

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER, 1775.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & méchaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, *libraire, à Paris, rue Christine.*

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivans.

JOURNAL DES SÇAVANS, *in*-4° ou *in*-12, 14 vol. par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Dinouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 f.
En Province port franc par la poste, 14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire, 18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol. *in* 12. par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 f.
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an, 18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects, 52 feuilles par an à Paris & en Province, 12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris, 9 liv.
En Province, 12 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris, 12 liv.
En Province, 15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE-NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix 30 l.

Nouveautés chez le même Libraire.

D*ICT. de Diplomatique*, avec fig. *in*-8°. 2 vol br. 12 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes, *in*-12. br. 2 l.

Théâtre de M. de St Foix, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. *in*-12. br. 6 l.

Dict. héraldique avec fig. *in*-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Sivry, 1 vol. *in*-8°. broch. 2 liv.

Bibliothèque grammat. 1 vol *in*-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, *in*-12. br. 2 l.

Les Mêmes in-12. petit format, 1 l. 16 s.

Poëme sur l'Inoculation, *in*-8°. br. 3 l.

IIIe liv. en vers fr. des Odes d'Horace, *in*-12. 2 l.

Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe *in* 8°. broché, 1 l. 4 s.

Journal de Pierre le Grand, *in*-8°. br. 5 l.

Institutions militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. *in*-8°. br. 9 l.

Eloge de Racine avec des notes, par M. de la Harpe, *in*-8°. br. 1 l. 10 s.

Fables orientales, par M. Bret, vol. *in*-8°. broché, 3 liv.

La Henriade de M. de Voltaire, *en vers latins & françois*, 1772, *in*-8°. br. 2 l. 10 s.

Traité du Rakitis, ou l'*art de redresser les enfans contrefaits*, *in*-8°. br. avec fig. 4 l.

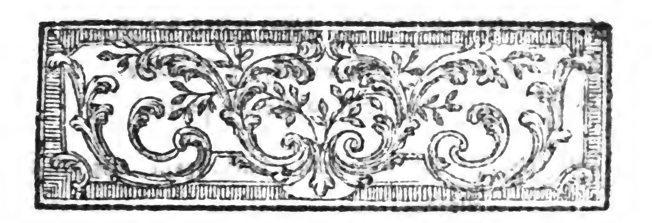
Les Muses Grecques, *in*-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Pythiques de Pindare, *in*-8°. *br.* 5 liv.

Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c *in-fol.* avec planches, rel. en carton, 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, *in*-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1775.

PIÉCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE CONSUL VILLARS.

Poëme.

Toi, sans qui, pour jamais, dans l'ombre de l'oubli
Le nom des demi-Dieux seroit enseveli,
Muse, cueille un laurier dont l'éternel feuillage
Puisse au front d'un mortel refleurir d'âge en âge ;
Vole, & viens couronner le sensible Villars.
Il n'arbora jamais de sanglans étendards ;

Mais il osa du moins, au mépris de sa vie,
Résister à son Roi pour sauver sa patrie.

Long-temps le fanatisme, embrasant nos climats,
Avoit livré la France au Démon des combats;
Quand s'armant à la fin d'une amitié perfide,
Charles, qu'empoisonnoit une Reine homicide,
Aux enfans de Calvin feignit de pardonner;
Et leur tendit les bras pour les assassiner.
Par-tout l'ordre du Prince a proscrit l'Hérétique.
Dans l'ombre de la nuit, par-tout le Fanatique
Doit prendre sur l'autel des poignards consacrés,
Pour offrir à son Roi ses frères massacrés.

O Nîmes! lieux chéris, où ma foible paupière
Pour la première fois s'ouvrit à la lumière,
Quoi! depuis tant d'hivers, abreuvé de ton sang,
Le fanatisme encor va déchirer ton flanc!
Le généreux Villars, ce Consul tutélaire,
A-t-il envain pour toi des entrailles de père?
A cet ordre fatal il recule d'effroi.
Dois-je, en obéissant, déshonorer mon Roi?
Dit-il; Roi malheureux, que la vengeance égare!
S'il faut être en ce jour ou rebelle ou barbare,
Dois-je au sein de son peuple enfoncer le couteau,
Et, pour vivre en Sujet, m'ériger en bourreau?
Non, s'il lui faut du sang, qu'il m'envoie au supplice;

Je ſerai ſa victime & jamais ſon complice.

Il raſſemble auſſi-tôt Sectaires & Romains ;
Mais avant d'annoncer ces ordres inhumains,
Il veut, par les reſſorts d'une ſage éloquence,
Eteindre en tous les cœurs la ſoif de la vengeance.
« Citoyens, leur dit-il, ô mes Concitoyens !
» Nous verra-t-on ſans ceſſe, homicides Chrétiens,
» Armer la piété, la changer en furie ?
» Quoi ! la Religion preſcrit la barbarie !
» Ne peut-elle, excuſant ou plaignant nos erreurs,
» Diviser nos esprits ſans déſunir nos cœurs ?
» Et toujours, de nos maux artiſans déplorables,
» Serons-nous à la fois malheureux & coupables ?
» A peine dans nos murs nos pas ont effacé
» Les veſtiges de ſang que nous avons verſé ;
» Nos champs fument encor du meurtre de nos
» frères ;
» Ils ſont à peine éteints, ces flambeaux funé-
» raires
» Qui ſuivoient au cercueil leurs reſtes en lam-
» beaux.
» Leur cendre eſt tiède encore au ſein de leurs
» tombeaux.
» Ah ! de ces jours d'horreurs l'image retracée
» Revient en ce moment effrayer ma penſée.
» Je vois les deux partis, opprimés, oppreſſeurs,
» Au nom du Dieu de paix ſignaler leurs fureurs.

» Le fils, pour appaiser la céleste colère,
» Offrir sur les autels la tête de son père;
» Et d'ornemens sacrés les Prêtres revêtus,
» Mettre le parricide au nombre des vertus.
» Je vois.... nuit de douleur! nuit sombre & désas-
» treuse!
» D'un puits vaste & profond l'enceinte caverneuse,
» Se combler de mourans & de morts entassés,
» Et le sang, qui jaillit des cadavres pressés,
» Sur les bords à grands flots couler & se répan-
» dre.
» O crime! ô nos neveux! vous ne pourrez l'en-
» tendre
» Sans qu'un torrent de pleurs obscurcisse vos
» yeux,
» Sans maudire cent fois vos féroces ayeux.
» Eh! quel homme eut jamais le droit d'être bar-
» bare?
» Si l'un des deux partis & s'aveugle & s'égare,
» Répondez; si ses yeux refusent de s'ouvrir,
» Cruels, qui vous donna le droit de le punir?
» Répondez-vous au ciel des erreurs de la terre,
» Farouche intolérant? l'arbitre du tonnerre,
» Dieu souffre l'Hérétique; il est moins irrité
» Par son aveuglement que par sa cruauté?
» Penses-tu qu'à l'erreur il préfère le crime?
» Et ta foi rendra-t-elle un forfait légitime?
» Que dis-je? crains le ciel que tu crois protéger:

» Tu méconnois ton Dieu, si tu veux le venger.
» Oui, j'en atteste ici la loi que je révère :
» Quiconque aime son Dieu chérit toujours son
» frère.
» O mes Concitoyens ! Quoi, la férocité
» Ferma-t-elle vos cœurs à cette volupté ?
» Pourriez-vous, de vos maux devenus les com-
» plices,
» D'un amour fraternel ignorer les délices ?
» Non ; de vos yeux, amis, je vois couler des
» pleurs ;
» Un remord vertueux est entré dans vos cœurs ;
» Vous poussez des sanglots ; c'est Dieu qui vous
» anime.
» Amis, jurez par lui, d'une voix unanime,
» Que la Religion ne pourra désormais
» Exiler de vos cœurs la concorde & la paix,
» Et qu'on ne verra plus, dans le siècle où nous
» sommes,
» Le Chrétien, pour son Dieu, verser le sang des
» hommes ».

Des cris frappent les airs ; il s'arrête, & soudain
Les enfans réunis de Rome & de Calvin
Lèvent les mains au ciel vers l'Arbitre suprême ;
Ils ont pris à témoin ce Dieu, Villars lui-même ;
Ils jurent de s'aimer ; & leurs tendres sermens
Trois fois sont confirmés par leurs embrassemens.

« Ce ſerment plaît au ciel : mais combien ſa colere
» A d'un emploi funeſte armé mon miniſtere !
» Cette heureuse amitié qui vient de vous unir,
» Ces doux épanchemens, on veut vous en punir ;
» Et, brisant à jamais le nœud qui vous enchaîne,
» Abandonner vos cœurs au tourment de la haine.
» Le Monarque, ſéduit, s'eſt armé contre vous.
» Voici l'Arrêt fatal qu'a lancé ſon courroux :
» Il veut, quand le ſommeil, conduit par la nuit ſombre,
» Tiendra le Calviniſte enfermé dans ſon ombre,
» Que femmes, enfans, vieillards, par vous aſſaſſinés ..
» Vous frémiſſez amis, vos cœurs ſont indignés ;
» Non ; vous ne ſerez point criminels & parjures ;
» Vous n'irez point, ardens à rouvrir vos bleſſures,
» Offrir à votre Roi le ſang de ſes Sujets.
» Lui-même, déteſtant ſes barbares projets,
» Vous puniroit bientôt de votre obéiſſance.
» Mais il eſt votre Roi, reſpectez ſa puiſſance.
» Son crime eſt une erreur. Un père malheureux,
» En immolant ſes fils, eſt plus à plaindre qu'eux.
» Peuple, chacun de nous lui doit un cœur fidele.
» Mais moi, qu'à ſes deſſeins il éprouve rebelle,
» Moi, qui veux épargner, en éludant ſa loi,
» Des maux à mon Pays, un forfait à mon Roi,

» J'attendrai son Arrêt; &, s'il me sacrifie,
» Amis, je meurs content; j'ai sauvé ma patrie.

Il part; ô Citoyen digne de nos autels!
Que ne peut la vertu sur le cœur des mortels!
Un seul homme, à son gré, maîtrise un peuple immense.
La nuit vient; l'heure sonne; & tandis que la France
Voit ses enfans contre elle aiguiser leurs poignards,
Tandis que son sang coule autour de tes remparts,
Nîmes, tes Citoyens reposent sans alarmes;
La paix veille sur eux; le tumulte des armes,
Le bruit & les clameurs respectent leur sommeil,
Et la sécurité préside à leur réveil.

Nîmes, de ses vertus conserve la mémoire;
Villars fit ton bonheur, il fait encor ta gloire.
Puisse son nom fameux, tant que vivra le tien,
Enfler d'un juste orgueil ton dernier Citoyen!

Par un Associé de l'Académie de Nismes.



ÉLÉGIE DE TIBULLE.

Ibitis Ægeas.

De Neptune sans moi vous traversez l'Empire.
Sur des bords étrangers retenu sans secours,
Tibulle vous appelle ; il languit, il soupire,
Et la Mort menace ses jours.

O Mort, épargne-moi ! Loin d'une tendre mère,
Envain je la demande à ces funestes lieux ;
Malheureux ! je suis loin d'une sœur qui m'est chère ;
Quelle main fermeroit mes yeux ?

Délie, à mon départ, va consulter l'Augure ;
Il promet à ses vœux le retour d'un Amant.
Elle gémit sans cesse, & rien ne la rassure ;
Et c'est moi qui fais son tourment !

L'aspect seul de la route où le destin m'entraîne,
D'un noir pressentiment épouvante son cœur.
Peut-on briser les fers dont l'Amour nous enchaîne,
Et soumettre ce fier vainqueur ?

Pénétré de regrets, j'hésite, je diffère ;
Par un présage affreux je feins d'être arrêté.
Je pars enfin, des Dieux redoutant la colère ;
J'osois affliger la Beauté.

Isis *, secourez-moi! ma charmante Délie,
En habit de lin pur, ornera vos autels.
Ah! quand pourrai-je encore, aux Dieux de ma patrie,
Consacrer des chants immortels?

Saturne! les humains, sous tes loix pacifiques,
Ne chargeoient point les mers de flottantes forêts;
Jamais ils n'usurpoient des chemins magnifiques
Sur les champs féconds de Cérès.

Le taureau, sous le joug, n'abaissoit point sa tête;
Le superbe coursier ne mordoit pas le frein.
Point de combats sanglans, ni d'injustes conquêtes;
L'homme étoit bon, le ciel serein.

Et le miel & le lait couloient en abondance;
La terre ouvroit son sein inculte & libéral.
Rigoureux Jupiter! le meurtre & la vengeance
Signalent ton régne fatal.

Epargne-moi, grand Dieu!.... s'il faut que je succombe,
Qu'on sache de quel coup le destin m'immola.
S'il faut déjà mourir, qu'on grave sur ma tombe:
« Tibulle suivoit Messala ».

---

* Déesse de la Médecine.

Mais l'Amour, mais Vénus, pour prix de ma tendresse,
Des champs Eliséens m'ouvriront le séjour.
Quels concerts enchanteurs! quelle aimable alégresse,
Sans crainte, sans triste retour.

Au doux chant des oiseaux, l'on danse dans la plaine.
L'émail des prés est peint des plus vives couleurs;
Et les jeunes Zéphirs, soufflant leur pure haleine,
Rafraîchissent l'air & les fleurs.

Des Belles, des Bergers le tendre badinage,
S'anime par l'Amour en ce lieu fortuné;
Et qui meurt en aimant erre sur ce rivage,
Le front, de myrte, couronné.

Mais dans la nuit profonde il est un gouffre horrible,
Par le morne Cocyte à jamais entouré.
De Cerbère on entend hurler la voix terrible;
Là Titius est dévoré.

O coupable Ixion! ô malheureux Tantale!
L'un tourne dans la roue, & l'autre veut envain
S'abreuver à longs traits dans cette onde fatale;
Il va boire, elle fuit soudain.

Demeurez en ces lieux, hommes durs, cœurs perfides,

Qui voulez à la guerre enchaîner mes beaux jours;
Remplissez le tonneau des tristes Danaïdes,
Noirs ennemis de mes amours.

Toi, Délie, ah, de grâce! ah, sois toujours fidelle!
Que la bonne Myrrha, par des contes plaisans,
Assise à tes côtés, pour me prouver son zele,
Amuse, charme tes instans.

Bientôt, à la lueur de ta lampe paisible,
Le sommeil doucement fermera tes beaux yeux:
Me voici tout-à-coup, j'arrive... est-il possible?
Seroit-il descendu des cieux?

Alors, Délie, alors, viens à moi sans parure;
Tes beaux cheveux épars, les pieds nuds, l'œil brillant;
Accours tout en désordre, accours, je t'en conjure!
Quand viendra cet heureux moment!

Par M. Marteau.



LE PORTRAIT UTILE, ou l'Erreur d'un moment, Conte moral.

EMILIE venoit de perdre ſes parens dans un âge où leur tendreſſe eût veillé à ſon bonheur; jeune, riche & belle, il lui manquoit une mère ſage pour la conduire au milieu des écueils que ſes brillans avantages alloient faire naître ſous ſes pas. Elle joignoit à la plus jolie figure une taille noble & dégagée; les talens les plus agréables embelliſſoient les dons qu'elle avoit reçus de la nature; ſon jeune cœur, ſans défaut juſqu'alors, étoit ſuſceptible de céder aux meilleures impreſſions : mais, ſans expérience & ſans conſeil pour le fermer aux mauvaiſes, elle pouvoit y ſuccomber.

Emilie fut reçue dans le monde avec les ſuffrages qu'enlève toujours une beauté nouvelle; ſes grâces & ſa jeuneſſe lui attirèrent bientôt une cour brillante. Il exiſte dans la capitale un eſſaim d'Etres inutiles à l'Etat & nuiſibles à la Société, qui ne fondent leur gloire que ſur le déſhonneur des femmes, dont la crédulité

fait souvent tout le crime, & qui chériroient encore la vertu, si le piége où elles sont tombées n'avoit été couvert de fleurs. Telle étoit l'espèce d'hommes qui environnoit Emilie; s'il y avoit quelque distinction à faire, ses yeux étoient trop foibles pour démêler l'or du faux brillant; mêmes soins, mêmes empressemens; tous lui juroient qu'elle étoit charmante; qu'ils n'avoient jamais rien vu de si beau. Cet éloge a des charmes pour une jeune personne; si son cœur ne se décide pas, le desir de plaire & de traiter en souveraine une foule d'adorateurs, la dédommage des douceurs de l'amour.

Abandonnée à elle même, Emilie se livra quelque temps aux attraits de la coquetterie; coups-d'œil, souris, paroles gracieuses, tout fut employé pour étendre ses chaînes; mais elle ne vit point, sans émotion, le Chevalier de Lurac & le Marquis de Balran; dès qu'ils parurent sur les rangs, les autres s'éclipsèrent, & laissèrent le champ libre à ces deux rivaux.

Peu d'hommes étoient aussi bien faits que le Marquis de Balran; sa figure répondoit à sa taille; mais, sous de beaux

dehors, il cachoit une ame fausse; son cœur, usé par un grand nombre de passions, n'étoit plus sensible aux douceurs d'un amour honnête; accoutumé à juger des femmes par celles qui avoient eu la foiblesse de céder à ses poursuites, il avoit pour systême que la plus vertueuse ne sait pas résister aux desirs d'un homme aimable; aussi personne n'avoit autant d'art pour dérober aux yeux de l'innocence l'abysme qu'il creusoit sous ses pas; personne ne paroissoit plus digne d'être aimé jusqu'au moment du triomphe; alors il se faisoit un jeu cruel du désespoir de celle qu'il avoit séduite, & joignoit l'indiscrétion à cette indignité.

Le Chevalier de Lurac réunissoit aux avantages du corps ceux de l'esprit & du cœur; sage, modeste, ami de la vertu, instruit de tout ce qui peut rendre un homme recommandable, il avoit un air de candeur, dont ses moindres actions portoient l'empreinte; il connoissoit Emilie depuis l'enfance; sa mère, en mourant, l'avoit recommandé aux soins de celle d'Emilie, & cette amie sincère avoit pris plaisir à jetter dans son ame les semences de la vertu. Il arrivoit d'Italie lorsqu'Emilie parut dans le monde.

Sa taille & ses traits avoient atteint la perfection pendant deux années d'absence ; il ne put la revoir sans l'aimer ; son cœur avoit été libre jusqu'alors ; mais à ces mouvemens inconnus qui précèdent toujours les grandes passions, il sentit que son amour alloit faire le bonheur ou le malheur de sa vie. Les véritables Amans sont timides ; ils craignent de déplaire à l'objet aimé par l'aveu de leur passion ; le Chevalier n'osoit parler de son amour, mais il étoit peint dans ses yeux. Emilie s'apperçut avec plaisir de l'effet de ses charmes ; un secret penchant l'entraînoit vers le jeune de Lurac : cependant le Marquis avoit su l'éblouir par des apparences brillantes, & l'intéresser par ces riens agréables, qui ont quelquefois tant d'empire sur les femmes. Etoit-il absent ? Son cœur paroissoit se décider pour le Chevalier ; à son retour il rentroit dans l'incertitude, & le desir de plaire à tous les deux l'empêchoit de faire un choix qui la priveroit d'un amant ; ce n'est pas qu'elle ne rendît justice au mérite du Chevalier ; elle avoit assez de lumières pour connoître sa supériorité sur le Marquis ; s'il parloit quelquefois devant elle des modes, des usages, des mœurs, les argumens

captieux de Balran étoient détruits par les réponses solides & convaincantes de son rival; Emilie elle-même étoit forcée de l'avouer.

Le Marquis vantoit un jour les charmes d'une vie passée au milieu des plaisirs, & plaignoit le sort d'une femme que l'amour tiendroit renfermée auprès d'un amant sérieux & mélancolique : à votre âge, Mademoiselle, disoit Balran, quelle perte pour la société! si quelqu'un réussissoit à vous donner le goût de la retraite, quel ennui pour vous même! & de combien d'agrémens ne seriez-vous pas privée! Paroissez vous aux spectacles, dans une assemblée, dans une fête, tous les cœurs volent sur vos pas & rendent hommage à votre beauté; choisissez donc quelqu'un, charmante Emilie, qui, loin de vous priver des plaisirs du monde, soit le premier à les faire naître, & à vous tracer un chemin couvert de fleurs. Balran s'applaudissoit en donnant ce conseil, comme s'il eût été persuadé que le choix ne pouvoit tomber sur un autre.

Cette philosophie plaisoit à Emilie; elle sourit au Marquis, & regardant le jeune de Lurac; Chevalier, lui dit-elle, n'êtes-vous pas du même avis? Ne trou-

vez-vous pas ce tableau charmant? Il l'est, sans doute, répondit le Chevalier, mais nous le voyons sous un point de vue différent; il a un côté désagréable que l'on voile à vos yeux, & que je vais vous découvrir : une vie tumultueuse peut avoir des charmes pour beaucoup de femmes; mais elle n'en aura point pour vous, belle Emilie, si vous en considérez les suites : au printemps de votre âge, le public, à qui vous devez compte de vos actions, a les yeux sur vos moindres démarches ; il ne jugera pas sur la pureté de vos intentions, mais sur les apparences, &, ajouta-t-il malignement, sur la réputation de ceux qui formeront votre société; votre sagesse ne souffrira aucune atteinte ; mais l'envie saisit les moindres prétextes, & vous lui en fournirez. Une vie douce & tranquille est préférable à des jours passés au milieu d'un tourbillon, qui souvent nous entraîne. Ne fuyez point les plaisirs; mais apprenez à les choisir. Croyez, Mademoiselle, que les personnes sages & prudentes ont leurs amusemens; ils vous formeront une cour dont vous n'aurez point à rougir : quelle seroit alors la félicité du mortel qui trouveroit le cha-

min de votre cœur; pardonnez, Mademoiselle, à la sincérité d'un ami, mais ce sont les sentimens que votre tendre mère m'a inspirés; quelle perte nous avons faite tous deux, belle Emilie! & combien ne dois-je pas la regretter aujourd'hui? Le saisissement où se trouva le Chevalier l'empêcha de continuer.

Emilie n'entendit pas prononcer le nom d'une mère qu'e le avoit tant aimée, sans la plus vive émotion; quelques larmes coulèrent de ses yeux; elle se retira dans son appartement pour s'affliger en liberté. Toute la nuit son sommeil fut agité; l'air noble & modeste du Chevalier, son esprit, ses conseils, sa tendresse, tout lui parloit en sa faveur; mais le jour affoiblit bientôt des sentimens qui n'avoient qu'effleuré son cœur.

Le Marquis avoit prévu les réflexions d'Emilie; il n'ignoroit pas qu'un retour sur elle-même nuisoit à ses projets; en homme adroit, & qui connoît l'art de conduire une beauté novice, il eut soin de la distraire en faisant naître de nouveaux plaisirs.

Le Chevalier adoroit Emilie; mais il s'efforça de déguiser son chagrin; il craignoit de lui déplaire par une morale qui

ne seroit pas de saison, tant qu'elle goûteroit celle du Marquis; il avoit confiance dans sa sagesse, & attendoit quelque événement qui lui ouvrît les yeux sur la légéreté de ses démarches.

Emilie étoit imprudente, mais elle étoit sage; elle croyoit aimer le Marquis plus qu'un autre, parce qu'il s'étoit rendu nécessaire; mais ses vues ne s'étendoient pas plus loin. Tandis que, tranquille au milieu du danger, elle croyoit sa conduite irréprochable, & se livroit à des conseils pernicieux avec toute la sécurité qu'inspire l'innocence, Balran méditoit sa ruine; l'étude qu'il avoit faite du caractère d'Emilie lui fit juger qu'il ne parviendroit à son but que par degrés, & qu'il ne devroit son bonheur qu'à une occasion favorable; dès-lors il mit tous ses soins à la faire naître. Il avoit à une lieue de Paris une maison de campagne, où l'art s'étoit uni à la nature pour en faire un lieu de délices. Il offrit d'y donner une fête; toute nouveauté avoit des charmes pour Emilie; elle accepta avec joie, & le jour fut pris pour le lendemain.

Les soins du Marquis, la beauté du lieu, la nuit la plus agréable, tout cons-

piroit à rendre la fête brillante; le bal fut terminé par un feu d'artifice, où le nom d'Emilie fut ingénieusement placé. Après le feu, chacun se dispersa dans les vastes allées du jardin. Balran, sous prétexte de faire admirer à Emilie un morceau de sculpture estimé de tous les connoisseurs, la conduisit dans le bosquet le plus éloigné. Un Artiste habile s'étoit surpassé dans un groupe charmant qui représentoit Vénus, Adonis & l'Amour; la Déesse, à demi nue, & négligemment penchée sur les genoux de son amant, le regardoit avec des yeux où le desir & la volupté étoient peints; le fils de la Déesse, appuyé sur son carquois, sembloit applaudir à sa victoire & sourioit à sa mère. Tendre Amour, s'écria Balran, toi qui règnes avec tant d'empire sur mon ame, rends la belle Emilie sensible à mes feux, & mon bonheur sera plus grand que celui d'Adonis. Non, trop aimable Emilie, continua-t-il en se jetant à ses pieds, jamais on n'aima avec autant de violence; ma vie est entre vos mains; mais serai je éternellement malheureux? & n'entendrai je jamais sortir de votre belle bouche un aveu qui feroit mon bonheur? imitez la mère

mière des amours; elle étoit moins belle que vous, mais elle aimoit davantage: en disant ces mots, il avoit saisi sa main & la serroit contre ses lèvres; émue par les transports de Balran ou par la volupté du lieu, Emilie ne faisoit que de légers efforts pour la retirer. Levez vous, laissez-moi... étoient les seuls mots qu'elle pouvoit articuler; son désordre parut favorable au Marquis; il crut avoir trouvé le moment du triomphe; &, passant son bras autour d'elle, il osa ravir un baiser jusques sur ses lèvres. Emilie, effrayée de cette témérité, fit un cri qui attira quelques personnes près du bosquet: mais craignant qu'on ne prît pour un rendez-vous ce qui n'étoit l'effet que de sa curiosité, elle se retira par un côté opposé, & alla rejoindre la compagnie, fort irritée contre Balran. Peu de temps après elle partit seule dans sa voiture, sans daigner lui dire une parole ni lui accorder un regard. Le Marquis ne s'alarmoit jamais de la colère des Belles; bien persuadé que l'on pardonne aisément les fautes que l'amour fait commettre, &, sans inquiétude sur la retraite d'Emilie, il alla se consoler de ce contre-temps, auprès d'une Beauté moins timide.

Le lendemain il se présenta à la toilette d'Emilie avec un air de confiance, dont elle fut piquée. Monsieur, lui dit-elle, après ce qui s'est passé hier, j'espérois que vous m'épargneriez le désagrément de vous voir & de vous faire tous les reproches que vous méritez. Charmante Emilie, lui dit Balran, en prenant un ton soumis & un air de candeur qu'il savoit feindre à propos, je suis coupable, & je viens obtenir mon pardon ou mourir à vos genoux; mais si l'Amour m'a fait passer les bornes du respect, accusez ce Dieu qui remplit mon ame, & qui maîtrise toutes mes facultés. Lorsqu'un amant paroît aimable, ses fautes sont bientôt oubliées. La crédule Emilie ne voyoit dans celle du Marquis qu'un excès d'amour; elle lui pardonna.

Le Chevalier étoit instruit de tout ce qui se passoit par une femme-de-chambre d'Emilie; ces événemens étoient autant de traits empoisonnés qui lui perçoient le cœur; il voulut essayer si l'absence le guériroit de son fatal amour. Mais, vains efforts! l'image d'Emilie le suivoit en tous lieux & s'attachoit à ses pas; par-tout il ne voyoit qu'elle & son

indifférence. Le chagrin dont il étoit dévoré affoiblit peu à-peu sa santé, son teint perdit son éclat, & déjà les grâces de sa jeunesse commençoient à disparoître.

Au milieu des ris & des jeux qui l'environnoient, Emilie fut étonnée de ne point voir le tendre de Lurac; il lui étoit plus cher qu'elle ne le croyoit elle-même; son absence lui donna de l'inquiétude; & lorsque son amour le força de revenir aux pieds de celle qui l'avoit fait naître, elle le revit avec joie. L'air de mélancolie répandu sur son visage la frappa: Chevalier, lui dit-elle avec un vif intérêt, vous changez à vue-d'œil; auriez-vous quelque peine secrete, confiez la moi; vous devez me croire de vos amies. Ah! Mademoiselle, s'écria t-il, que ce titre seroit cher à mon cœur! Vous seule pouvez me rappeler à la vie; vous seule... Il alloit continuer, lorsque le Marquis entra suivi de quelques personnes; à l'émotion qu'il vit dans les yeux d'Emilie, il jugea qu'elle venoit d'avoir un entretien avec le Chevalier; &, pour faire diversion, il proposa d'aller à une Tragédie nouvelle; tout le monde fut de son avis, & on partit. Le

Chevalier ſuivit Emilie, mais il ne put trouver le moment de reprendre la conversation qui venoit d'être interrompue.

C'eſt le ſort du talent d'être perſécuté; l'Auteur de la Pièce nouvelle avoit beaucoup d'ennemis; Balran étoit du nombre, parce qu'il avoit cru ſe reconnoître dans une Comédie de l'Auteur. Il ſe déclara hautement contre ſa Tragédie, & la jugea en homme prévenu & ſuperficiel.

Le Chevalier joignoit à beaucoup de goût un jugement ſolide; il ne put entendre déchirer un ouvrage rempli de beautés ſans prendre ſa défenſe, & il le fit avec une ſupériorité qui n'échappa point à Emilie; la Pièce lui plaiſoit; elle y verſa même des larmes; mais cet éclair du ſentiment fut bientôt diſſipé au milieu d'un ſoupé brillant qui ſe donnoit chez la Marquiſe de . . . . célèbre par ſes aventures galantes.

Les femmes aveuglées par la plus violente paſſion, conſervent au moins un reſte de pudeur, l'apanage de leur ſexe; elles renferment au fond de leur cœur une partie de leurs deſirs, & ne paroiſſent céder qu'à ceux de celui qui les attaque. La Marquiſe de . . . . ne ſau-

voit pas mêmes les dehors. Les démarches les plus hasardées ne lui coûtoient plus rien. Comme elle avoit épuisé toutes les ressources de la volupté, elle ne trouvoit le plaisir que dans le changement, & ce goût la jetoit dans mille intrigues, qui la rendoient la fable du Public. Elle joignoit à une conduite si coupable le desir d'entraîner dans l'abysme où elle étoit plongée, celles qui ne la connoissoient pas assez pour l'éviter. Elle croyoit diminuer sa faute en augmentant le nombre des complices; avec une femme de ce caractère, Emilie avoit tout à craindre. La Marquise . . . . se plaça à table auprès d'elle, &, pendant le soupé, elle l'accabla de carresses, & ne cessa de lui parler du Marquis de Balran & d'envier le sort d'une femme qui trouveroit le chemin de son cœur. Emilie se livra sans méfiance au plaisir d'entendre louer un homme qu'elle croyoit aimer; elle laissa même entrevoir à la Marquise qu'il ne lui déplaisoit pas. L'imprudente Emilie se retira avec un trouble dont elle ignoroit la cause; les discours aussi adroits que pernicieux de la Marquise avoient glissé dans son ame les feux du desir; elle fut agitée toute la nuit, & se leva

ſans avoir pris de repos. Le Marquis, inſtruit des progrès qu'il avoit fait ſur ſon cœur, devança le moment où il ſe rendoit auprès d'elle.

Emilie étoit encore dans le déſordre d'une jeune beauté occupée d'autres ſoins que de ceux de ſa parure; mais que ce déſordre étoit ſéduiſant! l'agitation de la nuit avoit répandu ſur ſon viſage une douce nuance de mélancolie, qui rendoit ſa beauté plus piquante; un léger déshabillé voiloit à peine tous ſes charmes; à demi-couchée ſur un ſopha, ſa poſition offroit aux yeux des formes arrondies par l'amour. Balran étoit enchanté; elle ne lui avoit jamais paru ſi belle; une jeune beauté, parée des attraits de l'innocence, en impoſe aux libertins les plus endurcis. Dans ſon premier tranſport le Marquis fut près de ſe jeter à ſes pieds & de lui demander ſa main; mais la réflexion qui le ſervoit toujours mal, le rendit à ſes premiers deſſeins. Belle Emilie, lui dit il, ou dérobez tant de charmes à mes yeux, ou ſoyez ſenſible à l'ardeur du plus ſincère amant; regardez-vous dans cette glace, voyez ces yeux qui lancent des traits de flamme, ce teint qui efface l'éclat des roſes, cette taille

divine; & jugez ſi l'on peut vous voir ſans vous adorer, & ſi l'on peut vivre ſaus être aimé de vous. Emilie gardoit le ſilence; la rougeur de ſon front annonçoit le trouble de ſon ame; Balran tenoit ſes mains ſerrés contre les ſiennes, ſes tranſports faiſoient paſſer dans ſon ſang une ardeur juſqu'alors inconnue; ſes yeux recevoient de ceux du Marquis une impreſſion de tendreſſe qui les baignoit de cette douce vapeur qui précède le plaiſir; déjà il la preſſoit entre ſes bras & la couvroit de ſes baiſers. Emilie vouloit réſiſter : mais une force ſecrete l'entraînoit malgré elle; elle alloit ſuccomber, lorſque ſes yeux, à demi-fermés, ſe fixèrent ſur un portrait de ſa mère, placé vis à vis le ſopha; ce regard eſt un coup de lumière qui la rend à elle-même; elle croit voir le viſage de ſa mère s'enflammer de colère, &, dans le moment, elle ſent le danger qu'elle vient de courrir; elle s'arrache d'entre les bras de Balran, qui, prenant ſes efforts pour les derniers ſoupirs d'une vertu mourante, vouloit la retenir ſur le ſopha. Arrêtez, lui dit-elle avec une noble indignation, je connois votre lâcheté & mon imprudence; votre préſence m'eſt odieuſe; délivrez-moi de

l'horreur de vous voir; &, ſans attendre ſa réponſe, elle paſſa dans un cabinet dont elle ferma la porte. Le Marquis, jugeant qu'il falloit laiſſer paſſer l'orage, ſe retira. A peine fut-il ſorti qu'Emilie, rentrant dans la chambre, alla ſe jeter au pied du tableau, &, toute baignée de larmes, lui adreſſa les diſcours les plus touchans. O ma mère! s'écria-t-elle, que je ſens vivement aujourd'hui la perte que j'ai faite! & combien j'avois beſoin de vos conſeils pour me guider dans le chemin de la vertu; ſi vos regards s'étendent juſqu'à votre malheureuſe fille, qu'elle doit vous paroître coupable! Là les ſanglots lui coupèrent la parole : mais de quelle douleur ne fut-elle pas pénétrée, lorſque réfléchiſſant ſur ſa conduite paſſée, elle en vit toute l'imprudence! c'eſt alors qu'elle ſentit la ſincérité des avis du jeune de Lurac, & le regret de ne les avoir pas ſuivis : oui, ſans doute, diſoit-elle, le Chevalier étoit mon ſeul ami; il m'aimoit ſincèrement : mais je ne ſuis plus digne que de ſes mépris.

Tandis qu'Emilie s'abandonnoit ſans réſerve à l'égarement de ſa douleur, le pauvre Chevalier étoit tourmenté d'une fièvre violente; il n'avoit pu réſiſter au

chagrin de voir Emilie lier un commerce d'amitié avec la Marquiſe de. . . Ce dernier coup l'avoit réduit à toute extrémité. Sur le bord du tombeau il adoroit encore celle qui l'y faiſoit deſcendre; il la nommoit à chaque inſtant. Emilie n'apprit le danger où ſe trouvoit le Chevalier qu'en verſant un torrent de larmes; elle connut alors que les ſentimens qui l'agitoient étoient bien différens de ceux que le Marquis lui avoit fait éprouver. Trop aimable Chevalier, diſoit-elle, c'eſt moi qui te plonge le poignard dans le ſein; que ne puis je te rappeler à la vie aux dépens de la mienne! mais tu ſera vengé; oui, cher Amant, je te ſuivrai chez les morts; la lumière m'eſt odieuſe, ſi je ne la partage avec toi. C'eſt ainſi qu'Emilie exprimoit ſa douleur. A chaque inſtant elle envoyoit chez le Chevalier. Elle ſeule avoit cauſé la maladie, elle ſeule pouvoit la guérir. Ce vif intérêt fit plus d'effet que tout l'art des Médecins. Le tendre de Lurac crut entrevoir du changement dans les attentions d'Emilie; ſes jours, prêts à s'éteindre, ſe ralumèrent aux rayons de l'eſpérance; mais quelle fut ſa joie en apprenant que ſa belle maîtreſſe avoit reconnu ſes erreurs; qu'elle re-

fusoit de voir le Marquis, & qu'elle passoit les jours & les nuits dans les larmes. Bientôt la joie fit place à la crainte; il ne pensa plus qu'au chagrin d'Emilie; il vouloit à l'instant voler à ses pieds & la consoler. On ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le calmer, & en lui disant que son agitation arrêteroit l'effet des remèdes.

La convalescence du jeune de Lurac causa à Emilie des transports de joie dont elle ne fut pas maîtresse; elle ne pouvoit plus se déguiser combien elle l'aimoit; le goût passager qu'elle avoit eu pour Balran lui paroissoit un songe, & le plus profond mépris y avoit succédé.

Le Chevalier alloit tous les jours de mieux en mieux ; enfin il lui fut permis de sortir : il vole chez Emilie, il la demande, on lui dit qu'elle est seule dans son appartement : il défend qu'on l'avertisse, il veut la surprendre. Ce trop sensible Amant ne marche qu'en tremblant vers le sanctuaire où repose sa divinité. L'amour, la crainte, l'espérance combattoient dans son cœur; il entre, & voit Emilie, les yeux baignés de larmes, & attachés sur le portrait de sa

respectable mère; le bruit lui fit tourner la tête; le Chevalier étoit à ses pieds; elle jette un cri & se laisse tomber dans ses bras. Que ce tableau avoit de charmes! ces deux amans vouloient se dire mille choses, & ne se parloient pas: mais que leur silence étoit éloquent! leurs yeux exprimoient le plaisir qu'ils avoient à se voir. Ah! Chevalier, dit Emilie, me pardonnerez-vous l'erreur d'un moment, oublirez vous... Arrêtez, tout est oublié: je me croirai trop heureux si vous êtes sensible à mon amour; parlez, charmante Emilie, rassurez un amant; il craint que votre cœur n'ait cédé qu'à la pitié. Il n'a cédé qu'à l'amour, répondit Emilie; vous y régnez depuis long-temps, & si ma main peut réparer les chagrins que je vous ai causés, elle est à vous. L'amoureux de Lurac, dans l'ivresse du bonheur, ne pouvoit exprimer ses transports. La joie brilloit dans les yeux d'Emilie: mais sa joie étoit pure, & sans mélange de ce trouble inquiet que Balran avoit jeté dans son ame.

Que de choses tendres ces deux amans ne se dirent-ils pas! ils commençoient vingt discours qu'ils interrompoient

vingt fois pour se répéter qu'ils s'adoroient, & ils ne l'avoient jamais assez dit. Enfin le Chevalier s'arracha des bras de sa maîtresse pour aller préparer son bonheur; &, peu de jours après, l'hymen couronna l'amour.

Par M. Collin, abonné.

DISCOURS attribué à M. de Voltaire, & prononcé à l'ouverture du Théâtre Français en 1732.

JUGES plus éclairés que ceux qui, dans Athène,
Firent naître & fleurir les loix de Melpomène,
Daignez encourager des jeux & des écrits,
Qui de votre suffrage attendent tout leur prix.
De vos décisions le flambeau salutaire
Est le guide assuré qui mène à l'art de plaire.
Envain contre son Juge un Auteur mutiné
Vous accuse & se plaint quand il est condamné.
Un peu tumultueux, mais juste & respectable,
Ce tribunal est libre & toujours équitable.
Si l'on vit quelquefois des écrits ennuyeux
Trouver, par d'heureux traits, grâce devant vos yeux,
Ils n'obtinrent jamais grâce en votre mémoire;

Applaudis sans mérite, ils sont restés sans gloire;
Et vous vous empressez seulement à cueillir
Ces fleurs que vous sentez qu'un moment va flétrir.
D'un Acteur, quelquefois, la séduisante adresse,
D'un vers dur & sans grâce adoucit la rudesse;
Des défauts embellis ne vous révoltent plus;
C'est *Baron* qu'on aimait & non pas Régulus.
Sous le nom de *Couvreur*, Constance a pu paraître;
Le Public est séduit, mais alors il doit l'être;
Et, se livrant lui-même à ce charmant attrait,
Ecoute avec plaisir ce qu'il lit à regret.
Souvent vous démêlez, dans un nouvel ouvrage,
De l'or faux & du vrai le trompeur assemblage;
On vous voit, tour-à-tour, applaudir, réprouver;
Et pardonner sa chûte à qui peut s'élever.
Des tons fiers & hardis du théâtre tragique
Paris court avec joie aux grâces du comique;
C'est-là qu'il veut qu'on change & d'esprit & de ton:
Il se plaît au naïf; il s'égaye au bouffon.
Mais il aime sur tout qu'une main libre & sûre
Trace des mœurs du temps la naïve peinture.
Ainsi dans ce sentier, avant lui peu battu,
Molière, en se jouant, conduit à la vertu.

Folâtrant quelquefois sous un habit grotesque,
Une muse descend au faux goût du burlesque.
On peut à ce caprice, en passant, s'abaisser,
Mais moins pour applaudir que pour se délasser.
Heureux ces purs écrits que la sagesse anime,
Qui font rire l'esprit, qu'on aime & qu'on estime.
Tel est du Glorieux le chaste & sage Auteur;
Dans ses vers épurés la vertu parle au cœur.
Voilà ce qui nous plaît, voilà ce qui nous touche,
Et non ces froids bons mots dont l'honneur s'effarouche,
Insipide entretien des plus grossiers esprits,
Qui fait naître, à la fois, le rire & le mépris.
Ah! qu'à jamais la scène, ou sublime, ou plaisante,
Soit des vertus du monde une école charmante!
Français, c'est dans ces lieux qu'on vous peint, tour-à-tour,
La grandeur des Héros, les dangers de l'amour;
Souffrez que la terreur aujourd'hui reparaisse;
Que d'Eschyle au tombeau l'audace ici renaisse.
Si l'on a trop osé, si, dans nos foibles chants,
Sur des tons trop hardis nous montons nos accens,
Ne découragez point un effort téméraire;
Eh! peut-on trop oser quand on cherche à vous plaire?
Daignez vous transporter dans ces temps, dans ces lieux,

Chez ces premiers humains vivant avec les Dieux ;
Et que votre raiſon ſe ramène à ces fables,
Que Sophocle & la Grèce ont rendu vénérables ;
Vous n'aurez point ici ce poiſon ſi flatteur
Que la main de l'Amour apprête avec douceur.
Souvent, dans l'art d'aimer, Melpomène avilie,
Farda ſes nobles traits du pinceau de Thalie ;
On vit des Courtiſans, des Héros déguiſés
Pouſſer de froids ſoupirs en madrigaux uſés.
Non, ce n'eſt point ainſi qu'il eſt permis qu'on aime ;
L'amour n'eſt excuſé que lorſqu'il eſt extrême.
Mais ne vous plairiez-vous qu'aux fureurs des amans,
A leurs pleurs, à leur joie, à leurs emportemens ?
N'eſt-il point d'autres coups pour ébranler une ame ?
Sans les flambeaux d'Amour il eſt des traits de flamme ;
Il eſt des ſentimens, des vertus, des malheurs
Qui, d'un cœur élevé, ſavent tirer des pleurs.
Aux ſublimes accens des Chantres de la Grèce
On s'attendrit en homme, on pleure ſans foibleſſe ;
Mais, pour ſuivre les pas de ces premiers Auteurs,
De ce ſpectacle utile illuſtres inventeurs,

Il faudrait pouvoir joindre, en sa fougue tragi-
gique,
L'élégance moderne avec la force antique :
D'un œil critique & juste il faut s'examiner,
Se corriger cent fois, ne se rien pardonner,
Et soi-même avec fruit se jugeant par avance,
Par ses sévérités gagner votre indulgence.

L'Heureux Hiver.

Ode Anacréontique.

Air : *Que ne suis-je l'onde pure.*

Si, de roses couronnée,
Ma Philis charme au printemps;
L'hiver, autrement ornée,
Elle a d'autres agrémens :
Dans la marte-zibeline
Son teint a plus de blancheur :
Elle est, dans la douce hermine,
L'image de la candeur.

Au printemps sur la fougere,
Ou sur un tapis de fleurs,
Sa jambe fine & légere
Forme des pas enchanteurs.

Mais a-t-elle moins de grâce
Quand soufflent des vents mutins,
Et qu'elle fait sur la glace
Glisser ses jolis patins?

De la saison rigoureuse
Mon cœur chérit le retour:
Depuis cette époque heureuse
Ma Philis connoît l'Amour.
Elle a, par un froid terrible,
Reçu ce jeune inconnu:
Quand il gèle on est sensible
Aux pleurs d'un enfant tout nu.

Par Mlle Cosson de la Cressonniere.

A Monsieur DE LACOMBE.

Un homme de qualité, dont la Bibliothèque immense est une des richesses du Royaume, a bien voulu me permettre, Monsieur, de puiser dans des recueils manuscrits qui remontent jusqu'au milieu du dernier siècle, continuent jusqu'à nos jours, & contiennent des poésies & des anecdotes dont la plupart sont originales, d'autres très-peu connues, d'autres très-difficiles à trou-

ver. J'ai l'honneur de vous envoyer quelques unes de ces pièces, & vous prie de les insérer dans votre Journal. Si vos Lecteurs daignent les accueillir, elles seront suivies de beaucoup d'autres. L'Homme de qualité à qui je les dois approuvera l'usage que j'en fais. Ses richesses littéraires sont un fond précieux dans tous les genres, & qu'il ne s'est plu à rassembler que pour l'utilité publique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE BASTIDE.
de Marseille.

MADRIGAL envoyé à M. de Villarceaux par Mlle de Maintenon, avec des galans, *pour une course de bague.*

Vous devez avoir de la joie
Des *faveurs* que l'on vous envoie,
Même il vous est permis, y trouvant des appas,
De vanter en tous lieux ces légères offrandes;
Mais si l'on vous en fait, quelque jour, de plus grandes,
Ne vous en vantez pas.

Réponse de M. de Villarceaux.

Beauté qu'aucune autre n'efface
Sachez que mes sens sont ravis
De vous voir, avec tant de grâce,
Me donner de si bons avis.
Vos dons, de l'amitié sont un doux témoignage,
Et je découvre à tous l'estime que j'en fais;
Mais si votre bonté m'obligeoit davantage,
Je périrois plutôt que d'en parler jamais.

Sur le Mardi Gras.

L'on se masque en toute saison.
L'un en tire son avantage;
L'autre son plaisir; & le sage
Se masque souvent par raison.

Vers.

Si je tâche à me délier
Ce n'est pas faute de constance;
Mais je crains de vous ennuyer
Avec ma sotte patience.

Sur un petit Enfant.

Ce petit enfant est si doux
Qu'il fait des caresses à tous:
Savez-vous qui le lui fait faire?
Le pauvre enfant cherche son pere.

SONNET.

Beaux ſont ces bois épais, belle cette prairie,
Belles ces vives fleurs, & beaux ces verds rameaux,
Beau le cryſtal coulant de ces petits ruiſſeaux,
Beau le riant émail de cette herbe fleurie.

Beaux les derniers accens qu'un doux écho marie
Aux charmes amoureux de mes chants tout nouveaux,
Beaux les riches épis de ces jaunes tuyaux,
Beaux les airs qu'un Berger ſur ſa flûte varie,

Beaux les ſeps amoureux où pendent ces raiſins,
Beaux les courbés vallons de ces côteaux voiſins,
Beau cet antre où, par fois, avec toi je ſommeille.

Mais toutes ces beautés, Aline, ſur ma foi,
Cèdent à la beauté de ta bouche vermeille,
Lorſque l'Amour y place un ſourire pour moi.

EPIGRAMME.

Vous êtes dans un grand abus
De prendre Bordier pour Phébus.
Il eſt trop mal dans ſa fortune
Pour ſouffrir ces comparaiſons ;
Car Phébus a douze maiſons
Et ce maraud n'en a pas une.

Métamorphose d'un évantail.

Ce léger évantail fut un jeune inconſtant
Aſſez favoriſé de toutes ſes maîtreſſes,
Mais, parce que ſon feu ne duroit qu'un inſtant,
Il n'en eut que du vent après mille promeſſes.

Tantôt il ſe reſſerre, & tantôt il s'étend;
Il uſe de ſurpriſe, il ſe ſert de fineſſes;
Auſſi-tôt que l'Amour veut le rendre content
Il devient inſenſible à ſes douces carreſſes.

Ennemi de lui-même, il détruit ſon travail.
Enfin cet éventé ſe change en éventail,
Et ſa légéreté paroît toujours extrême.

Chaque Dame a ſur lui ſon pouvoir eſſayé;
Mais il fait pour autrui ce qu'on fit pour lui-même,
Et paye avec du vent comme il en fut payé.

Sur un Glorieux qui mourut la veille de l'Aſcenſion.

Mortels ne vous étonnez pas
Si, lorſqu'il étoit ici bas,
Il oſoit plus que vous paroître;
Il fut ſi fort ambitieux
Qu'il a voulu monter aux cieux
Un jour auparavant ſon maître.

DIALOGUE

Entre ALCIBIADE *&* TYMON *le Misantrope.*

ALCIBIADE.

HÉ BIEN ! vieux frondeur ! la mort a donc délivré Athènes de tes déclamations, & l'humanité de ta haine?

TYMON.

La mort ne m'a rien ravi : je déclame ici comme je déclamois là-bas, & je hais les ombres, comme je haïssois les hommes.

ALCIBIADE.

Pauvre esprit! l'orgueil t'a bien égaré. Tu ne reprochois à tes semblables tant de défauts que pour leur voiler tes propres vices. Tu imitois cet oiseau de sinistre augure, dont la présence irrite ou effraie tous les autres oiseaux, & qui cherche à couvrir leurs cris par ses croassemens.

TYMON.

J'ignore à qui je dois te comparer. C'eſt, ſans doute, au Caméléon qui prend toutes les couleurs qu'il veut prendre. On te vit adopter ſubitement les uſages, les travers & les vices de tous les peuples qui daignoient te recevoir. Tu changeois de caractère auſſi facilement que d'habitation; c'eſt-à-dire, que tu n'avois ni caractère, ni habitation fixe.

ALCIBIADE.

Nul pays ne me fut étranger, & tout caractère me fut propre. Je ſus captiver les eſprits & réunir les ſuffrages les plus oppoſés.

TYMON.

Il y a dans cette conduite une ſoupleſſe qui reſſemble beaucoup à la fraude.

ALCIBIADE.

Il y eut dans tes actions une ſingularité hors de toute vraiſemblance.

TYMON.

Je ne me démentis jamais.

ALCIBIADE.

J'avois cru pourtant être le seul homme de la Grèce qui eût échappé à ton aversion.

TYMON.

Je fis mieux, je t'aimois en faveur du mal que tu devois causer à ta patrie. Je chérissois en toi l'homme qui devoit un jour faire périr tant d'autres hommes.

ALCIBIADE.

Que je te plains de n'avoir jamais su que haïr!

TYMON.

Crois-moi, toute passion a ses plaisirs, & la haine a les siens comme l'amour. Elle ne risque pas de s'affoiblir comme lui. Tout contribue à la fortifier. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur l'espèce humaine; sur l'ingratitude & la duplicité des hommes, la perfidie & l'inconstance des femmes; l'orgueil des grands, la bassesse des petits; la sottise de tous. Il ne faut que voir les intérêts qui les divisent, les complots qui les rapprochent, les cabales qui les élèvent, les

vices

vices qui les dégradent; l'ignorance des Savans, la folie des Sages; tant de projets insensés, d'entreprises criminelles, de forfaits répétés & impunis... Quand, dis-je, on réfléchit sur tant de travers & d'horreurs, qui pourroit n'en pas détester la source? Qui pourroit ne pas souhaiter l'extinction de la race humaine, si peu digne de porter ce nom? Pour moi, j'eusse voulu pouvoir l'anéantir d'un souffle ou d'un regard. Quelqu'un me fit un jour la faveur de se pendre à un arbre de mon jardin. Cet arbre m'embarrassoit depuis long-temps. Mais je fis publier que si d'autres citoyens vouloient en faire le même usage, je me garderois bien de le faire abattre.

ALCIBIADE.

Quel avantage te revint-il d'avoir tant méprisé les hommes?

TYMON.

Celui de les mépriser.

ALCIBIADE.

Celui-là, si c'en est un, te privoit d'une infinité d'autres. L'homme n'est

point né pour vivre seul. Il a besoin de s'appuyer sur ses semblables, comme les arbres d'une forêt se soutiennent mutuellement. Plus ils se touchent, moins l'orage a de prise pour les déraciner. Que m'importe les défauts des hommes si toutes mes vertus ne peuvent suffire à mon bien-être? J'aime encore mieux me plier à leurs foiblesses que de végéter tristement avec mes perfections.

TYMON.

On ne te vit point déroger à cette maxime : elle fut la base de ta conduite & de tes écarts.

ALCIBIADE.

Je ne fus jamais plus sage que lorsque je parus l'être le moins.

TYMON.

L'étois-tu quand on te vit étaler un luxe au dessus de ce qu'avoit encore vu la fastueuse Athènes?

ALCIBIADE.

Mon ambition fut d'éclipser en tout mes rivaux & mes concitoyens. Je vou-

lois primer dans tous les cas; avoir la plus belle maîtresse, le char le plus brillant, la table la mieux servie, les meilleures statues, les meilleurs tableaux, la maison la mieux bâtie, les jardins les mieux ornés; je brillois également dans les jeux, dans les fêtes & dans les combats; j'eus le prix de la course aux jeux Olympiens, & celui de la valeur au combat de Stagire. Enfin, je passai en même temps pour être le plus magnifique, le plus voluptueux & le plus brave des Athéniens.

TYMON.

J'excuse en toi la valeur, puisqu'il est toujours bon d'être le plus fort parmi les méchans. Mais pourquoi ce faste & ce luxe qui te suivoient par-tout?

ALCIBIADE.

Ils ne me suivirent point à Lacédémone. Réfugié dans cette ville austère, j'y devins un exemple d'austérité. J'enchérissois encore sur la discipline rigoureuse des Spartiates. Le plus sobre à table, le plus ardent aux exercices, le plus prompt à courir aux hasards, ils m'au-

roient cru né parmi eux, s'ils n'eussent point déja appris à leurs dépens que j'étois né dans Athènes.

TYMON.

La discipline de Sparte exigeoit-elle aussi qu'Alcibiade séduisît la femme de son hôte?

ALCIBIADE.

Ce fut un trait de foiblesse. D'ailleurs les Spartiates n'étoient rien moins que rigides sur ce point. Ils autorisèrent plus d'une fois, par une loi authentique, ce que je ne me permis alors que tacitement.

TYMON.

Au moins avoueras-tu qu'un homme qui se plie à tout est un homme pour qui tout est indifférent.

ALCIBIADE.

Tes conséquences tiennent de ta conduite; elles sont extrêmes comme elle. J'eus des notions plus saines que toi du vice & de la vertu. Qu'as tu fait sur la terre? Ton rôle se bornoit à haïr les humains qu'il eût fallu consoler. Tu in-

vectivois ceux qu'il falloit plaindre. Tu ne connus ni l'amitié, ni le patriotisme, ni aucuns des liens qui rassemblent & maintiennent la société. Les loix veilloient à ta conservation, & tu aurois voulu détruire ces loix. Tu blâmois, tout ensemble, & les occupations & les délassemens de l'esprit. Tu enviois à l'homme les avantages qui le distinguent de la brute; les douceurs qui l'aident à supporter la vie, les goûts, les liaisons qui le rendent supportable à lui même. Sans tous ces dédommagemens, que voudrois-tu que les hommes fissent sur la terre?

TYMON.

Qu'ils en disparussent.

ALCIBIADE.

L'expédient est digne de toi. On te vit pourtant conserver, avec assez de résignation les jours que te laissa la destinée. Il devoit te sembler plus facile de quitter le séjour des humains que de les en faire tous disparoître.

TYMON.

Je voulus y rester pour les haïr & les

reprendre plus long temps. J'ignore si mes reproches leur furent jamais utiles; mais leurs travers me l'étoient. Ils servoient d'aliment à mon aversion, & je me pardonnois de vivre, puisque je ne ressemblois à aucun de ceux qui vivoient.

ALCYBIADE.

Veux-tu savoir comment l'on doit vivre avec les humains? Comme un passager avec ses compagnons de voyage. Il s'agit d'égayer le trajet, & chacun doit y contribuer pour sa part: chacun, en un besoin, doit se prêter aux manœuvres. C'est en se réunissant qu'on parvient à faire tête à l'orage. C'est aussi, en se réunissant, qu'on goûte mieux les douceurs du calme. La vie humaine est un vaissau plus souvent agité que paisible. N'augmentons point le tumulte par des cris & des emportemens déplacés. Que dirois-tu d'un homme qui s'occuperoit sans cesse à contrecarrer les saisons & les élémens? Qui se couvriroit de fourrures quand le soleil brûle les moissons, & qui marcheroit nud quand la gelée fend les roches & arrête le cours des fleuves?

TYMON.

Je dirois que cet homme a raiſon de ne vouloir dépendre ni du froid ni du chaud.

ALCIBIADE.

Je dirois, moi, qu'il prend beaucoup de peine pour accroître les diſgraces de ſa condition. Il eſt de ſon intérêt de les adoucir. Il doit être l'homme de tous les pays, parce que tous les pays renferment des hommes; que tous leurs travers ne les dépouillent pas de ce titre, & que l'homme le moins raiſonnable eſt celui qui a raiſon contre tout le genre humain.

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Décembre 1774, eſt le *feu*; celui de la ſeconde eſt l'*eſpérance*; celui de la troiſième eſt le *papier*. Le mot du premier logogryphe eſt *pantoufle*, où ſe trouvent *loup*, *poule*, *eau*, *la*, *Pan*; celui du ſecond eſt *porte-feuille*, où l'on trouve *porte* & *feuille*.

ÉNIGME.

Grace à Dieu me voilà ; Lecteur, qui que tu
soit,
Je te souhaite, à cette fois,
Ce que pour toi je voudrois être.
Je vais t'apprendre à me connoître ;
Je suis un nombre, mais, sans compter par tes
doigts,
Avec moi décompose & mon nom & mon être.
Sur vingt-cinq & sur huit, au moins sur quatre
pieds,
Pour ton usage je me porte,
Vingt-cinq, ou huit, ou quatre, à l'instant, peu
t'importe ;
Mais puisse-tu les voir encor multipliés,
Mes vingt-cinq pieds font huit syllabes ;
Je dois mes huit seconds aux antiques Romains,
Mes quatre derniers aux Arabes ;
Et marche sur tous trois à pas toujours certains :
Je ne suis point inexpliquable,
J'étois prêt de le faire voir ;
Mais lis l'inventeur de la fable,
De lui, mieux que de moi, tu pourras le savoir.
Je ne suis, moi qui te salue,
Qu'un petit point, extrait d'une immense éten-
due ;

Elle va, pour te le prouver,
En se décomposant t'aider à me trouver.
Mon tout est composé de diverses parties,
Qui cependant, sans être désunies,
Me font régner sur l'Univers,
Par des effets toujours divers:
Point ne suis combustible, & toujours me consomme;
Indifféremment l'on me nomme,
Singulier, ou pluriel, masculin, féminin,
N'importe, si l'on croit à l'ordre du destin,
Le premier, ni le dernier homme
Ne m'a vu commencer ni ne verra ma fin.
Du Destin je tiens la balance;
Le malheureux sur moi fonde son espérance,
Et veut toujours me voir nouveau;
Souvent trompé dans sa croyance,
Il espere jusqu'au tombeau:
Je ne vois tout qu'avec indifférence,
Aussi m'accuse-t-on souvent
Ou de rigueur ou d'injustice:
Mais, si je ne suis point propice,
C'est que l'on n'est jamais content;
Toujours changeant, toujours le même;
Plus on me dit nouveau, plus je me dis ancien;
Vouloir résoudre ce problême,
Le plus subtil n'y comprend rien:
Nul ne peut me braver, tel est mon caractère;

Rien ne résiste contre moi :
Heureux & malheureux, tout fléchit sous ma loi
Bien, ou mal, tout m'est nécessaire,
Ne me demande pas pourquoi,
Quand tout le dit je dois me taire.
Lorsque j'ai trop parlé, ne sois point importun,
Car le but où je tends m'impose le silence,
Qu'il parle, & prouve enfin ce que j'avance.
Mon nom offre d'abord, de distance en distance,
Cinq nombre différens, & qui tous ne sont qu'un.
Lecteur, pour me trouver en faut-il davantage ?
Dois-je du logogryphe employer tous les traits ?
Non, non, car ce seroit à ne finir jamais ;
Mais quoi ! déjà tu perds courage ?
Allons, encor un trait pour terminer l'ouvrage,
Peut-être à ce dernier tu me connoîtras mieux :
Car tu pourrois penser que je t'en fais accroire ;
Je suis souvent présent à ta mémoire
Et m'offre peut-être à tes yeux
Sous la devise de Grégoire.

AUTRE.

En la guerre, en la paix, & sur mer, & sur terre,
Les peuples dans la Flandre, ainsi qu'en Angleterre ;

Comme en bien d'autres lieux, partout me font
la cour;
Je délivre de soif, je fais naître la joie,
Je calme le chagrin, coup-à-coup je le noie;
C'est, pour me deviner, donner assez de jour;
Mais ne vous en moquez, sans raisins & sans pommes,
Hélas! d'un mal pressant je soulage les hommes.

Par M. C. P. R. de B. F.

AUTRE.

Me définir, Lecteur, n'est pas petite affaire.
Je veux pourtant, par mes efforts,
Te montrer les divers rapports
Sous lesquels on me considere:
Çà, commençons. Je suis de tout pays;
Je connois tous les idiomes.
Je n'ai pas la raison, & j'enseigne les hommes;
Sans leur parler je les instruis.
Contre l'ennui douce & sûre recette;
Je fais aussi bâiller par fois.
On me trouve à l'Eglise & sur une toilette.
A la Cour, ami vrai des Rois;
Je ne le suis pas moins du Sage en sa retraite.
A tous les tons je sais monter ma voix:

Tantôt, moraliseur sévere,
J'effraie une Beauté jouissant de ses droits.
Et tantôt je lui montre à plaire.
Heureux objet de l'amour de mon pere,
De moi jamais il ne fut mécontent;
Et, contre la nature entiere,
Quelquefois seul il me défend.
Mais que la vie, hélas! est incertaine!
Que sur elle on doit peu faire de fondement!
Lecteur, juges-en par la mienne;
Quelquefois éternelle, elle est le plus souvent
D'un instant.

A Nisme. Par M. Pi yre fils.

LOGOGRYPHE.

J'AI six pieds, cher Lecteur, & ne m'en puis servir;
Car on veut que toujours je reste suspendue:
Et pourquoi? Fort souvent pour montrer à la vue
Un sot, qui d'un beau titre a su se revêtir.
On me voit en Sorbonne, à l'école, à l'Eglise;
Même jadis je fus dans le Sénat,
Mais sous un autre nom, il faut que je le dise.
Coupe mon chef, je suis une chemise
Dont le tissu n'est pas trop délicat.

A ce pied-là que tu viens de m'abattre,
Joins mon second, réduis mon corps à quatre,
Et tu verras le nid du plus fort des oiseaux.
De m'ôter le troisieme, aye encor le courage:
De moi fais deux justes morceaux;
Je changerai bien davantage;
Et je ne pourrai plus te présenter alors
Que ce qu'on craint de Dieu quand on va chez les morts?
Mais, poursuis jusqu'au bout cette même rubrique:
Il me reste trois pieds, réduis les vîte à deux;
Tu ne pourras me rendre étique;
Et je te fais encor, dans cet état piteux,
Voir une notte de musique.

Par le même.

AUTRE.

Je suis, avec neuf pieds, un mets des plus sucrés;
De mon tout fait-on deux moitiés,
La première détruit la roche la plus dure,
La seconde, Lecteur, te sert de nourriture.

Par M. Houllier de Saint-Remy, de Sezanne.

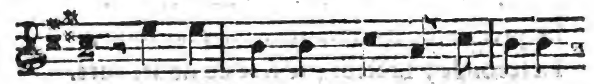
AUTRE.

Je suis de haut corsage,
On me voit à la ville, on me voit au village;
J'en fais même un des ornemens.
Combinez de mon corps les membres différens;
Vous aurez un métal, une île, une riviere,
Un poisson délicat,
Celui qui se destine au triste célibat,
Un instrument forgé de plus d'une maniere,
La Nymphe que Narcisse a réduite aux abois,
Un calus douloureux, une lente voiture :
Pour mieux expliquer ma nature,
J'ajoute, cher Lecteur, que je porte la croix.

Par M. D. à Angers.

RONDE du Drame de HENRI IV. *

EUGÉNIE.



POUR un Peuple aimable & sen-sible,

* *Musique de M. Martiny.*



ROGER.

Un ſoldat, ſous un coup funeſte,
Se voyoit deſcendre au tombeau,
Le peu de force qu'il lui reſte
Lui ſert à ſauver ſon drapeau.
Son ame ſatisfaite
Se ſouvient du refrain chéri,

Et ſans ſe plaindre en mourant il répete:
Vive Henri, vive Heuri.

LA MARQUISE.

Des bras de la plus tendre mère,
Un fils s'arrache & vole au camp,
La nature alors ſait ſe taire,
L'honneur commande au ſentiment;
L'ame ſatisfaite
Se ſouvient du refrain chéri,
Il la conſole & fière elle répète:
Vive Henri, vive Henri.

LE MARÉCHAL DE BIRON.

C'eſt en chantant le Roi qu'il aime
Que le ſoldat brave la mort.

LE MARÉCHAL D'AUMONT.

Ainſi le laboureur lui-même
En travaillant bénit ſon ſort;

Enſemble.

L'ame ſatisfaite
Se ſouvient du refrain chéri,
Le cœur le chante & la France répète:
Vive Henri, vive Henri.

COUPLETS

Sur l'air de la Ronde d'Henri IV, *Drame lyrique, représenté à la Comédie Italienne.*

De Henri l'ame glorieuse
Est sensible après le trépas;
En ce moment qu'elle est joyeuse!
Ami François, n'en doutez pas.
Qu'elle est satisfaite
D'entendre ce refrain chéri,
Que dans Paris le Citoyen répete,
Nous avons encor un Henri.

J'en suis certain par le prodige
Dont je fus témoin l'autre jour.
Ce n'étoit point un faux prestige
Des sens égarés par l'amour.
D'Henri la statue,
Image adorée à Paris,
Oui, je l'ai vu tressaillir, être émue
A l'aspect du jeune Louis.

Le ciel entend, par ce miracle,
Annoncer notre jeune Roi.

Tu renais, Henri, cet oracle
Promet un fils digne de toi;
C'est un sûr présage
Du bonheur d'un peuple chéri;
Ainsi que toi, bienfaisant, juste & sage,
Louis est un autre Henri.

Par M. D. B. Officier de la Garde du Roi.

BOUQUET

A Mademoiselle DE VILLENEUVE, *de Strasbourg.*

GRACES, Talens, prenez vos plus rians atours;
D'un myrte verd couronne Amour ta tête;
De Villeneuve c'est la fête,
C'est celle des Talens, des Grâces, des Amours.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou hygienne militaire. Par M. Colombier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris,

&c. Vol. in-8°. prix 4 liv. broch. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Il suffit de parcourir les fastes des Nations pour être persuadé que la gloire & la sûreté d'un Royaume dépendent moins du nombre que de la bonté des troupes qui y sont entretenues. Mais en quoi consiste cette bonté ? Les Généraux & les Historiens sont d'accord entre eux sur cet article. La force & la vigueur, l'adresse & la valeur, sont les qualités d'un bon soldat. Elles ne peuvent être réunies que dans un corps sain. Elles dépendent toujours du choix qu'on fait de l'homme, & elles sont conservées par la manière dont on le forme, & par la discipline à laquelle on l'assujétit. *Vegèce*, dans ses *Institutions militaires*, invite l'Empereur Valentinien à rétablir cette discipline, en lui représentant que l'époque de la décadence de l'Empire est celle de la négligence des Généraux sur ce point, & sur le choix des soldats. Il est donc constant que l'Etat où l'on portera le plus d'attention sur le choix des hommes, sur la manière de les former, & sur la discipline, sera celui où les

troupes seront les meilleures. Or, comme il est d'ailleurs très-facile à démontrer que ce choix est principalement fondé sur la santé, & que les premières qualités essentielles au guerrier dépendent de la bonne constitution & de la conservation de celle ci; il est évident que le Gouvernement & les Généraux, qui veulent avoir de bons soldats, doivent s'occupper singulièrement de leur santé. Les Anciens, comme le fait très bien voir M. C. dans la préface de son ouvrage, y portoient une attention particulière. « Aussi-tôt que j'ai été élu, dit » Cyrus dans la *Cyropedie*, j'ai songé à » me pourvoir de Médecins & de Chi» rurgiens, & je puis dire que j'en ai » plusieurs avec moi des plus habiles. » Mais les Médecins, lui répond *Cam*» *bise*, ne sont que comme les Ravau» deurs qui rajustent de vieux habits; » car ils n'exercent leur industrie qu'au» tour des corps mal faits & incommo» dés. Un soin plus efficace & plus digne » de vous, ajoute-t-il, seroit de tâcher » de prévenir les maladies, & d'empê» cher qu'elles se répandissent dans vos » troupes ». Afin de mettre le Gouvernement & les Généraux plus à portée

de ſuivre ce conſeil de Cambyſe, M. C. porte ſes vues ſur le genre & l'eſpèce d'hommes dont le corps militaire eſt compoſé; il examine, avec attention, les qualités qui ſont eſſentielles à chacun, ſelon la claſſe à laquelle il eſt attaché. Il cherche la ſource & les cauſes de la perte d'un nombre conſidérable des gens de guerre, ſur tout dans les armées; &, ce qui eſt le plus important, il s'attache à nous indiquer l'uſage des moyens préſervatifs les plus sûrs contre chaque genre de dangers.

L'ouvrage eſt diviſé en ſept chapitres. Le premier traite des différentes eſpèces de militaires. Il expoſe en général les cauſes les plus ordinaires du dérangement de la ſanté des individus de chaque ordre; mais ce chapitre eſt particulièrement deſtiné pour ceux du rang le plus diſtingué, les gens de qualité, qui y trouveront les moyens les plus convenables pour ſe former à la profeſſion des armes, & pour conſerver leur ſanté.

Le ſecond chapitre renferme des préceptes ſur les principaux objets qui intéreſſent la ſanté de l'homme de guerre, généralement conſidéré. Le vêtement, la nourriture, l'air & les poſitions, les

marches, les mœurs, la discipline & les revues, sont le sujet des différens articles de ce chapitre.

Le troisième a pour objet les troupes considérées en temps de paix. Les garnisons & les quartiers d'hiver, l'exercice, le service, les routes, les hôpitaux, les congés, les eaux minérales, les invalides, en font la matière.

Dans le quatrième, l'Auteur suit les troupes depuis le moment où la guerre commence jusqu'à la paix, dans toutes les positions possibles, en indiquant les dangers de chacune, & les moyens qu'il faut employer pour empêcher la maladie de se répandre.

Le cinquième renferme l'histoire des différens théâtres où se portent ordinairement nos armées. Rien n'est plus important pour la conservation de la santé des gens de guerre, que de connoître le climat, le sol, les eaux, les mœurs, les usages, les productions & les dangers du pays où on les transporte. Chaque contrée offre à cet égard beaucoup de variété; & il est nécessaire d'y observer un régime & une discipline propres à écarter les dangers qui doivent résulter de ces différences.

Le sixième chapitre traite des suites de la guerre : le militaire & le citoyen sont également les victimes de ce fléau. L'Etat qui a soutenu long-temps la guerre, soit au dehors, soit au dedans, a fait des pertes considérables qu'il est nécessaire de réparer. L'Auteur indique, dans les différens articles de ce chapitre, les moyens les plus efficaces pour prévenir la plupart des maux dont la guerre est accompagnée & suivie ; & il propose les ressources convenables pour réparer les pertes qu'elle a causées.

Dans le septième & dernier chapitre, l'Auteur parle des différentes munitions de bouche dont les armées doivent être pourvues ; mais sur-tout de la manière de les composer & de les répartir en cas de besoin ; & il indique l'usage de plusieurs moyens proposés par divers Auteurs dans les momens de disette.

L'ouvrage est terminé par des conseils sur la manière de diriger la santé des gens de mer.

M. C. est déjà bien connu par un *Code de Médecine militaire*. L'ouvrage que nous venons d'annoncer est une nouvelle preuve de son zèle éclairé & patriotique. Comme cet ouvrage a été soumis au ju-

gement de la Faculté de Médecine de Paris; nous croyons devoir transcrire ici le rapport des Commissaires; il justifiera la confiance que le Public a dans les lumières de M. C.

« L'ouvrage pour lequel M. Colombier sollicite votre approbation, disent les Commissaires à la Faculté assemblée, est une hygienne militaire, c'est-à dire, un traité de la manière de conserver la santé de ceux qui exercent la profession des armes, ainsi que celle de ceux qui s'y destinent. En effet, l'Auteur ne se borne pas à donner des préceptes de santé pour ceux qui, déjà engagés dans l'exercice de cet art, en essuyent tous les dangers : mais persuadé que le seul moyen d'avoir des armées puissantes, est de ne choisir que des militaires d'une constitution robuste, il examine d'abord de quelle manière on doit gouverner l'éducation de ceux qu'une naissance distinguée appelle au grand art de la guerre. Il fait voir combien celle qu'on leur donne de nos jours est vicieuse, & peu propre à leur former une santé capable de résister aux secousses qu'elle éprouvera au milieu des opérations militaires. Il blame

» blâme ſur-tout cette moleſſe qui, en
» les énervant, par trop de ſoins, les
» prive de la vigueur néceſſaire pour en
» ſupporter les travaux impunément. Si
» l'éducation des militaires de la claſſe
» inférieure n'eſt pas ſuſceptible des mê-
» mes conſidérations, on n'y trouve pas
» non plus les mêmes fautes. C'eſt, pour
» la plupart, de familles obſcures & ſou-
» vent indigentes; les exercices pénibles
» auxquels ils ſont forcés de ſe livrer
» dès leur enfance, leur procureront aiſé-
» ment la force que demanderont ceux de
» la guerre. D'ailleurs la liberté du choix
» met à portée d'écarter d'un ſervice dan-
» gereux ceux que leur foibleſſe deſtine
» pour des profeſſions plus tranquilles.
» Le ſervice militaire eſt preſque le ſeul
» qui convienne aux perſonnes d'une hau-
» te naiſſance.

« M. Colombier paſſe enſuite à l'exa-
» men des cauſes qui peuvent altérer la
» ſanté du militaire; &, comme elles
» ſont en grand nombre, & qu'il s'en
» rencontre dans toutes les poſitions où
» il peut ſe trouver, il le ſuit exacte-
» ment dans toutes ſes opérations; il ob-
» ſerve tous les dangers auxquels il eſt
» ſans ceſſe expoſé; il eſtime la puiſſance

» des causes qui attaquent continuelle-
» ment sa santé, & propose les moyens
» qu'une étude réfléchie lui a fait ima-
» giner pour en écarter ou du moins en
» diminuer l'influence.

» Il nous a paru que rien n'étoit échap-
» pé à l'attention & à la sagacité de
» l'Auteur. Les marches, les campemens,
» les siéges, les batailles, le vêtement,
» la nourriture, les logemens, le repos,
» les exercices; tout est pour M. Colom-
» bier un objet de réflexions sages & ju-
» dicieuses. Son zèle pour la conserva-
» tion du militaire, cette partie si pré-
» cieuse des Citoyens, lui fait apperce-
» voir nombre de dangers qu'il croit que
» l'on peut éviter par des moyens faciles
» & peu coûteux.

» Nous ne pouvons, Messieurs, qu'ap-
» plaudir au zèle si digne d'un Médecin.
» Nous reconnoissons que l'Auteur n'a
» rien avancé qui ne soit conforme aux
» loix les plus incontestables de notre
» art. La peinture des dangers auxquels
» la santé des militaires se trouve con-
» tinuellement exposée, est fidelle, sans
» être exagérée. Les moyens qu'il pro-
» pose, pour en diminuer le nombre &
» la grandeur, nous ont tous paru pro-
» pres à remplir ses vues.

» Quant à leur exécution, nous pen-
» ſons qu'on doit entièrement s'en rap-
» porter à la ſageſſe & à l'intelligence
» de ceux que leurs dignités & leurs lu-
» mières particulières ont établis pour
» en juger & mis en état de le faire.
» Nous voyons avec plaiſir que M. Co-
» lombier, en parlant preſqu'autant en
» Militaire qu'en Médecin, n'a jamais
» manqué d'appuyer ce qu'il avance ſur
» les autorités les plus reſpectables.

» Nous ſavons même qu'il a recueilli
» avec ſoin les avis des Militaires les
» plus diſtingués. Nous croyons néan-
» moins devoir imiter la réſerve qu'il
« fait voir à la fin de ſon avertiſſement,
» & nous penſons, avec lui, que c'eſt
» aux Supérieurs militaires à juger ſi les
» moyens qu'il indique s'accordent avec
» le bien du ſervice & les vues du Gou-
» vernement ».

La Faculté de Médecine a, le mardi 17 Août 1773, après avoir entendu ce rapport de MM. *Bercher*, *Petit*, de *Gevigland*, *Alleaume*, de *la Poterie* & *Guilbert*, unanimement adopté le jugement de MM. les Commiſſaires, en applaudiſſant au zèle d'un de ſes Membres, dont l'objet eſt la conſervation de

la ſanté des Guerriers reſpectables qui expoſent leur vie à des périls multipliés, pour le ſervice du Prince & pour la gloire de la Nation.

Voyages dans la mer du Sud, par les Eſpagnols & les Hollandois; ouvrage traduit de l'Anglois, de M. Dalrymple, par M. de Freville, vol. *in* 8°. à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais; & Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins.

Lorſque M. de Freville publia l'année dernière l'Hiſtoire intéreſſante des découvertes faites dans la mer du Sud en 1767, 1768, 1769 & 1770; il promit de nous donner d'après le Chevalier Dalrymple la collection des voyages antérieurement entrepris ſur cette mer. Il remplit aujourd'hui ſa promeſſe, & l'ouvrage que nous annonçons, joint au premier, forme un recueil complet des connoiſſances géographiques, hiſtoriques & naturelles que nous pouvons avoir ſur la mer pacifique. M. de Freville a beaucoup abrégé dans ſa traduction la collection des voyages en deux volumes *in* 4°. publiée à Londres par le Chevalier Dalrymple. Il a penſé

avec raison que dans une matière déjà connue, on ne devoit rapporter que les détails propres à répandre de nouvelles lumières sur cette partie intéressante du globe. Cette collection des voyages est enrichie de quelques articles importans, même nécessaires à l'intelligence des Journaux des Navigateurs Espagnols & Hollandois, à qui nous sommes redevables des premières découvertes dans l'Océan pacifique. Ces articles sont l'exposition des principes qui ont servi à la construction de la carte de la mer du Sud, & un essai sur les isles de Salomon.

Le Traducteur, dans la vue de ne pas grossir ce volume de choses étrangères à l'objet principal, qui est de faire connoître les anciennes découvertes dans l'Océan pacifique, a retranché divers articles qui n'y ont pas un rapport immédiat. Entre les différentes cartes dont l'ouvrage Anglois est enrichi, il n'en a inséré que trois. La première représente les découvertes faites dans les parties australes de la mer du Sud avant l'année 1764. La seconde est une copie de la carte de Dampierre, depuis le Cap de Bonne Espérance, situé à l'extrémité occidentale de la terre des Papons, jusqu'à la Nouvelle

Bretagne. La troisième est intitulée, Carte d'une partie de la terre des Papons, & de la Nouvelle Bretagne, ou des isles de Salomon, copiée de Dampierre, & comparée avec de Bry, Herrera, &c.

L'histoire des conquêtes des Espagnols en Amérique nous présente ordinairement les Américains comme formant une société fugitive devant les fiers Européens. Quel homme néanmoins montra plus de courage & de bravoure que cet Indien, dont il est fait mention dans le Journal du voyage de Pedro Fernandez de Quiras, qui fait partie de cette collection ? » Cet » Indien, est il dit, nud & n'ayant pour » armes qu'un bâton, se défendit long- » temps contre vingt Espagnols qui l'at- » taquoient à coups de sabre. Il ma- » nioit son bâton avec tant d'adresse » & de force, qu'aucun soldat n'osoit » l'approcher : il portoit des coups terri- » bles, & il blessa plusieurs Espagnols, » malgré leurs boucliers. Épuisé de fati- » gues, accablé par le nombre, percé de » coups, il faisoit encore trembler ses » Adversaires : enflammé de rage, il ne » cessa de se défendre qu'en tombant » roide mort, laissant les Espagnols dans » l'admiration de son courage, & dans les

» regrets d'avoir ôté la vie à un homme
» qui avoit si bien su la défendre »

Traité de la lecture Chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les Fidèles dans le choix des livres, & à les leur rendre utiles.

In Bibliothecis loquentur defunctorum animæ.

Plin. lib. 5. cap. 2.

Par D. Nicolas Jamin, Religieux de la Congrégation de S. Maur, vol. *in*-12. à Paris, chez J. F. Bastien, Libraire, rue du petit Lion, Fauxbourg Saint-Germain.

C'est moins un traité qui nous est ici présenté qu'un recueil d'instructions chrétiennes sur l'utilité de la lecture, le choix des livres, l'objet que l'on doit se proposer en lisant. L'Auteur Religieux qui a écrit ces instructions, a eu principalement pour objet la jeunesse; il s'est en conséquence moins occupé à dire des choses neuves que des choses utiles, & à les dire dans un style clair, intelligible, & à la portée du plus grand nombre.

Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, & sur la nature de cette épidémie, brochure *in* 12, prix 1 liv. A Paris, chez la veuve Barrois & fils, quai des Augustins.

Un avis placé à la tête de cet examen nous apprend que M. Castro, Médecin de Londres, ayant traduit en Anglois une *Dissertation*, avec ce titre : *sur l'Oririgine de la maladie Vénérienne*, imprimée à Paris en 1750, envoya un exemplaire de sa traduction à M. le Baron de Van Switen. Les preuves rassemblées dans cette dissertation ne firent point abandonner à M. de Van-Switen l'opinion ancienne, qui fait venir de l'Amérique la maladie vénérienne ; & comme il composoit alors le cinquième & dernier volume de ses commentaires sur les aphorismes de Boerhaave, il y combattit la dissertation au commencement de l'article *de lue venereâ*, prétendant que la plupart des preuves étant négatives, elles devenoient insuffisantes. Ce cinquième volume n'a été publié qu'en 1772, après la mort de M. de Van-Switen. L'Auteur

de l'écrit que nous annonçons, a lu les objections de ce Médecin Allemand, & a rassemblé un plus grand nombre de preuves, pour démontrer historiquement que la maladie vénérienne a paru, pour la première fois en Italie, pendant l'année 1493, au mois de Mars; & qu'elle n'a pas été transportée de l'Amérique par Christophe Colomb & ses compagnons de voyages. Les observations & les remarques sont rangées sous le nom de ceux qui les ont fournies, ou qui y ont donné lieu. Elles ont procuré à l'Auteur de l'examen historique le résultat suivant.

» La maladie vénérienne a été connue » & observée en Italie, par Pierre Pin» tor & par Pierre Delphini, au mois » de Mars de l'an 1493, sous le carac» tère & le nom d'une fièvre pestilen» tielle, selon la description du même » *Pintor*, d'*Helie*, de *Capréoli* & de *Fra*» *castor*. Cette maladie ne commençoit » pas chez tous les malades aux parties » de la génération, mais elle étoit si » pestilentielle dans son principe, qu'elle » étoit mortelle en très peu de temps; » elle se montroit dans tous les Sujets, » par des boutons au visage, avec des » ulcères & des croûtes par tout le corps.

» Depuis que l'armée de Charles VIII
» fut entrée en Italie, pendant l'hiver
» de 1494, cette maladie fut appelée par
» les Médecins & par les Historiens de ce
» temps, *morbus gallicus*.

De toute antiquité, on lit dans les li-
» vres de Médecine, plusieurs symptô-
» mes de la maladie vénérienne, mais
» de ces incidens, on ne peut pas con-
» clure qu'ils sont les effets & les pro-
» ductions de la maladie vénérienne,
» que nous connoissons depuis les années
» 1493 & 1494.

» En jugeant sur les assertions de *Pierre*
» *Pintor*, & de *Pierre Delphini*, on peut
» assurer que les Espagnols ont commu-
» niqué aux habitans des isles Antilles en
» Amérique, le mal vénérien, & que
» les François en étoient infectés quand
» ils traverserent l'Italie jusqu'à Naples,
» où ils trouvèrent la même maladie aussi
» meurtrière.

Les premiers Navigateurs en Améri-
» que n'ont pas dit dans leurs Journaux
» & dans leurs relations (qui sont en
» grand nombre) qu'ils avoient vu cette
» maladie chez les peuples qu'ils avoient
» découverts.

» L'Amérique, l'Afrique & les Indes

» orientales, dont les ports & les conti-
» nens sont constamment fréquentés par
» les Européens, n'ont cependant point
» communiqué, jusqu'à présent, leurs
» maladies épidémiques & endémiques à
» cette partie du monde que nous habi-
» tons. D'où il faut conclure, si quelque
» croyance est due à l'histoire, que la
» *maladie vénérienne* n'est pas sortie de
» l'Amérique par la contagion ou l'infec-
» tion des Espagnols; que cette opinion
» est si chimérique & si destituée de fon-
» dement, qu'on peut la caractériser de
» foiblesse d'esprit. Ceux qui ont suivi
» sans réflexion le torrent des Auteurs
» qui s'étoient écartés de la saine criti-
» tique, & qui s'étoient fortement préoc-
» cupés de ces idées, pourront peut-être,
» après avoir lu cet examen, dire avec
» avec nous sans hésiter. »

Nec pueros omnes credere posse reor.

Traité des Rivières & des Torrens, par le R. P. Frisi, Barnabite, Professeur Royal de Mathématiques à Milan, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, des Académies de Pétersbourg, de Berlin & de Stockolm, &c.

Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; augmenté du traité des Canaux navigables. Traduit de l'Italien, vol. *in* 4°. prix 6 liv. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Nous devons aux Mathématiciens Italiens pluſieurs bons écrits ſur la théorie des Torrens & des Rivières, la conduite & la diviſion des eaux claires & troubles, les pentes, les directions & les variations des lits, enfin ſur tous les objets qu'embraſſent l'hydronométrie & l'hydraulique. Mais, comme le remarque avec juſtice l'Auteur du traité que nous annonçons, les ſpéculations de ces Mathématiciens n'ont pas été bornées au ſeul honneur de produire des livres ; elles ont encore beaucoup influé ſur la ſalubrité de l'air, la commodité de la navigation, la fertilité & la ſûreté des campagnes. Le Pô, qui autrefois diviſé en pluſieurs branches, entre Parme & Plaiſance, rendoit marécageuſe une partie de la Lombardie, a été circonſcrit par des chauſſées, & reſtreint à un ſeul lit, d'une profondeur convenable, tandis que le grand Rhin, diviſé & ſubdiviſé en Hollande, a élevé conſidérablement ſon

fond, & met chaque jour dans une situation plus malheureuse les terres voisines qu'il menace continuellement d'une ruine entière. Muratori, qui nous a donné, dans sa vingt-unième dissertation sur les antiquités du moyen âge, la géographie physique de la Lombardie, dans le neuvième & dixième siècle, fait voir clairement, à compter de cette époque, les grands progrès de l'agriculture, depuis le Tesin jusqu'à la mer Adriatique. Depuis cette même époque, on a aussi bonifié en Toscane une grande partie du Val d'Arno, du Val de Chiana, ainsi que des plaines de Livourne & de Pise. Le mécanisme d'arroser les campagnes a été porté au dernier degré de perfection dans le canal de Muzza, que l'on a dérivé de l'Adda, & distribué & réparti dans tout le Lodesan. La découverte des écluses & des retenues d'eau, faite dans le quinzième siècle, & mise en pratique dans le Padouan, a préparé la jonction que Léonard de Vinci a faite ensuite à Milan, des deux canaux navigables de l'Adda & du Tesin ; & cette jonction, ajoute ici P. Frisi, a depuis servi de modèle & de méthode à plusieurs autres canaux navigables, & principalement à celui du Lan-

guedoc. Le Reno & le Pô ſont les deux rivières qui ont le plus occupé les Mathémathiciens d'Italie. Les travaux que ces deux rivières exigent actuellement, ont porté le P. Friſi à donner une nouvelle édition de ſon traité des Rivières & des Torrens. Cette édition eſt augmentée de différentes obſervations que l'Auteur a faites dans ſes voyages aux Apennins, aux Alpes, & ſur les bords de la mer.

Le traité des Rivières & des Torrens eſt diviſé en trois livres. Il eſt queſtion dans le premier des rivières & des torrens qui coulent ſur le gravier. » Un Philoſophe ſolitaire, nous dit » le Pere Friſi en parlant de l'origine » des rivières, peut dans le ſilence de » ſon cabinet, former des doutes, & » mettre en queſtion ſi les rivières tirent » leur origine de la mer plutôt que des » pluies & des neiges fondues. Un Philo» ſophe voyageur ne peut avoir à ce ſujet » aucun doute, lorſqu'il portera les yeux » ſur le lit de quelque rivière, & qu'il » voudra prendre la peine de la remon» ter juſqu'à ſa première ſource. En re» montant le lit d'une rivière, on en voit le » fond parſemé de matières toujours plus » groſſes, & on s'apperçoit que dans des

» espaces égaux, la chûte des eaux de-
» vient plus grande & que leur quantité
» diminue. Cette diminution s'opère par
» une suite continuelle de très-petites
» différences. Le tronc principal de la
» rivière se forme de plusieurs branches,
» & celle ci d'une grande quantité de
» rameaux, par degrés toujours plus pe-
» tits. Tout le fond & le bord du réci-
» pient & des autres amas d'eaux affluens,
» sont parsemés d'une quantité innom-
» brable de très petites veines qui four-
» nissent continuellement des filets d'eau.
» Les premières sources sont très petites,
» ainsi que toutes les premières rigoles,
» qui s'échappant de tant de différentes par-
» ties, vont successivement former ou gros-
» sir la rivière : on les voit distiller & couler
» goutte à goutte des côtes humides, des
» collines & des montagnes : la terre
» dans les environs est tellement imbi-
» bée & comme saturée d'eau, qu'en
» quelqu'endroit qu'on y fasse un creux,
» il s'en trouve tout d'un coup rempli ;
» enfin il est visible que c'est de la croû-
» te même de la terre d'où sortent petit-
» à-petit & par tous les points de sa su-
» perficie, toutes les eaux courantes ; &
» c'est une rêverie physique d'imaginer des
» conduites souterraines qui portent tou-

» te une rivière de la superficie de la » mer jusqu'à la cime des montagnes ». L'Auteur a joint d'autres observations à celles-ci, qu'il faut voir dans l'ouvrage même.

Le second livre de ce traité nous entretient des vîtesses & des pentes des rivières ; le troisième, des rivières qui portent des sables & des limons. Chaque livre est subdivisé en chapitres qui contiennent de très bonnes observations relatives à quelques rivières d'Italie, mais dont on peut faire l'application à plusieurs autres rivières. L'ouvrage est terminé par un traité des canaux navigables. « Les canaux, nous dit l'Auteur au commencement de ce traité, sont aux Nations qui habitent l'intérieur des terres » ce qu'est la science de la marine aux » Nations maritimes. L'art a, par ce » moyen, pourvu aux plus grandes diffi- » cultés que la distance des lieux éloi- » gnés & la nature des lieux intermé- » diaires opposoient aux secours récipro- » ques de la société & du commerce. » Les grandes navigations embrassent » tout le globe, & s'étendent à tous les » objets principaux de l'opulence & du » luxe. Les petites navigations servent à » procurer jusqu'aux moindres commo-

» dités, dans tous les temps & pour les
» personnes de tous les ordres. Les premiè-
» res présentent aux yeux, dans la difficulté
» de leur exécution, un des plus grands
» efforts de l'esprit humain; les secon-
» des ne pouvant être difficiles dans leur
» exécution, exigent souvent toute la
» finesse de l'art & toutes les ressources
» de l'industrie dans leur construction.
» Les Nations les plus florissantes se sont
» toujours occupées de ces sortes d'en-
» treprises, en partageant ainsi les études
» & les loisirs de la paix. Les Chinois,
» qui nous ont prévenus de plusieurs
» siècles dans l'invention de l'Imprime-
» rie, de la poudre & de la boussole, &
» que nous avons cependant laissés si fort
» en arrière dans l'application & l'usage
» de ces différens objets; qui ont cultivé
» l'astronomie & la peinture sans y avoir
» jamais fait aucun progrès, & qui, dans
» la vue de parvenir aux grandes études,
» employent presque toute leur vie à l'étu-
» de du mécanisme très compliqué de leur
» lecture & de leur écriture, n'ont jamais
» autant mérité les louanges des Voya-
» geurs que dans ce qui concerne la cons-
» truction de leurs digues, de leurs ponts
» & de leurs canaux. Parmi toutes les
» dérivations d'eaux qui contribuent aux

» richesses & aux commodités d'un Em-
» pire aussi vaste & aussi peuplé, celui
» qui peut égaler la gloire de l'architec-
» ture Européenne est le grand canal qui
» joint les deux fleuves Kiam & Hoam-
» bo, & qui forme une navigation con-
» tinuée pendant plus de trois cens lieues
» depuis Canton jusqu'à Pekin ».

Ce traité des canaux est d'autant plus intéressant que le P. Frisi y rappelle les canaux qui font le plus d'honneur à l'industrie humaine. Il avoue que l'art n'a jamais été porté si loin que dans le fameux canal de Languedoc, qui forme la communication de la mer Méditerranée avec la Garonne & l'Océan. Les barques peuvent, en onze jours, passer d'une mer à l'autre, en traversant des vallées & des montagnes, & montant jusqu'à la hauteur de 600 pieds au-dessus du niveau des deux mers. Les ports de Bordeaux & de Marseille évitent, par ce moyen, un circuit de plus de 800 lieues pour communiquer entre eux. Le P. Frisi, faute sans doute d'instructions, s'est contenté de faire mention du canal de Picardie, dont on trouvera une description satisfaisante dans le dernier volume du *Mercure*, à l'article des Nouvelles Littéraires, où il est rendu compte du discours pro-

noncé à la séance publique des Sciences, Belles Lettres & Arts d'Amiens, le 25 Août 1774.

Requête des Filles de Salency à la Reine, au sujet de la contestation qui s'est élevée entre le Seigneur & les Habitans de cette Paroisse, relativement à la fête de la Rose; par M. Blin de Sainmore. A Paris, chez Delalain & Monory, Libraires, rue de la Comédie Françoise; & chez le Jay, rue St Jacques. Prix douze sols.

On trouve aussi chez Delalain, *Héroïdes ou Lettres en vers*, par M. Blin de Sainmoré; quatrième édition, revue, corrigée & augmentée. 1 vol. in-8°. prix 3 l.

Ce volume de 270 pages, contient les Lettres de Biblis à Caunus son frère; de Gabrielle d'Estrées à Henri IV; de Sapho à Phaon; de Jean-Calas à sa femme & à ses enfans; de la Duchesse de la Vallière à Louis XIV, & l'Epître à Racine. Ces Héroïdes sont accompagnées de différens morceaux de littérature & de poësie. Cette édition est sans contredit la plus complette de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

On trouve encore chez le même Libraire *Orphanis*, Tragédie du même Auteur, représentée par les Comédiens du Roi, le 25 Septembre 1773, prix 1 l. 16 f.

Tous les ouvrages ci-dessus détaillés sont imprimés dans le même format, sur le même papier & avec les mêmes caractères, & peuvent se relier ensemble.

Le Jay, Libraire, rue Saint Jacques, avertit les personnes qui ont la grande édition des Héroïdes de M. Blin de Sainmore, ornée de gravures, qu'il n'a plus qu'un petit nombre d'exemplaires *de la Lettre de la Duchesse de la Vallière à Louis XIV*, décorée d'une superbe estampe, dessinée & gravée par M. de Saint-Aubin, d'après le célèbre tableau qu'on voit aux Carmélites. Cette Héroïde est précédée d'une vie de la Duchesse de la Vallière, la plus ample qui ait encore paru.

Ces différens ouvrages, trop connus & trop répandus pour que nous en fassions ici l'éloge & le détail, ne feront pas un des moindres ornemens de la Bibliothèque de l'Amateur éclairé.

Journal des causes célèbres, curieuses & intéressantes de tous les Parlemens &

Cours Souveraines du Royaume avec les jugemens qui les ont décidées.

La nouvelle forme que les Auteurs ont donnée à cet ouvrage le rend beaucoup plus intéressant. Il paroît actuellement un volume tous les mois. Le premier volume renferme trois causes également intéressantes. L'une contient l'histoire de ce fratricide arrivé il y a quelques années à Lyon par une machine infernale, dont les suites ne furent pas aussi funeste que l'Auteur se l'étoit promis. L'autre est l'histoire d'une femme condamnée à mort pour récelement de grossesse. Enfin la troisième est un procès singulier entre les Coëffeuses & les Perruquiers d'une grande ville du Royaume.

Cet ouvrage ne peut manquer de plaire. Il est bien écrit. Les questions de Droit y sont solidement discutées. Le succès qu'il a déjà eu ne peut qu'augmenter. Il formera dans la suite un recueil aussi varié qu'instructif pour toutes les classes de Lecteurs.

Le prix de la souscription est, pour la Province, à raison de 12 volumes par an, à commencer du premier de ce mois, de 24 l.; & de 18 liv. pour Paris, franc de port.

On souscrit chez le sieur **LACOMBE**, *Libraire, rue Christine.*

Considérations philosophiques sur l'action de l'Orateur, précédées de recherches sur la mémoire. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin; & à Caen, chez Manoury fils, place St Sauveur.

L'Auteur de cet ouvrage se livre dans le premier traité à la métaphysique la plus fine, dirigée par l'expérience la plus sûre, & n'en intéresse pas moins le lecteur. Il embrasse à la fois les deux systêmes de M. le Cat & de M. Bonnet. Le premier, dans son traité des sensations, veut que le sentiment réside dans le fluide des enveloppes des nerfs. Le second prétend que les fibres du cerveau, qu'il nomme pour cela fibres sensibles, fibres organiques, sont le siége & les instrumens de nos sensations. Mais comme ces deux Ecrivains n'ont pas expliqué d'une manière satisfaisante la diversité des sensations, soit qu'elles appartiennent au même sens, soit qu'elles appartiennent à des sens différens, l'Anonyme a cru pouvoir hasarder sur ce sujet quelques conjectures, qu'il soumet de bonne-foi à la critique. Les Pricologistes &

& les Physiologistes sont invités de nous communiquer leurs observations, qui pourront éclaircir cette matière. La dissertation de notre Auteur commence par l'analyse des principes de MM. Bonnet, le Cat & Condillac. Le Lecteur, peu exercé dans la métaphysique & dans la physiologie, sera en droit de se plaindre que ses analyses sont trop courtes & auroient exigé un peu plus de développement Mais cet Ecrivain, persuadé que la clarté est toujours jointe à la précision, n'a point voulu noyer ses idées dans l'abondance des mots. C'est en suivant cette méthode qu'il explique comment les objets extérieurs agissent sur le fluide sensitif, comment l'ame éprouve une sensation & enfante une idée. On entend par ce fluide celui qui est renfermé dans de petites filières, dont les enveloppes des nerfs sont formées, fluide beaucoup plus subtil que le fluide moteur. Il n'appartient qu'à des Philosophes d'apprécier le mécanisme auquel notre Auteur a recours pour expliquer la formation des idées primitives, la liaison des idées, le souvenir & la réminiscence, la mémoire des enfans & des vieillards, les effets des accidens & des maladies sur la mémoire & plusieurs autres phénomènes. Tous ces

différens points sont traités avec sagacité. On joint au raisonnement des expériences curieuses & propres à répandre la lumière sur un sujet qui semble inaccessible à l'intelligence humaine. Parmi les vérités qui résultent de la Dissertation de l'Auteur, il y en a une qui devroit être la règle & des présomptueux qui prétendent tout expliquer, & des paresseux qui s'abandonnent de gaieté de cœur à l'ignorance & à tous les désordres qui en sont une suite nécessaire. La voici : « Il » n'est dans nos organes qu'une mesure » de force & d'activité. Nous pouvons la » laisser abâtardir ou en jouir, mais non » y ajouter. L'homme qui a donné à cette » force & à cette activité toute l'intensité dont la Nature l'a rendue capable, » a rempli sa tâche ». Cet Auteur modeste avoue que notre vue est trop bornée pour connoître l'essence & la nature des choses, & que nous devons être contens d'en appercevoir quelques propriétés. Il permet qu'on leur donne le nom d'*essences* pour satisfaire notre amour propre, & ne se met point en peine de toutes ces vaines disputes que l'abus des mots a occasionnées dans toutes les Ecoles; ce sont cependant ces disputes chimériques qui ont produit, dans tous les siècles, des

divisions

divisions si contraires à l'ordre de la société & aux progrès de l'esprit humain.

Notre Philosophe examine si la mémoire peut se cultiver, & quels sont les moyens de la cultiver. Il insiste sur la la méthode de Quintilien comme la plus simple & la plus utile, qui est *d'apprendre par cœur, & beaucoup, & souvent, & tous les jours, s'il se peut; mais sans excès.*

M. Rollin, traitant le même sujet, remarque, comme une règle générale, qu'il faut bien entendre & concevoir nettement ce qu'on veut apprendre par cœur; l'Auteur des recherches sur la mémoire approuve la remarque de M. Rollin, & ajoute aussi, d'après lui, qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur, réitérée deux ou trois fois le soir avant de se mettre au lit, est d'une grande utilité. Les raisons physiques de ces préceptes pratiques sont développées dans cette dissertation. L'Auteur finit cet ouvrage, également solide & ingénieux, en disant: « Qu'il est de la mémoire » comme de l'imagination, que l'on déprime & que l'on vante trop. Pour l'estimer son juste prix, il ne faut que » distinguer la mémoire des mots, celle

» des faits & celle des pensées. C'est la
» première qui est ordinairement le *lot*
» *des sots*, & de ces fléaux de la société
» de qui Pope dit :

» Tel est devenu fat à force de lecture,
» Qui n'eût été qu'un sot en suivant la nature.

» Qui croiroit que c'est cependant celle-
» là, & celle-là seule que l'on cultive
» dans les enfans, comme s'ils étoient
» absolument incapables de toute autre ?

» La mémoire des faits, suivant la
» pensée d'un Moderne, nous rend con-
» temporains de tous les âges & citoyens
» de tous les lieux : c'est par cultiver
» cette mémoire qu'on devroit commen-
» cer l'éducation.

» La mémoire des pensées est, sans
» contredit, la plus utile, la plus esti-
» mable, lorsqu'elle se joint à l'esprit
» de réflexion : elle lui donne ce coup-
» d'œil pénétrant, sûr & étendu, qui
» produit les Montagnes, les Léibnitz,
» les Montesquieu ».

Nous renvoyons à un autre volume l'extrait des Considérations philosophiques sur l'action de l'Orateur. Ce dernier ouvrage devroit être adopté par les Professeurs de Réthorique, parce qu'il réunit

ſur la matière les meilleurs préceptes & les exemples les mieux choiſis.

Oraiſon funèbre de Louis XV, par M. l'Abbé Coger, Profeſſeur d'Éloquence au Collége des Quatre-Nations, & ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, *in*-4°. chez Guillaume Deſprés, Imprimeur du Clergé, rue S. Jacques.

Lorſque Boſſuet faiſoit l'éloge funèbre de la Reine d'Angleterre, il annonçoit que cette Reine avoit été un ſpectacle propoſé aux hommes pour étudier les conſeils de la divine Providence : dans l'éloge de Anne de Gonzague, il s'écrioit : entrons dans les voies de la Providence, nous qui ſavons à quoi ont ſervi à S. Auguſtin ſes erreurs, & aux Saints pénitens leurs péchés. Ne craignons pas de mettre la Princeſſe Palatine dans ce rang, ni de la ſuivre juſques dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée : c'eſt là que nous la verrons ſortir pleine de gloire & de vertu. Pluſieurs Orateurs modernes marchant ſur les traces de ce grand homme, ne ſe ſont pas bornés à décrire les vertus & les exploits de Louis XV, ils ont auſſi donné d'utiles leçons de Morale, qui

doivent servir à l'instruction des générations qui lui survivent. Faire aimer le bien & faire éviter le mal, doit être toujours le but de l'Orateur. Autorisé par ces modèles, M. l'Abbé Coger annonce par le texte même de son discours, qu'il considérera Louis XV dans la main de la Providence, depuis le moment de sa vie jusqu'à celui de sa mort ; son texte est heureux & fécond. Le voici : « *Ipse erit mihi in filium,* » *qui si iniquè aliquid gesserit, arguam* » *eum ... misericordiam autem meam non* » *auferam ab eo,* » 2. reg. ch. 7. v. 14 & 15. Il sera mon fils, & s'il vient à s'écarter du droit chemin, j'userai à son égard de sévérité, mais je ne retirerai par de lui ma miséricorde.

L'Eternel a voulu récompenser, dans la personne de Louis, les vertus; & punir les écarts d'un fils toujours l'objet de ses miséricordes. Voilà le tableau intéressant que l'Orateur trace avec le pinceau de la vérité.

Louis avoit reçu du ciel la sagesse du gouvernement, qui rendit ses peuples heureux ; & la bonté du cœur, qui lui concilia l'amour de ses Sujets. La voix du peuple, qui est celle de la vérité, avoit nommé le grand Prince, dont les mains

devoient tenir pour Louis, enfant, les rênes de l'Empire. Le portrait du Régent est dessiné avec noblesse. La reconnoissance ne permet pas à l'Orateur de taire les bienfaits que la main de cet Enfant royal versa sur la première des Universités. Il célèbre toutes ces Ecoles gratuites ouvertes dans les principales villes du Royaume, & décrit toutes les merveilles que le règne de Louis offre à notre admiration dans l'ordre physique & dans l'ordre moral. « Le génie supérieur de M. le » Régent avoit préparé nos brillantes des- » tinées ; la main sage & prudente de » Fleury fixa parmi nous le bonheur & la » gloire. » La bonté faisoit le caractère de Louis XV. Elle s'annonça dès l'aurore de ses jours. Ce fut le fruit des soins de la tendre & respectable dépositaire qui forma ses premières inclinations & ses premières paroles : la France, dit M. l'Abbé Coger ; » la France voit aujour- » d'hui avec le plus vif intérêt, le même » talent héréditaire, couronné par le » même succès.

Il faut lire dans ce discours les transports de zèle & d'amour dont les François étoient enflammés pour leur Roi, & avec quelle ardeur & quelle cons-

tance ils combattirent pour ſa gloire. L'Orateur a renfermé avec une préciſion éloquente dans deux ou trois pages tous les ſuccès brillans du règne de Louis XV. Parmi les autres Orateurs qui ont traité le même ſujet, la plupart ſe ſont livrés à de longues épiſodes. On diroit qu'ils craignent que la matière ne vienne à leur manquer. M. l'Abbé Coger tient en haleine ſon Lecteur juſqu'à la fin de ſon diſcours ; il l'échauffe & l'intéreſſe également.

Dans la ſeconde partie, l'Orateur montre avec la même rapidité comment le Seigneur ordonne à la guerre, à la mort, & à la maladie d'être les miniſtres de ſes vengeances, ou plutôt les inſtrumens de ſa miſéricorde. Le tableau de nos revers & de nos diſgrâces eſt deſſiné avec fierté. L'Orateur ſait intéreſſer en faveur du Roi & le rendre grand & cher à la nation, juſques dans ſes malheurs & dans ſes foibleſſes, parce qu'il ſait voir par-tout une Providence qui vouloit exercer un grand jugement ſur le Roi & ſur ſon peuple. On ne peut lire ſans attendriſſement les ſcènes lugubres que l'Orateur déploye aux yeux des François, en décrivant les fureurs que la mort exerça ſi long-temps

autour du trône, après quoi il s'écrie : » ô Prince, aujourd'hui les délices d'une » grande nation, ô vous qui régnez pour » notre bonheur, comment ne seriez- » vous pas un Roi bon & sensible ? L'ad- » versité dont le langage est si éloquent, » vous a donné les premières leçons : elle » vous a fait connoître la dette immense » que vous aviez contractée envers l'Etat : » vous devez nous rendre les vertus & » l'ame de votre auguste père. Que de » larmes ont coulé de vos yeux dès l'âge » le plus tendre ! Victime de l'amour » conjugal ; cette Princesse généreuse qui » vous avoit porté dans son sein, n'a pas » tardé de suivre l'époux que toute la » France pleuroit encore. Vous avez vu » la mort, l'impitoyable mort, étendre » ses ailes sous les lambris que vous ha- » bitiez : vous avez reconnu combien » elle étoit redoutable aux Souverains. » Le tableau de la maladie du Roi, de ses sentimens de pénitence, de sa mort, est tracé avec la même force & la même précision. Cette Oraison funèbre, une des plus courtes qui ait paru, est une de celles qui renferment le plus de choses, & qui fassent mieux connoître tout le règne du Prince, objet de nos regrets &

de nos éloges. Il seroit à souhaiter que l'Orateur eût ajouté des notes historiques à la suite de son discours, pour développer les faits dont il parle. Ces notes donneroient une idée complette du règne de Louis XV.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, par M. l'Abbé de la Tour de Saint Paul, Archidiacre & Vicaire Général de Castres. A Toulouse, chez d'Alles & Vitrac.

Louis fut grand dans la guerre, parce qu'il ne combattit que pour défendre son peuple & venger l'équité.

Louis fut grand dans la paix, parce qu'il en consacra les loisirs par les traits de la bienfaisance & de la piété. Tel est le point de vue sous lequel l'Orateur a présenté Louis XV d'après tous les événemens de sa vie. C'est ce rare assemblage de valeur & de bonté, d'humanité & de religion, de sagesse & de magnanimité, qui durant un règne de cinquante neuf ans, l'a rendu digne d'admiration, le modèle des vrais guerriers, ainsi que des Rois pacifiques. *Videbor in*

multitudine bonus & in bello fortis, Sag. ch. 8. Le Panégyriste parcourt avec éloquence tous les traits de la vie de son Héros, & fait voir dans toutes les circonstances de son règne l'empreinte de la véritable grandeur. Cet éloge rappelle en commençant, la joie de la nation, lorsqu'elle vit son Roi, qui jouissoit à peine de la lumière, retiré comme par miracle des bords du tombeau. Tout se réunissoit pour causer les plus vives alarmes. La mort assise au pied du trône, après avoir moissonné les têtes les plus augustes & les plus chères, couvroit déjà de ses ombres ce dernier Rejeton de la tige Royale. Ce fut par une faveur signalée de la Providence que ce Prince échappa au danger, & devint l'espoir de ses Sujets. L'Orateur, en nous montrant les douceurs de la minorité de ce Prince, peint avec intérêt toutes les qualités du Duc d'Orléans, que les loix du Royaume & la nature rendirent dépositaire de la souveraine autorité. Les heureuses qualités du jeune Roi annoncèrent bientôt le bonheur dont les peuples devoient jouir sous son règne. Les hautes vertus de Marie Lekzinska la rendirent digne de partager le trône, & firent l'éloge du

choix de Louis. Le ciel en nous enlevant un héritier dont les vertus avoient inſpiré les plus grandes eſpérances, nous a accordé le bonheur de le voir revivre dans ſa poſtérité. Louis XV ami de la paix, eſt forcé de prendre les armes pour venger la foi des Traités mépriſés & les droits de l'équité. Mais ſes triomphes ne lui firent jamais oublier que la véritable gloire n'eſt point celle que l'on obtient par le ſang des hommes, mais celle que l'on mérite en travaillant au bonheur de ſes ſemblables. Pourroit-on ne pas partager tous les dangers auxquels ce Prince ſe trouva expoſé durant le cours de ſon règne; d'une extrémité à l'autre, la France, ainſi qu'une famille qui va perdre le meilleur des pères, retentit de cris lugubres, lorſqu'on vit ce Prince à la veille de ſuccomber ſous le poids de ſes fatigues & de ſes travaux. Louis reconnut avec joie dans ces triſtes momens que la nation Françoiſe aimoit ſes Rois avec une ſorte d'enthouſiaſme, & qu'elle ne fait point emprunter les dehors d'un ſentiment qu'elle n'a pas. Si ce Prince fut attendri en apprenant que ſa maladie avoit produit une conſternation univerſelle, il montra à la bataille de Fontenoy qu'il

méritoit bien la tendresse de ses Sujets, & que c'est à juste titre qu'il fut proclamé Louis le Bien-aimé. Le Panégyriste nous met sous les yeux tous les prodiges qui suivirent cette journée mémorable, & nous prouve que Louis cherchoit encore plus, malgré ses étonnans succès, à faire oublier le Roi victorieux pour ne montrer que le Pacificateur; & c'est à l'amour de la paix, son inclination favorite, que nous devons les bienfaits dont son administration fut la source féconde. Il n'oublia jamais les leçons de justice, de paix & de bienfaisance qu'il reçut de son bisayeul, & ne perdit jamais de vue ce grand principe, qui devroit être gravé sur le frontispice du Palais de tous les Souverains; que leur véritable gloire consiste à rendre leurs peuples heureux. L'Orateur insiste sur cette vérité, prouvée par l'expérience de tous les siècles, qu'ennemis de toute domination, les hommes n'oublient jamais la perte de l'égalité qu'à force de bienfaits; que sans bienfaits l'obéissance est un joug très-pesant, la puissance devient tyrannie, les volontés particulières résistent à la volonté générale, les peuples ne tiennent plus au Souverain que par la crainte, le Prince se

trouve séparé du Sujet par la défiance, & se voit souvent obligé d'employer les armes tranchantes du despotisme pour retenir par la force, un pouvoir qu'il auroit été bien plus assuré de conserver par l'amour. Louis XV n'auroit jamais voulu s'écarter de ces maximes si précieuses à l'humanité. C'est en les prenant pour base de sa conduite qu'il devint le conseil de toutes les Puissances & le Médiateur de tous les Souverains.

L'Orateur n'a point manqué dans son discours de faire l'éloge du respect que ce Prince conserva toujours pour la religion, qu'il regardoit comme le fondement le plus solide du gouvernement des Etats, & le lien le plus fort de la société. Aussi n'eut-on pas besoin de l'exhorter dans sa cruelle maladie à recourir aux ressources consolantes que la foi chrétienne peut seule nous offrir. « Réconcilié avec son Dieu
» par la ferveur de son repentir, par la
» confiance en la clémence divine, Louis
» règne avec lui... son règne n'est plus
» en ce monde, mais son image est sur
» la terre, nous l'avons cette image sa-
» crée dans le Prince qui occupe son
» trône ; & par une illusion consolante,
» nous cessons de regretter Louis XV,

» parce que nous croyons le voir revivre » dans Louis XVI, objet précieux de notre » amour & de nos vœux ; ce Prince vient » essuyer nos larmes & ouvrir nos cœurs » à l'espoir le plus doux, espoir fortifié » par une Princesse aussi digne de partager » son trône par l'éclat de sa naissance, » qu'elle mérite par ses rares vertus, de » partager sa confiance. Plein de ces vues » de sagesse que lui a transmis un père, » dont le nom ne mourra jamais dans le » cœur des François, guidé par les prin- » cipes sublimes de la religion, & par » l'amour de l'humanité, ce jeune Mo- » narque retrace déjà les nobles vertus » de ses ayeux, & nous présage le règne » le plus glorieux & le plus fortuné. »

L'Auteur de ce discours avoit déjà mérité les applaudissemens du Public en prononçant l'Oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin, père du Roi.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, surnommé le Bien-Aimé, prononcée dans l'Eglise Cathédrale de Tulle le 20 Septembre 1774; par M. l'Abbé Borye des Renaudes, Sous-Diacre de la ville de

Tulle. A Tulle, chez Chirac, Libraire-Imprimeur.

Louis eut des droits sur l'amour de ses peuples, il eut en mourant des droits sur la miséricorde de Dieu. L'Orateur remplit avec beaucoup d'esprit & de talent ces deux vues intéressantes qui font la division de son discours. Nous ne pouvons faire connoître tout ce qu'il y a de remarquable & d'excellent dans cette Oraison funèbre d'un jeune Orateur de 23 ans, qui s'annonce d'une manière très-distinguée dans la carrière de l'éloquence sacrée. Il nous suffira de dire qu'il a fait un heureux emploi des expressions d'humanité, de bonté & de sentimens qui caractérisent l'ame de Louis XV. Voici comme il peint la maladie du Roi à Metz. « Ah! qu'un tel Prince méritoit » bien, Messieurs, le surnom de Bien-» Aimé! Je ne puis m'empêcher, dût-il » vous en coûter quelques larmes, de » rappeler ici les circonstances où la Na-» tion lui donna un titre aussi flatteur. » Au milieu de ses triomphes, une ma-» ladie l'arrête à Metz; le danger se dé-» clare, l'alarme se répand, la conster-» nation est dans tous les cœurs, & la

» douleur la plus profonde se peint sur
» tous les visages. Chacun croit perdre le
» meilleur des pères; tous les esprits
» paroissent égarés; les pauvres donnent
» aux pauvres, en disant: Priez pour le
» Roi; les laboureurs abandonnent leurs
» charrues pour aller à Metz; on se presse
» dans la route; on va, on vient, on
» s'aborde sans se connoître; on s'inter-
» roge sans se répondre; on redoute
» d'être instruit: bientôt la nouvelle par-
» vient à Paris; ce n'est plus qu'une
» confusion générale; on se lève au mi-
» lieu de la nuit, on court en foule dans
» les Temples, les Autels sont arrosés
» de larmes, les prières sont interrom-
» pues par les sanglots redoublés du Prê-
» tre & du Peuple; *hélas!* disoit-on en
» pleurant, *s'il meurt, c'est pour avoir*
» *marché à notre secours;* le jeune Dau-
» phin n'est pas maître de sa douleur;
» *pauvre Royaume!* s'écrie-t-il, *que vas-*
» *tu devenir? Quelle ressource te reste-t-il?*
» *Moi, un enfant;* cependant l'espérance
» renaît, & Louis est rendu à la Nation:
» la France retentit d'acclamations de
» joie; mille voix répètent de concert:
» *Louis le Bien-Aimé est guéri, Louis le*
» *Bien-Aimé est guéri*... Ce Prince, à sa

» vue de tant de transports, & au récit
» des alarmes qu'il avoit fait naître dans
» le cœur de tous ses Sujets, ne put rete-
» nir ses pleurs; *ah!* dit-il, *qu'il est*
» *doux d'être aimé ainsi! & qu'ai-je fait*
» *pour le mériter!* Qu'avez vous fait,
» grand Roi?... notre bonheur».

L'Orateur termine ainsi ce discours éloquent.

» Jeune Prince qui lui succédez, vous
» seul pouviez nous consoler de la per-
» te d'un si bon Roi : votre aurore nous
» annonce les jours les plus sereins; vous
« avez fait asseoir avec vous sur le Trône
» la justice & la bonté, & déjà toute la Na-
» tion a ressenti les heureuses influences de
» votre naturel bienfaisant; un Prélat res-
» pectable, que cette Province se glorifie
» d'avoir possédé quelque temps, a jeté
» de bonne heure dans votre cœur les
» semences d'une piété douce & compa-
» tissante; puisse-t-elle présider à toutes
» vos démarches & vous inspirer des
» établissemens utiles à la Religion & à
» l'humanité; puisse votre régne surpas-
» ser en gloire & en bonheur celui de
» votre prédécesseur; puisse chacune de
» vos actions rappeler les vertus de ce
» bon Henri, dont le nom seul réveille

» encore la sensibilité dans le cœur de
» tous les François ; &, pour renfermer
» tous nos vœux en un mot ; vivez, &
» nous serons heureux ».

* *Discours de M. de Lamoignon de Malesherbes.*

En présentant aux Lecteurs ces monumens respectables de la vertu & du génie, bien loin de penser à s'ériger en juge de ce qui est fort au-dessus de la critique & de l'éloge, on n'a pas même prétendu qu'un tribut particulier d'admiration & de reconnaissance pût être distingué parmi les acclamations de la France entière & de l'Europe éclairée. On n'a eu d'autre idée que d'honorer ce Journal, plus répandu qu'aucun autre recueil de ce genre, en y insérant ces chefs-d'œuvre d'éloquence patriotique. On a remarqué il y a long-temps que cet art sublime de la persuasion, cet art de régner par la parole, n'avait guères été porté à ce degré supérieur où elle produit des émotions profondes & universelles, que dans

* *Les deux articles suivans sont de M. de la Harpe.*

les anciennes Républiques, dans ces Gouvernemens orageux, où de grandes ames, fortement affectées de grands intérêts, parlaient devant un peuple rassemblé. C'est-là que l'éloquence était vraiment la dominatrice des cœurs. A Rome, dans la capitale des Nations, c'était le lévier qui remuait le monde. On a quelque peine aujourd'hui à mettre à côté de ces productions si imposantes & si pathétiques, les plus beaux morceaux des Orateurs modernes, qui, malgré tout leur mérite qu'on est bien loin de contester, ne peuvent guères être que de magnifiques lieux communs de morale, ou de panégyrique, & des efforts d'esprit plus ou moins heureux. Il semble que parmi nous l'éloquence ne pouvait redevenir auguste qu'au moment où elle se mêlerait aux intérêts publics, lorsqu'elle pourrait paraître dans toute sa pompe, entre un Magistrat qui annoncerait la vérité & un Prince qui voudrait l'entendre. Pour remplir ce rôle si vénérable d'un dépositaire des loix, qui recommande un Peuple à son Souverain, le nom de Lamoignon était un heureux présage, & l'on a vu dans les Discours que nous allons transcrire, que l'ame & les talens de M.

de Malesherbes n'étaient pas au-dessous de cette sublime fonction. Que son éloquence est noble & touchante! ce n'est pas seulement la dignité du Magistrat, c'est sur tout la sensibilité du Patriote; c'est une ame toute pénétrée de l'amour du bien-public; ce sont de grandes & sublimes vérités, ce sont les principes les plus féconds du bonheur des Peuples, énoncés non pas avec le faste d'un Rhéteur, qui semble vouloir mettre l'orgueil de son art au-dessus de l'orgueil du Trône, mais avec l'effusion d'un cœur vertueux & sensible, parlant pour ses Concitoyens au Monarque qui veut les rendre heureux.

Si la perfection du style pouvait encore être comptée pour quelque chose après des mérites si supérieurs, on remarquerait que ces Discours sont des modèles de bon goût dans le siècle des phrases, comme ils sont des monumens & des leçons de vertu dans un siècle de courruption.

DISCOURS de M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aides de Paris, à M. le Comte d'Artois, lors du rétablisse-

ment de ladite Cour dans ses fonctions.

Du Samedi 12 Novembre 1774.

MONSEIGNEUR,

« Nous ignorons encore ce que con-
» tiennent les Loix qui vont être pu-
» bliées : nous les attendons avec soumis-
» sion & avec confiance ; avec la sou-
» mission due aux volontés du Roi notre
» Maître, avec la confiance due à un Roi
« qui ne s'est fait connaître que par des
» actes de justice, de raison, d'huma-
» nité.

» Le Roi vient d'avoir sous les yeux,
» Monseigneur, le spectacle le plus flat-
» teur pour un grand Prince, & le plus
» attendrissant pour une ame sensible,
» celui des acclamations libres & sincè-
» res de toute une Nation. C'est cette
» Nation dont la reconnaissance a précé-
» dé, pour ainsi dire, les bienfaits du
» Roi, & au vœu de laquelle le Roi a
» répondu, en la consultant sur le choix
» de ses Ministres, en nommant, d'après
» le suffrage public, les dépositaires de
» sa puissance.

» Ces témoignages éclatans de l'amour
» des Français pour leurs Maîtres, seront

» éternellement gravés dans le cœur du » Roi, & sans doute ils banniront pour » toujours ces sombres défiances, qui » sont également le malheur des Princes » & celui des Peuples.

» S'il s'élevait jamais de ces génies » inquiets, qui ne peuvent avoir d'exis- » tence que par les troubles, s'ils osaient » faire entendre ces maximes funestes;

» Que la puissance n'est jamais assez » respectée quand la terreur ne marche » pas devant elle;

» Que l'administration doit être un » mystère caché aux regards du Peuple, » parce que le Peuple tend toujours à se » soustraire à l'obéissance, & que toutes » ses représentations, ses supplications » même sont des commencemens de ré- » volte;

» Que l'autorité est intéressée à sou- » tenir tous ceux qui ont eu le pouvoir » en main, lors même qu'ils en ont » abusé;

» Enfin, que les plus fidèles Sujets » d'un Roi sont ceux qui se dévouent à » la haine du Peuple;

» Alors, Monseigneur, sans recourir » à ce qui s'est passé dans les jours heu- » reux de Saint Louis, de Charles V, de

» Louis XII, de Henri IV, il suffira
» au Roi de se rappeler ce qu'il a vu
» dans les premiers instans de son régne.
» Et vous, Monseigneur, qui en avez été
» témoin, & qui êtes assis à côté du Trô-
» ne, nous espérons que vous lui retra-
» cerez sans cesse avec quelle tendresse,
» quelle franchise, quelle effusion de
» cœur la Nation entière s'est jetée en-
» tre les bras de son jeune Souverain.

» C'est ce que la France attend de
» vous, Monseigneur, de vous, & de
» ceux qui, comme vous, sont chers au
» Roi & s'intéressent à sa gloire.

» Tandis que presque tous les momens
» du Roi sont consacrés aux soins pé-
» nibles du gouvernement, & que peut-
» être on employera bien des séductions
» pour empêcher la vérité de parvenir
» jusqu'à lui, ce sera vous qui irez re-
» cueillir les vœux du Peuple, qui en
» serez le fidèle interprête, qui entre-
» tiendrez entre le Roi & la Nation cette
» relation continuelle, cette précieuse
» intelligence, j'oserai dire, cette con-
» fiance intime qui, dans ce moment,
» fait notre bonheur, & qui est néces-
» saire pour la prospérité des Empires ».

Discours dans l'assemblée de la Cour des Aides.

MESSIEURS,

« Notre ancien usage est de nous as-
» sembler chaque année pour nous en-
» tretenir des pertes que nous avons
» faites, & nous exhorter réciproque-
» ment à la pratique des devoirs essen-
» tiels de la Magistrature.

» Le respect nous impose silence sur
» les malheurs que nous avons éprouvés.
» Nous ne devons plus y considérer que
» la main juste & bienfaisante qui nous
» rend à nos fonctions ; & , on peut le
» dire sans témérité, d'après le Roi lui-
» même, au vœu de la Nation.

» Mais quel est le genre de vertu au-
» quel on peut exhorter des Magistrats
» tels que vous?

» Il en est une, Messieurs, qui est la
» base de toutes les autres, & qui dans
» ce moment doit être l'unique mobile
» de toutes les actions des Magistrats ;
» je dirai plus, de celle de tous les Fran-
» çais, L'AMOUR DU BIEN PUBLIC.

» Ne perdons point un moment pré-
» cieux qui doit devenir l'époque la

» plus heureuſe de cette Monarchie.
» Un jeune Roi eſt monté ſur le Trô-
» ne avec un amour ardent pour la
» vérité, & le courage néceſſaire pour
» l'entendre : ayons celui de la lui faire
» parvenir.

» Ne regardons aucun obſtacle comme
» inſurmontable : croyons au contraire
» que celui qui vient de rendre au Peu-
» ple ſes Juges légitimes, ne voudra
» point mettre d'entraves à leur zèle. La
» juſtice eſt dans le cœur du Roi : la
» Nation a tout à eſpérer.

» Préſentons & rendons ſenſibles des
» vérités importantes, & pour le Roi
» lui même, & pour ce Peuple qui lui
» eſt cher ; mais n'oublions jamais que
» c'eſt à la Nation entière que nous de-
» vons tous nos ſoins.

» Dans d'autres temps nous avons pu
» regarder comme le premier devoir de
» revendiquer les prérogatives de la Ma-
» giſtrature : mais aujourd'hui les droits
» de la Magiſtrature ne doivent nous être
» chers, que parce qu'ils ſont la ſauve garde
« des droits de tous les Citoyens. Puiſque
» nous ſeuls avons conſervé ces deux
» reſtes précieux de la conſtitution primi-
» tive, le droit de nous aſſembler & celui
» de

» de parler au Roi notre Souverain, » pourrions-nous voir avec indifférence, » pourrions-nous regarder comme étrangers pour nous, aucuns des abus sous » lesquels gémit notre Patrie? Pourrions-» nous refuser notre organe aux autres » Ordres de l'Etat, qui ont perdu leurs » antiques représentans? Un Roi qui » cherche la lumière serait il condamné à marcher dans les ténèbres au » milieu d'une Nation éclairée & réduite » au silence?

» Dans d'autres temps, notre unique » emploi était l'exécution littérale des » loix positives; & cette observation » stricte des loix est encore notre seul » devoir en qualité de Juges; c'est même » ce qui rend nos fonctions plus augustes; c'est parce que la loi est notre » guide, que nous ne craignons pas de » nous égarer. Mais aujourd'hui, quand » nous plaiderons en présence du Roi législateur la cause de la Nation, porterons nous le respect pour les loix actuellement existantes jusqu'à n'oser » faire connaître ce qu'elles peuvent contenir d'abusif, de dur, ou même d'injuste? Le devons-nous, Messieurs, » nous sur-tout dépositaires de ce code si » redoutable.

» Non, Meſſieurs, le tableau des loix » les plus rigoureuſes ſera mis par vous » ſous les yeux d'un Roi qui veut le bon- » heur de ſes Sujets ; & ſi la néceſſité qui » les a fait introduire n'en permet pas » l'abolition, comptez au moins, com- » ptez avec aſſurance ſur tous les ſoula- » gemens qu'on doit attendre d'une hu- » manité éclairée. La réformation géné- » rale des abus exige ſans doute, & du » temps, & de grands travaux. Atten- » dons-là ſans murmure : le cœur du Roi » nous en eſt garant.

» Tels ſont, Meſſieurs, les grands » objets qui vous occuperont dans vos » Aſſemblées particulières, & nul de » vous ne me déſavouera, ſi j'annonce » que vous en prenez l'engagement en » préſence du Public aſſemblé, de ce Pu- » blic qui juge les Magiſtrats, qui juge » les Miniſtres, dont il n'eſt aucune Puiſ- » ſance ſur la terre qui n'ambitionne le » ſuffrage ; de ce Public, oſons le dire, » Meſſieurs, à qui dans ce grand jour nous » nous croyons attachés par de nouveaux » liens, ceux de la reconnaiſſance.

» Meſſieurs, la ſolennité de ce jour » & les grands événemens qui nous frap- » pent, ne nous feront point oublier que

» nous avons des larmes à répandre sur
» les Confrères que la mort nous à en-
» levés.

» Nous avons perdu un ancien Magis-
» trat *, qu'une tranquille philosophie,
» l'amour des Lettres & des Arts, les
» charmes plus puissans de l'amitié avaient
» déjà séparé de nous depuis bien des
» années. Attaché par des liens plus forts
» que ceux du sang même, à un frère
» dont le nom est célèbre dans l'Europe
» savante, il avait renoncé à tout pour
» être le compagnon de ses études & de
» ses travaux; il avait consacré sa vie
» entière à ce frère, qui a consacré la
» sienne à instruire son siècle & la pos-
» térité.

» Une perte plus récente vient de nous
» causer encore de nouveaux regrets. Vous
» entendez, Messieurs, que je vous par-
» le de cet autre Magistrat qui nous a
» été ravi dans un âge moins avancé **,

* M. de la Curne, Conseiller Honoraire, frère de M. de la Curne de Sainte Pallaye, Membre de l'Académie des Inscriptions.

** M. Petit de Leudeville, Conseiller en la première Chambre, fils de M. le Président de Leudeville.

„ & qui était aussi cher à ses Confrères
„ par la douceur de sa société, qu'utile
„ dans ce Tribunal par la justesse de son
„ esprit & la vertu la plus pure. Vous
„ savez tous, Messieurs, combien il était
„ fidèle ami, parent tendre, zélé Ci-
„ toyen, zélé Magistrat; mais vous igno-
„ rez peut-être jusqu'à quel point son
„ attachement pour cette Compagnie s'est
„ signalé dans les derniers instans de sa
„ vie. Il était entouré d'une famille ver-
„ tueuse & à laquelle il était cher, d'une
„ Epouse en larmes, d'un fils son uni-
„ que espérance; ses vœux se tournèrent
„ vers vous, Messieurs, vers sa Compa-
„ gnie alors dispersée, alors gémissante
„ sous les coups qui avaient frappé toute
„ la Magistrature; &, sans être effrayé
„ du malheur des temps, il chargea ceux
„ qui lui survivraient de vous demander,
„ comme la faveur la plus précieuse,
„ d'adopter son fils. Ce dernier desir d'un
„ père expirant me fut porté dans la re-
„ traite où j'étais confiné; la lettre était
„ écrite de la main de sa veuve éplorée;
„ & j'osai la comparer à ces illustres Ré-
„ publicaines, qui, dans les plus grands
„ désastres, allaient féliciter celui qui
„ n'avait pas désespéré du salut de la Pa-
„ trie.

» J'ai pensé, Messieurs, que cette anec-
» dote touchante n'était pas indigne d'être
» rapportée dans cette auguste Assemblée ;
» elle honore la mémoire de celui que
» nous pleurons, & elle doit nous ren-
» dre bien cher le jeune homme, que le
» Roi nommera sans doute pour rempla-
» cer un père si respectable.

» Au milieu de tant de malheurs, fé-
» licitons-nous, Messieurs, de retrouver
» à notre tête le plus ancien de tous les
» Magistrats du Royaume *, & je puis dire
» sans exagération, le plus vertueux & le
» plus passionné pour le bien public. Ses
» organes affaiblis nous privent de la
» consolation de le voir assis parmi nous ;
» mais son ame sera toujours présente à
» nos délibérations. Pendant quatre ans
» de malheurs, vous l'avez vu, Mes-
» sieurs, constamment & uniquement
» occupé de la grande affaire de l'Etat,
» & quand tout semblait désespéré,
» ne perdre jamais, ni le courage,
» ni l'espérance ; & nous, après quatre
» ans d'absence, avec quelle tendresse
» avons-nous été reçus dans ses bras pa-

* M. Gayot, Doyen de la Cour des Aides, reçu le 18 Décembre 1702.

» ternels ; avec quelle satisfaction avons-
» nous retrouvé en lui, non cette raison
» froide & indifférente qui semble être
» le partage des vieillards, mais cette
» chaleur de sentiment qui ne brille que
» dans la jeunesse. Vous le savez, Mes-
» sieurs, que s'il était possible que le zèle
» des Magistrats pour le bien public eût
» jamais besoin d'être animé, ce serait
» chez ce Vieillard presque centenaire,
» qu'il faudrait aller chercher les étincel-
» les du feu dont il est embrasé.

» Gens du Roi, si l'antiquité a pro-
» duit les Orateurs célèbres qui sont en-
» core aujourd'hui nos modèles, c'est
» dans ces fameuses Républiques où un
» simple Citoyen pouvait discuter les
» plus grands intérêts de l'Etat en pré-
» sence du Peuple. Aujourd'hui c'est à
» vous seuls qu'est réservé le droit émi-
» nent, & de parler au Peuple, & de
» veiller à l'intérêt public. Exercés depuis
» long-temps dans cet auguste ministère,
» accoutumés à préparer les oracles de la
» Justice, honorés de la confiance de ce
» Public, dont vous êtes les défenseurs,
» la Cour attend tout de votre zèle &
» de vos lumières ; elle en attend, sur-
» tout dans cet instant mémorable, de

» nouveaux efforts pour démasquer l'ini-
» quité, pour faire triompher la vérité,
» pour seconder les vues patriotiques d'un
» Roi qui ne voudra régner que par la
» Justice.

» Et vous, ORATEURS DU BARREAU,
» vous qui avez pu sacrifier à la rigueur
» des principes les intérêts les plus chers
» à presque tous les hommes, sortez, il
» est temps, de ces retraites respectables,
» où vos talens ont été si long-temps en-
» sevelis, & venez recevoir des mains
» du Public la seule récompense digne
» de vos vertus.

» Paraissez aussi, vous qui, dans les
» temps les plus malheureux, fûtes tou-
» jours de courageux défenseurs des Ci-
» toyens; vous dont la présence a soutenu
» plus d'une fois la Justice chancelante,
» & qui, dans ce jour fortuné, jouissez
» du bonheur de vous voir réunis à ces
» illustres Confrères, dont vos cœurs
» n'ont jamais été séparés.

Puisse la concorde régner éternelle-
» ment dans cet Ordre déjà si célèbre par
» la science, par le génie, par l'intégrité,
» par une constance éprouvée dans de
» longues adversités.

» Magistrats, Orateurs, Citoyens de

» tous les Ordres, n'oublions jamais que
» que le plus grand attentat contre une
» Nation est de semer un germe de divi-
» sions intestines dans chaque Province,
» dans chaque Ville, dans chaque Corps,
» dans chaque Famille, & que le plus
» grand bienfait du Monarque, aujour-
» d'hui si cher à son Peuple, est d'avoir
» paru en Pacificateur dans le Temple de
» la Justice.

» Couronnons l'ouvrage qu'il a si glo-
» rieusement commencé, & achevons de
» confondre les auteurs des calamités pu-
» bliques, en arrachant de nos cœurs
» tous les levains de discorde, & faisant
» luire, après les orages, le jour le plus
» pur, le plus calme, le plus serein.

» Il est prêt à luire sur nous, Messieurs,
» ce jour tant desiré. Oublions les mal-
» heurs, excusons les faiblesses, sacri-
» fions les ressentimens, & ne nous per-
» mettons qu'une noble émulation tou-
» jours dirigée vers le bien public.

Discours au Roi.

Du 27 Novembre 1774.

Sire,

» Le premier instant de votre règne a

» été marqué par des acclamations, té-
» moignages de l'amour des Peuples &
» de leurs espérances.

» Ceux qui n'avaient point encore été
» admis aux pieds de votre Trône, ont
» aujourd'hui l'avantage de pouvoir être
» les Interprêtes d'un peuple heureux.

» Votre règne, Sire, sera celui de la
» Justice. Vos immortels Ancêtres ont
» occupé & affermi pendant huit cens ans
» le premier Trône de l'Univers; après
» huit siècles de combats & de gloire,
» il est temps d'obtenir la tranquillité &
» le bonheur.

» Le temps est venu, Sire, où les hom-
» mes plus éclairés savent que les vertus
» qu'ils doivent révérer sont les vertus
» pacifiques, la bienfaisance, & sur-tout
» la justice, qui est la vraie bienfaisance
» des Rois.

» C'était un Législateur que nous de-
» mandions, Sire, & les premiers Actes
» de votre administration ont fait recon-
» naître en Votre Majesté celui que la
» Providence nous a destiné.

» Des Loix sages introduiront des mœurs
» pures; des Loix sages rendront l'Etat
» puissant par le bonheur des Particu-
» liers; des Loix sages peuvent seules

» rendre le bonheur du Peuple solide & » durable : car les effets de la seule bien» faisance ne sont jamais que momen» tanés.

» Ministres de la Loi, nous oserons offrir » à Votre Majesté le fruit de nos travaux » & de notre expérience, & Elle ne nous » refusera pas la gloire de contribuer aux » grandes réformations que dictera sa sa» gesse. Heureux si notre existence peut » devenir utile, & à un Roi, (il nous » est permis de le dire après Votre Ma» jesté elle même) à un Roi qui nous » rend au vœu de la Nation, & à la Na» tion à qui nous devons le retour des » bontés du Roi, notre Maître.

» Après tant de bienfaits, Sire, ce » sont les seuls vœux que nous puissions » encore former.

Discours à la Reine.

MADAME,

» LA justice est la vertu des grands » Rois ; la bonté semble être le partage » d'une Reine adorée de son peuple.

» On avait déjà vu votre ame sensible » émue des pleurs des malheureux, &

» vos mains bienfaisantes avoient daigné » les secourir. Le cri de leur reconnaissance s'était fait entendre jusques dans » les déserts où nous étions relégués.

» Rappelés par le Roi dans la Capi- » tale, nous avons trouvé un peuple en- » tier prosterné aux pieds de ses Maîtres, » partagé entre le respect & la tendresse, » également captivé par les bienfaits du » Roi, & par la touchante affabilité de » Votre Majesté.

» Il nous est enfin permis de porter nos » hommages à Votre Majesté elle-même, » & nous rendons grâces au Ciel, Ma- » dame, d'avoir donné à la France la » Princesse la plus digne de faire le bon- » heur d'un Roi qui fait celui de toute » la Nation. »

Essai sur les Jardins. Par M. Vatelet, de l'Académie Française, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c.

Fortunatus & ille deos qui novit agrestes.

VIRG.

A Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean de Beauvais; & chez Pissot, quai de Conty.

Cet ouvrage eſt d'un Amateur éclairé & ſenſible qui, en énonçant ſes idées, rend compte de ſes jouiſſances. Il parle des Arts en homme inſtruit & délicat; il parle de la Nature en homme heureux. On ne pouvait prendre d'ailleurs un moment plus favorable pour écrire ſur les jardins. Tous les poſſeſſeurs s'occupent aujourd'hui à mettre du goût & de la volupté où l'on ne mettait auparavant que de la magnificence. Un eſprit d'imitation, en tout temps naturel aux Français, a fait chez eux ce qu'aurait dû faire l'intérêt de leur plaiſir. Ils ſe ſont rapprochés de la Nature en ne ſongeant qu'à imiter les Anglais. Peut-être trouvera-t-on ſingulier qu'une Nation, qui paſſe pour être réfléchiſſante & mélancolique, ait devancé une Nation vive & légère dans une ſcience d'agrément & dans la recherche du plaiſir. Mais il faut obſerver que la culture des jardins, & en général toute culture champêtre, eſt un goût ſolitaire, ami de la réflexion, fait pour amuſer le loiſir & la retraite; & que d'ailleurs en Angleterre les Seigneurs habitent beaucoup plus longtemps & plus volontiers leurs maiſons de campagne que la Nobleſſe Françaiſe. No-

tre Nation goûte davantage les amusemens de la ville. Elle les porte jusques dans le séjour des champs, & les Français ont dû perfectionner l'art de donner une fête, tandis que les Anglais embellissaient leurs jardins.

Au surplus, M. Vatelet n'adopte aucun systême exclusivement. Son goût paraît trop exercé pour se rendre esclave de l'imitation. Les connaissances qu'il puise dans l'art de la peinture, sur ses effets, les points de vue, les grouppes, les décorations, étendent ses idées sur l'art d'orner les jardins. Il y joint des descriptions agréables & riantes. Nous mettrons sous les yeux de nos Lecteurs quelques-uns de ces tableaux, après leur avoir exposé d'abord les premières vues de l'Auteur sur la nature champêtre. Il commence par nous rappeler ce goût général qui entraîne à la campagne les habitans des villes au retour du printemps.

« C'est principalement au retour de la » saison où la Nature semble se réproduire, que tout les porte à jouir des » bienfaits qui leur sont offerts. C'est dans » ces momens, qu'entraînés hors des murs » qui les emprisonnent, & semblables à » des captifs échappés, ils se répandent

» dans les lieux ſpacieux & aërés. On les » voit errer autour des villes, monter les » côteaux, courir après un air plus pur que » celui qu'ils reſpiraient. Ils obéiſſent » ainſi à l'intention de la Nature; elle » leur ſourit, les encourage. . . . C'eſt » d'après les ſollicitations de ſa voix » douce & perſuaſive, que la plus grande » partie des habitans des villes vont » jouir du calme des campagnes. Ils y » conſtruiſent des demeures, ils veulent » les rendre agréables, & cherchent dans » les ſoins attachés à ces établiſſemens, » des occupations & des plaiſirs tranquil- » les, dont ils ont un deſir vague, une » penſée confuſe, mais un beſoin cer- » tain : & comme il n'eſt pas d'homme » qui n'ait imaginé quelque fiction rela- » tive à ſes penchans, il n'en eſt guère » qui n'ait, ſur-tout au printemps, for- » mé le projet d'une retraite champêtre. » C'eſt un des romans que chacun ſe com- » poſe, comme on fait celui de ſes » amours, de ſon ambition & de ſa for- » tune ».

» En jouiſſant de la nature, l'homme » la veut orner. Aux préſens de ſa fécon- » dité il veut joindre les inventions de » ſa propre induſtrie. C'eſt pour parvenir

» à cette perfection de jouissance qu'on
» distingue des nuances dans l'agrément
» des lieux où l'on trouve plaisir à s'ar-
» rêter. On s'y prépare des repos com-
» modes, on cherche des aspects qui at-
» tachent; il faut que les arbres entrelas-
» sés & transformés en berceau, rendent
» l'ombre plus épaisse; leurs formes, leur
» choix, leurs variétés, ajoutent un prix
» à leur usage. Les fleurs, qui avaient
» arrêté la vue dans les champs & dans
» les prairies où la Nature les sème au
» hasard, sont rassemblées pour ne plus
» échapper aux regards qui les quittaient
» avec peine. On veut, par des soins
» nouveaux, leur donner des perfections
» que la Nature semblait leur avoir re-
» fusées. C'est alors que l'homme occu-
» pé de sentimens si doux, que l'amour,
» la tendresse filiale & l'amitié produi-
» sent, trouve à ces sentimens un sur-
» croît de charmes, s'il s'y abandonne
» dans les lieux solitaires, où les oiseaux
» mêlent aux impressions de sa sensibili-
» lité celle de leur bonheur; où l'eau
» qui tombe & roule, prolonge par la
» continuité de son bruit, une rêverie
» qui plaît; où la verdure & les fleurs
» choisies sur l'émail desquelles la vue se

» repose, font jouir les regards & l'odo-
» rat, sans causer à l'ame une trop grande
» distraction ».

M. Vatelet rapporte sur-tout l'embellissement des jardins à la vanité qu'il appelle *ostensive*, au plaisir de montrer ses possessions & son goût, & il est très-sûr que la vanité a nourri de tout temps les arts du luxe. Avant de parler de ce qu'on appelle proprement un jardin, il donne une description très-intéressante de ce qu'il nomme une ferme ornée, & cet ordre est très-naturel, puisque l'utile à dû précéder l'agréable. Il passe ensuite aux parcs anciens, qui n'étaient guères qu'un magnifique ennui. Enfin il vient à l'art de décorer les parcs modernes, art établi sur trois moyens principaux, le *pittoresque*, le *poëtique* & le *romanesque*. On sent combien le premier est essentiel, la nature du terrein, l'exposition, les arbres, les eaux, les espaces, les fleurs, les grottes, les rochers, voilà les beautés qu'offre la Nature pittoresque & que l'art peut mettre en œuvre. M. Vatelet ne fait pas, à beaucoup près, autant de cas du *poëtique*, genre de composition emprunté des Mythologies, des usages & des costumes anciens ou étran-

gers, & dont le but eſt de faire enſorte qu'on ſe croye un moment tranſporté dans des temps & des climats éloignés de nous. Les figures & les inſcriptions viennent au ſecours des ſites & des accidens, pour produire cet effet le plus ſouvent faible & incertain.

Le *romaneſque* conſiſte à offrir des ſcènes a l'imagination; « tel ſerait, par » exemple, un lieu très ſauvage où des » torrens ſe précipiteraient dans des val» lons creux; où des rochers, des arbres » triſtes, le bruit des eaux, répété par les » antres multipliés, porteraient dans » l'ame une ſorte d'effoi; où l'on apper» cevrait des fumées épaiſſes, des feux » ſortans de quelques forges, de quel» ques verreries cachées; où l'on enten» drait les bruits de pluſieurs machines, » dont les mouvemens pénibles & les » roues gémiſſantes, rappeleraient les » plaintes & les cris des eſprits malfai» ſans. Ces images d'un déſert magique, » d'un lieu propre aux évocations, aux» quelles ſe joindraient les accidens & » les ſons qui leur conviennent, préſen» teraient un romaneſque auquel la pan» tomime même ne ſerait pas néceſſaire. » En effet, l'imagination émue ſerait

» prête à la suppléer; & dans l'instant où
» le jour s'obscurcirait, où les ombres de
» la nuit répandraient la tristesse qui leur
» est propre, & les illusions qui les ac-
» compagnent; peu s'en faudrait qu'on
» ne crût voir dans ce désert des Démons,
» des Magiciens & des monstres ».

L'Auteur passe à l'examen des lieux de plaisance, & il rend sensibles les nuances principales de ces divers établissemens, dont il résume ainsi les principes.

« Dans ceux de campagne, l'utile doit
» prévaloir absolument sur l'agréable, &
» former la base du plaisir qu'on s'y pré-
» pare.

» Dans les parcs, l'utile doit prêter
» des secours à l'agrément, & l'art doit
» être subordonné généralement à la Na-
» ture.

» Dans les lieux de plaisance, l'art peut
» s'arroger le droit de se montrer avec
» moins de réserve.

» Enfin, dans les jardins destinés à
» des sensations plus délicates & plus re-
» cherchées, l'artifice & la richesse em-
» ployés à des effets surnaturels & à des
» prodiges, s'efforçent de l'emporter sur
» la Nature ».

En commençant l'article des jardins

proprement dits, l'Auteur obſerve, avec beaucoup de juſteſſe, que l'art du Peintre eſt beaucoup plus propre à les décorer que celui de l'Architecte qu'on a coutume de charger de ce ſoin.

» Des Arts connus, celui qui a le plus » de relations d'idées avec l'art des jar- » dins, c'eſt celui de la Peinture.

» L'Architecture s'en eſt cependant » preſque toujours occupée juſqu'ici, & il » était aſſez naturel que ne regardant pas » les jardins comme ſuſceptibles d'une cer- » taine perfection libérale qu'on y deſire » aujourd'hui, l'Artiſte à qui l'on confiait » le ſoin des édifices, fût chargé de ce qui » ne ſemblait en être que les acceſſoires. » D'ailleurs on appercevait une relation, » en apparence aſſez fondée, entre les » formes adoptées pour les jardins, & » celles qu'employait l'architecture; mais » on ne faiſait pas attention à la diffé- » rence qu'apporte dans les deux arts la » ſeule nature des plans ſur leſquels ils » s'exercent.

» L'Architecte, dans la partie libérale » de ſon art, a pour objet de rendre » agréable toutes les parties d'un plan » vertical.

» Le Décorateur des jardins exerce ſes

» talens pour embellir un plan horizon-
» tal.

» Le premier doit satisfaire, le plutôt
» & avec le moins d'efforts possibles, le
» spectateur qui ne destine à son plaisir
» que des regards & quelques momens.

» Le second ne doit découvrir que
» l'une après l'autre les beautés de son
» ouvrage, à ceux qui consacrent à cette
» jouissance des heures entières.

» D'après des intentions si différentes,
» les plans simples, les formes symmé-
» triques, les proportions faciles à saisir,
» les masses régulières seront préférées
» par l'Architecte; tandis que les plans
» mystérieux, les formes dissemblables,
» les effets plus apperçus que leurs prin-
» cipes, les accidens qui combattent la
» régularité, offriront les moyens les plus
» favorables au Décorateur. La précision
» du trait, la propreté des détails seront
» les recherches de l'Architecture; une
» certaine indécision pleine d'agrémens,
» cette négligence qui sied si bien à la
» nature, seront les finesses de l'art des
» jardins ».

L'Auteur emploie tour-à-tour le Peintre à la composition des jardins d'un homme riche & éclairé, protecteur des

Arts & des Lettres, & de ceux d'un homme voluptueux; il fait des premiers une espèce d'Elisée où il rassemble tous les grands hommes; il veut que les jardins d'Alcine & le palais d'Armide servent de modèles aux autres. Nous citerons la première description.

» S'il est chargé de décorer d'une ma-
» nière poëtique & intéressante quelque
» partie d'un vaste lieu de plaisance pour
» ces hommes, qui, distingués par le
» rang ou la richesse, le deviennent bien
» davantage, lorsque, dans leurs amuse-
» mens même, ils favorisent les Arts &
» honorent les vertus & les talens; il se
» rappelera l'image que Virgile nous a
» tracée de ces beaux lieux où les Héros
» & les Sages trouvaient un repos & un
» bonheur mérités par des bienfaits, des
» travaux & des peines.

» Un grand espace, varié dans ses
» plans, diversifié dans ses contours,
» sera le lieu de la scène. Les gazons
» soignés s'y trouveront d'autant mieux
» placés, qu'il s'agira de représenter un
» lieu disposé par un pouvoir surnaturel,
» & que l'uniformité même de cette belle
» verdure & l'égalité de sa nuance con-
» tribueront à l'impression douce & tran-
» quille qui convient au sujet.

„ Des bosquets toujours verds cou-
„ ronneront les élévations du terrein, des
„ arbres grouppés & disposés de manière
„ que l'œil pénètre sous leurs ombrages,
„ orneront différentes parties du vallon;
„ ils étendront leurs branches sur les
„ bords d'une rivière qui, semblable au
„ Léthé, promenera ses eaux paisibles
„ sans troubler le repos de cette belle so-
„ litude. Il n'est pas nécessaire que l'onde
„ ait un mouvement trop animé. Son
„ rythme doit s'assortir à une harmonie
„ douce & tranquille : les rives seront
„ ornées de fleurs choisies & distribuées
„ sans profusion.

„ Dans des lieux apparens, s'offri-
„ raient les statues des hommes célèbres,
„ exécutée avec assez d'art & de soin,
„ pour qu'après avoir inspiré le desir de
„ les considérer, on se sentît élevé par
„ leur perfection, de l'idée de l'image à
„ celle du Sage & du Héros.

„ Les statues seraient isolées & droi-
„ tes, les autres assises ou grouppées. On
„ aurait hasardé de ne les pas exhausser
„ sur des piédestaux, dont le plan rétréci
„ rend leur immobilité trop sensible. Les
„ unes seraient posées sur des socles peu
„ élevés; d'autres assises sur des lits an-

» tiques & sous des portiques ouverts,
» paraîtraient s'entretenir.

» On oserait peut-être représenter dans
» les routes quelques Héros à cheval ou
» sur des chars; les tertres de gazon ser-
» viraient à placer à leur point de vue &
» à disposer pittoresquement ces compo-
» sitions; les masses de feuillages & les
» grouppes d'arbres leur formeraient des
» appuis & des oppositions, le marbre
» blancs dont elles seraient formées ajou-
» terait, par sa couleur même, aux
» convenances d'un lieu où l'on doit s'at-
» tendre à rencontrer des ombres. Quel-
» ques Temples, quelques Autels con-
» sacrés aux Vertus, aux Sciences, aux
» Arts, aux Sentimens agréables, met-
» traient de la richesse & de la diversité
» dans les aspects. Des inscriptions & des
» passages choisis & courts, gravés sur les
» arbres ou sur des colonnes & des obé-
» lisques, entretiendraient l'impression
» que l'ensemble aurait inspiré, c'est-à-
» dire, une mélancolie douce, une dis-
» traction agréable dans lesquelles se
» confondraient des sentimens nobles &
» élevés, où se mêlerait le souvenir & la
» réalité, où le moral soutiendrait le
» poëtique, & où l'un & l'autre enfin

„ donneraient au pittoresque tout l'inté-
„ rêt dont il est susceptible.

„ On aimerait sans doute à errer dans „ cet Elisée, dans lequel, entouré des „ hommes les plus célèbres, le seul desir „ d'être digne d'habiter avec eux, serait „ un pas vers la vertu.

„ Le Compositeur de cette scène se „ garderait d'y rien placer qui n'y con- „ vînt. On n'y verrait pas le mausolée „ d'un chien favori, ni le monument éle- „ vé à la mémoire d'un oiseau Les treil- „ lages, les métaux choisis, les couleurs „ brillantes, les terres & les émaux pré- „ cieux seraient réservés pour des dé- „ corations consacrées plus particulière- „ rement aux délices des sens qu'aux „ plaisirs de l'ame ».

M. Vatelet termine son ouvrage par une description très curieuse d'un jardin Chinois, & par celle de sa propre maison. Ce dernier morceau, dont l'intérêt & l'agrément sont encore relevés par différentes inscriptions en vers, qui toutes son heureuses, mérite d'être mis, au moins en partie, sous les yeux du Lecteur. Il est adressé à un ami, en forme de lettre.

« Si l'amitié se plaît dans les détails;
» &

» & si l'imagination, qui réalise dans vo-
» tre esprit ce qui a des droits sur votre
» cœur, vous a transporté dans ce lieu,
» où nous desirons vous posséder ; je puis
» hasarder de vous promener dans quel-
» ques uns des endroits où nous nous en-
» tretenons avec nos Hamadriades.

» Ici, c'est un vieux saule qui se pré-
» sente au milieu d'un sentier ombragé,
» dont les détours suivent, presque au ni-
» veau de l'eau, le canal ombragé qui ser-
» pente. Cet arbre a l'air d'avoir vu re-
» nouveler plus d'une fois les habitans de
» ce rivage.

» Son tronc noueux est encore couron-
» né de rameaux & de feuillages : à la
» hauteur où se portent naturellement les
» regards, une espèce de bouche rappelle
» l'idée des Oracles qui se faisaient au-
» trefois entendre, sans doute pour don-
» ner aux hommes des conseils dont ils
» ont tant de besoin : ils ne parlent plus au-
» jourd'hui ; mais dans ce lieu, ils écrivent
» encore ; & voici ce que l'Hamadriade
» veut persuader à ceux qui passent près
» de sa retraite :

Vivez pour peu d'amis ; occupez peu d'espace ;
Faites du bien sur-tout ; formez peu de projets.

Vos jours ſeront heureux ; &, ſi ce bonheur paſſe,
Il ne vous laiſſera ni remords, ni regrets.

„ A peu de diſtance du vieux ſaule ſe „ trouve une eſpèce de cabinet en ſaillie „ ſur le courant de l'eau : il eſt appuyé „ ſur un arbre planté au-deſſous, dont la „ cime, ſurmontée de branches diſpo- „ ſées en rond, a donné lieu d'en former „ un ſiége commode. On y eſt entouré „ de rameaux qui couronnent l'arbre, & „ qui ſervent d'appuis de tous côtés, en „ ne laiſſant de libre que l'eſpace néceſ- „ ſaire pour s'y placer. Rien de ſi propre „ à méditer que ce réduit où la vue, „ voilée pour ainſi dire, pénètre cepen- „ dant à travers le feuillage ; où l'on en- „ trevoit le mouvement des eaux, & où „ leur bruit ſe fait aſſez entendre pour „ conduire à la rêverie. Des deux côtés „ du ſiége les branches ſemblent s'appro- „ cher pour qu'on liſe ce qui eſt tracé „ ſur leur écorce. L'une, dans l'incerti- „ tude de la ſituation où peut ſe trouver „ celui à qui elle parle, s'exprime ainſi :

De ce riant ſéjour, de ce paiſible ombrage
Eprouvez les charmes ſecrets ;
Infortunés, retrouvez-y la paix ;

Heureux ! ſoyez-le davantage.

» Une autre prend un ton plus réflé-
» chi :

Conſacrer dans l'obſcurité
Ses loiſirs à l'étude, à l'amitié ſa vie ;
Voilà les jours dignes d'envie.
Etre chéri, vaut mieux qu'être vanté.

» Si rêvant à cette maxime, dont le cœur » eſt meilleur juge que l'eſprit, vous » continuez de parcourir le ſentier où » vous vous trouvez engagé, vous ap- » percevrez bientôt un de ces ponts dont » je vous ai parlé.

» Douze petits bateaux ſoutiennent, » à quelques pouces de la ſurface de l'eau, » un plancher de cent pieds de longueur, » aſſez large pour donner place à deux » perſonnes. Des caiſſes garnies de fleurs » ſont diſpoſées, par intervalles, des deux » côtés. Les intervalles ſont remplis par » des treillages aſſemblés en lozange, » qui, en laiſſant appercevoir l'eau, raſ- » ſurent les regards. Le pont, peint en » blanc, émaillé de fleurs, invite à y » deſcendre : les aſpects y ſont à chaque » pas variés ; &, vers le milieu, l'eſpace » qui s'élargit ſe trouve garni de ſiéges.

» On s'y arrête pour jouir du tableau
» pastoral qui s'offre de toutes parts. On y
» respire le parfum des fleurs avec la fraî-
» cheur des eaux, qu'on voit de près
» s'écouler sous le plancher sur lequel on
» est assis. C'est là que vos amis passent
» quelques soirées agréables en s'entre-
» tenant de leurs occupations, de leurs
» goûts, de leurs voyages; & l'un d'eux
» y a tracé ces vers :

Des jours heureux voici l'image.
Les Dieux sur nous versent-ils leurs faveurs?
Ils offrent sur notre passage
Quelques aspects rians, du repos, & des fleurs.

» Mais revenons sur nos pas, & por-
» tons les jusqu'à l'extrémité de la plus
» grande isle, dont nous avons déjà par-
» couru quelques parties. C'est en traver-
» sant un bois de saules, qu'on pénètre
» par des voûtes tortueuses & ombragées,
» jusqu'à l'endroit où la rivière forme
» deux canaux qui embrassent cet espace
» avant que de rejoindre le lit de la ri-
» vière.

» A cette pointe, se présente un as-
» pect sauvage. Une isle déserte s'élève
» à peu de distance, & arrête la vue; une

» digue rompue donne du mouvement à
» l'eau, en résistant au courant qui s'ef-
» force de la détruire ; & lorsque la ri-
» vière est plus haute, il se forme en
» cet endroit une cascade, qui sied très-
» bien à ce lieu solitaire. L'isle voisine
» n'est point meublée d'arbres qui bor-
» nent les regards ; aussi s'étendent ils au-
» delà : ils s'arrêtent à des édifices qui
» font partie d'une petite ville peu dis-
» tante. Parmi ces édifices, il en est un
» qui se fait remarquer en dominant les
» autres : c'est un objet peu intéressant
» par lui-même ; mais il fut habité par
» Héloïse : à ce nom, qui ne s'arrêteroit à
» le considérer ! Qui ne parleroit un mo-
» ment à cette délicate & trop malheu-
» reuse Amante ! Après sa funeste aven-
» ture, elle se retira dans un Monastère,
» dont le savant, l'inquiet, l'exigeant,
» le jaloux Abelard étoit Directeur ; &
» c'est ce Monastère que vous voyez.

» Si lorsqu'on fait ce récit, quelques
» jeunes personnes se trouvent présentes,
» on peut penser qu'elles sentent s'élever
» dans leur sein un mouvement plus pré-
» cipité qu'à l'ordinaire ; leur regard de-
» vient incertain & embarrassé ; elles dé-
» tournent les yeux, & rencontrent alors

» ces mots, qui (si le climat le permet-
» tait) seraient sans doute tracés sur
» un myrte.

Ces toits élevés dans les airs
Couvrent l'asyle où vécut Héloïse.
Cœurs tendres, soupirez & retenez mes vers.
Elle honora l'Amour, l'Amour l'immortalise.

» Pour quitter cette agréable position, » on peut choisir entre plusieurs routes » qui conduisent hors du bois de saules, » & vers le grand lit du fleuve. Là les as- » pects sont trop découverts pour la mé- » ditation & la poésie.

» L'ame qui s'étend avec les regards, » jouit à la vérité, mais d'une manière » vague, des beautés qui l'égarent trop » loin d'elle. Il faut qu'elle soit entourée de » plus près, pour être inspirée; il faut que » moins distraite, elle éprouve dans une » douce rêverie, des sensations dont elle » prenne plaisir à se rendre compte. C'est » donc d'un pas plus rapide que je vous » ferai parcourir une route en terrasse de » plusieurs centaines de toises, qui suit les » contours de l'Isle, du côté du canal de » la navigation. Les bateaux qui vien- » nent sans cesse des Provinces mariti- » mes, animent cette magnifique scène:

» mais elle n'inſpire que l'admiration ;
» auſſi on aime à la quitter pour revenir
» encore dans cet intérieur de canaux &
» de promenades, que traverſe un pont
» de bois d'une longueur conſidérable.
» Par la diſpoſition des trois iſles, plus
» baſſes que le reſte du terrein, ce pont
» ſe trouve élevé à la hauteur de la tête
» des arbres, & les tiges qui le couron-
» nent, fourniſſent une ombre qui trans-
» forme ce paſſage en une allée couverte.
» On s'y promène ſans craindre les ar-
» deurs du ſoleil, & d'eſpace en eſpace,
» on apperçoit, à l'aide du débouché des
» divers canaux, les points de vue que
» cette ſituation rare rend infiniment pit-
» toreſques. D'eſpace en eſpace, ce pont
» s'élargit au deſſus des canaux, de ma-
» nière à recevoir des ſiéges pour s'y re-
» poſer, y goûter la fraîcheur, & jouir
» des agrémens de la vue.

» C'eſt de-là qu'on découvre plus par-
» ticulièrement ces ſinuoſités agréables que
» forment les eaux dans leur libre cours ;
» & ces repréſentations ſi piquantes & ſi
» fidèles que produit le reflet des objets
» qui s'y peignent.

» Il était naturel de parler un inſtant
» de ces beaux effets à ceux à qui ils peu-

» vent plaire. Voilà ce qu'on leur adresse.

Ici l'onde avec liberté
Serpente & réfléchit l'onde qui l'environne.
De sa franchise elle tient sa beauté ;
Son cryſtal plaît & ne flatte personne.

» Un moulin se présente à l'une des
» extrémités de ce pont.

» Sa vue ne manque guère d'attirer
» ceux qui ont rarement observé d'aussi
» près ces sortes de machines. On appro-
» che, & l'on se trouve dominer la roue :
» le bruit qu'elle produit, le battement
» mesuré qu'elle occasionne, & son mou-
» vement égal & successif, invitent à quel-
» ques momens de rêverie. On regarde
» avec une attention qui attache, ces
» aubes sortant du courant l'une après
» l'autre, s'élevant peu-à-peu au plus
» haut degré de leur orbite, pour redes-
» cendre, se replonger & disparaître. Cet
» objet est propre sans doute à inspirer
» des réflexions, mais celles dont les
» nuances seraient trop sombres, se trou-
» veraient moins assorties au coloris du
» tableau que celle ci.

Ah ! connaissez le prix du temps,
Tandis que l'onde s'écoule,

Que la roue obéit à ses prompts mouvemens ;
De vos beaux jours le fuseau roule.
Jouissez, jouissez, ne perdez pas d'instans.

» Vous seriez encore tenté de descen-
» dre dans de petites isles à fleur d'eau,
» qui se trouvent soutenir différentes par-
» ties du pont; des escaliers y condui-
» sent. On y trouve de l'ombre, des
» bancs & des promenades agréables,
» mais elles sont quelquefois couvertes
» par la rivière ; aussi les peupliers anti-
» ques qui les ombragent, portent sur
» leur écorce des marques de différentes
» inondations, qui ne les ont point em-
» pêchés d'élever leur cime dans les airs.
» Cependant un d'entr'eux, plus sensible
» que les autres à ces accidens, s'exprime
» ainsi. »

Dans ces climats plus d'un orage
A troublé le ciel & les cœurs.
L'onde, franchissant son rivage,
A submergé nos vergers & nos fleurs.
Dieux bienfaisans, réparez ces malheurs !
Et que les habitans d'un modeste bocage
Par vos faveurs trouvent sous nos rameaux
Quelqu'abris pour un doux repos.
A qui tient peu de place, il faut si peu d'ombrage!

L'Auteur, au commencement de son livre, paraît l'adresser à ses amis. Tout ceux qui l'auront lu desireront de l'être. L'intérêt de son style semble appartenir à des mœurs douces, & à un caractère aimable, & tous ceux qui verront la description touchante de sa retraite champêtre, desireront de l'habiter avec lui.

Le Spectateur François.

Journal amusant & intéressant dont l'objet est de tracer les mœurs, de combattre les vices, d'honorer la vertu, de faire connoître les ridicules, de mettre le précepte en action, de donner des anecdotes morales, enfin de plaire & d'instruire ; ce Journal est continué avec exactitude, & fait avec soin par un homme de Lettres, qui jouit d'une juste considération.

Il suffit de rappeler quelques-uns des sujets traités dans cet ouvrage de l'année 1774, pour donner l'idée de la manière ingénieuse & piquante avec laquelle le Spectateur fait présenter & varier ses observations, & instruire en amusant : *castigat ridendo mores.*

Les nouveaux essais de son fauteuil

véridique sont très propres à démasquer les caractères dissimulés.

La liste des animaux que Panurge fait voir à la Foire, offre des métamorphoses plaisantes des ridicules & des vices. Ses lettres sur la gaieté & l'ennui des sociétés, sur la musique, sur les romans, sur la coquetterie & les modes, sur un projet de prix dramatique, sur les opinions populaires, sur les spectacles, sur l'avarice, sur les arts, sur les moyens de se faire une grande réputation, *&c.* &c. sont remplies de traits d'une critique déliée, & enjouée. Ses discours moraux, ses Mémoires sur la vie de Balthasar Fumée, Poëte & Romancier, l'idylle Sibérienne, ses contes, ses anecdotes, ou morales, ou critiques, ou galantes, font de ce Journal une lecture aussi intéressante que variée.

Ce Journal est composé de quinze cahiers par an, & chaque cahier est de trois feuilles ; ils parviennent francs de port par la Poste.

A Paris, au prix de 9 liv.

Et en Province, prix 12 liv.

On souscrit en tout temps, chez Lacombe, Libraire à Paris, rue Christine.

On souscrit pareillement en tout temps, chez le même Libraire pour les Journaux suivans.

Journal historique & politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe, sous le titre de *Genève.*

Ce Journal est entièrement consacré à rassembler sans aucun mélange de choses disparates, les principaux événemens de l'histoire politique, journaliere & universelle, Françoise & Etrangere. Depuis 1772, que ce Journal a cours, il a été regardé comme le résultat le mieux fait, & rédigé avec le plus d'exactitude, de précision & de vérité, non-seulement de toutes les gazettes, mais encore des papiers publics & des Mémoires particuliers de tous les pays. Il est consulté & conservé comme l'histoire du temps présent. Le Rédacteur de ce Journal a aussi le mérite de tracer au commencement de l'année le tableau des grands intérêts des Puissances & des événemens importans, qui doivent par leur enchaînement ou par leur suite, balancer le destin des nations.

Ce Journal est de 36 cahiers par an, chaque cahier de deux feuilles & demie; il est publié le 10, le 20 & le 30 de chaque mois On souscrit en tout temps; le prix, port franc par la Poste, est à Paris & en Province de 18 liv.

La nature considérée sous ses differens aspects; 52 feuilles par an; dont il paroît un cahier le premier & le quinze de chaque mois. On souscrit en tout temps; port franc par la Poste, à Paris & en Province 12 liv.

Le savant Naturaliste qui compose cette feuille périodique, sans s'écarter des trois règnes de la nature, dont il annonce & développe en toutes occasions les richesses & les merveilles, s'attache principalement à faire connoître les procédés de pratique, pour la médecine, les sciences & les arts; & de se rendre utile aux Lecteurs, en consultant encore plus leurs intérêts que leur curiosité. La table détaillée des matières traitées dans le Journal de l'année 1774, suffiroit seule pour exalter non seulement les avantages, mais, on peut le dire, la nécessité d'un Journal de ce genre qui fixe les productions & les efforts réunis de la nature & de l'art pour nos besoins & pour notre agrément. C'est ce qui doit rendre ces feuilles précieuses, autant à titre de Journal, qu'à titre d'ouvrage & de collection.

Journal des Dames, composé de douze volumes par an, chaque volume de cinq feuilles ; il est publie tous les mois, & l'on souscrit à volonté, à compter des époques de Janvier ou de Juillet; prix port franc par la Poste, à Paris 12 liv. en Province 15 liv.

Ce Journal est dédié à la Reine, par Madame de Montanclos, ci-devant Baronne de Princen.

Cette Dame sait réunir dans son Journal tout ce qui peut faire connoître le mérite des personnes de son sexe, par les agrémens de leur esprit, par la sensibilité de leur cœur, par le charme de leurs grâces & de leur beauté. Les poésies, fruits d'une imagination légère, les détails des ouvrages relatifs aux Dames, l'analyse raisonnée des Pièces de vers ou de livres auxquels les Dames doivent prendre intérêt; des anecdotes intéressantes, enfin tout ce qui peut remplir ce que le Lecteur a lieu d'attendre d'un *Journal des Dames*, se trouvent dans cette collection périodique, exécutée avec autant d'esprit que de goût.

On souscrit pour ce Journal chez la Dame Auteur, rue des Bernardins ; & chez Lacombe Libraire, rue Christine.

Dialogues sur la Musique, par Mademoiselle de Villers, adressés à son amie, & dédiés à S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, brochure *in*-8°. de 64 pages, à Paris, chez Vente, Libraire des Menus plaisirs du Roi, & des Spectacles de Sa Majesté, au bas de la Montagne Sainte-Genevieve.

Ces dialogues annoncent une connoissance profonde de la musique, & indiquent les moyens de la perfectionner en France. Mademoiselle de Villers propose l'établissement d'une École dirigée par les plus grands Maîtres, où les jeunes gens de l'un& de l'autre sexe pussent se former; à l'exemple des Écoles d'Architecture, de Peinture & de Sculpture. Il n'y a, dit cette Demoiselle, qu'une seule musique, mais les Italiens ont cultivé cet art avec plus de soins que les autres nations; Lulli n'a fait qu'apporter en France la musique dans l'état où les Italiens, ses compatriotes, l'avoient mise de son temps; mais tandis que nous nous arrêtions en quelque sorte aux premiers élémens de l'art, les *Provenzale*, les *Bonicipi*, les *Attilio*, les *Astorga*, avancèrent

la musique, & inventèrent les arriettes & le récitatif. Peu de temps après ces contemporains de Lulli, les *Scarlatti*, *Porpora*, *Vinci*, enrichirent l'orchestre d'images brillantes, mais toujours analogues au sujet, & subordonnées aux paroles que l'Acteur chantoit. Après ces grands Maîtres, vinrent *Sarri*, *Leo*, *Hasse*, trois grands Compositeurs qui suivirent exactement la déclamation chantante & la prosodie de la langue Italienne. *Vivaldi*, fameux violon, qui parut en Lombardie, forma une Chanteuse, nommée la *Faustina*, à qui il fit exécuter avec la voix tout ce qu'un violon, une flûte, un hautbois pouvoient exécuter de son temps. Le Public força, pour ainsi dire, tous les Chanteurs à suivre cette route. C'est l'époque de la décadence de la musique en Italie. Depuis l'extinction de la famille des Médicis, il n'y a plus aucun théâtre soutenu dans la patrie de la musique. L'Entrepreneur d'un opéra passager est dès-lors obligé de sacrifier au goût dominant ; il supprime les chœurs & les objets de dépense, & les Compositeurs abandonnent l'expression pour faire briller leur orchestre. C'est la conduite qu'ont tenue *Jacomelli*, *Latilla*, *Gallupi*, *Perez*

& d'autres; cette dépravation du goût a été portée si loin, que les opéra des Pergoleze, un des hommes qui a eu le plus de talent, n'eurent aucun succès à Rome & à Naples. En France, Rameau, célèbre Compositeur, a brillé dans les airs de danse & dans les choeurs, mais le goût qu'il a eu pour l'harmonie lui a trop fait négliger la mélodie : son chant est presque toujours dur & désagréable. Le plus grand défaut des Compositeurs François, est d'avoir méconnu la prosodie de notre langue. M. Rousseau lui-même, écrivain si supérieur, a négligé absolument la prosodie dans son *Devin de Village*, quoiqu'il ait fait les paroles & la musique. Il n'y a aucun de ses airs qui n'en présente des exemples choquans ; c'est qu'il n'a connu la musique en Italie que dans ces derniers temps où l'on n'observoit plus la prosodie de la langue Italienne. Nous ajouterons à cette occasion qu'il est bien étonnant que M. Gretry, quoique étranger, & ayant été élevé en Italie, ait mis en musique depuis le peu d'années qu'il est en France, douze poëmes lyriques, & que dans aucun il n'y ait pas une seule faute de prosodie contre la langue qu'il a su accentuer & articuler mieux qu'aucun naturel Fran-

çois, indépendamment de l'expression toujours vraie & toujours piquante, qu'il donne aux passions & aux sentimens dont il est l'interprête le plus fidèle.

Mlle. Villers insiste sur une École de musique, dans laquelle d'habiles maîtres apprendroient l'art du chant. Il s'agit d'abord de bien distinguer le caractère des voix : il n'y en a que de quatre espèces. Tous les hommes en général n'ont que des voix de basse & de taille; la haute contre & le dessus sont toujours l'appanage des femmes & des castrats : ces quatre voix forment l'harmonie complette. Si la basse donne le ton, la taille est à la tierce, la haute-contre à la quinte & le dessus à l'octave. Les voix qu'on appelle *haute-contre* chez les hommes, sont ordinairement des voix forcées, qui n'ont rien de naturel, & qui rendent des sons inégaux, & criards, toutes les fois qu'elles passent au-dessus de leurs tons naturels. Le maître ne doit faire chanter un tel élève, que dans le ton qui lui est propre; il évitera de le faire crier, sous prétexte d'augmenter le volume de sa voix; il ne lui laissera pas même donner toute sa voix, jusqu'à qu'il soit bien sûr de son intonation.

Mlle. Villers fait dans un ſecond dialogue, d'excellentes obſervations ſur le travail du Poëte lyrique, & ſur celui du Muſicien. Ce dernier doit s'attacher à augmenter de beaucoup par le chant & par l'orcheſtre l'expreſſion du ſentiment, ou de l'image que préſentent les vers. Il doit par conſéquent examiner d'abord ce qu'ils expriment; quelle paſſion ils veulent peindre; y adapter le genre de muſique le plus propre à l'exprimer, en ſaiſir l'enſemble, & unir tout le morceau en un ſeul motif: car il n'eſt rien de ſi abſurde que d'entendre dans un même air, des meſures & des mouvemens différens. Le Muſicien tombe dans un défaut inſupportable, lorſqu'il emploie les mots en détail, & non pas la choſe: mais c'eſt dans ces dialogues même que nous invitons les maîtres & les amateurs, de puiſer les vrais principes du goût, & de la compoſition de la bonne muſique.

Le ſeptième Tome de l'Hiſtoire Naturelle de Pline, traduite en François, avec le texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclairciſſement du texte; & d'obſervations

ſur les connoiſſances des Anciens, comparées avec les découvertes des Modernes. A Paris, chez la Veuve Deſſaint, Libraire, rue du Foin, près la rue St Jacques.

Ce ſeptième Tome d'un Ouvrage long-temps deſiré, & que les efforts infiniment louables de M. Poinſinet de Sivry, auront bientôt conduit à ſa fin, comprend la Traduction & le Commentaire du dix-neuvième, du vingtième, du vingt & unième & du vingt-deuxième Livre de Pline. Dans le dix-neuvième, Pline traite de la culture du lin, & des différentes plantes des jardins. Au vingtième livre, commence l'examen intéreſſant des propriétés médicinales de tous les végétaux. Cette matière qui ſemble importante d'elle-même, quel que ſoit l'Ecrivain inſtruit qui tienne la plume, le devient infiniment plus ſous la main d'un des plus profonds & des plus ingénieux Auteurs de l'Antiquité : elle occupe auſſi les deux livres ſuivans, & fera ſans doute la partie eſſentielle du huitième volume, qui eſt ſous preſſe, & qui ne tardera point à paroître. Tout le ſeptième tome, que nous nous contentons d'annoncer ici,

& dont nous réservons l'analyse pour l'un des Mercures prochains, est rempli, tant dans le texte, que dans le commentaire, d'une multitude de faits & d'observations comparées, dont le fond intéresse immédiatement l'art de la Médecine, mais qui, par leur manière d'être présentés, sont également propres à captiver l'attention de toutes les classes de Lecteurs.

Tablettes Royales de Renommée, ou Almanach général d'Indication des Négocians, Artistes célèbres & Fabricans des six Corps d'Arts & Métiers de la ville de Paris & autres villes du Royaume; dédié & présenté à Mgr. le Dauphin, pour la première fois, en 1772.

Cet Ouvrage contient des notices sommaires sur la création, les droits & privilèges de chaque Corps; les Statuts & Réglemens auxquels ils sont respectivement assujétis. Les noms, état & domiciles actuels de ceux qui les composent; les fabriques, manufactures, machines & nouvelles inventions, remèdes & secrets approuvés, &c. Une description des principales Villes commerçantes du Royaume; les différentes monnoies étran-

gères, pieds & mesures & leur rapport en cette Capitale. Les formalités que doivent observer les *Tireurs*, *Accepteurs* & *Porteurs* de Lettres de change, & autres objets divers, qui peuvent tendre à l'accroissement du Commerce, à la perfection des Arts, & à faire connoître les Artistes. Vol. *in* 8°.

Il paroîtra un nouveau supplément dans le cours de ce premier trimestre.

A Paris, chez Desnos, Libraire, & chez la Veuve Duchêne, rue St Jacques.

Calendrier intéressant, pour l'année 1775, ou Almanach *Physico-Economique*, contenant une Histoire abrégée & raisonnée des Indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des Calendriers : Recueil exact & agréable de plusieurs Opérations physiques, amusantes & surprenantes, qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs Secrets éprouvés utiles à la Société ; &c. prix 18 sols broché & 24 s. rel. A Bouillon, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Calendrier Lyrique, ou Chansons sur les douze mois de l'année, parodiées sur

des airs connus, auxquels on a joint un petit Recueil d'airs faciles & des plus agréables, dédié au Roi, pour l'année 1775; prix 1 livre broché & 1 livre 10 sols relié en maroquin. A Paris, chez Mde Girard, Marchande de Musique, à la Nouveauté, rue du Roulle.

On trouve à la même adresse.

L'*Almanach Lyrique*; choix des plus jolis airs nottés, ou Passe-temps du jour, dédié & présenté à la Reine.

Le bon Jardinier, Almanach pour l'année 1775, contenant une idée générale de quatre sortes de Jardins, les règles pour les cultiver, la manière de les planter & celle d'élever les plus belles fleurs: nouvelle Édition, considérablement augmentée de Méthodes & Secrets pour conserver les fleurs, les fruits, & éviter tous les insectes destructeurs des Jardins, & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. prix 36 sols relié. A Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, au Lys d'or.

Almanach Poëtique, historique, utile & curieux, avec figures, dédié au beau Sexe. Prix 15 sols. A Paris, chez Saugrain, Libraire.

Almanach, contenant un Recueil des *Coëffures* des Dames dans les goûts les plus modernes. Par Davault, rue de la Comédie Françoise, seconde partie; à Paris, rue Dauphine, à l'Hôtel de Genlis.

Almanach de Versailles, année 1775; contenant une description de cette Ville; la Maison du Roi, ses Officiers; les Maisons de la Famille Royales; les Bureaux des Ministres; la Prévôté de l'Hôtel, le Gouvernement de la Ville; une notice des principaux Marchands & Négocians qui y sont établis, &c. Ouvrage utile aux personnes qui y demeurent, & à celles qui sont nécessitées à y avoir correspondance. A Versailles, chez Blaizot, Libraire, au Cabinet Littéraire; & chez les Libraires de la Ville, à Paris, chez Valade & Deschamps, Libraires, rue Saint Jacques.

Etrennes

Étrennes de la Noblesse, ou Etat actuel des Familles Nobles de France, & des Maisons & Princes Souverains de l'Europe, pour l'année 1775, *in*-12. Prix 3 liv. relié. Chez Desventes de la Doué, Libraire; rue St Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis-le-Grand.

Etat Militaire de France, pour l'année 1775, dix-septième édition, par MM. Roussel & de Montandre, *in*-12. 2 l. 15 s. broché 3 liv. 5 s. relié. A Paris, chez Guillyn, Libraire, quai des Augustins.

On trouve à la même adresse l'extrait de l'État Militaire, précédé d'un calendrier, prix 12 s.

Le Présent de la Gaieté, ou Etrennes chantantes pour la présente année. A Paris, chez Valleyre l'aîné, rue de la vieille Bouclerie.

Cet Almanach est un recueil de Cantiques sur des airs connus.

Idée de la Chine, ou Etrennes Chinoises, & coup-d'œil curieux sur la religion, les sciences, les arts, les usages & les

mœurs des peuples de la Chine.

A la même adresse.

Calendrier de la Cour, tiré des Ephémérides pour l'année 1775, contenant le lieu, le lever, le coucher, & la déclinaison du soleil, le lever & le coucher de la lune, avec la naissance des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, imprimé pour la Famille Royale & Maison de Sa Majesté. A Paris, rue S. Jacques, chez la veuve Hérissant, Imprimeur du Roi & du Cabinet de sa Majesté.

Les délices de Cérès, de Pomone & de Flore, ou la Campagne utile & agréable, avec un précis des travaux de l'Agriculteur, du Jardinier & du Fleuriste; contenant le temps des semailles, de la floraison de chaque plante, & celui des récoltes; ornées de douze estampes relatives aux amusemens de la ville pendant chaque mois, suivies de tablettes pour écrire & dessiner tout ce que l'on desirera, en se servant de telle pointe que l'on voudra, même d'une épingle. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.

Nouvelle Table des Articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770; dans ceux des Arts & métiers publiés par cette Académie, & dans la collection académique; par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie de cette Ville, de Villefranche, de Dijon, &c. premier vol. *in*-4°. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Cette ouvrage formera quatre volumes *in*-4°. & seront du prix de 30 liv. pour les Souscripteurs, savoir en retirant le premier volume 12 liv.

Au 15 Mars, en retirant le second 12 liv.

Au 15 Juin, en retirant le troisième 6 l.

Et au 15 Septembre, en retirant le quatrième, rien.

Il y a eu une augmentation de 6 liv. dans le premier prix de la souscription, à cause de l'augmentation des volumes & de la dépense.

Ceux qui n'auront pas souscrit, acheteront les quatre volumes 48 livres chez Ruault.

Il n'y a point de table faite avec plus de méthode, plus de soin, plus

d'intelligence & qui soit en même-temps plus commode pour faciliter les recherches des personnes qui ont besoin d'un Mémoire, d'une observation, d'un fait enveloppés dans l'immensité des objets traités par les Académiciens. On a laissé en regard de la page imprimée de cette table, une page blanche, reglée, & prête à recevoir la concordance & le rapport des nouveaux volumes que le Lecteur voudra notter à mesure qu'il le croira avantageux pour ses études. L'édition de cet ouvrage, (car c'en est un, & qui demandoit qu'un Savant s'en occupât) est exécutée avec beaucoup d'attention.

M. l'Abbé Rozier continue avec succès son *Journal* ou *Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts :* avec des planches en taille douce, dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois.

Il paroît chaque mois un volume de dix feuilles *in*-4°. qui peuvent se relier à la fin de l'année, en deux tomes. Le prix de la souscription est à Paris chez l'Auteur, place & quarré Sainte Genevieve, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires des grandes villes du Royaume & des pays étrangers.

Ce Journal eſt principalement recommandable par les excellens Mémoires qu'il renferme ſur les ſciences & les arts, & par les obſervations de M. l'Abbé Rozier, très inſtruit de tout ce qui concerne les ſciences & les arts phyſiques.

RÉPONSE de M. de Voltaire à M. le Comte de Médini, Auteur d'une excellente traduction de la Henriade en vers Italiens.

A Ferney, 9 Décembre 1774.

MONSIEUR,

Je n'oſe vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant preſque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt& un ans, je ne puis que dicter dans ma langue Françaiſe, qui eſt une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler & à écrire que d'après le ſiécle immortel que vous appelez le *ſeicento*. Je crois être dans ce *ſeicento* en liſant l'ouvrage dont vous m'honorez. Votre Poëme n'eſt point une traduction; il n'en a ni la roideur, ni la faibleſſe; tout paraît écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je ſuis perſuadé qu'en liſant votre Henriade & la mienne on croirait que c'eſt moi qui ſuis le Traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, & dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre Poëme est en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto & du grand Tasso son digne disciple. Je voudrais que la langue Française pût avoir cette flexibilité & cette fécondité. Elle y parviendra peut-être, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. de Lille; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de racourcir ou d'alonger les mots selon le besoin. Les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poësie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, & nous dansons avec des fers aux pieds & aux mains. Voilà pourquoi nous avons plus d'un Auteur qui a essayé de faire des Poëmes en prose. C'est avouer sa faiblesse & non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, Monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur & notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, & de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme Français, qui n'est fondé que sur la raison, & sur l'horreur de la superstition & du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la Fable comme ont fait souvent l'Arioste & le Tasse. La sévérité du sujet & la sagesse de notre siécle ne le permettait pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant des fables anciennes ou tirées des anciennes, à des vérités sérieuses & intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime & la reconnaissance la plus respectueuse, &c.

ACADÉMIE.

I.

BÉSIERS.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Bésiers*, tint son Assemblée publique, le 5 de Mai 1774, dans l'Hôtel-de Ville, en présence de Mrs. les Maire & Consuls.

M. Guibal du Rivage, Directeur, en fit l'ouverture, par un discours sur les talens que doivent avoir ceux qui veulent réussir dans la Poësie.

M. Audibert lut l'éloge de M. Pradines, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Bésiers

M. Bouillet, Secrétaire, annonça les Ouvrages qui avoient été présentés à l'Académie depuis la dernière Assemblée publique; sçavoir, Réflexion sur les Comètes, par M. de la *Lande*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris; Opuscules Physiques & Chymiques, par M. *Lavoi-*

ſier, de la même Académie; Problême, proposé & résolu par Me. *Marie Elzéar de Valemod*, Prêtre, Chanoine du Ch. de St. Martin de Lyon, de l'Acad. des Sc. de la même Ville. M. *Perret*, Me. Coutelier de Paris, nous fit part de la première & seconde Section de l'Art du Coutelier expert en Instrumens de Chirurgie; après quoi M. Bouillet lut seulement le précis d'un Mémoire qu'il avoit lu dans une assemblée particulière, dans le cours de l'année précédente, *ſur la manière dont ſe fait la digeſtion des alimens dans le corps de l'homme.*

Tout ce qui sert d'aliment à l'homme, contient, a-t-il dit, une matière mucilagineuse, un suc muqueux, balsamique & presque laiteux, imprégné de particules d'air, soit fixe, soit élastique, lequel suc pour être digéré & réduit en *chyle*, en une liqueur propre à nourrir le corps, n'a besoin que d'être extrait de substances alimenteuses, atténué, liquéfié & *animaliſé.*

M. Bertholon expliqua l'influence du tonnerre sur plusieurs phénomènes curieux.

M. Carbasse, lut un Mémoire sur les causes de la mort des personnes qui se

noient, & sur les moyens d'obvier à ce malheur.

Après avoir parlé de la nécessité de la respiration, & donné en abrégé la théorie de cette fonction vitale, il fait remarquer que les personnes qui se trouvent trop longtemps sous l'eau, ne peuvent y respirer, parce que l'épiglotte se fermant par sa destination naturelle, afin d'empêcher, lors de l'inspiration, l'entrée de l'air dans le poumon; ces personnes étouffent bientôt, si elles ont été précipitées subitement dans beaucoup d'eau, si elles ne savent point nager, ou n'en ont point l'habitude. Il fait voir ensuite que si ces personnes ainsi submergées, mais non encore noyées, sentant que leur respiration va leur manquer, font le moindre effort pour respirer, leur épiglotte s'ouvrant alors entièrement, ou en partie, leur glotte, au lieu d'air, ne reçoit que de l'eau, qui entre dans la trachée artère & dans les bronches, ou vésicules pulmonaires; & nécessairement ces personnes sont suffoquées, se noient & meurent apoplectiques, par les raisons qu'il en donne, si elles ne sont promptement & efficacement secourues.

Comme il ne se passe guères d'années,

où quelques personnes âgées ou jeunes ne se noient, en tombant inopinément dans l'eau, ou en prenant en été le bain dans la rivière d'Orb, qui coule sous les murs de Bésiers, M. C., sensible à ces malheurs, qui enlèvent à l'Etat, à la Société & à quelques familles des hommes utiles, ou des enfans qui peuvent bientôt le devenir, propose d'abord des moyens de préservation. Il exhorte Mrs. les Magistrats qui gouvernent la Ville, à choisir dans la rivière l'endroit le moins dangereux & le plus commode pour le bain, & à défendre qu'on aille se baigner dans tout autre endroit, à défendre aussi de nager qu'avec des corsets de liége, où soient adaptés des nageoires de la même matière : il les exhorte encore d'assigner des heures fixes pour prendre le bain, & de faire construire auprès de l'endroit marqué pour le bain, un logement en pierre, ou en bois, où il y ait aux heures marquées des personnes pour fournir des corsets à ceux qui n'en auroient pas eux-mêmes, & qui soient munis de linges, de poudres céphaliques, d'eaux spiritueuses, de tabac & de pipes, & que dans ce logement il y ait un lit & de quoi allumer du feu.

Dans le cas, où malgré les moyens de précaution, quelqu'un viendroit à se noyer, M. C. indique des moyens de guérison, qui consistent à transporter au plutôt le malheureux dans le logement désigné, de le déshabiller promptement s'il y a lieu, de l'essuyer avec des linges bien chauds, de le réchauffer, de le rouler doucement dans le lit, de lui souffler dans le nez des poudres pénétrantes, de lui frotter les narines, les tempes, la fossete du cou, la paume des mains & la plante des pieds avec des eaux spiritueuses; telle que l'eau de la Reine de Hongrie, l'eau de Cologne, & sur-tout de lui souffler de l'air dans la bouche à plusieurs reprises, comme aussi de faire entrer dans ses narrines & dans son fondement de la fumée de tabac, d'user aussi de la décoction de tabac en lavement: tous moyens de guérison qui ont réussi & qui réussissent très-souvent à Paris & ailleurs.

Enfin M. Carbasse s'élève avec force contre la méthode meurtrière employée communément par le Peuple de suspendre les noyés par les pieds, après avoir prouvé par des expériences incontestables que ce qui fait périr les noyés, n'est pas

la petite quantité d'eau qui entre dans leur estomac, mais la suspension & bientôt après l'abolition de leur respiration ; & dans le cas où tous les moyens proposés seroient entièrement infructueux, il est d'avis qu'on ait recours à l'électrisation.

M. l'Abbé Decugis termina la séance par le parallèle qu'il fit d'Isocrate & de Démosthène.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Samedi, 24 Décembre, on a donné au Concert Spirituel une belle symphonie de M. Gossec, ensuite *Christe Redemptor*, petit motet connu du même Auteur, qui a bien réussi, sur-tout le *Duo* de la fin. Mrs. Legros & Borel, l'ont chanté avec goût. On a beaucoup applaudi un concerto de hautbois, de la composition de M. Mathieu, & parfaitement exécuté par M. Bezozzi. Le *Cantate Domino*, motet à grand cœur de M. Langlé, ci-devant Maître du Conservatoire de Naples, a été trouvé excellent, plein de

chaleur, écrit par tout avec clarté. On a remarqué principalement le second verset, plein de noblesse & d'expression; & le dernier chœur rempli de gaieté. Une nouvelle symphonie concertante, de M. le Duc l'aîné, jouée par M. le Duc cadet & Guénin, a été fort applaudie, comme composition & comme exécution. Mlle. Lorpin a chanté un petit motet agréable de M. Merçaux. Mlle. Lorpin est une débutante très-jeune : elle a chanté pour la première fois à ce concert le jour de la Conception; on a senti des progrès dans son talent, & l'on a droit d'en attendre beaucoup, si elle travaille. M. Paisible a joué un concerto de violon de sa composition, dans lequel il a fait entrer différens Noëls avec beaucoup d'adresse & d'agrément. Ce qui paroît décider le jeu de M Paisible, c'est une belle qualité de son, franche & décidée.

Ce Concert a fini par la *Nativité*, Oratoire nouveau à deux chœurs, de la composition de M. Gossec. Ce motet a eu un très-grand succès. Le premier duo est d'une musique fraîche & délicieuse; l'air chanté par M. Legros est charmant. Le Sommeil des Bergers interrompu par des signes extraordinaires, est un morceau de symphonie d'un effet très grand, &

même dramatique ; ainsi que le Chœur *Quel sort funeste nous menace?* Le Chœur des Anges étoit placé sur la voûte de la salle, & cette illusion a ajouté à l'effet de ce morceau très-bon, mais peut-être un peu trop long, de même que le dernier chœur, susceptible d'être abrégé.

Le Concert du Dimanche, 25 Décembre, a commencé par une belle symphonie de M. Gossec : Mde Charpantier a chanté avec goût un joli motet, à voix seule, de Galuppi, accompagnée par M. André, Hautbois. M. Duport le jeune, a exécuté sur le violoncelle, avec beaucoup d'applaudissement, une sonate de sa composition, ensuite on a fait entendre un motet à trois voix de M. Mereaux, chanté avec beaucoup d'intelligence par Mde. Larrivée, M. Legros & M. Borel. Ce motet est d'un chant agréable, & très-bien écrit. Mlle. Duchâteau, de la Musique de M. le Duc de Noailles, a reçu des applaudissemens mérités dans un air italien qu'elle a chanté avec légéreté & avec précision.

La symphonie concertante, le concerto de violon exécuté par M. Paisible, & l'oratoire de M. Gossec, étoient les mêmes que la veille, & ont eu encore plus de succès.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations d'*Azolan*. Elle se dispose à remettre incessamment sur le Théâtre *Iphigénie*, Opéra de M. Gluck.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA *Partie de Chasse de Henri IV* occupe toujours agréablement la scène. On prépare sur ce Théâtre quelques nouveautés, telles que le *Gâteau des Rois* & le *Barbier de Séville*.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi, représentent avec le même succès *Henri IV*, Drame lyrique en trois actes. On répète la *Fausse Magie*, Comédie nouvelle mêlée d'ariettes, de M. Marmontel & de M. Grétry.

Lettre de M. à Monsieur . . . .

A Genève, ce 20 Octobre 1774.

Vous ne pouviez vous mieux adresser qu'à moi, Monsieur, pour les deux pièces de vers latins que vous desirez connoître; elles sont véritablement de feu M. le Président d'Alco; ce Magistrat étoit sur cet article d'une dissimulation extrême, & peu de ses amis étoient du secret. Quant aux vers françois dont vous me parlez, & qu'on lui attribue, je puis vous assurer qu'ils ne sont point de lui, parce qu'il n'a jamais écrit qu'en prose dans notre langue. Par exemple il a traduit en entier l'Enéide de Virgile, & je préfere hardiment sa traduction à celle de l'Abbé Desfontaines, traducteur le plus prolixe dans les détails peu intéressans, & presque toujours sec & sans couleur dans tout ce qui est sentiment & image. Feu M. le Président d'Alco ne s'est donc jamais exercé qu'à des vers latins. Il connoissoit parfaitement les bons Auteurs de cette langue, & il en lisoit quelques-uns de choix une fois tous les ans. Il ressembloit en cela au fameux Evêque de Rochester M. Atterbury, avec qui il avoit été lié d'amitié; ils s'étoient connus à Paris à-peu-près comme deux anciens Romains qui s'étoient rencontrés.

Les deux pièces que vous me demandez, Monsieur, sont deux inscriptions; elles n'ont été faites que par un pur motif de délassement, l'une pour une fontaine publique, l'autre pour le canal de Languedoc, ouvrage magnifique qui ne pouvoit s'exécuter que dans le siécle d'Auguste ou sous le régne de Louis le Grand, de ce Prince

qui exila Fénelon, mais qui sut distinguer Colbert, qui fonda une marine en France & protégea tous les Arts.

Inscription pour la Fontaine de ...

Nays in umbrosâ latitans quæ valle sedebas
Nunc fluis excelso, civibus alma, loco.
Inde mare, & terras, sublimi vertice montes,
Hinc urbem, & magni principis ora vides.
Ardua magnarum jam despice tecta Dearum,
Nil magis è cœlo quod tueantur habent.

Inscription pour le Canal de Languedoc.

Hic Thetis Oceano, circùm famulantibus undis,
Obvia, Riqueto conciliante, venit.
Per juga, per valles, per tot discrimina terræ,
Fecit perpetuas pensilis unda vias.
Dum redit, itque frequens securâ navita puppe,
Eoas merces, hesperiasque ferens,
Dicat, Io lodoix, quo principe Gallia vidit,
Montes navigeros, montivagasque rates.

Je n'ai point tenté de traduire cette derniere inscription. Les belles hardiesses de l'idiome latin deviennent souvent ridicules dans une langue timide, & idolâtre de la clarté & de la sagesse du style. La première piéce est dans un genre de simplicité élégante qui la rend plus maniable pour un Traducteur François.

Nymphe de ces beaux lieux dont les ondes stériles
Couloient obscurément dans d'humides roseaux,
Tes eaux, aujourd'hui plus utiles,
Tombent avec orgueil de ces rochers nouveaux.

Il n'est rien que de-là ton regard n'envisage,
Et la ville, & Louis, & la terre, & les mers ;
Les Dieux du ciel du haut des airs
Peuvent-ils en voir davantage ?

Vous me pardonnerez cette foible version que je fis il y a fort long-temps ; vous connoissez ma passion pour l'art des vers, cet art enchanteur, presque aussi ancien que le monde, le délice des belles ames. Mais ce talent a ses dangers & ses peines ; les lauriers aujourd'hui n'écartent plus le tonnerre. Orphée étoit un Dieu dans la Fable ; chez nous, bons catholiques, un Poëte est regardé comme le Diable. C'est ainsi que l'ignorance jalouse se venge par la calomnie, c'est ainsi que la poësie nuit souvent à notre bonheur, & que l'admirable Rousseau... mais pourquoi des exemples ? Ils ne corrigent pas. J'appliquerois volontiers au talent des vers ce qu'un Ecrivain célèbre a dit de l'Amour. On ne sait, dit il, si le ciel donna l'Amour au monde dans sa bonté ou dans sa colere. En effet, Monsieur, quel homme n'a dit plus d'une fois à sa muse comme à sa maîtresse *miseri quibus intentata nites!* Qu'importe ? Il faut suivre sa destination, & se soumettre à son étoile ; il faut pardonner à ceux qui nous affligent, & ne répondre à la calomnie que par nos mœurs. Je ne puis vous exprimer tout ce que je sens pour le Poëte vraiment respectable, qui cultive en paix ses talens, sans s'émouvoir un instant des fureurs du mensonge, de la cabale & de l'envie. Il amuse ceux qui le persécutent : il jette des fleurs sur les furieux qui l'outrage. La postérité le vengera, comme nous vengeons le Tasse, Rousseau & tant d'autres illustres infortunés, en lisant leurs ouvrages, en les admirant, en tâchant de les imiter.

Je m'apperçois que ma Lettre est fort longue ;

mais il eſt difficile qu'une ame ſenſible ne s'attache à des objets qui lui rappellent ſes bleſſures ; c'eſt me rappeler à moi-même les obligations que je vous ai. Vous avez toujours rendu juſtice à la droiture de mes intentions ; vous m'avez conſolé, vous m'avez inſpiré du courage, vous m'avez ſauvé de ce déſeſpoir qui fait douter de la vertu même. Je vous aimerai, Monſieur, toute ma vie, avec le regret que tous les hommes ne nous reſſemblent pas, c'eſt-à-dire, qu'il y ait des ingrats & des méchans.

Impromptu écrit de Genève à Meſſieurs mes Ennemis, au ſujet de mon Portrait en Apollon.

Oui, Meſſieurs, c'eſt ma fantaiſie
De me voir peint en Apollon ;
Je conçois votre jalouſie,
Mais vous vous plaignez ſans raiſon ;
Si mon Peintre, par aventure,
Tenté d'égayer ſon pinceau,
En Silène eût mis ma figure,
Vous auriez tous place au tableau,
Meſſieurs, vous ſeriez ma monture.

Secours gratuits contre les morts apparentes & ſubites adminiſtrés par ordre de la Police.

La fréquence des morts apparentes & ſubites, le peu de ſuccès des moyens employés juſqu'à

préſent ſur les perſonnes qui ſe ſont trouvées dans cet état, ont déterminé M. le Lieutenant-Général de Police à établir chez tous les Commiſſaires de Paris des ſecours gratuits, pour rappeler à la vie ceux qui paroiſſent l'avoir perdue.

Ces ſecours, ſemblables à ceux que la Ville fait adminiſtrer aux perſonnes noyées dans la riviere de Seine, & dont le ſuccès conſtant ne peut être révoqué en doute, conſiſte en une boîte contenant une nouvelle pipe, pour injecter la fumée de tabac, un tuyau pour ſouffler dans la bouche du mort apparent, & un flacon d'eau ſpiritueuſe, avec une inſtruction, dans laquelle ſont expoſés la maniere d'en faire uſage, & d'autres moyens populaires d'une efficacité reconnue.

M. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, auteur de l'inſtruction & inventeur de la nouvelle boîte portative, a été chargé, par le Magiſtrat, de la direction de cet établiſſement, afin de le ſuivre avec exactitude & de le porter, par des recherches continuelles, au point de perfection dont il eſt ſuſceptible.

Les Sergens & les Caporaux des différens corps-de-garde de Paris, particuliérement inſtruits du mécaniſme de cette boîte, ſeront auſſi ſpécialement chargés de l'exécuter en préſence du Commiſſaire, & ſous la direction du Médecin déſigné pour y préſider : la Police leur accordera une gratification proportionnée à leur zéle, toutes les fois qu'ils auront eu occaſion de l'exercer avec ſuccès.

Comme l'ignorance des vrais ſecours & l'empreſſement de les adminiſtrer nuiſent aux perſonnes attaquées de mort ſubite, & font périr ſouvent celles qui les adminiſtrent avec imprudence ; dans quelque ſituation & dans quelque lieu que puiſſe ſe trouver la perſonne morte en apparence,

il ne faut jamais rien tenter, quand il s'agira de descendre dans des puits, des fosses, des caves, ou autres lieux profonds, sans avoir préalablement appelé la Garde & le Commissaire du quartier, ou tout autre en son absence, en attendant le Médecin établi pour cet effet par la Police, dont la présence n'exclura point celle des Médecins & Chirurgiens du Châtelet, ni les autres personnes de l'art qui auroient la confiance des parens.

Nota. *L'instruction & la boîte se trouvent chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & se vendent 12 l. franc de port par tout le Royaume.*

HISTOIRE NATURELLE.

GRAVURES ENLUMINÉES.

Planches, grand in-folio, enluminées & non-enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux; pour servir d'intelligence à l'Histoire Générale des trois règnes de la Nature, présentés au Roi, à Monsieur, & à Mgr. le Comte d'Artois Par M. Buchoz, Décade I. *Règne Animal*, prix 30 liv. broché en carton. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

CETTE première Décade, qui se publie actuellement, est composée de dix plan-

ches, ou figures in-folio, ſur grand papier ; ſavoir, dix gravées en noir, & dix autres pareilles, enluminées, pour imiter les couleurs de la nature ; outre le frontiſpice, gravé en lettres rouges, & l'explication gravée en noir, ce qui compoſe en tout 22 planches in-folio.

Cette première Décade eſt toute du règne animal. Elle comprend en gravure noire & enluminée, première planche, *l'homme & la femme.*

Seconde planche, le taureau & la vache.

3e. pl. Le canard & la canne de Barbarie, à plumage blanc.

4e. pl. 32 Figures d'œufs ; tels que les œufs de la grive rouge, du merle doré, ou grive jaune, de l'alouette, du gobbe-mouche, du grand traquet, ou du tarier, de la fauvette des roſeaux, du becfigue, du tête chèvre, ou du crapaud volant, &c. &c.

5e. pl. Groſſe araignée de Surinam, qui ſe trouve ſur le guajave, avec le cocon de la chenille, qui ſe nourrit ſur un arbre ; la même araignée dévore un colibri. Araignée chaſſeuſe de Linnæus ; groſſe fourmi de Surinam ; fourmi ailée. &c.

6e. pl. Crocodile de Surinam, connu

ſous le nom de *Caiman* ; jeune crocodile ſortant de ſon œuf.

7e. pl. *Guaperva cendré* ; eſpèce de poiſſon qu'on dit très dangereux à manger, pendant un certain tems, dans l'île de France & de Bourbon; *Guaperva tacheté*.

8e. pl. Onze coquillages rares, tirés des plus riches cabinets d'hiſtoire naturelle.

9e. pl. 24 autres coquillages précieux, repréſentés avec les animaux qui les habitent.

10. pl. Nouveau genre de Zoophites, ou plante animale très ſingulière & très-curieuſe.

On s'attachera dans cette ſuite à ne donner que ce qu'il y a de plus rare, & qui ne ſe trouve point dans les collections des figures gravées d'hiſtoire naturelle. Si dans cette première Décade, il ſe rencontre quelques objets trop connus pour y être repréſentés ; c'eſt un inconvénient que l'on aura grand ſoin d'éviter à l'avenir.

Nous croyons que cette première Décade donnera l'idée d'un Recueil d'Hiſtoire Naturelle le plus précieux, & exécuté avec le plus de ſoin & de richeſſe. La ſeconde Décade préſentera de même,

en noir & en couleur, des plantes nouvellement reçues de la Chine, qui ne sont pas encore gravées, & qui ajouteront aux connoissances de la Botanique. La troisième Décade offrira une collection précieuse des minéraux, avec la singularité de leur accidens, gravés en noir, & représentés avec leurs couleurs naturelles; genre qui n'avoit pas encore été tenté dans les collections d'Histoire Naturelle, & qui mérite très-bien d'être distingué par les richesses & les variétés piquantes que renferme le règne minéral; ainsi l'on publiera alternativement un Recueil de chacun des trois règnes de la Nature.

La seconde & la troisième Décade, sont gravées & paroîtront de mois en mois; les autres Décades suivantes, déja préparées, ne tarderont pas.

On n'a point proposé d'abonnement pour cette Collection, quoiqu'elle exige beaucoup d'avance, afin que les Amateurs soient libres, & qu'ils jugent avant leur acquisition, des progrès que l'on s'efforcera toujours de faire, au lieu de rallentir le zèle & la dépense, comme il n'est que trop ordinaire dans les souscriptions.

N. B. Ceux qui desireront faire connoître

noître quelques raretés de leurs Cabinets d'Histoire Naturelle, pourront en faire part à M. Buchoz, Médecin Botaniste & Surnuméraire de Monsieur, frère du Roi. A Paris, rue Haute-Feuille. Il se chargera de les faire dessiner & graver à ses frais par les meilleurs Artistes; il indiquera ensuite dans sa Collection d'où ces morceaux seront tirés.

ARTS.

PEINTURE.

Collection de Tableaux originaux de Maîtres très-renommés des Ecoles d'Italie, des Pays-Bas & de France.

CETTE Collection faite par un Amateur distingué, & à laquelle le goût a présidé, est principalement riche en tableaux de l'école flamande & de l'école françoise. La plupart de ces tableaux sont bien connus des Amateurs; & parmi ceux de l'école françoise, il y en a plusieurs qui ont obtenu les suffrages du Public, lors de l'exposition des Ouvrages de MM de l'Académie Royale de Peinture & de Sculp-

ture, au sallon du Louvre. Cette Collection, suivant le Catalogue dressé par Pierre Remi, Peintre, & qui se distribue à Paris, chez Musier pere, Libraire, quai des Augustins, sera mise en vente, le 16 du présentmois de Janvier.

GRAVURES.

I.

Suite de douze Estampes de format in folio; gravées par les sieurs Ingouf le jeune, Voyez l'aîné, Bosse, Lingée, Romanet & Malœuvre; d'après les dessins lavés au bistre de M. Freudeberg. Prix 2 liv. 8 sols chaque Estampe. A Paris, chez Buldet, Marchand d'Estampes, rue de Gêvres.

LEs sujets de ces douze Estampes, sont pris dans la Société de ceux qu'on appelle à Paris, *Gens du bon ton*; ils forment autant de tableaux variés de leurs mœurs, usages, modes, habillemens. Chaque Estampe a son titre particulier & des vers au bas, qui désignent le sujet de la scène que l'on a voulu représenter. Les titres

de ces douze Estampes sont; le *lever*, le *bain*, la *toilette*, la *visite inattendue*, l'*occupation*, la *promenade du matin*, le *boudoir*, les *confidences*, la *promenade du soir*, la *soirée d'hiver*, le *bal* & le *coucher*.

Un Amateur zélé & Auteur du meuble nommé *Athénienne*, annoncé précédemment dans les Journaux, a présidé au choix & à la composition de ces scènes amusantes & variées. Si le public accorde à la suite que nous venons d'annoncer son suffrage encourageant, le sieur Buldet en publiera successivement plusieurs cahiers par souscription, avec des discours historiques & critiques, qui pourront servir de Mémoires à l'Histoire des mœurs, usages, modes, habillemens du dix-huitième siècle. Différens Artistes du siècle dernier & du commencement de notre siècle; entr'autres, Hollard & Picard, nous ont transmis par leur gravure, les différens habillemens de leur tems; mais ils ont négligé de nous représenter dans des scènes choisies, les mœurs & usages de leurs contemporains, & les diverses formes de leurs meubles; aussi leurs estampes sont peu instructives, & pour cette raison peu recherchées.

I I.

Portraits du Roi & de la Reine, gravés en manière noire. Les planches de ces Portraits, très-desirés & très-recherchés, ayant été bien-tôt usés par le nombre des épreuves, le sieur Haines, Anglois, vient de les faire graver de nouveau dans le même format, de quatorze pouces de haut, sur six & demi de large. Prix 3 liv. chaque. Il les a aussi fait graver en petit, d'un pouce & demi sur un pouce, pour les montres, &c. Il se propose de donner successivement tous les Portraits des Princes & Princesses de la Famille Royale. A Paris, chez le sieur Haines, rue de Tournon, vis-à-vis l'Hôtel de Nivernois.

I I I.

Gravure à la manière de la Miniature.

On vend à Londres, chez M. Vivarès, deux Estampes nouvelles très-curieuses, à l'imitation de la Miniature; enrichies d'or, faisant un très bel effet; gravées par Louis Marin, Inventeur de ce nouveau genre; prix 9 liv. pièce. On trouve ces mêmes Estampes à Paris, chez M. Bon-

net, Graveur, rue St Jacques, au coin de celle du Plâtre.

IV.

Portrait de M. Turgot, Ministre d'Etat, Contrôleur-Générale des Finances.

Gravure imitant celle en manière noire. Par Capitaine Ingénieur-Géographe. A Paris, rue du fauxbourg St. Jacques, vis-à-vis la rue St Dominique. Prix 24 f. & 36 imprimé en carmin.

V.

Costume des anciens Peuples. Vingt-deuxième cahier contenant les Usages Civils & Militaires des Égyptiens.

Cette suite intéressante se continue avec succès; le discours, ou l'explication des Planches, offre des recherches savantes & des dissertations lumineuses, puisées dans les meilleurs traités & histoires de l'antiquité : c'est, comme l'observe l'Auteur de cet ouvrage, en formant leur composition d'après la lecture des bons Historiens, que les jeunes Artistes pourront s'ouvrir une source féconde de nouvelles pensées, d'inventions originales

& même d'idées uniques, dont ils seront les créateurs. Les planches revues & conduites par le célèbre M. Cochin, ne laissent rien à desirer de ce qu'il est important de connoître du costume des Anciens.

V I.

Allégorie dédiée & présentée au Roi.

Le Portrait de Sa Majesté est soutenu par la Justice : la Sagesse & l'Abondance soulagent ses peuples par leurs bienfaits, & la Vérité délivrée du joug de la fourberie & du mensonge, reclame ses droits.

V I I.

Autre Allégorie dédiée & présentée à la Reine.

Le Portrait de la Reine est soutenu par la Bonté & par la Tendresse ; les Grâces l'ornent de fleurs ; au bas est la France, qui lui présente ses enfans : la Poésie & la Peinture s'empressent d'immortaliser ses vertus.

Ces Allégories très-ingénieuses & bien composées, sont gravées avec beaucoup d'élégance & de talent ; par M. Lemire,

d'après le dessin de M. Moreau le jeune.

Elles se trouvent à Paris, chez Petit, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame.

VIII.

Le Plaisir interrompu; dédié à M. de Voltaire, Gentil'homme ordinaire du Roi, de l'Académie Françoise, de celle de Pétersbourg, de Londres, &c.

Cette Estampe, d'environ huit pouces de hauteur & six de largeur, est gravée avec beaucoup de soin, & d'un travail pittoresque, d'après le tableau de Van-ostade, par le sieur David. Elle se trouve chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois.

Il est assez singulier que l'Artiste ait choisi une petite bambochade, ou querelle de paysans grotesques, exécutée avec une pointe très-fine, pour la dédier au Nestor de la Littérature.

IX.

Trait de bienfaisance de la Reine.

Les cœurs sensibles ne peuvent oublier ce trait si attendrissant de deux époux si

I iv

chers à la Nation; ils apperçurent, se promenant dans le parc de Versailles, une jeune enfant qui portoit une écuelle avec quelques cuillers d'étain : Que portes-tu là, mon enfant, lui dit la Princesse? Madame, c'est de la soupe pour mon père & ma mère qui travaillent là-bas aux champs. -- Et avec quoi est-elle faite? -- avec de l'eau, Madame, & des racines. Quoi, sans viande? Oh Madame! bienheureux quand nous avons du pain. Eh-bien, porte ce louis à ton père, pour vous faire à tous de meilleure soupe. Mon ami, suivons cette enfant, dit-elle au Prince, & voyons ce qu'elle deviendra. Ils la suivent en effet, & considérant de loin le bon homme courbé sous le poids de son travail, qui, dès que sa fille lui a remis le louis, & lui a fait part de cette heureuse rencontre, tombe à genoux avec sa femme & ses enfans & lève les mains vers le Ciel. Ah! vois tu, mon ami, s'écrie la Princesse, ils prient pour nous; quel plaisir on goûte à faire du bien; ton cœur ne te dit-il rien à un pareil spectacle? Mettez votre main là, dit le Prince, en portant à son cœur celle de son épouse. -- oh, ton cœur fait tap, tap! -- Va, tu es sensible, & je suis contente de toi.

On lit ces vers de M. Coſſon :

Sentir d'un époux vertueux
Palpiter le cœur généreux,
Quelle volupté ſéduiſante
Pour la main douce & bienfaiſante
Qui chaque jour voudroit faire un heureux !

Il y auroit une collection bien nombreuſe & bien précieuſe de ces traits de bienfaiſance, d'humanité, de bonté, de générοſité, ſi l'on pouvoit recueillir ceux qui échapent du cœur ſenſible & paternel du Roi & de la Reine. Le Payſan d'Acheres, après avoir éprouvé les tendres ſoins de S. M. lors de ſon accident, vient encore d'obtenir une habitation & un petit Domaine, avec une ſomme d'argent pour acquitter ſes dettes.

Demandez aux ſerviteurs de ces Souverains bienfaiſans, combien de fois ils ſont témoins de ces actes de bonté, par leſquels leurs Majeſtés pourroient cmopter, non-ſeulement tous les jours, mais encore tous les inſtans de leur vie.

Cette gravure eſt dédiée à Sa Majeſté : l'eſtampe a environ 6 pouces de hauteur, ſur 8 de largeur ; la compoſition en eſt très-agréable & ingénieuſe : la gravure

de M. David est faite avec toute l'intelligence & la précision, qu'annonce un talent supérieur; cette estampe est de même grandeur, & elle fait pendant à l'exemple d'humanité du village d'Acheres; elle se vend 2 liv. 8 sols, à Paris, chez M David, rue des Noyers, au coin de la rue des Anglois.

M. David avertit ceux qui auront des jeunes gens qui auront des dispositions pour le dessin & la gravure, qu'il se fera toujours un vrai plaisir de leur faire part de ses lumières, sans exiger aucune rétribution; il ne desire qu'être utile, & se trouvera trop récompensé d'avoir fait de bons Elèves.

MUSIQUE.

I.

NOUVELLE Méthode pour apprendre à jouer de la Harpe; avec des leçons faciles pour les commençans; des menuets allemands & italiens, & autres jolis airs; & la partition pour l'accorder avec les pédales & sans pédales. Par M. Corrette,

Chevalier de l'Ordre de Christ. Prix 6 liv. A Paris, à Lion, à Rouen, à Dunkerque, & aux adresses ordinaires de Musique.

I I.

Airs détachés d'Henri IV; Drame lyrique en trois actes, mis en musique; par M. Martini. Prix 1 liv. 16. A Paris, chez Houbaut, à côté de la Comédie, & aux adresses ordinaires.

I I I.

Divers accompagnemens de Harpe, sur la ronde de table de la pièce d'Henri IV, & sur l'air de *Charmante Gabrielle*, avec tous leurs couplets. Prix 1 livre; aux adresses ordinaires.

I V.

Ouverture de l'amitié à l'épreuve; arrangée pour le clavecin, ou le fortépiano, avec accompagnement d'un violon & violoncelle, *ad libitum*. Par M. Benau, maître de Clavecin. Prix 2 livres 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Gît-le-Cœur.

V.

Six Sonates pour le Piano-Forte, avec

accompagnement d'un violon & six ariettes, avec accompagnement pour le même instrument, dédiées à S. E. M. le Comte de Stroganoff, Conseiller privé, Chambellan actuel de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, & Chevalier de plusieurs Ordres; composées par Valentin Roeser, Musicien & Pensionnaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Œuvre onzième. prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Fromentau, maison de M. Lamy, Horloger, & aux adresses ordinaires de musique.

VI.

Dixième & onzième Œuvre de Sonates pour le Piano-Forte; suivies d'ariettes, avec accompagnement pour le même instrument. Composées par Valentin Roeser. Les Sonates sont avec accompagnement d'un violon *ad libitum.* Chez l'Auteur, rue Fromenteau, maison de M. Lamy, Horloger, & aux adresses ordinaires de musique. Prix 7 liv. 4 sols.

VII.

Troisième Livre de Sonates pour la Harpe, avec accompagnement de vio-

lon, *ad libitum* ; dédié à Mademoiselle His, par Francesco Petrini. Chez l'Auteur, rue Montmartre, vis-à-vis celle des vieux Augustins.

VIII.

On trouve chez M. Venier, Editeur de plusieurs ouvrages de musique, rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le château d'eau ; & aux adresses ordinaires à Paris & en Province, chez tous les Marchands de Musique, *Sei duetti per violino è violoncello*, Composti dall Signor Eligio Celestino, opera 2, nuovamente stampata a spesse di G. B. Venier, prix 7 liv. 4 sols.

IX.

Sei quintetti per due violini alto & due violoncelli concertanti. Composti dall. Signor Luigi Boccherini Virtuoso di camera & compositor di Musica di S. A. R. Don Luigi, Infante di Spagnia opera 13 libro secondo di quintetti, prix 12 l.

Les deux œuvres que nous annonçons doivent être particulièrement distingués par la beauté des chants variés & soutenus par une harmonie agréable & savante.

A Monsieur DE *L**.*

Un homme de qualité digne de foi, & mon ami, a cru devoir m'informer, Monsieur, qu'il y a dans une ville de Bourgogne un particulier portant un nom semblable au mien, qui s'attribue deux anecdotes que je vous ai remises comme mon ouvrage, & que vous avez insérées dans vos derniers volumes, l'une sous le titre *de l'homme frivole & la femme conséquente*, l'autre sous le titre de *la Présomption.*

Apparemment ce particulier, peu scrupuleux, ne me fera pas plus de grâce pour *le Fourbe de société*, & pour plusieurs bagatelles qui doivent être insérées dans les volumes qui vont paroître. Agréez, Monsieur, que je profite de cette occasion pour apprendre au Public que la ressemblance de nom a donné lieu, depuis quelques années, à plusieurs erreurs non moins désagréables pour moi que l'aventure qui me force à prendre la plume aujourd'hui. Pour éviter les détails, & me renfermer dans ce qui me concerne directement, je me bornerai à dire, Monsieur, que je n'ai point eu d'affaire civile qui ait exigé que l'on parlât de moi dans un Mémoire juridique; & que je n'ai jamais fait d'ouvrage qui ait été condamné par les loix du Royaume. J'ajouterai que la prévention m'attribue quelques autres écrits qui ont paru depuis trois ou quatre ans, & qu'elle m'en refuse d'autres que j'ai véritablement mis au jour. Voici, M., une liste exacte des ouvrages que j'ai publiés en France depuis que mon Spectateur & mes Contes ont paru: *la morale de l'histoire; le dépit & le voyage, poëme; les gra-*

dations de l'Amour; les refus; le Dictionnaire des mœurs; les variétés littéraires & galantes; l'homme du monde éclairé par les arts.

Pour m'épargner les petits désagrémens que causent de pareilles erreurs, je prens le parti d'ajouter désormais le nom de la ville, où je suis né, à celui de ma famille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE BASTIDE.
de Marseille.

Paris, 28 Novembre 1774.

Lettre d'un bon Champenois à l'Auteur du Mercure.

Monsieur, je vous demande bien pardon, mais je suis piqué au jeu. Il n'y a que vous qui puissiez me consoler. Je n'ai eu de la gloire qu'une fois en ma vie : un Normand vient de me l'enlever. Moi, qui ai l'honneur de vous écrire, je ne suis qu'un pauvre Jardinier, mais cependant Jardinier de Collége: j'ai eu le plaisir de voir imprimé sous mon nom un conte en assez bons vers, dans le Journal de Verdun en Décemb. 1759. Ne voilà-t-il pas que ce même conte, vers pour vers, mot pour mot, un M. de Courteville des environs de Honfleur s'en est emparé, & qu'on le lit tout de son long dans votre Mercure de Décembre dernier ? Je vous en prie, Monsieur, pour soulager ma conscience & réveiller la sienne, faites imprimer la vérité toute pure que je vais

vous révéler : c'est que le conte du *Visir prudent* n'est ni de M. Courteville le Normand, ni de Jollivet le Champenois ; mais de M. Barbe Anglois, qui, dans le temps qu'il le fit, étoit Préfet du Collége dont je cultive le jardin, & qui depuis, en 1762, l'a fait insérer dans le recueil de Fables qu'il a donné au Public, divisé en six livres, & imprimé chez Brocas & Humblot, sans nom d'Auteur. J'en suis fâché pour ce Monsieur des environs de Honfleur ; mais qu'une autre fois il donne du sien, & alors je ne me mêlerai plus de sa personne. Je suis, avec un profond respect, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, JOLLIVET, de Vitry-le-François.

Ce 10 Décembre 1774.

BIENFAISANCE.

Prix de mœurs & d'agriculture distribués par le Curé de Vouxey, en Lorraine ; extrait d'une Lettre.

J'ARRIVE de Vouxey, & j'ai été témoin de la distribution des prix de mœurs, d'agriculture, que le respectable Pasteur de cette Paroisse a établis. L'empressement des habitans à faire le bien est égal au zèle du bienfaiteur de l'humanité qui

les récompense ; hommes, femmes, enfans, vieillards, tous m'ont paru dignes du Curé qui les fait ce qu'il est.

Le 2 Octobre, la cérémonie commença par un acte solennel de religion, après lequel toute l'Assemblée se forma sur une vaste plate-forme devant la maison du Subdélégué. Cinq cœurs d'or surmontés d'une croix étoient destinés pour les filles, & cinq médailles d'argent pour les garçons. Cinquante trois bouquets de fleurs artificielles étoient rangés dans de longs paniers pour les seconds prix. La symphonie se faisoit entendre pendant que l'on prenoit place. Après de petits discours dictés par le sentiment, les filles ont été décorées des cœurs d'or par de jeunes gens, & les garçons, des médailles par le Curé. Les bouquets ornés de rubans ont particulièrement été accordés aux plus habiles cultivateurs. De vieilles femmes & de jeunes enfans ont obtenu les mêmes récompenses que les plus infatiguables travailleurs. Mais ce qui a fait l'éloge des habitans, c'est que les premiers prix ont été donnés à la vertu industrieuse, privée de secours & sans appui. La plus pauvre fille de la Paroisse a réuni toutes les voix. De jeunes orphe-

lins accueillis par un oncle se sont montrés dignes des soins qu'il a pris ; & jusqu'à des petits garçons de Laboureurs ont figuré dans cette fête patriarchale.

Je ne puis me dispenser de citer un trait qu'Homere eût consacré. Un Tisserand fait une pièce de toile pour un Laboureur ; celui-ci cultive le champ du Tisserand. Le moment de compter arrive, chacun prétend devoir, grande contestation : *je serois bien heureux*, dit enfin le Tisserand, *si j'étois quitte envers vous....* *Quitte soit*, répond le Laboureur. Quelques jours après, le Tisserand trouve son champ cultivé pour la dernière façon & parfaitement fumé.

Voilà une des actions que le Curé de Vouxey a récompensée, cette année. La fête étoit complette : un repas frugal, un bal ont terminé cette journée, destinée à honorer la vertu. Tout s'y est passé avec cette décence & cette joie naïve qui sont les compagnes des bonnes mœurs. On a célébré, quelque temps après, une Messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier la Providence d'avoir béni le travail des habitans, accordé d'abondantes récoltes, & donné aux parens la prudence, aux enfans la docilité.

ANECDOTES.

I.

En 1680, les partis ennemis faiſoient beaucoup de ravages dans les environs de Thionville, & trouvoient une retraite aſſurée dans la forterеſſe de Grevenbourg, près de Trarbach, petite Ville du bas Palatinat du Rhin au Comté de Spanheim. Les partis enlevèrent un jour le Baron d'Argenteau, Gentil homme dont le Château eſt ſous le canon de la Ville. Un jeune homme, Boucher de Thionville, nommé George Vaſſar, ſe préſente au Gouverneur, lui demande un piquet de cent hommes, avec un Capitaine à la tête, ſe chargeant de leur indiquer la marche des partiſans ennemis. Sa demande lui eſt accordée; il part, il propoſe de parcourir un bois où il eſpéroit rencontrer les ennemis. Le Chef du détachement refuſe de l'accompagner, & ſuit la grande route de Luxembourg.

Vaſſar, indigné de ſon refus, entre ſeul dans le bois, y apperçoit le Baron

d'Argenteau, entouré d'une escorte couchée à terre & endormie, ainsi que lui; Vassar se met alors à crier : à moi Fantassins, à moi Dragons, tue, tue, & en même temps il tire un coup de fusil. Les ennemis intimidés prennent la fuite, & laissent M. d'Argenteau, que Vassar ramène en triomphe à Thionville.

I I.

Jean de Meung ou de Meun, auteur, selon quelques-uns, mais plutôt, selon d'autres, continuateur du roman de la Rose, avoit parlé dans son ouvrage avec peu de respect des Dames. Ayant été amené à la Cour pour quelques affaires, il pensa payer bien cher ses impertinentes épigrammes. Les Dames, résolues de s'en venger, mettent plusieurs Seigneurs dans leur parti : le nouvel Orphée est arrêté, & nos Dames Françoises, moins cruelles que celles de la Thrace, paroissent à ses yeux armées de verges. Jean de Meung ne demande qu'une grâce, c'est la permission de parler à ses Juges; il l'obtint. Alors Maître Jean dit : *Mesdames, puisqu'il faut que je reçoive un châtiment pour mes vers, ce doit être de celles que j'ai offensées. Or, je n'ai par-*

lé que des méchantes & non de vous qui êtes ici toutes belles, ſages & vertueuſes; partant, celles d'entre vous qui ſe ſentira offenſée, commence à me frapper, comme la plus GALANTE *de toutes celles que j'ai blâmées.* (L'innocence de ſon ſiècle lui permettoit une expreſſion plus vraie qu'il ne périphraſa point). Aucune de ces Dames, comme on le croit bien, n'oſa frapper, & Maître Jean échappa de ce mauvais pas par ce détour ingénieux.

III.

On dit que Philippe II, Roi d'Eſpagne, voyant Fernand Cortez à ſa Cour, demanda qui étoit cet homme-là? » Sire, » répondit Cortez qui l'avoit entendu, » je ſuis un homme qui ai conquis à » l'Empereur votre père plus d'Etats qu'il » n'en avoit hérité ».

IV.

Lorſque les trois Princes, celui de Condé, celui de Conti & le Duc de Longueville furent arrêtés, on les conduiſit d'abord à Chartres, où ils furent logés, ſous bonne garde, à une Abbaye de Bénédictins: un Religieux leur pré-

senta l'Imitation de Jésus Christ : « Tâ-
» chez, mon Père, lui dit le Prince de
» Condé, de nous procurer l'imitation
» de Beaufort ». (Le Duc de Beaufort
s'étoit sauvé de sa prison).

AVIS.

I.

Chocolat.

Le sieur Roussel, Marchand Epicier dans l'Abbaye St Germain des Prés, en entrant par la rue Ste Marguerite, attenant la fontaine, fabrique le meilleur chocolat de santé & à la vanille; &, pour éviter toute méprise, il fait mettre sur chaque pain de son chocolat l'empreinte de son nom & de sa demeure. Le prix du chocolat de la meilleure qualité est de 3 l. celui à une vanille 4 l. & 5 l. celui qui est à deux vanilles.

II.

Articles nouveaux qui se trouvent dans le Magasin du petit Dunkerque, indépendamment de ceux qu'il y a ordinairement, tant en clincaillerie qu'en bijouterie de France & étrangère.

Seaux à liqueur en crystal, montés en argent à

jour, supérieurement finis, prix 432 l. la paire.

Idem. Une infinité de petits meubles de table, dans le même genre, sur des modeles nouveaux.

Colliers & petites prétentions en rubis & jargon, imitant les roses de Hollande.

Beaux modeles de boucles d'argent, couvertes en or de couleur; *id.* mêlées de pierres de Cayenne.

Idem enrichies de pierres de Cayenne & autres, tant en acier qu'en argent, dans le meilleur goût possible.

Tables de bracelets en vermeil, avec les chiffres & les bordures en or.

Cadenats de bracelets, en filigrane d'or.

Jolies épées de Cour, en vermeil de Strasbourg, aussi bien finies que l'or, aussi solides & plus légères, prix 144 l.

Bonbonnieres en stuc très-légères.

Idem en écaille blonde incrustée en or, depuis les plus bas jusqu'aux plus hauts prix.

Coulants de bourses en diamans, en filigrane d'or, en or de couleur, & autres unis en acier incrusté d'or, & en acier poli à facettes : ceux en diamans, en or, susceptibles d'être garnis de cheveux.

Tabatieres & flacons en or de couleur, renfermant un carillon, jouant chacun trois airs différens, depuis 30 jusqu'à 50 louis.

Chaînes de montres d'or, dont la plaque marque les quantiemes.

Une grande quantité de tabatieres, depuis les plus bas prix jusqu'à celles d'or émaillé; parmi lesquelles il y en a d'ornées de médaillons, d'agates arborisées factices, plus belles que les naturelles, & supérieures à tout ce qu'on a fait jusqu'à présent dans ce genre. *Idem* de nouvelles, de la fabrique,

en écaille mouchetée, doublées de cuir transparent qui conserve toute la beauté de l'écaille, formant avec le cuir un corps très-fort & non cassant; ce qu'il n'étoit pas possible de faire avec ces sortes d'écailles, dont les feuilles sont toujours tres-minces, ce qui fait que jusqu'à ce jour l'on ne l'avoit employé qu'en bonbonnieres. Prix 15 & 12 liv.

Almanach & Thermometre, garnis en bronze doré.

Flambeaux en argent haché, les ornemens en bronze doré d'or moulu; *idem* dorés d'or moulu & vernis de couleurs transparentes.

Cages d'oiseaux, peintes & dorées à la Chine, prix 48 l.

Plusieurs ouvrages en bronze, supérieurement ciselés & dorés au mat, pour ornemens de cheminée, dans les goûts les plus nouveaux, n'ayant jamais rien paru en ce genre.

Jeu de tonton mécanique, dont la balle remonte & descend alternativement dans une colonne en vis, prix 144 l.

Boutons d'habit habillé & autres pour négligé, d'un goût nouveau : il y en a d'émaillés sur argent en plusieurs couleurs.

Idem en goutte d'ambre, contenant des insectes naturels, montés sur vermeil, prix de la douzaine 120 l.

Idem en pierres de stras, taillées en olives, 72 l. la douzaine.

Secrétaires de voyage, en bois d'acajou, lesquels se démontent facilement & se renferment dans un porte-manteau, ouvrage précieusement fait & très-commode, prix 432 l.

Nouveaux écrans en évantail à mettre devant le

le feu, se renfermant dans un tube monté sur un trépied, prix 48 l.

Ecritoire en laque, garnie de pièces de mathématiques d'or, prix 600 l.

Lunettes de spectacle & lorgnettes en or émaillé en gris & bleu, prix 900 l. & 432 l.

Plateaux à café d'une nouvelle fabrique, en papier mâché, plus légers que ceux en tôle.

Plusieurs modeles de pendules, flambeaux, girandoles, vases, &c. en bronze doré d'or moulu.

Tabatieres d'écaille de couleur, représentant le *bonheur de la France* par deux médaillons en or de Henri IV & de Louis XVI; & autres, le Roi & la Reine sur un fond capucine transparent, prix 48 l. & 45 l. pièce.

Ecrans, sacs à ouvrage, manchons, porte-feuilles, &c. brodés en pierreries. — Et en nouveau dans ce genre de très-grands écrans d'appartemens, les plus riches qu'il soit possible de faire, prix 384 l.

Coussins de montres de différens prix.

Peignes à chignons en acier incrusté en or.

Une collection considérable de jouets d'enfans, dont beaucoup en mécanique.

Et enfin un assortiment de tout ce qu'il a fait paroître depuis quatre ans, tant en imagination nouvelle qu'en articles venans ou imités de l'Anglois.

Il attend de ce pays plusieurs envois qui ont été retardés, dont il donnera une note renfermant plusieurs choses qui n'ont point encore paru, ainsi que celle des différens objets que les Artistes de Paris ne produisent que fort tard.

I I I.

Liqueurs fines, sirops, &c.

L'on trouvera en tous temps à choisir, dans les magasins du sieur Gosset, Epicier Confiseur & Distillateur, (demeurant rue du Hurpoix, sur l'aîle du pont St Michel allant au quai des Augustins, au signe de la Croix, à Paris) 140 sortes de liqueurs de prix différens, savoir à 22 s. 24 s. 26 s. 30 s. 40. 50 s. 3 l. 4 l. & 5 l. la bouteille de pinte, sans les carafes. Il continue toujours au même prix la vente de ses sirops, chocolats, confitures, dragées, boîtes pour les baptêmes, bonbons assortis, cornets & boîtes pour les étrennes, & toutes sortes d'épiceries & drogues pour les Médecins, le tout énoncé sur sa feuille. Il a de nouveau inventé le petit rien utile ou la corbeille des Rois, prix 6 l. différentes corbeilles & jattes de fleurs d'orange pour les desserts & bouquets, à 3 l. la livre ; boulettes à la provençale à 1 l. 12 s. la liv. boulette à l'espagnolette à 2 l. la liv. Sirop de vinaigre à la fraise, sirop pour faire les bavaroises à l'eau & au lait, sirop de café, sirop de coque de cacao pour la poitrine, sirop pour faire le punch anglois, sirop pour faire le punch françois. L'étiquette qui sera sur la bouteille indiquera la façon d'en faire usage ; ces six sortes de sirops sont à 1 l. le gros rouleau, sans les carafes.

I V.

Fabrique du Rouge de la Reine, chez le sieur

Dubuisson, rue des Ciseaux près l'Abbaye St Germain à Paris, où l'on trouve toujours du Rouge de la plus grande finesse & du plus beau coloris, à 3 l & à 6 l. le pot; ce dernier est au degré le plus éminent.

Pour éviter l'erreur, les pots de 6 l. sont étiquetés en rouge; ceux de 3 l. le sont en noir.

Nota. Ce Rouge, extrait de fleurs, est un vrai cosmétique qui, bien loin de sécher la peau, la tient toujours dans son état naturel. Il a eu le plus grand succès depuis le mois d'Avril 1770 que l'Auteur l'a mis au jour, après avoir été approuvé par le Doyen de la Faculté & par la Commission royale de Médecine au mois de Mai 1773.

V.

Le sieur Dubost, Sergent en charge des Gardes de la ville de Paris, Distillateur en Chimie & Parfumeur, enclos du Temple, chec le Vitrier, est renommé par son Essence de beauté, pour conserver le teint frais, le préserver de boutons, empêcher le rouge de gâter la peau, & entretenir les mains dans la plus grande blancheur: cette essence est approuvée de Mrs les Prévôt & Syndics des Communautés des Baigneurs & Perruquiers des villes de Paris, de Lyon, de Marseille, de Rouen, & des Magistrats des principales villes de France. L'on s'en sert dans les bains de propreté. Le sieur Dubost lui donne telle odeur que l'on desire: elle est estimée au dessus de toute espece de savonnettes, & donne un tranchant doux aux rasoirs; enfin elle est d'un excellent usage, lorsqu'on la mêle dans la pommade, & l'on peut être assuré qu'elle

est efficace pour faire croître les cheveux & les conserver, &c. La maniere de s'en servir est sur les bouteilles. Il vend aussi toutes sortes de poudres, pommades & chocolat, le tout à juste prix, &c.

Prix des bouteilles, 6 liv. 3 liv. & 36 sols. On fournira des pinceaux gratis à toutes les bouteilles. Il y a, pour les voyages des bouteilles doublées de fer-blanc, qui coûtent 20 sols de plus. Le couvercle sert de plat à barbe; il y a un petit étui attaché après le fer-blanc, pour mettre le pinceau.

On trouvera cette essence à Paris, au domicile du sieur Dubost; chez M. Caron, rue S. Antoine, près la rue des Ballets; chez le sieur Lebrun, Négociant, rue Dauphine; chez le sieur Pusin, près la Trésorerie, cour du Palais. A Lyon, chez le sieur Vieillard; à Avignon, chez le sieur Vincent, Négociant; à Aix, chez le sieur Julien, Confiseur; à Marseille, chez le sieur Artaud, sur le Cours; à Rouen, chez le sieur Gallier, Marchand Mercier, rue St Lo; à Versailles, sur le grand escalier de Sa Majesté, chez la Demoiselle Battier; à St Germain-en-Laye, chez le sieur François, Limonadier; à Sens, chez le sieur Similelle, Sacristain de la Cathédrale; à Vendôme, chez le sieur Adam, Marchand; à Angoulême, chez le sieur Rivaud, Négociant; à Montargis, chez le sieur Bard, Directeur des Carrosses; à Langres, chez le sieur Doyent, Négociant; à Bourges, chez M. Tribard, Négociant; au Blanc, en Berry, chez M. Huguet, Négociant; à la Rochelle, chez M. Allevares, Marchand de Modes; à Bourdeaux, chez MM. les Freres Labotiere, Libraires; à Rennes, chez le sieur Hame-

lin, Inſpecteur des papiers; à Troyes, en Champagne, chez M. André, Libraire; à Nantes, chez M. d'Expilly, Imprimeur; à Orléans, chez le ſieur Loiſon, Marchand de Modes; à Poitiers, au bureau d'annonces; à Montpellier, chez M. Antoine, au bureau d'affiches; à Grenoble, chez la veuve Durand, Négociant.

Pour éviter les contrefactions, le ſieur Duboſt apposera ſon cachet ſur chaque bouteille & ſur les étiquettes, qui ſeront ſignées de ſa main. Il fait auſſi la commiſſion pour la Province.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Conſtantinople, le 3 Novembre 1774.

Le Colonel de Peterſon, chargé des affaires de Ruſſie à la Porte, arriva le 5 Octobre en cette capitale; & avant-hier il eut audience du Grand-Viſir, à qui il remit ſes lettres de créance. L'Ambaſſadeur du Grand-Seigneur à Pétersbourg fait les préparatifs néceſſaires pour ſon départ. Il aura, dit-on, une ſuite de treize cens perſonnes. Les deux Cours donnent reſpectivement la liberté à tous les priſonniers qui ont été faits dans la derniere guerre : celle de Ruſſie en a déjà rendu trois mille.

De Warſovie, le 17 Novembre 1774.

Le Comte d'Anhalt a été envoyé de Potſdam

dans la Prusse Royale, & a examiné si l'on pouroit asseoir avantageusement un camp dans les environs de Tilsit. Beaucoup d'Ingénieurs & d'Artilleurs sont à Memmel, & paroissent prendre des mesures pour fortifier cette place. Le Roi de Prusse recrute avec la plus grande activité. Les préparatifs pour le voyage du Prince Henri à Pétersbourg, ont été tout-à-coup suspendus; & les relais qui devoient l'y conduire, contremandés.

Les Prussiens qui ont traversé la Grande-Pologne sont actuellement dans le Palatinat de Lublin, réduits au nombre de huit cens. Le Sr Benoît a donné ordre aux Officiers qui les conduisent de leur faire observer la discipline la plus exacte, & de payer tout ce qu'ils consommeront & tout ce dont ils auront besoin.

Les troupes qui composoient l'armée Russe sont presque toutes rentrées en Pologne : elles sont en marche vers Kiovie.

Les Commissaires pour la démarcation des limites n'ont encore rien fait, ni du côté de l'Autriche, ni du côté de la Prusse; & il n'y a guères d'apparence qu'ils parviennent à entammer les opérations dont ils sont chargés. La difficulté préliminaire par laquelle ils se sont trouvés arrêtés, n'a pu encore être levée. Ils persistent à dire qu'ils ont été envoyés pour discuter les Traités de 1773 & les prétentions des deux Cours, & pour déterminer en conséquence la ligne de démarcation. Les Commissaires Autrichiens & Prussiens soutiennent au contraire, que toutes discussions sont inutiles, après la remise des cartes présentées à la Délégation par ordre de leurs Cours; &

qu'il ne s'agit plus que de reconnoître & de faire aborner les limites tracées dans ces cartes.

De Vienne, le 30 Novembre 1774.

Le projet de rendre navigables les différentes rivieres qui sont susceptibles de le devenir, dans les Pays Héréditaires, se poursuit toujours avec assez d'activité. Comme la Hongrie est la Province qui manque le plus de débouchés, c'est aussi celle vers laquelle le Gouvernement tourne principalement ses vues. En conséquence, l'ordre vient d'être donné de travailler à la communication du Lac Balaton avec le Danube, en rendant navigable une petite riviere qui peut aisément joindre l'un à l'autre.

Il a été décidé également de travailler à rendre navigable la riviere Sio dans le Comitat de Toln; mais comme on a reconnu l'impossibilité de tirer aucun parti du Servize, dont les eaux bourbeuses ne font au contraire qu'occasionner des maladies dans les Comtés de Vesprim & de Sthul-Weissembourg, on est occupé à dessécher entierement cette riviere, ainsi que plusieurs marais qui achevoient de rendre ces contrées extrêmement mal-saines. Tous ces travaux sont confiés à l'Ingénieur Boehme, sous la direction du Baron de Zigrai.

De la Haye, le 25 Novembre 1774.

Il est arrivé de Bordeaux à Anvers un vaisseau chargé de sucre. Le peuple, qui se flattoit que d'autres navires suivroient, étoit rassemblé sur le port, pour jouir de ce spectacle. On se sou-

vient d'un vaisseau du même port de France qui, cette année, est venu d'Ostende dans le bassin de Bruxelles par les canaux du Pays.

De Rotterdam, le 15 Novembre 1774.

Les vaisseaux *le Maastrooni*, Capitaine Christian Degh, & *la Marie-Helene*, Capitaine Jean Port, ayant à bord 240 hommes de troupes réglées de la République, ont mis depuis peu à la voile pour Surinam Ces troupes commandées par le Colonel Fourgeou, sont destinées, non-seulement à garantir les établissemens reculés de cette Colonie des incursions des Nègres révoltés; mais encore à détruire ceux de ces rebelles, pour que les transfuges Noirs & Blancs n'y trouvent plus d'asyle.

De Carthagène, le 26 Novembre 1774.

Le Gouverneur de cette ville a fait publier hier par ordre de la Cour, avec les formalités d'usage, la déclaration de guerre de S. M. contre le Roi de Maroc.

Trois chebecs qu'on a récemment armés dans cet Arcenal, & dont le commandement a été donné au sieur de Torrès, Lieutenant de Vaisseau, ont passé en rade le 24. Ils paroissent destinés à transporter à Oran, de la poudre à canon & d'autres munitions de guerre, pour mettre ce Préside en état de soutenir les efforts extraordinaires qu'on y appréhende de la part des Algériens.

La nouvelle qui s'étoit répandue que le Roi avoit déclaré la guerre à l'Empereur de Maroc, nous a été confirmée par un Courier arrivé de

Madrid. On a, en conséquence, fait partir de ce Port, pour les Places qui peuvent être attaquées, deux bâtimens chargés de poudre à canon & de munitions de guerre. La Garnison de ces Places, sera, dit-on, renforcée par des troupes qu'on y enverra incessamment. C'est vraisemblablement à cet effet, qu'outre les deux Frégates & les quatre Chebecs qui sont en rade, on arme encore dans cet Arcenal, un Vaisseau de soixante-dix canons, avec deux autres Frégates & deux autres Cheb cs.

De Rome, le 30 Novembre 1774.

En travaillant à la démolition de quelques maisons qui appartiennent aux Chartreux, dans la rue de l'Ours, on a trouvé une colonne de marbre fin, cannelée, qui a seize palmes de hauteur, & deux palmes & demie de diametre. Cette colonne, quoique rompue, ne laisse pas d'être estimée pour sa beauté. On a aussi trouvé plusieurs médailles d'argent, de bronze & de divers autres métaux.

En creusant un souterrain à Travestere, on a découvert une cornaline gravée, qui représente la Ville de Rome, & dont le travail est fort admiré.

De Cadix, le 15 Novembre 1774.

On a publié ici le 2 de ce mois, avec les formalités accoutumées, la déclaration de guerre de Sa Majesté contre le Roi de Maroc.

De Madrid, le 22 Novembre 1774.

Don Salvador de Cardenas, habitant de Sé-

ville, a fait construire une Machine, par le moyen de laquelle, avec une seule paire de bœufs ou de mulets, on peut conduire deux, trois & jusqu'à quatre charrues à la fois, suivant la qualité de la terre. Ces charrues en rompent d'un seul coup toutes les mottes; de manière qu'elle se trouve parfaitement labourée, & dans l'état le plus favorable pour recevoir la semence. L'Inventeur a obtenu de Sa Majesté un privilége exclusif pour quinze ans. Indépendamment des expériences qui ont été faites de sa Machine, avant que cette grâce lui fût ancordée, on doit en faire d'autres aux environs de Séville, dans les premiers jours du mois prochain.

De Carare, le 13 *Novembre* 1774.

Le Bey de Tunis fait bâtir un Serrail pour son Fils, qui doit incessamment se marier On travaille ici à un nombre considérable de colonnes, d'arcs & de chapiteaux de différens ordres, dont ce bâtiment doit être décoré. Ces ornemens, qui coûteront des sommes immenses, répandront beaucoup d'argent dans cette Ville, sur-tout parmi les Artistes.

De Londres, le 19 *Novembre* 1774

Des lettres de Boston, datées du 29 Septembre, font mention des Instructions données par les habitans de cette Ville, à leurs Représentans au Congrès Provincial indiqué pour le second Mardi d'Octobre, dans la Ville de la Concorde : ces instructions portent en substance, qu'ils adhéreront strictement à la Charte de la Pro-

vince, garantie par le Roi Guillaume & la Reine Marie; qu'ils feront enforte que rien ne puisse être pris, dans leur conduite, pour un aveu de la validité de l'Acte du Parlement qui change le Gouvernement de Massachusset; qu'ils ne reconnoîtront pour Conseil légitime & constitutionnel de cette Province, que les Membres élus par la Cour générale à la séance du mois de Mai dernier; & que, comme il y a lieu de croire que l'exécution exacte de ce qui leur est prescrit entraînera la dissolution de leur Chambre d'Assemblée, ils sont autorisés à se joindre aux Membres des autres Villes de la Province, & à s'assembler avec eux, dans le temps fixé par le Congrès Provincial, pour prendre les mesures les plus convenables au véritable intérêt de la Province, & à la conservation des libertés de l'Amérique Septentrionale.

Le Lord Clive, Pair d'Irlande, Chevalier de l'Ordre du Bain, représentant au Parlement la Ville de Shrewsbury, est mort Mardi dernier. Il avoit été deux fois Gouverneur du Bengale, & avoit commandé avec beaucoup de succès les troupes du Roi & de la Compagnie des Indes dans l'Indostan. Les services importans qu'il a rendus à l'Angleterre & à la Compagnie, lui ont acquis une réputation qui lui survivra longtemps. Il laisse une fortune très-considérable à ses enfans, qui sont au nombre de quatre: on assure que chacun d'eux aura un fonds de 200, 000 liv. sterl., & que l'aîné, qui est actuellement Membre du Parlement pour la Ville de Ludlow, outre 30, 000 liv. sterl. de revenu dont il hérite, jouira encore, jusqu'à l'expiration du terme fixé pour sa durée, d'une rente de

pareille ſomme, que la Compagnie des Indes faiſoit au feu Lord Clive, en reconnoiſſance de ſes ſervices.

De Naples, le 12 Novembre 1774.

Depuis quelques jours, le Mont Véſuve vomit des flammes, & lance des pierres. Un torrent de lave a obligé quelques habitans des lieux voiſins d'abandonner leur demeure.

De Verſailles, le 4 Décembre 1774.

Sa Majeſté voulant que l'Adminiſtration Eccléſiaſtique ſubſiſte aux îles du Vent & ſous le Vent, dans l'état où elle étoit avant le changement projeté en 1773, a laiſſé la deſſerte des Cures aux différens Ordres Religieux qui en ſont chargés, avec la pleine & libre jouiſſance des biens qui leur appartiennent dans ces Colonies.

De Paris, le 26 Décembre 1774.

Les deux Ordres de la Rédemption des Captifs, celui des Chanoines Réguliers de la Sainte-Trinité, dits Mathurins, & celui de Notre-Dame de la Merci ont racheté à Tunis l'équipage Corſe du Patron Joſeph Guaſco, qui avoit été fait eſclave avant la réunion de l'île de Corſe à la Couronne de France. Les gens de cet équipage, arrivés à Toulon le premier Septembre, ont été renvoyés à Baſtia, Capitale de cette île.

PRÉSENTATIONS.

Le 8 Décembre, la Marquise de Saint-Simon, Grande d'Espagne, eut l'honneur d'être présentée au Roi par Madame la Comtesse d'Artois, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse, à la place de la Duchesse de Quintin.

Le 11 Décembre, le sieur Angran, ci-devant Procureur Général du Grand-Conseil, eut l'honneur de faire ses remercimens au Roi, & d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale, en qualité de Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris.

La Comtesse de la Marck, Grande d'Espagne, & la Comtesse de Dampierre, ont également été présentées le 11 Décembre à leurs Majestés & à la Famille Royale; la première, qui a pris ensuite le tabouret, par la Comtesse de la Marck, Douairière, & la seconde, par la Comtesse de Brizay,

Le 15 Décembre, le Duc de Coigny, Maréchal-de-Camp, Colonel-Général des Dragons, & Gouverneur du Château de Choisy, que le Roi a nommé son premier Ecuyer, eut l'honneur de faire ses remercimens à Sa Majesté, & de lui être présenté en cette qualité, ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale.

Le 18 Décembre, la Marquise de Dreneuc fut présentée à Leurs Majestés, & à la Famille Roya-

le, par la Duchesse de Quintin, Dame d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, présidée par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat; ayant présenté le 18 Décembre à Leurs Majestés, ainsi qu'à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, les Tomes XXXVI & XXXVII de ses Mémoires: le Duc de la Vrillière présenta en même temps au Roi les Académiciens reçus depuis la présentation des Tomes XXXIII, XXXIV & XXXV. Ces Académiciens sont, les sieurs Deformeaux, d'Ansse de Villoison, Dacier, Leblond & Dusaulx, Associés; & le sieur Bartoli, Associé-libre-étranger.

Le même jour, les sieurs Gilbert, de Montholon, Dufour de Villeneuve, d'Aguesseau de Fresne, de la Bourdonnaie, Moreau, Bertin, & l'Abbé de Radonvilliers firent leurs remercîmens au Roi, à qui ils furent présentés, ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale; le premier pour la Charge de Président à Mortier; le second, pour la place de Premier Président du Parlement de Rouen; le troisième, pour celle de Conseiller d'Etat surnuméraire; le quatrième, en qualité d'Avocat Général du Parlement de Paris; le cinquième, en qualité de Premier-Président du Grand-Conseil; le sixième, en qualité de Conseiller d'Etat par brevet; le septième, pour une lettre de Conseiller d'Etat; & le huitième, en qualité de Conseiller d'Etat d'Eglise, pourvu à titre de survivance, & en faisant les fonctions.

NOMINATIONS.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Bayonne l'Evêque de Saint-Brieux, &, à celui de Saint-Brieux, l'Abbé de Regnault de Bellescise, Vicaire Général de Vienne,

Le Roi a nommé le Comte de Broglie, Lieutenant-Général de ses Armées, à la place de Commandant en second dans les trois Evêchés, & sur les frontières de la Saxe, de la Meuse & de la Champagne.

Le Roi a donné à l'Evêque d'Amiens l'Abbaye de Valloires, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens; &, à l'Evêque de Limoges, celle de St-Jean-d'Angeli, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saintes, remise par l'Evêque d'Amiens.

Sa Majesté a permis au Comte de Guiche, fils du Duc de Grammont, de prendre le nom de Duc de Lespare.

L'Evêque d'Arras, nommé à l'Archevêché de Tours, ayant supplié le Roi d'agréer sa démission de cet Archevêché, Sa Majesté a disposé de ce Siége en faveur de l'Evêque de Saint-Omer, son frère, qu'elle avoit ci-devant nommé à l'Evêché d'Arras.

NAISSANCES.

Le 28 Novembre, à cinq heures trois quarts

du matin, l'Infante de Parme accoucha heureusement d'une Princesse, à laquelle l'Evêque de Parme administra le baptême, & qui fut nommée Marie-Antoinette-Joséphine-Anne-Louise-Vincent-Marguerite Catherine.

Le 28 Novembre, la Duchesse de Saxe-Gotha accoucha heureusement, à Gotha, d'un Prince qui a été nommé Frédéric.

MORTS.

N. Vilars, Prêtre sécularisé, ci-devant Grand-Carme, Prédicateur du Roi, que ses talens distingués pour la Chaire, avoient rendu célèbre, est mort dans le courant du mois d'Octobre, au Château de Bellegarde en Gâtinois.

Anne-Elisabeth de Banne-d'Avéjan, Abbesse d'Alai, sœur du feu Comte de Banne-d'Avéjan, Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires, & de feu Charles de Banne-d'Avéjan, Evêque d'Alais, est morte le 11 Novembre, dans la quatre-ving quinzieme année de son âge.

Maximilien-Joseph Demphna, Comte de Lalaing d'Audenarde, Capitaine du Régiment de Saint-Ignon, Dragons, est mort à Anvers, le 17 Novembre, âgé de vingt un ans.

Louis-Charles de Combarel du Gibanel, Baron de Sartiges, Grand Sénéchal en Limousin, Lieutenant des Maréchaux de France, est mort, le 10 Novembre, au Château de la Nebéirote,

en Limoufin, dans la quatre-vingt-deuxième année de fon âge.

Louis-François d'Ifarn de Montjeu, Comte de Villefort, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, Commandeur de l'Ordre de St-Lazare, ancien Colonel d'Infanterie, & ancien Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, eft mort à Valenciennes le 17 Novembre, âgé de quatre-vingt quatre ans.

L'Abbé Grimod, Cenfeur Royal, favant & célèbre Antiquaire, eft mort à Paris, le 26 Novembre, dans fa foixante-huitième année.

Gabriel d'Erchigny de Clieu, ancien Capitaine de Vaiffeau, & Commandeur honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de la Guadeloupe, eft mort à Paris le 30 Novembre, dans la quatre-vingt-huitième année de fon âge.

Nicolas-Françoife Dupré de Saint-Maur, Maître des Comptes, & l'un des Quarante de l'Académie Françoife, eft mort à Paris, le 2 Décembre, âgé de quatre-vingts ans.

Le nommé Charles-Louis Dumont eft mort dernièrement, à Château-Portien, âgé de cent quatre ans. Il eft mort auffi à Angers, le 14 Octobre, une fille de la Paroiffe de Saint-Michel de la Paludes, nommée Allain, qui étoit dans fa cent quatrieme année.

Catherine Medant, Veuve de Jacques Nicaife, eft morte à Paris le 27 Novembre, âgée de cent-un ans.

Hélène-Alexandrine, Comteffe de Berlo, Abbeffe de l'Abbaye Royale du Calvaire à la Fère, y eft morte le 26 Novembre, âgée de quatre-vingt-fix ans.

Jeanne-Grace-Bosc du Bouchet, Epouse de Charles-Augustin de Ferriol, Comte d'Argental, Baron de Saint-Martin de l'île de Ré, Ministre Plénipotentiaire de l'Infant, Duc de Parme, auprès de Sa Majesté, est morte à Paris le 3 Décembre, dans la soixante-douzieme année de son âge.

Marine-Françoise Camole, Veuve de Denis-Charles-Laurent de Fremont, Secrétaire du Roi, chargé des affaires de Sa Majesté auprès de la République de Venise, est morte à Paris le 4 Décembre, âgée de soixante-dix neuf ans.

Rosalie Cueuret de Nelle, Veuve du Marquis de Balincourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Saint Venant, & premier Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, est morte en son Château de Nelle le 6 Décembre dans la soixante-seizieme année de son âge.

Guillaume Léon de Tillot, Marquis de Felino, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est mort à Paris le 13 Décembre, dans sa soixante-quinzieme année.

Charles-Florent Bellot, Docteur-Régent & ancien Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Lecteur & Professeur au Collége Royal, où il remplissoit, avec distinction, la Chaire de Pharmacie, est mort à Paris le 14 Janvier, âgé de cinquante ans.

N. Quesnay, Conseiller du Roi, premier Médecin ordinaire, & Médecin-Consultant de Sa Majesté, ancien Secrétaire de l'Académie

Royale de Chirurgie, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Lyon, & de la Société Royale de Londres, Savant distingué par des connoissances profondes en plusieurs genres, & par une grande sagacité d'esprit, est mort à Versailles le 16 Décembre, dans la quatre-vingt-deuxieme année de son âge.

André Olivier, Comte de Chaillou, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Roi de la Martinique, & Commandant de la Trinité, est mort à Paris le 18 Décembre, dans la soixantieme année de son âge.

Henri Chevalier de Girardon, ancien Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal de Prusse, est mort le 14 Novembre dernier, au Château des Ecuroles, près de Niort en Poitou, âgé de soixante-dix huit ans. Il avoit été Page de Louis XIV & de Louis XV.

Jean Armand, Marquis de Joyeuse & de Ville-sur-Tourbe, Comte de Grandpré, Brigadier des Armées du Roi, est mort en son Château de Grandpré le 12 Décembre, âgé de cinquante-huit ans.

Louis Desmaretz, Baron de Châteauneuf, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare, ancien Colonel du Régiment Royal de la Marine, Doyen des Brigadiers des Armées du Roi, est mort à Paris le 21 Décembre, âgé de quatre-vingt huit ans.

Le Chevalier de Bermondes, Receveur & Procureur-Général de l'Ordre de Malthe, au Grand-

Prieuré de Champagne, Commandeur de Xugney & Libdo, est mort à Toul le 13 Décembre, dans sa soixante-onzieme année.

Marie-Pauline de Rochemontaix de la Roche Varnassal, veuve de Jean-Baptiste-Nicolas-Thomas de Domangeville, Maréchal des Camps & armées du Roi, est morte en son château de Mareuil, en Champagne, Décembre dernier, âgée de 30 ans.

Nicolas de Monchy, Docteur en Théologie, & Prévôt de la Collégiale de Saint Pierre, à Aire en Artois, y est mort le 27 Novembre, âgé d'environ quatre-vingt treize ans. Il avoit été nommé Prévôt de cette Collégiale en 1713, par Louis XIV.

LOTERIES.

Le cent soixante-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 24 du mois de Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 18084. Celui de vingt mille livres au N°. 12941, & les deux de dix mille, aux numéros 16103 & 18206.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 38, 65, 8, 11, 82. Le prochain tirage se fera le 5 Janvier.

TABLE.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le premier volume du Mercure du mois de Janvier 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 31 Décembre 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER, 1775.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & méchaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, *libraire, à Paris, rue Christine.*

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivans.

JOURNAL DES SÇAVANS, *in*-4° ou *in*-12, 14 vol. par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Dinouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire, 18 liv.

JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol. *in* 12. par an, à Paris, 18 l.

En Province, 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.

JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an, 18 liv.

LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects, 52 feuilles par an à Paris & en Province, 12 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris, 12 liv.

En Province, 15 liv.

L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix 30 l.

Dict. de Diplomatique, avec fig. *in*-8°. 2 vol. br. 12 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes, *in*-12. br. 2 l.

Théâtre de M. de St Foix, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. *in* 12. br. 6 l.

Dict. héraldique avec fig. *in*-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Sivry, 1 vol. *in*-8°. broch. 2 liv.

Bibliothèque grammat. 1 vol *in*-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, *in*-12. br. 2 l.

Les Mêmes in-12. petit format, 1 l. 16 s.

Poëme sur l'Inoculation, *in*-8°. br. 3 l.

IIIe liv. en vers fr. des Odes d'Horace, *in*-12. 2 l.

Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe *in* 8°. broché, 1 l. 4 s.

Journal de Pierre le Grand, *in*-8°. br. 5 l.

Institutions militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. *in*-8°. br. 9 l.

Eloge de Racine avec des notes, par M. de la Harpe, *in*-8°. br. 1 l. 10 s.

Fables orientales, par M. Bret, vol. *in*-8°. broché, 3 liv.

La Henriade de M. de Voltaire, *en vers latins & françois*, 1772, *in*-8°. br. 2 l. 10 s.

Traité du Rakitis, ou l'*art de redresser les enfans contrefaits*, *in*-8°. br. avec fig. 4 l.

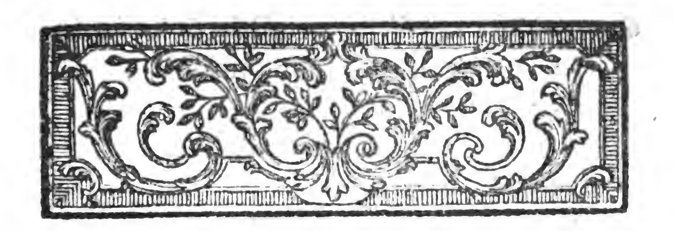
Les Muses Grecques, *in*-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Pythiques de Pindare, *in*-8°. *br.* 5 liv.

Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c *in*-*fol.* avec planches, rel. en carton, 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, *in*-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1775.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE A HENRI IV.

Cedite, Romani victores: *cedite, Graïi:*
Nescio quid majus nascitur.

Toi qui, par tes vertus sublimes
Plus encor que par ta valeur,
Des Héros les plus magnanimes
Effaças l'illustre splendeur;
Qui soumis un Peuple rebelle,

En te vengeant par des bienfaits
De son audace criminelle;
Toi, qui fus sensible aux attraits
De la sensible Gabrielle *,
Et qu'ont honoré les regrets
De cet ami ** tendre & fidele
Qui survécut à tes cyprès;
Toi, qui sus enfin, sans foiblesse,
Amant & guerrier tour-à-tour,
Servir & la Gloire & l'Amour,
Aimer ton Peuple & ta Maîtresse,
HENRI daigne entendre ma voix,
Daigne, du sein de la lumiere;
Baisser tes regards sur les toits
De mon humble & simple chaumiere:

---

* Gabrielle d'Estrées, d'une ancienne Maison de Picardie, étoit fille & petite-fille d'un Grand-Maître de l'Artillerie. Henri IV la fit Duchesse de Beaufort. Il lui promit de l'épouser & de légitimer ses enfans. Il étoit même prêt à exécuter ce dessein, lorsqu'elle lui fut enlevée par une mort prématurée.

** Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, principal Ministre & ami de Henri IV.

C'est-là qu'habite un cœur sincère
Qui t'aime & t'honnore à la fois,
Comme un bon fils aime un bon pere,
Dont il subit les douces loix.
Pardonne, ô mon Prince ! ô mon Maître !
A l'ivresse d'un bon Gaulois,
Né sans Ayeux, mais que peut-être
Anoblit l'amour de ses Rois,
Et du pays qui l'a vu naître.
Bienfaiteur de l'humanité,
Ah ! si dans cet heureux asyle,
Où tu jouis du sort tranquille
Que tes bienfaits t'ont mérité ;
Si ton ombre augu e & sacrée
Est sensible encore au plaisir,
Au doux plaisir d'être adorée ;
Vois combien de ton souvenir
La France est sans cesse enivrée !
Descends parmi nous ; sois témoin
Et des transports que tu fais naître,
Et de notre ardeur pour un Maître
Avec qui nous n'aurons besoin,
Pour être heureux qu'à vouloir l'être.
Les Etrangers & tes Sujets,
Sur les honneurs qu'ont te défere,
N'ont qu'une voix ; viens sur la terre,
Tu n'y verras que des François.

Ah ! c'est sur-tout, c'est au Théâtre

Qu'on voit tout l'effet que ton nom
Produit ſur un Peuple idolâtre :
Quand on chante : vive Henri Quatre *,
Tous les cœurs ſont à l'uniſſon.

Eh ! quelle ame aſſez endurcie
Pourroit ne pas aimer un Roi,
Qui du bonheur de la Patrie
Fit & ſon étude & ſa loi ;
Qui n'envia point la puiſſance

---

* Je ſaiſis avec empreſſement l'occaſion de rendre à M. Collé l'hommage qu'il eſt en droit d'attendre de tout bon François ; ſa Partie de Chaſſe eſt un chef-d'œuvre de ſentiment ; la bonhommie, cette bonhommie précieuſe de Henri IV y eſt rendue avec une vérité frappante. C'eſt un de ces ouvrages dignes de leur réputation & qui ſont faits pour paſſer à la poſtérité la plus reculée. Le nom de Henri l'embellit ſans doute (& que n'embelliroit-il pas ?) mais il ſeroit privé de cet acceſſoire qu'il jouiroit encore du plus grand ſuccès. Je n'ai jamais vu d'ouvrage dramatique, ſans en excepter un ſeul, qui m'ait procuré des ſenſations auſſi délicieuſes. L'illuſion eſt tellement complete, qu'il n'y a pas un ſpectateur ſenſible qui ne ſoit prêt à ſe joindre aux vœux du bon Michau. *Cedite, Romani, &c.*

Pour fouler un Peuple altéré
Sous le fardeau de l'indigence ;
Mais afin d'étendre à son gré
Sa justice & sa bienfaisance :
Un Prince, enfin, qu'on vit souvent,
Loin des vastes lambris du Louvre,
Sous le chaume obscur qui le couvre
Chercher le timide indigent,
Lui déguiser qu'il est son Maître,
Partager son repas champêtre,
S'initier dans ses secrets,
Et ne se faire reconnoître
Que par l'éclat de ses bienfaits !
« Je veux, disoit ce tendre pere,
» Je veux qu'un jour tous mes enfans,
» Si Dieu prolonge ma carriere,
» Puissent mettre de temps en temps
» La poule au pot * ». Rois de la terre,
Quel exemple ! la poule au pot !
Malheur à l'être méprisable
Qui plaisanteroit sur ce mot,
Le trouveroit peu convenable

---

* *Si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de Laboureur en mon Royaume qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pot.*

A la majesté d'un Héros,
Et, dans une morgue impudente,
Riroit de la scène touchante
Qu'offrent ces sublimes tableaux!

« Je sais, je sais être intrépide,
S'écrioit souvent ce bon Roi,
Depuis qu'une main parricide... *
Mon cœur s'en glace encor d'effroi!
» Je braverois le trépas même;
» Mais, hélas! je verse des pleurs
» Sur ce pauvre Peuple que j'aime:
» Que deviendra-t-il, si je meurs? ** »

---

* Henri IV, le meilleur des Rois, le meilleur des hommes, fut, à la honte de l'humanité, assassiné trois fois; & un Cromwel, l'opprobre éternel du genre humain, est mort paisiblement dans son lit!

** *Je n'apprèhende nullement la mort; je l'ai affrontée dans les plus grands périls: Seigneur, je suis prêt à partir quand il te plaira; mais que deviendra ce pauvre Peuple?*

Si on ruine mon Peuple, répétoit souvent ce bon Prince, dont on ne sauroit trop citer les paroles, *qui me nourrira? qui soutiendra les charges de l'Etat? Vive Dieu! s'en prendre à mon Peuple, c'est s'en prendre à moi.*

Ah ! ta crainte étoit légitime :
La France, en ces jours de douleurs,
N'a que trop expié son crime :
Ta mort a causé ses malheurs !...*
Ecartons cette affreuse image :
C'est du sein même de l'orage
Que le calme a comblé nos vœux :
Ils sont venus ces jours prosperes
Que tu présageois à nos peres,

---

* « Si Henri IV, dit l'éloquent Auteur (M. » Thomas) de l'Eloge de Sully, si justement » couronné par l'Académie Françoise ; si Henri » IV n'eût point été assassiné, & qu'il eût vécu » selon le cours ordinaire de la nature, il auroit » pu régner aussi long-temps que Louis XIV. » Alors Sully eût été trente ans de plus à la tête » des Finances : Louis XIII n'eût pas régné ; Ri- » chelieu probablement n'eût pas été Ministre ; il » il fût resté peut-être dans la classe des hommes » obscurs ; la face de l'Europe eût été changée ; » &, sans offenser le génie d'un grand homme, » la France eût été bien plus heureuse, parce que » ce qui est utile est toujours au-dessus de ce qui » est grand. Il n'y auroit eu alors qu'un intervalle » de vingt ans entre le ministere de Sully & celui » de Colbert ».

Et qui brillent pour leurs neveux * !
L'impitoyable Mort, jalouſe
Du ſort fortuné des François,

---

* Quel eſpoir flatteur la France ne doit-elle pas concevoir des vertus d'un jeune Prince qui ne s'eſt annoncé à ſon Peuple que par des bienfaits ? On ne peut ſe rappeler, ſans le plus grand attendriſſement, le billet que Louis XVI n'étant encore que Dauphin, écrivit, la veille de la mort de Louis le Bien-Aimé, à M. l'Abbé Terray, alors Contrôleur Général des Finances. Je ne puis me refuſer au plaiſir de l'inſérer ici; d'ailleurs il ne peut qu'ajouter à l'intérêt que le nom de Henri IV eſt en droit d'exciter. La voici :

« Monſieur le Contrôleur Général, je vous » prie de faire diſtribuer ſur le champ deux cent » mille francs aux Pauvres de Paris, pour prier » Dieu pour le Roi; & ſi vous trouvez que c'eſt » trop cher, retenez-les ſur nos penſions à Ma- » dame la Dauphine & à moi ». *Signé* Louis-Auguste.

Et c'eſt un Prince de dix-neuf ans qui donne cet exemple à la terre! ô François! ô François! vous avez un bon Maître, & vous ſentez le prix de votre bonheur: quel Peuple eſt plus heureux que vous!

En immolant un Louis Douze
Immoloit ses moindres Sujets;
Mais l'Eternel, touché des larmes
Que nous coûtoit ce Roi chéri,
Vient de dissiper nos alarmes
En faisant renaître un Henri:
Louis, en montant sur le Trône,
A dit: « Dans chaque Citoyen
» Je vois l'appui de ma couronne;
» Et, pour resserer les liens
» Qui joint mon Peuple à ma personne;
» Je veux de ce qui m'environne
» A mon tour être le soutien:
» Je veux écarter la misere
» De l'humble toît des indigens;
» Je dois, je dois être leur pere;
» Ne sont-ils pas tous mes enfans? »
Par des actes de bienfaisance
Que relève encor sa vertu,
Il a signalé la puissance
Dont l'Eternel l'a revêtu:
Par de nouveaux bienfaits encore
Il veut mériter notre amour:
L'éclat d'une aussi belle aurore
Ne peut qu'annoncer un beau jour.
Henri, tu seras son modele:
Il se remplira des projets
Qu'autrefois enfanta ton zele;

Et, comme toi juste & fidele,
Il sera l'ami des François.

J'ouvre les Fastes de l'Histoire :
Parmi les Amans de la Gloire,
Je vois briller cent noms chéris
De Bellone & de la Victoire ;
Et sur les sinistres débris
Des murs qu'ils ont réduits en cendres,
Je compte au moins vingt Alexandres
Sans pouvoir trouver un Henri.

Ah ! si jamais ton héroïsme
A frappé mon cœur attendri,
Ce n'est point aux plaines d'Ivri
Où tu domptas le fanatisme ;
Ce n'est point aux champs de Coutras,
Ni dans ces rencontres fameuses
Où tes armes victorieuses
Firent échouer des Etats *
Les manœuvres insidieuses :
C'est lorsqu'aux portes de Paris,
Touché de ses maux, tu nourris
Une ville ingrate & rebelle,
Qui, séduite par un faux zele,

* La Ligue nommoit ainsi ses assemblées criminelles.

Peut-être eût méconnu le prix
De ta tendresse paternelle ;
C'est lorsqu'à Schomberg * consterné

---

* « Le Colonel Thische, dit l'illustre Historien de Henri IV (Hardouin de Péréfixe, Evêque de Rhodez) » le Colonel Thische, ou Théodoric de » Schomberg, commandant quelques Compagnies » de Reîtres, avoit été forcé la veille de la bataille » (d'Ivri), par les crieries de ces mercenaires, » de lui demander (à Henri IV) les montres qui » lui étoient dues, & de lui représenter qu'à moins » de cela ils ne vouloient point combattre. Les » Suisses & les Allemands de ce temps-là en usoient » ainsi : l'Histoire nous en fournit cent exemples. » Le Roi, tout en colere d'une telle demande, lui » répondit : *Comment, Colonel Thische, est-ce là* » *le fait d'un homme d'honneur de demander de* » *l'argent quand il faut prendre les ordres pour* » *combattre ?* Le Colonel se retira tout confus, » sans rien repartir. Le lendemain, comme le Roi » eut arrangé ses troupes, il se souvint qu'il » l'avoit maltraité ; & sur cela poussé d'un re- » mords, qui ne peut tomber que dans une ame » généreuse, il alla le trouver, & lui dit : *Colonel,* » *nous voici dans l'occasion ; il se peut faire que* » *j'y demeurerai ; il n'est pas juste que j'emporte* » *l'honneur d'un brave Gentilhomme comme vous :*

D'avoir pu déplaire à son Maître
Et qu'on en crut abandonné,
Sans t'abaisser tu fis connoître
Ton regret d'avoir maltraité
Le plus brave soldat peut-être
Qui combattit à ton côté;
C'est lorsqu'enfin, plein d'assurance,
Tu pris toi-même la défense
Du plus tendre de tes amis,
A qui d'intriguans ennemis
Vouloient ôter ta confiance,
Et qui, des Courtisans haï,
Parce qu'il fut droit & sincere,
Fut accusé d'avoir trahi
Les devoirs de son Ministere:
Lorsque tu vis à tes genoux
Ce digne appui de ta couronne,

» *je déclare donc que je vous reconnois pour homme* » *de bien, & incapable de faire une lâcheté.* Cela » dit, il l'embrassa cordialement; & alors le Co- » lonel, ayant de tendresse la larme à l'œil, lui » répondit: *Ah! Sire, en me rendant l'honneur* » *que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez la vie; car* » *j'en serois indigne si je ne la mettois aujourd'hui* » *pour votre service: si j'en avois mille, je les* » *voudrois toutes répandre à vos pieds.* De fait, il » fut tué en cette occasion, &c.

Et que tu lui dis : « Levez-vous,
» Levez-vous, Sully, levez-vous :
» On croira que je vous pardonne ». *

---

* » Les efforts des Courtisans pour perdre Sully avoient échoué vingt fois ; mais la haine & » l'intérêt ne se rebutent point : à force de manœuvres & d'artifices ils parviennent à couvrir » leurs imputations d'une couleur de vraisemblance. On a beau dire que le mensonge ne peut emprunter les traits de la vérité ; il faut bien qu'il » lui ressemble beaucoup ; sans cela il ne seroit » pas si redoutable. Henri lui-même, qu'il étoit » aussi difficile de tromper que de vaincre, Henri » est ébranlé. Le soupçon se glisse dans son cœur, » le soupçon, cette plaie de l'ame, que tout empoisonne, que tout aggrandit, dont la cicatrice » reste toujours douloureuse, & qui se rouvre si » aisément après qu'elle a été fermée. Henri craint » de s'être trompé dans son choix & dans son amitié : il souffre, il travaille toujours avec son » Ministre ; mais il ne parle plus à son ami. Sully » voit tout & se tait ; la Cour observe & attend » les événemens. On voit sur quelques visages le » sourire de l'envie qui espere ; sur d'autres, la » joie insolente de la méchanceté qui s'applaudit ; » sur tous, la curiosité & l'inquiétude. Le visage » de Sully ne change point : sa retraite, que ses

Et c'eſt un Roi qui parle ainſi !
Ah ! fuyez, fuyez loin d'ici,

» ennemis auroient appelé ſa diſgrâce, & qui » n'eût été que celle de la France, ſembloit aſſu» rée : il ne faiſoit rien pour la prévenir ; mais » Henri ne peut réſiſter plus long-temps à ſon » agitation : la Majeſté Royale rompit le ſilence, » quand la vertu le gardoit encore : ce n'eſt point » un Juge qui interroge ; c'eſt un Ami qui s'épan» che : quel entretien que celui de ces deux grandes » ames que l'on a voulu éloigner, qui ſe rappro» chent comme par une pente invincible, & qui » ſe reconnoiſſent toutes deux à leur premier ſen» timent ! Henri IV avoit douté de Sully ; mais » Sully n'a jamais douté de ſon Roi. Sa ſécu» rité, & peut-être la fierté d'un cœur pur, » avoient fermé ſa bouche. La reconnoiſſance le » précipite aux genoux du Prince à la vue des » Courtiſans : mais ce tranſport ſi noble peut reſ» ſembler à l'humiliation d'un coupable. Henri » craint qu'on ne faſſe un ſecond outrage à l'in» nocence : *Relevez-vous*. s'écrie-t-il, *relevez-* » *vous ; ils vont croire que je vous pardonne* ». Eloge de Henri IV, par M. de la Harpe, ouvrage bien digne de la célébrité du Héros & de la réputation de l'Orateur. J'ai cité ce beau morceau de préférence à ceux des autres Ecrivains qui ont

O vous qu'enivre le carnage!
O vous, qui dans le ſang humain
Baignez votre coupable main
Qu'aveugle une homicide rage!
C'eſt en vain, farouches Tyrans!
C'eſt en vain que l'on vous renomme!
Vous n'êtes que des Conquérans,
Et mon Héros ſeul eſt un homme.

Ainſi, dans ſes vers ingénus,
Ma Muſe ſans fard & novice,
Senſibles à tes rares vertus,
En a voulu tenter l'eſquiſſe.
Je vois combien pour ce tableau
Mes forces ſont inſuffiſantes,
Et je ſens mon foible pinceau
Tomber de mes mains défaillantes;
Mais dût m'accabler le fardeau...
Que viens je de dire? ... Ah! pardonne,

---

traité le même ſujet, parce qu'il m'a paru d'une éloquence ſimple & naturelle, d'une diction pure & élégante, & rempli d'un ſentiment vrai, touchant & noblement exprimé. Je ſais bien qu'en parlant ainſi je ne fais pas ma cour à de certaines perſonnes qui ont intérêt de dénigrer le talent qui les offuſque; mais que m'importe? J'aurai rendu juſtice au mérite, & je ſerai ſatisfait.

Si dans ma vaine illusion
J'ai cru pouvoir à ta couronne
Ajouter un nouveau fleuron : *

---

* Qui peut se flatter de présenter jamais Henri IV sous un point de vue plus intéressant que le sublime Auteur de Zaïre & de Mahomet. M. de Voltaire a peint dans son poëme immortel le Héros, l'Homme & le Citoyen : tout y porte l'empreinte du génie, tout y est brûlant de cette flamme céleste qui jadis anima Virgile, Homere & le Tasse ; & , quoi qu'en disent ses fameux détracteurs, ils ne parviendront jamais à le décréditer : je leur demande bien sincement pardon de n'être pas de leur avis ; mais j'ai cru pouvoir hasarder le mien, d'autant mieux que la septieme lettre de l'impartial M. C*** n'a point encore été publiée (15 Décembre 1774). Dans quelque temps d'ici ce sera toute autre chose. Ce bon Vieillard de Ferney, que je le plains ! Il a cru bonnement avoir donné un poëme épique à sa Patrie ; l'Europe même a eu la sottise de le croire ; & point du tout : voilà l'infatigable M. C*** qui va prouver par A + B qu'elle n'a pas le sens commun. Bien des gens sont persuadés qu'il échouera dans ce beau projet : pour moi, je n'hésite point à croire qu'il mettra le sceau à sa réputation.

Si mon audace eſt criminelle,
Pardonne, ah! pardonne une erreur
Où m'a précipité mon zèle:
Elle eſt, elle eſt bien naturelle,
Et mon excuſe eſt dans mon cœur.

Par M. Willemain d'Abancourt.

LE GRAND-ŒUVRE.

Nouvelle Eſpagnole.

DOM Fernand d'Yvéras, ancien Officier réformé, vivoit retiré dans un faux-bourg de Madrid. Sa maiſon étoit une eſpèce de priſon pour lui & pour Dona Lucilia, ſa fille; mais il avoit au moins dans ſa retraite une paſſion qui l'aidoit à dévorer ſes triſtes jours, & Lucilia n'avoit qu'une mandoline & une aiguille à broder, qui laiſſent bien des vuides dans la tête d'une jeune perſonne de la beauté la plus éblouiſſante.

Cette paſſion de Dom Ferdinand étoit l'Alchimie, qui engloutiſſoit ſourdement dans de vains creuſets la petite fortune qu'il tenoit de ſes aïeux, & qu'il eût dû conſerver à ſa fille, menacée de partager l'indigence prochaine & totale

d'un père qui ne vouloit pas la marier.

Un ſoir que D. Fernand s'occupoit triſtement à ſe remplir la tête des viſions de Zozime, le premier des Auteurs Grecs, qui ait parlé de la tranſmutation des métaux, & que ſa fille, à ſes côtés & à la lueur d'une même lampe, liſoit une nouvelle de Cervantes, un bruit ſe fait entendre à la porte; Lucilia y court, &, voyant un homme qui entre auſſitôt, & qui referme la porte après lui, elle pouſſe un cri d'effroi, & ſe ſauve près de ſon père.

Dom Fernand ſe lève, voit l'homme qui avoit épouvanté ſa fille, & lui demande en l'arrêtant ce qu'il veut; de la pitié, de l'humanité, des ſecours, répond l'Eſpagnol. J'étois pourſuivi par un barbare, le poignard à la main; l'effroi, le haſard m'ont fait frapper à votre porte, & je vous devrai peut-être la vie, ſi vous daignez m'accorder l'hoſpitalité. Le ſcélérat, ajouta-t il, après m'avoir fait prendre du poiſon dont je ſens déjà les atteintes, vouloit encore avancer ſon horrible vengeance. Du poiſon, reprend D. Fernand: s'il en eſt encore tems, il faut courir au remède: il envoie en effet chercher un Apothicaire de ſon voiſi-

nage, & se prévenant tout à coup en faveur du jeune homme qui lui parloit, il le conduit dans une chambre, qu'il le prie de regarder comme la sienne, & qu'accepte D. Gaspard; c'étoit le nom qu'il venoit de se donner.

Sa physionomie agréable & noble avoit frappé Lucilia, ainsi que son père, & les douleurs cuisantes, dont il se plaignoit, les intéressoit tous deux également. Soyez ici comme chez vous, lui dit D. Fernand: je suis peu riche, mais je le suis assez pour fournir à mes besoins: si le Ciel me conserve la vie, répondit D. Gaspard, l'asyle & votre pitié, c'est tout ce que je vous demande. A ce mot D. Fernand, en lui serrant la main, lui promit tout ce qui étoit en sa puissance.

L'Apothicaire étoit bientôt arrivé; mais D. Gaspard, toujours déchirant l'air de ses cris, ayant témoigné qu'il vouloit être seul, le père & la fille se retirèrent, non sans que Lucilia eût prié l'Apothicaire d'informer son père, avant de sortir, de ce qu'il y avoit à espérer du malade qu'on lui confioit.

Rentré avec sa fille, qui, les yeux baissés, ne concevoit rien à un trouble

intérieur dont elle étoit agitée, Lucilia, lui dit-il, voilà une avanture bien étonnante : qu'avoit donc fait ce jeune homme aimable au monſtre qui vouloit le priver de la vie ? Et Lucilia, ſans faire attention à ce que lui demandoit ſon père, demandoit, de ſon côté, s'il exiſtoit des remèdes contre toutes les eſpèces de poiſon : il faut l'eſpérer, répondit D. Fernand : — vous n'en êtes donc pas sûr ? — J'ai ouï dire qu'il étoit des poiſons d'une nature à braver tous les ſecours, mais ils ſont rares, & ceux que le crime ſe procure le plus aiſément ne ſont pas de cette nature-là.

Cette dernière aſſertion fit à Lucilia beaucoup plus de plaiſir que ce qu'il ajouta, en diſant qu'il y avoit grande apparence que D. Gaſpard étoit la victime de quelque hiſtoire de galanterie, car Lucilia rebaiſſa les yeux, ſe tut, & reprit ſon livre : elle n'eut pas même trop l'air de s'intéreſſer au rapport que vint faire l'Apothicaire. Il étoit sûr, dit-il, de la vie du jeune homme, mais il prévoyoit que ſon rétabliſſement ne ſeroit pas très-prompt, & il alloit, diſoit-il, lui rapporter dans un moment ce qu'il convenoit de lui faire prendre.

Me

Me voilà content, dit D. Fernand; ce pauvre D. Gaſpard n'en mourra point: oui, dit Lucilia, mais ſon rétabliſſement ſera long, & ſi vous lui continuez vos bontés, cela peut vous cauſer quelque embarras. ---- Moi l'abandonner! Non vraiment; il m'intéreſſe tout-à-fait: --- Mais ſi l'on découvre qu'il eſt chez vous? On ne viendra pas l'y pourſuivre, j'eſpère: lorſqu'il ſe portera mieux, ce ſera à lui de prendre les meſures les plus convenables, pour échapper au jaloux ſans doute qui en veut à ſes jours. Et Lucilia de rebaiſſer la vue, & de laiſſer tomber la converſation au mot de *jaloux* qu'avoit prononcé ſon père.

L'Apothicaire cependant étoit revenu après avoir paſſé quelque temps auprès de D. Gaſpard, & s'étoit retiré après avoir donné les mêmes eſpérances que la première fois. Veux-tu que nous paſſions auprès de notre malade, dit à ſa fille D. Fernand? Je ſerois curieux de ſavoir quelque choſe de ſon hiſtoire, s'il a la force de la conter: non, mon père, répondit Lucilia, j'irai me repoſer, il eſt déjà trop tard, & je vous conſeille d'attendre à demain. Tu as raiſon, répliqua le père, je riſquerois de le fatiguer, &

j'irai seulement donner des ordres pour qu'il ait tout ce dont il peut avoir besoin.

Le père & la fille se retirèrent donc sans avoir vu D. Gaspard ; mais Lucilia ne passa pas la meilleure des nuits, tant il lui fut difficile d'oublier ce qui étoit arrivé chez elle, à la vue du plus intéressant des hommes, qui s'étoit presque jeté dans ses bras pour sauver sa vie. En se rappelant ce que lui avoit dit son père sur le soupçon de quelque galanterie, le sommeil revenoit pour quelque temps, mais, à chaque réveil fréquent, c'étoit toujours la figure de D. Gaspard qui se représentoit, & il falloit se rappeler le jaloux, pour pouvoir redormir encore quelques minutes : enfin le jour arriva : les simples égards de la société vouloient qu'elle se fît informer de la situation du malade, & on lui apprit qu'à une très-grande foiblesse près, tout alloit à merveille: elle en instruisit son père, qui voulut encore la conduire dans la chambre de D. Gaspard, & elle refusa, dans la crainte d'être obligée d'entendre une histoire dont les détails pouvoient lui être au moins très indifférens : D. Fernand ne put blâmer sa fille de

cette réserve, & se présenta chez le malade.

La conversation les conduisit bientôt à ce qu'il étoit honnête de la part de D. Gaspard de raconter, & à ce que D. Fernand avoit grande envie d'entendre. Voici à peu près leur conversation.

Appliqué de bonne heure à l'histoire des choses naturelles, mes études me conduisirent à celle de la Chimie. — Vous, D. Gaspard? — Moi-même; & pourquoi cet étonnement? --- C'est que vous parlez à un homme qui s'y est livré tout entier, & qui y a malheureusement dissipé presque toute sa fortune. — Est-il possible? - - Cela n'est malheureusement que trop vrai. --- Eh bien! Ma curiosité a failli me coûter encore plus cher qu'à vous, puisqu'elle m'a fait courir le danger de perdre la vie. --- Quoi! C'est à la Chimie! --- Ecoutez-moi, D. Fernand, la Providence a disposé tout ceci; il falloit que mes malheurs me conduisissent à réparer vos pertes, car je le dois & je le puis. --- Vous le pouvez! Et comment cela, de grâce? --- C'est que je suis arrivé sans doute à ce port fortuné auquel tendoient tous vos vœux. — Vous y êtes arrivé? Le croirai-je, ô

Ciel! --- Ecoutez-moi, vous dis-je, & daignez m'en croire. Un petit voyage que je fis l'année dernière, me procura la connoiſſance d'un Juif; ſon nom eſt *Jéſahel*. C'eſt peu de dire qu'il eſt inſtruit; il ſait tout, c'eſt le plus étonnant des hommes : nous causâmes beaucoup en route, & il me prit en amitié, du moins autant que cela eſt poſſible à un homme de ſon caractère. Nous vinmes à parler Chimie, & j'oſe vous dire qu'il ne s'étonna pas moins de mes lumières ſur cet objet, que du doute que je lui témoignai ſur la fameuſe tranſmutation des métaux ; car, je l'avoue, j'y croyois peu. Jeune homme, me dit il, on peut vous faire voir une vérité que votre inexpérience rejette ſans raiſon. Je croyois mes preuves négatives ſans réplique, mais, à chaque argument que je lui faiſois, toujours même apoſtrophe : jeune homme, on vous fera voir la vérité. Je l'en défiai avec cette confiance que mettent les jeunes gens à ce qu'ils croyent ſavoir ; & enfin arrivés à Madrid, nous convinmes de nous voir, moi pour m'inſtruire davantage, & *Jéſahel*, pour m'apprendre la vérité ſublime dont j'avois oſé douter.

Je le vis en effet opérer, & je fus témoin qu'il possédoit ce secret si vainement desiré par nos frères. Dans tout ce qu'avoit fait Jésahel, il n'y avoit pour moi qu'une chose mystérieuse, c'étoit de savoir ce que contenoit certaine boîte, dans laquelle il avoit pris une sorte de racine qu'il avoit jetée dans son creuset : c'étoit vraiment à cette mixtion qu'appartenoit l'effet heureux de son opération ; mais mes questions sur l'espèce & la nature de la racine furent inutiles. Jeune homme, me dit-il, c'est assez pour vous d'avoir vu & d'avoir perdu votre opiniâtreté sur ce point : je ne pardonnerois à qui que ce soit de m'avoir surpris cette dernière connoissance qui vous manque. Je revins plus d'une fois à cet objet, & toujours même réponse effrayante de la part de mon Juif.

Je me promis pourtant, à quelque prix que ce fût, de savoir ce que contenoit la boîte. Il y a quelques jours qu'entrant chez lui, je le vis occupé d'affaires de commerce avec des Israélites, tels que lui : je lui fis signe de ne pas se déranger, &, feignant de sortir, je passai dans son laboratoire, où je trouvai tout ouvert, jusqu'à l'armoire qui

contenoit la précieuse boîte. Je balançai d'abord, mais je vis tout : je fis plus ; j'emportai chez moi une partie de ce que contenoit la boîte, & je m'assurai aussitôt que j'avois le véritable secret de Jésahel. Je dessinai & je peignis la racine, pour pouvoir m'en procurer de pareilles : mais j'aurois disparu, si j'avois été prudent ; & du moins falloit-il ne pas aller braver le Juif chez lui.

J'y allai pourtant, dans l'espérance qu'il ne se seroit pas apperçu de ma petite infidélité, & d'abord j'eus lieu de croire qu'en effet je n'étois pas découvert : il me reçut à merveille, & me força de prendre avec lui des liqueurs fraîches qu'il alla préparer ; mais, à peine eus-je cédé à son invitation, qu'un déchirement intérieur, & la joie que j'apperçus dans ses yeux, m'avertit de sa vengeance. Jésahel, m'écriai-je, qu'avez-vous fait ? --- Justice d'un téméraire & d'un homme peu fidèle ; meurs, & je suis vengé.

Je veux alors m'échapper de sa maison ; il s'oppose à ma fuite : je m'élance sur lui, je le terrasse, &, tandis qu'il se relève, déjà je suis dehors ; mais le voyant me poursuivre, un poignard à

la main, je redouble ma course, j'arrive à votre porte, on m'ouvre ; vous savez le reste. Les secours que vous m'avez procurés encore à temps, me laissent, grâce au Ciel, sans danger ; mais je vous conjure de ne pas exiger si promptement que je quitte un asyle où j'ai retrouvé la vie. --- Moi, que je l'exige ! Non, non, Gaspard ; croyez que vous êtes chez vous-même : eh ! Ne m'avez vous pas dit que la Providence vous avoit destiné à réparer mes pertes ? ---- Oui, D. Fernand, comptez-y, si nous sommes assez heureux cependant pour trouver quelque part la plante de *Jésahel* ; car il m'en reste au plus assez pour vous en faire voir en petit la riche expérience ; ce que nous exécuterons dès demain, si vous en êtes curieux, car peut-être mes forces pourront-elles me le permettre.

D. Fernand accepta la partie avec transport, & n'eut pas plutôt quitté son malade, qu'il courut vers sa fille lui dire, que le jeune étranger leur étoit envoyé par le Ciel ; qu'il possédoit le secret qu'il cherchoit depuis si long temps ; & qu'aucune affaire de galanterie, comme il l'avoit pensé d'abord, ne lui avoit fait courir le danger dont l'asyle qu'il lui avoit

donné, l'avoit garanti fort heureuſement.

Lucilia ne laiſſa point entrevoir à ſon père la joie que lui donnoit ce qu'il venoit de lui apprendre, & D. Fernand lui ayant recommandé, de bien veiller au ſoin des jours de Dom Gaſpard, qui n'étoient point encore abſolument en ſûreté, elle le pria de ſe tranquilliſer à cet égard. Comme j'ai beaucoup de choſes à préparer ce ſoir dans mon laboratoire, ajouta D. Fernand, pour un eſſai que nous devons faire demain ; il faudra, & je te le demande en grâce, lui tenir fidèle compagnie dans tout l'après-dîner. Lucilia promit tout, & en effet dès que ſon père, qui avoit été revoir ſon cher D. Gaſpard, & qui lui avoit annoncé que ſa fille viendroit paſſer trois ou quatre heures près de lui, l'eut quitté pour aller à ſon laboratoire, elle s'achemina vers l'appartement du malade.

Prête à frapper à ſa porte, elle ſentit ſes genoux trembler ſous elle, & elle retira ſa main ſans rien comprendre à l'agitation qu'elle éprouvoit : cependant, en ſe rappelant que c'étoit obéir à ſon père que de voir D. Gaſpard, elle frappe avec timidité ; elle entend qu'on lui dit d'entrer, & la voilà près du jeune Eſ-

pagnol, qui, d'une voix foible, mais intéressante, lui dit; eh! quoi donc, Lucilia, c'est vous que je vois! C'est vous qui daignez prendre soin d'un infortuné... J'en ai reçu l'ordre de mon père, répond Lucilia, en levant à peine les yeux: eh! sans doute, reprend D. Gaspard, je n'ai pas l'orgueil de prétendre à un intérêt plus direct: --- vous ne croyez donc pas que l'infortune puisse me trouver sensible; mais laissons cela, Monsieur; & dites moi, je vous en supplie, à quoi je puis vous être utile pendant l'absence de mon père. --- Lucilia, l'idée même de mes maux semble s'évanouir en votre présence: je vous dus la vie en entrant ici, & je sens que je vous devrai bientôt mon entier rétablissement. --- Je le voudrois, Monsieur, & pour vous, & pour mon père qui vous aime. Lucilia, en disant cela, étoit près du lit du malade, & le regardoit avec un intérêt qui n'échappa point à celui qui en étoit l'objet: il avoit pris sa main, il la serroit, & la fille de Fernand, sans défiance, ne la retiroit point; parce que D. Gaspard assuroit avec feu que, de tous les remèdes qu'on lui avoit donnés jusqu'alors, il éprouvoit le plus doux &

le plus efficace. Cependant la noble innocence de Lucilia lui en imposa, & il tourna la conversation sur des objets moins dangereux pour sa propre vertu; il vouloit être sûr de plaire, mais il ne vouloit pas séduire.

Le temps où Lucilia devoit le quitter approchoit; il avoit trouvé sa conversation ingénue & charmante: il s'avisa tout à coup de feindre un évanouissement, une foiblesse qui pût lui apprendre quel degré d'intérêt prenoit à lui la fille de D. Fernand: il eut lieu d'être satisfait de son épreuve; l'effroi de Lucilia fut délicieux... Comme elle échauffoit ses mains! Comme elle soutenoit sa tête! Comme elle le rappeloit à la vie, presque les larmes aux yeux! D. Gaspard, ... s'écrioit-elle, D. Gaspard, .. & il lui serra la main, & il la combla de la joie la plus vive, en reprenant la parole pour la remercier de ses soins... Bientôt il lui parla de ses amusemens; il savoit qu'elle jouoit de la mandoline: Lucilia en parla la première, & s'offrit à aller la chercher; ce que D. Gaspard accepta avec plaisir, parce qu'il en jouoit lui-même supérieurement, & qu'il vouloit étonner la jeune person-

ne : elle revint en effet, & D. Gaſpard n'eut guère beſoin de la preſſer pour lui faire jouer ce qu'elle ſavoit de plus tendre & de plus paſſionné : il porta lui même enſuite la main ſur ſon inſtrument, comme par diſtraction, & il en tira de ſi beaux ſons, que Lucilia, ſans réfléchir ſi cela pouvoit l'incommoder, le ſupplia de développer le talent qu'il venoit d'annoncer. Le raviſſement de la fille de D. Fernand fut le prix de ſon eſſai, & Lucilia, avec beaucoup de naïveté, s'établit ſur le champ ſon écolière, & ſe promit, tandis qu'il reſteroit chez ſon père, de lui demander chaque jour des leçons qu'on voit bien qu'il ne refuſa point.

C'eſt à cela que ſe bornèrent les trois ou quatre heures de l'après dîner qu'ils avoient paſſées enſemble, & il eſt difficile de décider qui des deux étoit plus content de l'autre, tant les impreſſions favorables étoient réciproques.

D. Fernand vint annoncer le ſoir à ſon ami que tout étoit prêt pour l'épreuve du lendemain ; mais D. Gaſpard, affectant plus de foibleſſe qu'il n'en avoit eu la veille, le ſupplia d'opérer ſeul, lui preſcrivit la route, lui remit la plante

qui devoit entrer dans le matras avec les autres ingrédiens, & lui dit qu'il seroit encore par-là plus sûr du succès ; puisqu'il auroit opéré lui seul. D. Fernand étoit sans défiance, & ne put se défendre du plaisir qu'il auroit à accomplir le grand œuvre sans la participation de qui que ce soit. Eh bien, lui dit-il, je vous enverrai donc encore demain ma fille ; comment la trouvez-vous ? --- Digne du sort le plus brillant, --- qu'il ne tiendra qu'à vous de lui faire, ajouta-t-il avec enthousiasme ; car, dès que vous avez le secret dont je vais demain faire l'épreuve, qui pourrois je unir à son sort, qui pût la rendre aussi heureuse ? Puissiez-vous la trouver aimable ! Puisse-t-elle vous voir des mêmes yeux que moi ! Vous me ravissez, répondit D. Gaspard ; car je vous dirai avec franchise que je n'ai vu personne encore qui pût, autant qu'elle, me faire abandonner le projet d'aspirer à quelqu'une des Sylphides qui ont quelquefois récompensé les travaux des Adeptes.

Le lendemain en effet D. Fernand, endoctriné une seconde fois par le jeune Espagnol, courut se renfermer dans son laboratoire, & envoya sa fille auprès de

ſon prétendu Roſe-Croix. La mandoline fit d'abord le ſujet de la converſation; il fut queſtion de prendre une leçon, & Lucilia fut obligée de s'aſſeoir en tremblant ſur le lit de ſon maître, pour qu'il pût lui placer les doigts ſur les touches: ce qui avoit redoublé l'embarras & la timidité de la jeune Eſpagnole, c'eſt que ſon père l'avoit priée de ſe faire aimer de D. Gaſpard, en lui diſant qu'il le lui deſtinoit pour époux.

D. Gaſpard s'apperçut du trouble de ſon écolière, &, n'en devinant point la raiſon, en fut un moment inquiet. S'étoit il trompé à ce qu'il croyoit avoir apperçu la veille? N'avoit-il fait aucune impreſſion réelle ſur ce jeune cœur tout neuf & tout vrai? Le petit évanouiſſement du jour precédent pouvoit encore ſe tenter: on pouvoit le regarder comme une ſuite du poiſon funeſte qu'il avoit dans les entrailles; il le prépara avec aſſez d'art, & jeta tout-à-coup l'innocente Lucilia dans de nouvelles alarmes dont il jouiſſoit ſecrettement, mais qu'il calma bientôt, parce que la jeune Eſpagnole elle même tomba preſque évanouie, la bouche ſur un de ſes yeux. Lucilia, .. Lucilia, s'écria-t-il; & Lu-

cilia honteuſe de ſa chûte, peut-être involontaire, rougit, &, s'arrachant des bras de D. Gaſpard, prit auſſi-tôt la fuite.

Il eut beau l'appeler, elle avoit beſoin de reprendre ſes ſens; elle fut près d'une heure ſans reparoître. D. Gaſpard profita de ce temps pour ſortir de ſon lit & pour s'habiller, afin de donner à la fille de D. Fernand plus de confiance lorſqu'elle reparoîtroit; car il eſpéroit qu'au moins, pour ne pas déplaire a ſon père, elle viendroit encore lui offrir ſes ſoins: il ne ſe trompoit point; Lucilia rentra dans ſa chambre, les yeux baiſſés. & toute tremblante; ſon embarras fut cependant diminué, lorſqu'elle vit le dangereux malade habillé & venant à elle avec un air de ſoumiſſion & de reſpect. O Lucilia, lui dit il, il faut ceſſer d'abuſer l'innocence & la vertu; il faut, s'il eſt poſſible, ſe rendre digne d'elles... Ne vous effrayez point, de grâce, & écoutez-moi.

Lucilia, plus confuſe encore, ſe laiſſoit entraîner vers un ſiége où la conduiſoit D. Gaſpard, & près duquel il s'aſſit lui-même, toujours en raſſurant la jeune perſonne que le mot d'*abuſer* avoit

presque mis hors d'elle-même... Ecoutez-moi encore un coup, lui dit il; ce n'est point vous qu'il falloit tromper, c'est votre père; on lui avoit fait la proposition de vous établir; il l'a rejetée; il vouloit une compagne de son infortune, & il vous destinoit à la partager, vous si digne d'un meilleur sort, ô Lucilia! Je vous avois vue, je vous avois adorée; j'ai long-temps occupé une maisonnette à côté de la vôtre, qui avoit un jardin d'où je vous ai plusieurs fois entendue jouant de votre mandoline, ou chantant avec une grâce infinie. J'ai pris des mémoires fidèles sur l'inaccessible D. Fernand: j'ai su sa malheureuse passion pour l'Alchimie, & j'ai cru pouvoir profiter de sa foiblesse pour me procurer le plaisir de vous voir de plus près... Ah! Monsieur, s'écria Lucilia, & vous avez trompé mon père & moi; & l'histoire du poignard & du poison? --- Etoit une fable qui n'a servi qu'à m'introduire: je me suis vanté auprès de lui de savoir un secret qu'il cherchoit depuis long-temps en vain: j'ai parlé d'un Juif qui n'existe point, d'une plante chimérique, & cependant il fera de l'or, & il croira me devoir sa fortune, que je puis faire en

effet : déjà, dans les premiers transports qu'a excités ma promesse, il m'a permis de chercher sa reconnoissance dans vos yeux. Lucilia, divine Lucilia ! Daignez avoir quelque confiance en moi, & estimez-vous assez pour croire que quelqu'un qui vous connoît, qui vous aime & qui ose vous le dire, ne peut être indigne de vous : votre père a besoin encore de son erreur pour consentir à m'accorder votre main ; mais il faut, Lucilia, que je la tienne de votre aveu ; parlez de grâce.

D. Gaspard étoit à ses genoux ; il lui serroit la main, il imploroit son pardon avec une grâce infinie, & Lucilia ne pouvoit démêler le désordre de ses idées.... Quel Roman, dit-elle en soupirant ! — Nécessaire, reprit l'Espagnol ; je vous l'ai dit, Lucilia ; votre père, entêté de sa chimère, eût refusé toute espèce de parti qui se seroit présenté pour vous ; il falloit, oui il falloit le gagner par son foible, & je l'attends bientôt ici plein de reconnoissance, ---- qui n'aura rien de réel, dit Lucilia, ---- & qui n'en fera pas moins son bonheur, poursuivit D. Gaspard. Il va peut être arriver dans la minute ; décidez mon sort & le sien : Lucilia, je meurs à vos pieds, si vous

ne me permettez pas de vous obtenir de D. Bertrand : un ſeul mot ſuffit ; --- un mot auſſi de mon père, répondit Lucilia, diſpoſera de ſa fille : — Et vous ne voulez rien accorder à ma tendreſſe, vous ne voulez céder qu'à l'autorité ? Un regard plus tendre fut ſa réponſe, & D. Gaſpard ſe leva content, & avec quelque précipitation, parce qu'il entendoit venir D. Fernand.

Ce qu'il avoit imaginé de la joie du père de Lucilia étoit au deſſus de la réalité ; il tenoit quelques grains d'or dans ſa main : il ſe précipita dans les bras de D. Gaſpard, ſans lui demander comment & pourquoi il le trouvoit debout, après lui avoir dit le matin qu'il étoit moins bien que la veille : ſa fille s'étoit retirée en le voyant entrer, il ſe livra au plus grand enthouſiaſme ſur le facile & l'heureux ſuccès qu'avoit eu ſon eſſai : il embraſſa mille fois ſon ami Gaſpard. Mais quel nom portoit cette racine céleſte ? Où pourroit-on s'en procurer ? C'étoit-là l'inquiétude du père de Lucilia. D. Gaſpard lui dit qu'il en conſervoit encore un échantillon, & qu'il falloit faire chercher partout : il avoit d'avance pourvu à ce que cette recherche ne

fût pas vaine, en en remettant une petite quantité chez un Herboriste du voisinage, sans qu'il eût besoin de le mettre dans son secret. D. Fernand se promit dès le lendemain de parcourir tout Madrid, l'échantillon à la main; mais avant tout il voulut pour jamais s'attacher son bienfaicteur, & il le supplia de lui sacrifier le projet de s'unir à quelque Sylphide, dont sans doute il n'étoit que trop digne, mais qui l'éloigneroit de faire le bonheur de Lucilia : il falloit, lui dit-il, un Adepte tel que vous, pour me déterminer à marier ma fille, car je n'estimois aucun homme vulgaire assez pour la lui donner. D. Gaspard eut de la peine à s'empêcher de rire du sacrifice qu'on lui demandoit; mais il se contraignit & reçut avec reconnoissance la proposition qu'on lui fesoit, en suppliant Dom Fernand d'abréger sur ce point tous les délais : ce que ce dernier promit avec transport. En même temps il appelle sa fille; il la présente à D. Gaspard qu'il force de l'embrasser, pour premier gage du nœud qui alloit les unir l'un à l'autre.

On en revint ensuite à la santé de D. Gaspard, qui assura qu'il se trouvoit parfaitement guéri, & qui n'en pressa

que plus fort le père de Lucilia de tout disposer pour l'hymen le plus prochain. Je sortirai moi même demain, dès le matin, dit-il, pour les arrangemens qui me sont particuliers. Vous sortir, dit le père de Lucilia! Et si votre ennemi.... Soyez tranquille, reprit D. Gaspard, je prendrai à cet égard toutes les précautions imaginables : ne perdez point de temps vous même, pour que nous puissions conclure le jour suivant, & remettez à l'après dîner de demain à faire les recherches chez les Herboristes de Madrid.

Tout fut ainsi convenu à la grande satisfaction des trois personnes intéressées ; mais au fond Lucilia n'étoit pas sans inquiétude sur le dénouement de l'erreur dans laquelle son époux futur avoit jeté D. Fernand : il n'en devoit pas moins faire sa fortune, avoit il dit ; mais comment & par où? Qu'étoit-ce donc que cet Espagnol qu'on ne pouvoit s'empêcher d'aimer? Toutes ces questions, difficiles à résoudre, se présentoient tour-à-tour à l'esprit de Lucilia : cependant on ne se sépara point de toute la soirée ; on mangea des fruits & des glaces qu'avoit envoit envoyé chercher D. Gaspard, &, lorsqu'on se sépara, l'heureux D. Fer-

nand voulut encore qu'un nouveau baiser du jeune Eſpagnol ſcellât les engagemens mutuels qu'on venoit de prendre.

D. Gaſpard étoit ſorti le lendemain preſqu'à la pointe du jour, & D. Fernand, de ſon côté, alla s'occuper de ce qui étoit néceſſaire pour le mariage de ſa fille; mais il ne put s'empêcher, chemin faiſant, d'interroger tous les Herboriſtes ſur la plante qu'il cherchoit, & dont ſon gendre lui avoit remis l'échantillon. Déſeſpéré de ne l'avoir point encore trouvée lorſqu'il alloit rentrer chez lui pour dîner, il apperçut dans ſon voiſinage une petite boutique où l'on faiſoit ce commerce, & dans laquelle il ne s'étoit point arrêté: il s'y préſente, montre ſon échantillon, & bientôt on lui offre à vil prix ce qu'il cherche. La diſſimulation de ſa part fut difficile, mais il la croyoit néceſſaire, en demandant, ſans beaucoup d'affectation, qu'on lui remît tout ce qu'on avoit, & qu'on lui conſervât dans la ſuite ce qu'on pourroit ſe procurer de la même plante.

En rentrant chez lui, il demande avec empreſſement D. Gaſpard, qui n'avoit point encore reparu, & qui ne revint que ſur le ſoir, tandis que D. Fernand,

dans ſon laboratoire, ſe convainquoit de nouveau de l'efficacité du ſecret de ſon ami.

Le jeune Eſpagnol l'avoit prévu, & il trouva Lucilia ſeule, un peu impatiente, & à laquelle il remit un écrain de la plus grande richeſſe, qu'il la pria ſeulement de garder juſqu'au moment d'en faire uſage... Des valets avoient fait entrer des paquets d'un poids conſidérable dans la chambre de D. Gaſpard; tout cela étonnoit Lucilia, qui, dans le nouvel ajuſtement qu'il avoit, &, ſurtout dans ſa phyſionomie, sembloit annoncer un air de nobleſſe & de grandeur aimable plus décidé qu'il ne l'avoit encore eu. D. Gaſpard, lui dit-elle, au point où nous en ſommes, je puis vous parler avec franchiſe, j'entrevois dans tout ceci plus de ce qu'on appelle bonheur dans le monde, que je n'aurois pu l'eſpérer; mais je vous l'avouerai, qui que vous ſoyez, ce ne ſera que par le don de votre cœur, que vous pourrez me rendre parfaitement heureuſe; tout ce que j'enviſage me paroît un ſonge brillant; je ne vois de réel que la tendreſſe que vous m'avez jurée... & qu'aura toute ſa vie pour vous Dom Franceſco...

D. Gaſpard, reprit-il, car il avoit été près de dire ſon véritable nom, & il crut devoir encore ménager quelque ſurpriſe à la fille de D. Fernand, qui s'impoſa auſſi de reſpecter un ſecret qu'elle devinoit à moitié.

Le Lecteur, en penſant à D. Fernand, peut ſe peindre l'ivreſſe où il étoit dans ſon laboratoire, de voir l'or couler dans ſes creuſets; il avoit entendu beaucoup de bruit chez lui lors du tranſport des malles de D. Gaſpard, mais rien n'avoit pu le détourner de ſon occupation, & il ne reparut que tard, lorſqu'il eut fait l'heureux uſage de tout ce qu'il avoit trouvé chez l'Herboriſte ſa voiſine. Deux ou trois marcs d'or avoient été le fruit de ſes travaux, & ce fut en les apportant à D. Gaſpard qu'il reparut dans ſa chambre, où depuis long-temps Lucilia & ſon Amant rempliſſoient leurs ames de tout ce que fait imaginer l'Amour aux approches du bonheur, à deux perſonnes jeunes & ſenſibles, dont le cœur dicte la converſation.

Tout étoit préparé pour le mariage qui devoit ſe célébrer le lendemain dans un Temple voiſin, où Dom Gaſpard & Lucilia rejoignirent Dom Fernand, qu'on

y avoit envoyé le premier afin que rien ne retardât la cérémonie, & pour donner au jeune Espagnol le temps de préparer à son beau-père la surprise qu'il lui réservoit. L'acte de célébration fini, & les signatures ayant été assez précipitées pour que Dom Fernand ne s'apperçût pas que son gendre avoit pris un autre nom, on sort du Temple; deux voitures superbes se présentent; l'époux en offre une à son beau père, qu'il prie de faire un tour dans sa maison, d'où on l'amenera dans l'endroit où il a fait préparer le festin de ses nôces. D. Fernand consent à tout, & voit monter son fils & sa fille dans le plus riche des deux équipages.

Quel fut l'étonnement du père de Lucilia lorsqu'en entrant dans sa salle basse il la voit couverte de deux cent marcs d'or en lingots. Une lettre frappe aussi sa vue, il la prend, & voici ce qu'elle contenoit:

« Rien n'est vrai, mon père, dans » l'histoire que je vous ai faite de moi, » que mon tendre attachement pour vous » & le bonheur que j'ai d'être l'époux de » la charmante Lucilia. Le poison & le » poignard du Juif Jésahel m'ont servi » à étonner votre imagination, & à pré-

» parer le remède que je voulois apporter à la maladie de votre esprit sur la transmutation des métaux. La plante fameuse n'étoit que de l'or déguisé que vos fourneaux n'ont fait que mettre en nature. C'est ainsi que d'habiles Charlatans ont trompé mille dupes qui croyoient avoir vu ce qui n'existoit ni ne pouvoit exister. Puissiez-vous, mon père, revenir de votre erreur, & jouir de la fortune que vous présente votre fille & que vous avez sous les yeux. Remontez en voiture, & venez embrasser dans son palais votre Lucilia & votre fils Francesco-César-Alvarès de Rittera, Grand d'Espagne ».

Désabusé tout-à-coup de la chimère qu'entretient la seule indigence, Dom Fernand passe dans son laboratoire, y brise ses fourneaux, ses cornues, & tous les instrumens qui devoient un jour le conduire à l'hôpital, & remonte dans la voiture qui l'attendoit à sa porte. Il arrive chez son gendre, se jette dans ses bras, court se précipiter dans ceux de sa fille, qui déjà étoit parée comme la femme d'un des plus riches Seigneurs de l'Espagne. Vous triomphez, dit il, Dom Alvarés ; je rougis de ma crédulité ; j'ai mis

mis en pièces, avant de sortir de chez moi, & les fourneaux & leur dépendance. Que ma fille m'acquitte envers vous, & soyez toujours plutôt des amans que des époux; pour moi, dont vous avez terminé les peines, dont votre magnificence a comblé les vœux, j'abjure à jamais une sottise à laquelle je dois cependant & mon bonheur & celui de ma fille. Oh! cher Alvarès, c'est en renonçant à l'Alchimie que j'ai vraiment trouvé la pierre philosophale. C'est à l'amour, c'est à la noblesse de vos pareils que sont réservés de pareils prodiges.

Dom Alvarès de Riterra, par de nouveaux embrassemens, arrêta l'effusion de la reconnoissance de Dom Fernand, & son Palais ne retentit plus que des fêtes qu'il donna à sa nouvelle épouse, qu'il rendit une des plus heureuses femmes de Madrid, comme elle en étoit une des plus belles.

*Par M. B***.*



L'AVEUGLE DE BAGDAD.

Fable imitée de l'Arabe.

Un Aveugle tenoit à sa main un flambeau,
Sur sa tête il portoit un vase rempli d'eau,
Et cheminoit tranquille ainsi dans les ténèbres
Au milieu de Bagdad; passe un jeune Persan
Qui s'arrête & lui dit: Oh! le trait est plaisant:
Voilà sans doute un fou de la secte des Guebres *;
Hé bien! ce feu, dis-moi, que tu respectes tant,
Te rendra-t-il tes yeux? En vois-tu mieux ta
route?
Réponds. — Avec pitié, jeune homme, je t'écoute:
Peut-être plus que toi, je suis bon Musulman;
Mais je fais cas d'un Guebre, il est simple, il est
sage,
Il est pauvre sur-tout, on lui doit des égards;
Et quant à ce flambeau, dont tu blâmes l'usage,

* Ce Peuple est un reste des anciens Perses; il est errant dans les différentes contrées de l'Asie, où il vit pauvre & méprisé, quoique sage, laborieux, & Zoroastre passe pour leur fondateur; il a pour le feu une grande vénération, &c.

Je l'allumai pour toi, pour fixer tes regards,
Pour guider ta démarche indiscrète & légere;
J'ai craint qu'en me poussant on ne versât par terre
Ce vase qu'avec peine il m'a fallu remplir.
Ah! que n'ai-je des yeux! je te verrois rougir
D'avoir osé, jeune homme, insulter ma misere.

Par M. Landrin.

---

*Suite de Poësies manuscrites, tirées de la Bibliothèque de M. le M... de P**.*

Métamorphose d'une Chandelle.

Celle qui maintenant n'est plus qu'une chandelle
Fut douée autrefois d'une aimable beauté;
Mais de trop de rigueur elle fit vanité,
Et parut orgueilleuse autant qu'elle étoit belle.

Elle eut tant de mépris, & sa froideur fut telle,
Qu'au lieu de relacher de sa sévérité,
D'un regard qui montroit sa fiere dureté,
Elle vit les humains se consumer pour elle.

Mais l'Amour, qui de nous fait tout ce qu'il lui plaît,

De ce qu'elle étoit lors en a fait ce qu'elle est,
Témoignant en cela sa sagesse profonde.

Il a puni le cœur qui s'étoit rebellé ;
Et comme tout le monde a pour elle brûlé,
On la voit aujourd'hui brûler pour tout le monde.

Métamorphose d'un Amant en des dez à jouer.

Ces petits os marqués de tant de points divers,
Que la main de Cloris va remuant sans cesse,
Et qui, maîtres du sort, des succès, des revers,
Otent, comme il leur plaît, ou donnent la richesse,

Sont les os desséchés d'amour & de tristesse
Du plus fidele Amant qui fut dans l'Univers,
Mais du plus pauvre aussi, qu'une avare Maîtresse
Ait jamais, par mépris, regardé de travers.

Cloris fut son idole ; & son ame est si dure
Qu'elle tourmente même, après la sépulture,
Les os de cet Amant, qui pourtant l'aime encor,

Et qui, pour satisfaire à son infâme envie,
En son trépas, du moins, lui fait posséder l'or
Qu'il eût bien desiré lui donner en sa vie.

EPIGRAMME.

Gautier Garguille & Turlupin,

Qui mettoient le monde en liesse,
Ont tous deux rencontré leur fin
Avant d'avoir vu leur vieillesse.
Passant tu n'arrêteras pas
Si tu veux savoir leur trépas ;
En un mot je te le vais dire :
Sache que la Mort prend son temps
De retirer les Charlatans
Quand personne ne peut plus rire.

Autre.

Que cette femme est d'humeur aigre !
Qu'elle est peu digne de traiter !
Pour nous faire mauvaise chere
Peut-on tant crier, tant trotter ?
Soit que la pauvreté la foule,
Ou qu'elle ait l'esprit assez neuf,
Elle est comparable à la poule
Qui crie une heure & fait un œuf.

SONNET.

Amarante est malade ; &, si son mal lui dure ;
Nous perdrons de la Cour l'ornement le plus beau.
Deux mourront d'un seul coup. Cette triste aventure
De ses jours & des miens éteindra le flambeau.

Elle est en sa santé si cruelle & si dure,

Qu'elle invente toujours quelque tourment nou-
veau
Pour augmenter les maux qu'inceſſamment j'en-
dure ;
Et cent fois je me vis aux portes du tombeau.

Dieu de la Médecine, auteur de la lumiere,
Te dois-je ſupplier, dans mon humble priere ;
Ou de l'abandonner, ou de la ſecourir !

Dans mon fâcheux état, quel conſeil dois-je ſui-
vre !
Si tu la fais mourir, je ne ſaurois plus vivre ;
Et ſi tu la fais vivre, il me faudra mourir.

Autre.

Sans reſſource à ce coup, le malheur me terraſſe ;
Ma foi, je connois bien que le jeu m'eſt fatal ;
Je ne puis réſiſter à mon deſtin brutal ;
Cher ami, c'en eſt fait, il faut quitter la place.

Du moins ſouvenez-vous que j'ai frayé la trace
Par où les gens de bien s'en vont à l'hôpital ;
Quand on dépenſe tout juſqu'au moindre métal,
Doit-on être ſurpris de porter la beſace ?

Je ne ſuis plus nourri que par mes créanciers ;
Ils tâchent, pour tirer paiement de leurs deniers,
De me faire ſurvivre à tous ceux dont j'hérite.

Que ma misere est grande & mon sort inhumain!
Les dettes me font vivre; &, quand je serai quitte,
Je prévois qu'il faudra que je meure de faim.

A NINON.

Si c'est à bonne intention
Qu'à tes loix tu veux me soumettre,
Réponds à mon affection
Quand tu répondras à ma Lettre.

Je me sens languir nuit & jour;
J'admire ton luth & ta grâce,
J'ai du chagrin, j'ai de l'amour,
Dis-moi, que veux-tu que j'en fasse?

Ton entretien m'attire à toi,
Je ne trouve rien qui le vaille;
Il pourroit consoler un Roi
De la perte d'une bataille.

Les Socrates & les Catons
N'ont rien dit qui tes dits égale;
Au prix de toi ces vieux barbons
N'entendoient rien à la morale.

Je me sens touché jusqu'au vif,
Quand mon ame voluptueuse
Se pâme au mouvement lascif
De ta sarabande amoureuse.

Je sais quel nombre de galans
A te plaire à l'envi s'applique ;
Trop de Médors, trop de Rolands
Font la cour à mon Angélique.

Mais je consens que ton humeur
Dans son inconstance demeure ;
Prête-moi seulement ton cœur ;
Je te le rendrai dans une heure.

LE PAYSAN ET LE MATIN.

Fable imitée de l'Anglois.

DANS cette fertile contrée
Qu'arrose le Nil de ses eaux,
En deuil d'une épouse adorée,
Et croyant adoucir ses maux,
Un Manant à la solitude
Venoit de consacrer ses jours ;
D'un fils, seul fruit de leurs amours,
Il faisoit son unique étude :
Près d'eux, à leur tranquilité,
Veilloit un chien plein de courage ;
On sait que la fidélité
De ces bêtes est le partage...
Forcé, pour la premiere fois,

De s'absenter pendant une heure,
Avec peine le Villageois
Quitte sa rustique demeure;
L'auteur de ses jours est mourant:
Il vole où le devoir l'appelle;
Son chien se place en sentinelle
Aux pieds du berceau de l'enfant.
Plein d'une vive impatience,
Et brûlant de revoir son fils,
Il court, revient en diligence;
O Dieux!.. quelle horreur!.. je frémis...
Le berceau renversé par terre
A ses yeux soudain s'est offert;
Plus caressant que d'ordinaire
Son chien de sang est tout couvert;
Sa large gueule épouvantable
Semble le distiller encore;
« Je croyois t'être redevable
» De la garde de mon trésor,
» Et c'est toi »! . La douleur l'accable:
Dans ce chien rampant & soumis
Il n'apperçoit plus qu'un coupable
Et le meurtrier de son fils.
C'est ainsi qu'on punit un traître,
Dit-il, en frappant l'animal,
Qui, percé du couteau fatal,
Lèche encore la main de son maître.
Cependant notre villageois,

C v

Qu'un funeste chagrin dévore,
Veut du moins embrasser encore
Son fils pour la derniere fois ;
Il hésite, il craint, il espere :
Tremblant il gagne le berceau :
Il soulève un coin du rideau ;
Dieux !.. quel spectacle pour un pere !
Près de l'objet de son amour
Il découvre un serpent horrible,
Qui paroissoit encore terrible,
Quoi qu'étendu, privé de jour.
Voilà ce qui causoit ta joie ;
J'entends... de ce monstre enragé
Mon fils est devenu la proie,
Et toi soudain tu l'as vengé :
Victime d'un trop promp délire,
Toi qui ne me trahis jamais,
Je te reconnois à ces traits ;
Mais.. mon fils ; ô Dieux !.. il respire.
Bercé par le Dieu du Sommeil,
L'Enfant du Sage est la figure ;
Il dort en paix, & la Nature
Préside seule à son réveil.
Tranquille au milieu de l'orage,
Entouré de sang, de carnage,
Tel someilloit ce foible enfant.
Saisi, transporté, le Manant
Craint de n'embrasser qu'une image ;

Un bien que nous croyons perdu
Plaît & flatte encor davantage
A l'instant qu'il nous est rendu.
Il prend dans ses bras, il caresse
Ce cher objet de sa tendresse ;
« Ciel qui dans ce danger pressant
» Avez préservé son enfance,
» Agréez, dit-il, l'assurance
» D'un cœur toujours reconnoissant ;
» Toi, de mon fils gardien fidele
» Et victime de mes fureurs,
» Reçois le tribut de mes pleurs ;
» Devois-je soupçonner ton zele » ?

Sans doute les Dieux l'ont permis,
Foibles mortels, pour vous apprendre
A ne point juger vos amis
Sans avoir soin de les entendre.

Par M. Houllier de Saint-Remy,
de Sezanne.

VERS AU ROI ou Madrigal.

ASSIS au plus haut rang où l'on vit tes Ayeux,
Grand Roi, par ta bonté tu régnes sur la France,
Et de tes seuls bienfaits tu t'estimes heureux ;

Que sert-il à nos cœurs de te faire des vœux,
Si chacun de tes jours est un jour de clémence.

Par M. de Bordes, Gendarme de la Garde du Roi.

COUPLETS

Sur le couronnement du Roi.

Sur l'air du vaudeville du Bal de Strasbourg,
Notre bonheur nous fait connoître.

CHANTONS, François, le nouveau Maître
Que le ciel vient de nous donner;
Voici le temps de couronner
Les vertus qu'il a fait paroître.
Vive, vive, vive à jamais
Le Pere & le Roi des François.

Apeine est-il Roi qu'il ordonne
Que, par le plus grand des bienfaits;
On remette à ses chers Sujets
Un des beaux droits de sa couronne *
Vive, vive, &c.

---

* Le droit de joyeux avénement, évalué à plus de cent millions, que le Roi a bien voulu remettre à son Peuple.

Après ce noble sacrifice
On l'a vu, Roi législateur,
Rendre leur antique splendeur
Aux Ministres de la justice.
Vive, vive, &c.

Sa tendre bonté nous rappelle
Ce premier Bourbon si chéri,
Cet immortel, ce grand Henri,
Des Rois le plus parfait modele.
Vive, vive, &c.

Les Muses, sous un Roi si juste,
Vont reparoître avec honneur;
En leur accordant sa faveur
Il remplira le nom d'Auguste. *
Vive, vive, &c.

Quoiqu'à la fleur de sa jeunesse,
Habile dans l'art de régner,
Afin de nous bien gouverner
Pour guide il a pris la Sagesse. **
Vive, vive, &c.

Il aime ses augustes freres

---

* Allusion au second nom de Sa Majesté *Louis-Auguste.*

** M. le Comte de Maurepas.

Qui, pour le payer de retour,
Chantent comme nous chaque jour,
Dans les transports les plus sinceres:
Vive, vive, &c.

Aux vertus notre jeune Reine
Réunit les attraits vainqueurs;
Joignons & nos voix & nos cœurs,
Et chantons à perte d'haleine:
Vive, vive, vive à jamais
La Reine aimable des François.

Par M. l'Abbé de Ponçol.

COMPLIMENT DU JOUR DE L'AN A LA REINE,

Par Jean-Pierre Véronese. *

AIR: *De sa modeste mere.*

D'OBLIGER & de plaire
Vous avez tout moyen,

---

* Cet enfant, âgé de quatre ans, est fils du Sr Véronèse, Comédien Italien ordinaire du Roi, & voué à St François, dont il porte l'habit; il a le bonheur d'être connu de la Reine, qui veut bien l'honorer de ses bontés & de sa protection.

Quel vœu peut-on vous faire?
Il ne vous manque rien.
Puissiez-vous être mere
Dans ce bon an prochain!
C'est l'ardente priere
Du petit Capucin.

Le Phénix, Etrennes allégoriques à Madame la Comtesse de R...

Dans ces climats heureux où s'éveille l'Aurore
Et du monde naissant qui furent le berceau,
Il est (dit-on) certain oiseau
Que les Dieux même font éclore;
Tout ce que la Nature enfanta de plus beau,
Auprès de lui n'est rien encore.
Le doux Plaisir sourit à ses premiers instans,
Les Silphes amoureux habitent son bocage,
Les Zéphirs, le frais & l'ombrage
Sur ses pas fixent le printemps;
L'or & l'azur brillent sur son plumage;
Et son mélodieux ramage
Releve encor ses attraits éclatans.
Des lieux que sa présence embellit d'âge en âge
Il est l'Oracle, il est le Roi
Et d'un peuple d'oiseaux qui vivent sous sa loi,
L'Amour est le premier hommage.

De son bonheur rien n'interromp le cours :
Seulement quand des Dieux la sagesse profonde
Ordonne son sommeil pour étonner le monde,
A l'instant un bucher, que son aîle seconde,
Avec activité s'enflamme ; & de ses jours
Le beau matin renaît d'une cendre féconde.
O vous ! le Phénix des grands cœurs,
De la beauté, des talens, du génie,
Hortense, à qui je dois les naïves couleurs,
Et tous les traits de mon allégorie ;
A ce concert délicieux
De tant de mortels vertueux,
Dont vous fûtes toujours adorée & chérie,
Souffrez que ma voix se marie
Et mon hommage à tous leurs vœux ?
Qu'ils en doivent former si tout les y convie !
Plus sensible & moins fastueux ;
Je n'en forme qu'un seul... Mais je demande aux Dieux
Qu'après mille printemps ils vous rendent la vie,
Ou plutôt, belle Hortense, immortelle comme eux.

Par M. l'Abbé Dourneau.



VERS pour être mis au bas du Portrait de M. Mercier Dupaty, Avocat Général du Parlement de Bordeaux.

PAR ses rares talens, par ses hautes vertus
Il fut digne de Rome, il fut digne d'Athène;
Il pensa comme Régulus
Et parla comme Démosthène.

Par le même.

QUATRAIN à trois Sœurs qu'un bel Enfant alloit prier à une fête.

LE petit Cupidon qui vole sur vos traces,
Sur une vérité répand le plus grand jour;
C'est que, pour attirer les Grâces,
Il faut leur députer l'Amour.

Par le même.



L'EXPLICATION du mot de la première Enigme du Ier. volume du Mercure de Janvier 1775 est l'an *mil sept cent soixante-quinze* de 25 lettres ; de 8 pieds en chiffres romains, *M. DCC. LXXV* ; de 4 en chiffres arabes, 1775 ; de 8 sillabes & de huit nombres ; celui de la seconde est *bierre ;* celui de la troisième est *livre.* Le mot du premier Logogryphe est *chaire* où se trouvent *haire*, *aire*, *ire*, *re* ; celui du second est *massepain* où l'on trouve *masse* & *pain* ; celui du troisième est *Clocher* où on trouve, *or*, *ré*, *le cher*, *loche*, *clerc*, *clé*, *echo*, *cor*, *coche.*

ÉNIGME.

JE suis dès ma naissance
Tel que je serai toujours :
Je ne puis changer le cours
De ma premiere existence ;

J'aurai toujours mêmes traits ;
Si je suis né dans l'enfance,
On ne me verra jamais
Passer à l'adolescence ;
Si je nais dans la jeunesse ;
Je n'ai point à redouter
Les rides de la vieillesse ;
Le temps ne peut rien m'ôter.

Si mes yeux, mouillés de pleurs ;
Ont annoncé la tristesse,
On ne voit point mes malheurs
Se changer en alégresse ;
Et quand ils ont dépeint la haine,
On prend une inutile peine
En s'opposant à ma fureur :
On n'y verra jamais succéder la douleur.

Mais lorsque mes regards naissans
Ont fait un sourire agréable,
Je vous parois toujours aimable ;
Je vous intéresse en tout temps.
Ma figure est douce & riante ;
Vous voyez toujours sur mon front
Une gaieté qui vous enchante.

Si d'un ardent amour je peins la passion,
Mon ardeur vous paroît extrême,
Et mes yeux vous suivent par-tout:

Vous croiriez que je vous aime,
Mais je ne ſonge point à vous.

Par M. Girot.

AUTRE.

Du plaiſir, de la volupté,
Inſtrument de foible corſage,
Au ſexe charmant & volage
Je plais par ma légéreté.
Agréablement agité,
De mon haleine enchantereſſe,
Durant mon règne je careſſe
Et la laideur & la beauté.
Quoique je ſois peu néceſſaire,
Je vois cependant dans les Cours
Briller, fleurir mes heureux jours
Parmi les Nymphes de Cythere.
Lecteur, veux-tu te ſatisfaire
Et me deviner promptement ?
Entre chez la jeune Glicere,
Tu me verras, mieux que l'Amant,
Traité, flatté par cette belle,
A qui je ſers d'amuſement,
Et mille fois dans un inſtant
Ouvrir & détendre mon aîle,
D'un air gracieux & galant.

Mais je dois fatiguer ta tête :
Je suis un peu trop imprudent ;
Aussi je vais, en te quittant,
M'ensevelir dans ma retraite :
Car je reste par fois dedans
Durant cette saison cruelle ?
Et je n'en sors, que Philomele
N'ait ramené le doux printemps.

Par M. Lavielle, de Dax.

AUTRE.

LECTEUR, je suis, je suis tout plein de choses.
Parcourons, si tu veux, tant de métamorphoses.
D'abord je suis le précurseur
De l'orgueil ou de la grandeur :
J'orne ensuite une chambre, une église, une salle:
Puis je fixe le sort d'un globe, d'une balle :
Je deviens un fer plat que chauffe un artisan :
Ce qu'enfante un nuage & souvent un volcan :
Une arme à trait de l'antique phalange :
Un petit quarré long, certain menu lozange
De couleur rouge, heureux, ou bien malencontreux :
Un corps transparent, diaphane :
Un jeu bien simple où pourtant l'on chicane

Sans être hargneux, ni fâcheux :
Enfin sur moi finit maint & maint cerveau creux.

Par M. de Boussanelle, Brigadier des Armées du Roi.

LOGOGRYPHE

De mon fragile corps jamais n'aide le tien,
Je suis, ami Lecteur, un trop foible soutien.
Le plus léger zéphyr, sa plus légere haleine
Me fait baisser la tête & me courbe sans peine.
Peut-être ce portrait, tracé sans vanité,
N'a-t-il pas satisfait ta curiosité ;
Eh bien ! de mes six pieds dérange la structure :
C'est, pour me découvrir, la route la plus sûre.
Quelques combinaisons feront voir à tes yeux
Un frere que la faim rendit peu curieux
Du droit d'aînesse,
De notre monnoie une pièce,
Cette fleur qui dispute à la blancheur des lys
La gloire de régner sur la bouche d'Iris,
Le moyen dont se sert la malice sans force,
Quand, ne pouvant contraindre, avec art elle amorce :
Une note en musique : un farouche animal,
Le miroir de Narcisse : un précieux métal :

Du corps une partie ; ici la violence
Des autans déchaînés me réduit au silence.

Par M. P.

AUTRE.

Du vrai quoique je sois la fille,
D'erreurs bien souvent je fourmille ;
Pardonne, ami Lecteur, un tel déguisement,
Qui peut être, jadis, fit ton amusement.
Huit pieds composent ma structure,
En les décomposant tu trouves dans mon nom
Ce qui jadis fit briller Ciceron,
Ce que l'on trouve au bord d'une onde pure,
De Laurette ce qui nous cache les appas,
Un précieux métal, un terme de physique ;
Plus, un Duché, deux notes de musique,
Un morceau dont on fait beaucoup de cas ;
Le premier qui devint victime de l'envie,
Certain plaisir qui tient de la folie,
Un oiseau que l'on met au rang des fins morceaux ;
De la Clairon ce qui fit autrefois la gloire,
L'impératif d'un verbe, & deux freres jumeaux ;
Du Rhin, près de nos murs, je vois couler les eaux ;
Comme un Dieu, par deux fois, l'on chérit ma mémoire ;

Je ſuis encore un corps convexe & raboteux.
Adieu, Lecteur, devine ſi tu veux.

AUTRE.

*Dédié à Madame ***.*

HEUREUSE Eglé, tu fus faite pour moi :
Contre l'ennui je te prête mes armes ;
Auſſi tu me remplis d'agrémens & de charmes.
Heureux ſont ceux que j'unis avec toi !
Tout homme hors de moi preſque toujours s'ennuie ;
Les biens, ſans moi, ſont ſuperflus ;
Sans moi, point d'agrémens, de plaiſir dans la vie ;
Sans vous, Eglé, l'on n'en a pas non plus.
Encore un mot, & tu vas me connoître :
Dans les ſept pieds qui compoſent mon être
Tu trouveras un homme ſans eſprit,
Une ſaiſon qui fait mûrir le fruit,
D'un inſtrument l'arme ſi néceſſaire,
Pour ſilloner la terre ;
Un outil dont les dents ſervent au Charpentier,
Ou bien encore au Menuiſier ;
L'endroit où l'on voit l'aſſemblage
Des Prélats, des Riches, des Gueux,

Jouant chacun son personnage.
Devine-moi, si tu le veux,
Je n'en dirai pas davantage,

Par M. de Cancale.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Bazile, Anecdote Françoise; in-8°. avec figure. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

CETTE anecdote est la seconde du Tome troisième des Épreuves du sentiment par M. d'Arnaud. Ce peintre du sentiment s'est particulièrement attaché, dans cette dernière anecdote, à nous offrir la touchante image d'un jeune homme vertueux & sensible, qui préfère de passer ses jours dans le sein d'une mère infortunée, à tout l'éclat du plus haut rang, aux délices mêmes de l'amour. L'histoire de Bazile est, en quelque sorte, le triomphe de la nature, & notre siècle a besoin que l'on s'attache à lui présenter des tableaux de ce genre.

La Marquise de Menneval, veuve depuis quelque temps, venoit de perdre

un fils unique qu'elle idolâtroit. Le jeune Marquis de Menneval étoit mort de la petite vérole, au moment que sa mère l'amenoit à Paris du fond d'une Terre éloignée de la Capitale, où il avoit été élevé, n'ayant auprès de lui qu'un gouverneur & un vieux domestique. La Marquise qui, sans biens de son côté, ne jouissoit d'une fortune considérable que par son mari, se voyoit donc enlever à la fois & son enfant & son état; son douaire lui laissant à peine de quoi vivre. Elle revenoit à Paris dans le dessein de vivre isolée, & livrée toute entière à son chagrin. Le gouverneur de son fils restoit auprès d'elle en qualité d'homme instruit dans ses affaires, & qui veilleroit à ses intérêts. Comme ce gouverneur devenu l'homme de confiance de Mde de Menneval joue un des principaux rôles dans cette histoire, l'Historien s'est plu à nous détailler son portrait. « Remi, c'est son » nom, joignoit à beaucoup d'esprit le » vif desir de corriger son humble des» tinée. Né au plus bas rang, il brûloit » de s'élever au plus haut degré; deux » passions des plus ardentes le consum» moient, l'ambition & l'amour des ri» chesses; c'étoient ses divinités, & il » avoit conçu le projet de leur tout sa-

» crifier. On s'attend bien qu'avec cette
» façon de penser, Remi étoit capable
» de vaincre tous les obstacles, qu'il n'en
» connoissoit point qui pût l'arrêter; il
» étoit souple, insinuant, adroit, flat-
» teur, possédant parfaitement le grand
» art de la société, la science de se plier
» à tous les goûts, de prendre tous les
» tons, de se revêtir de toutes les formes;
» sous tant de masques divers, il mar-
» choit droit à son but; c'étoit le reptile
» qui se traîne, mais qui arrive en ram-
» pant où son instinct l'appelle. Les cri-
» mes les plus grands n'eussent point
» effrayé Remi, si la circonstance l'eût
» exigé, & si d'ailleurs il avoit été bien
» sûr de ses précautions & de l'impunité.
» Je m'apperçois qu'en faisant son por-
» trait, j'ai peint ce qu'on appelle un
» *homme du monde.* Remi en avoit tous les
» traits, & en réunissoit tous les artifices.
» Dès le moment que le présomptueux
» gouverneur avoit appris la mort de
» M. de Menneval, il s'étoit imaginé
» qu'il pourroit plaire à la jeune Veuve,
» & que ce sentiment nourri & échauffé
» par des bassesses soutenues, le condui-
» roit à un excellent mariage. J'ajouterai
» que Remi avoit reçu de la Nature une

» figure avantageuſe, ces dons de ſeduc-
» tion, ces petits agrémens ſi frivoles
» aux yeux de l'homme qui penſe, & ſi
» importantes pour la ſociété ; une audace
» ſur-tout que rien ne pouvoit déconcer-
» ter, tout ce qu'il faut enfin pour inté-
» reſſer un ſexe qui, frappé par l'extérieur
» & livré à ſa foibleſſe, en eſt ſouvent
» la victime. » Notre intriguant s'étoit trouvé dérouté dans la carrière qu'il s'étoit preſcrite. La mort de ſon Elève dérangeoit ſon plan. La Marquiſe ne joignoit plus la richeſſe à la beauté, & ce dernier avantage n'avoit pas, aux yeux de Remi, le mérite de la fortune. Cependant ſon amour-propre ou plutôt ſa vanité l'excitoit à triompher de la vertu de la Marquiſe ; il lui offroit ſes lumières, & ſes ſoins par le ſeul deſir d'obliger. En un mot, ſans en prendre le nom, Remi étoit un Intendant zélé; ce qui lui attiroit, de la part de Madame de Menneval, une confiance illimitée, & ſans doute trop aveugle. Les cœurs honnêtes, ajoute ici l'Hiſtorien, ne connoiſſent point de bornes dans leur ſenſibilité ; la reconnoiſſance eſt un plaiſir ſi doux ! ils s'y abandonnent ſans réſerve, & ne ſe gardent point des ſuites cruelles d'un trop funeſte épanche-

ment. Le perfide Remi comptoit bien mettre à profit cette effusion d'ame de la Marquise, qui l'entretenoit souvent de ses chagrins. Ce n'étoit point son état d'opulence qu'elle regrettoit ; c'étoit son mari, son fils sur-tout : à cette image elle tomboit dans une profonde douleur, dont l'adroit Intendant travailloit à recueillir quelque fruit. Madame de Menneval ne pouvoit rien voir de ce qui lui rappeloit le souvenir de son fils sans soupirer. Son cœur maternel parut sur-tout s'attendrir sur un jeune homme de dix-sept ans qui, au milieu d'une fête de village, se présenta à ses yeux. Une physionomie ouverte & extrêmement intéressante annonçoit la candeur d'ame la plus pure & la plus sensible. C'étoit le fils unique d'une villageoise nommée Nicole. Bazile, ainsi se nommoit le jeune homme, n'avoit jamais oublié les dernières paroles de son père mourant : « Mon cher enfant, lui avoit dit le vieil» lard, aime toujours bien Dieu & ta » mère ; je te le répète, elle n'a plus » que tes deux bras pour se procurer » quelque subsistance ». Les traits de Bazile rappellent à Madame de Menneval ceux de son fils ; & ce souvenir excite

toute sa sensibilité. Elle n'avoit alors auprès d'elle que sa femme-de-chambre. « Julie, lui dit elle, peut-il être une » ressemblance plus frappante? Regarde, » regarde; c'est mon cher enfant que je » contemple! ce sont les mêmes yeux, » la même bouche! ô ciel! cette illusion » me rend ma perte plus sensible. . . . » Julie, que je voye ce jeune homme, » que je lui parle! fais le venir; dis-lui ». La Marquise ne sauroit contenir son transport : elle va avec précipitation au devant de Bazile, & n'attend point que sa femme de-chambre l'ait amené : elle ne se lasse point de l'examiner, de l'entretenir; vingt fois elle est sur le point de se jeter dans ses bras, de l'arroser de ses larmes; vingt fois elle l'appelle son cher enfant; toute son ame est fixée sur cet objet. Lorsqu'elle sait qu'il a une mère, qu'il vit avec elle : « Qu'elle est » heureuse! elle a un fils! & moi! j'ai » perdu mon enfant. . . . . tout ce que » j'aimois! mon état est bien digne de » pitié. — Quoi! Madame, lui dit Ba» zile, est-ce que les gens de votre sorte » sont à plaindre? — Ah! mon ami, » c'est votre mère qui ne sauroit connoî» tre l'infortune; le ciel vous a conservé

» à sa tendresse! Et... l'aimez vous bien,
» votre mère? — Si je l'aime, Madame?
» Je donnerois ma vie pour elle. Quand
» j'ai bien du mal, de la fatigue, je me
» dis : c'est pour ma mère que je travail-
» le, & aussi tôt je suis délassé & je re-
» double mes efforts ». Madame de Men-
neval versoit des larmes; elle se rappe-
loit alors toutes les caresses que lui fai-
soit son cher enfant. Il m'auroit aimée
aussi tendrement, disoit-elle. Cette mère
infortunée chercha à soulager ses ennuis
en s'entretenant avec Remi, son homme
de confiance, du souvenir de son fils,
que le jeune Bazile lui avoit rappelé.
L'adroit confident, loin de distraire Ma-
dame de Menneval de cette illusion,
chercha au contraire à la nourrir. « Je
» suis frappé, comme vous, lui disoit il,
» de la ressemblance du jeune Bazile
» avec M. le Marquis. Ce jeune homme
» a son âge, à peu-près sa taille; sa
» physionomie, le ton de sa voix. Mon
» étonnement est inexprimable. J'ai beau-
» coup causé avec lui; c'est un esprit na-
» turel qui n'auroit besoin que de quel-
» que éducation pour se développer....
» Oui, Madame, c'est bien Monsieur
» votre fils, à s'y méprendre.... Si ce

» jeune homme pouvoit vous accompa-
» gner à Paris ! c'eſt une conſolation que
» le ciel ſemble vous offrir. L'illuſion
» tromperoit du moins votre douleur, la
» ſoulageroit ». La Marquiſe embraſſe avidemment ce que Remi lui propoſe : « Mais comment, lui dit-elle, l'emmener » avec nous ? Il me paroît extrêmement » attaché à ſa mère, & la pauvre fem-» me, de ſon côté, auroit ſans doute » bien de la peine à s'en ſéparer. Hélas ! » je le ſens trop ! qui peut dédommager » de la perte d'un fils » ? Remi applanit ces premières difficultés en faiſant enviſager au jeune homme que cette ſéparation ne feroit que momentanée, & que, par cette complaiſance, il pourroit procurer à ſa mère un ſort plus heureux. « Rien ne lui manquera pendant votre » abſence ; on lui fera tenir tout ce » qu'elle deſirera, & nous vous rendrons » bientôt à ſes embraſſemens ». Ce n'étoit point là cependant la but que ſe propoſoit le perfide Intendant. Il vouloit conduire inſenſiblement la Marquiſe de Menneval à reconnoître Bazile pour ſon fils, à le préſenter ſous ce titre à la famille de ſon époux, qui ignoroit la mort du jeune Marquis, & à s'aſſurer

par ce moyen, de la fortune considérable que la mort de son fils l'obligeoit de rendre. Une pareille démarche mettoit alors Madame de Menneval entre les mains de l'intriguant. Maître du secret de cette Veuve, d'un secret si important, il lui auroit été aisé de la contraindre au mariage qu'il méditoit, s'il ne parvenoit point à la séduire & à lui plaire. Madame de Menneval étoit une femme sage, honnête, mais à laquelle on pouvoit reprocher cette molesse de caractère, qui souvent précipite les personnes de son sexe dans des égaremens dont elles ne sauroient se garantir. Cette femme s'abandonne aux coupables insinuations de Remi, & ose avouer Bazile pour son fils; ce jeune homme qui, par les intrigues de l'Intendant, avoit conçu l'amour le plus tendre pour une personne de condition, consent, un instant, à passer pour le jeune Marquis de Menneval. La suite de cette Nouvelle nous développe les ruses, les souplesses, les artifices qu'un homme du caractère de Remi sait employer pour parvenir à ses fins. Comme ce sont les détails qui intéressent le plus dans ces sortes de tableaux, nous exhortons nos Lecteurs à voir dans le récit

même de M. d'Arnaud la peinture touchante que cet Ecrivain éloquent nous fait du triomphe de la nature ſur l'amour, l'ambition & ſur toutes les intrigues d'un génie artificieux & corrompu. Le fourbe Remi eſt puni; Madame de Menneval verſe des larmes amères ſur la foibleſſe qu'elle a eue de céder à de cruelles ſuggeſtions, & le jeune Bazile, plein d'un noble courage, quitte une fortune brillante, un rang diſtingué & une maîtreſſe chère à ſon cœur, pour n'écouter que ſes devoirs & faire le bonheur de ſa mère. Ce jeune homme, qui peut-être, en uſurpant un rang élevé, auroit emprunté une ame perverſe & endurcie, rendu à ſon hameau, eut le plaiſir de ſe livrer à des penchans vertueux, & de conſerver ſon cœur dans toute ſa ſenſibilité. C'eſt la réflexion qui termine cette Nouvelle, remarquable ſur-tout par la ſimplicité de l'action & par la peinture qu'elle nous offre d'un cœur naïf & pur, qui ſait écarter tous les piéges de l'ambition, de l'amour & de l'intrigue pour être lui-même, & ſe montrer un digne Elève de la Nature & du ſentiment. Mais dans quel endroit de la terre M. d'Arnaud a-t-il dû chercher le modèle qu'il nous

présente? Est-ce dans les villes, où une éducation factice nous façonne à des mœurs étrangères & nous enseigne une manière uniforme de penser? Non, mais au milieu d'un hameau, où la contagion de l'exemple n'a point altéré les caractères, ni contredit les premières impressions du beau moral que nous recevons de la Nature.

Mémoires critiques & historiques sur plusieurs points d'Antiquités militaires, enrichis de beaucoup de figures, par Charles Guischard, nommé Quintus Icilius, Colonel d'Infanterie au service du Roi de Prusse, & Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin; 4 vol. *in* 8°. prix relié, 24 liv.; à Paris, chez Durand, neveu, rue Gallande; Marchand Libraire, rue des Petits Champs, & à Strasbourg, chez Bauer & Compagnie, Libraires.

Les deux premiers volumes de ces Mémoires contiennent l'histoire détaillée de la Campagne de Jules César en Espagne contre les Lieutenans de Pompée: cette histoire est accompagnée de preuves & d'observations.

La campagne que César fit en Espagne contre Afranius & Pétréjus, Lieutenans de Pompée, a été admirée par les Anciens, qui l'ont regardée comme un chef-d'œuvre dans l'art militaire. Les Modernes, en souscrivant à ce jugement, se sont contentés d'en faire des éloges; mais aucun n'a examiné en détail les manœuvres de ce grand Capitaine, ni dévelopé les vraies raisons de ses succès. Un point d'histoire, aussi important que celui de cette campagne de César en Espagne, méritoit cependant d'être discuté, pour l'éclaircissement de l'Histoire Romaine, l'instruction du Militaire, & détruire le préjugé de ceux qui prétendent que nous devons réformer notre Tactique sur celle des Anciens. Mais, pour remplir ces différens objets, il falloit un Militaire aussi instruit & aussi éclairé que M. Guischard, & en état, par les connoissances topographiques qu'il a prises des environs de Lérida, où les Généraux Romains manœuvrèrent, de rectifier dans les récits détaillés des marches, des campemens, des siéges & des combats, les erreurs des Copistes absolument étrangers à ces matières. Il falloit de plus un homme assez versé dans la

Tactique ancienne & moderne, pour, dans des notes ou remarques, procurer aux Lecteurs les lumières nécessaires à l'intelligence du texte de César : ce grand Capitaine, en écrivant l'histoire de ces guerres avec cette simplicité & cette netteté de style qu'on ne se lasse point d'admirer, étoit bien assuré que ses Contemporains le liroient sans embarras, & sans avoir besoin d'éclaircissement. Ils étoient au fait de la forme des Légions, de leurs armes, de leur police, & de la manière de faire la guerre usitée pour lors ; mais, après tant de révolutions & de changemens arrivés dans le monde, seroit-il possible que nous eussions conservé en entier toutes ces connoissances, au point de pouvoir appliquer aux termes employés par ce grand homme les mêmes idées que ses Contemporains y attachoient ? Aussi y eut-il, d'abord après la renaissance des Lettres des Savans infatigables, qui n'épargnèrent ni peines, ni veilles, pour extraire des écrits des Anciens, & rassembler tout ce qui étoit propre à renouveler ces connoissances. Leur objet étoit sur-tout de faciliter aux Lecteurs les moyens de s'instruire dans l'art militaire des Anciens. Ces Savans

auroient sans doute eu plus de succès dans leur entreprise, si les matières qu'ils vouloient traiter eussent été de leur compétence; mais du moins, en rassemblant de bons matériaux, ils ont épargné les recherches aux Militaires éclairés, & les ont mis à portée de nous donner des instructions satisfaisantes sur les différentes parties de l'art militaire des Anciens. Cette matière n'est cependant point épuisée, & M. Guischard remarque surtout qu'on n'a point assez développé la partie de l'art de la guerre des Anciens, qui concernoit leurs marches; & c'est à l'occasion de celle que l'armée de César fit en trois colonnes sur les bords de la Noguera jusqu'au voisinage du camp d'Afranius près de Lérida, que l'Auteur a composé une dissertation sur les marches des Romains, & sur les différens ordres de marches qui ont été en usage du temps de l'ancienne milice Ce savant Militaire, dans la vue aussi de répandre sur son texte toute la clarté possible, a fait d'autres recherches & d'autres observations: il a taché d'expliquer plus exactement qu'on n'avoit fait, la disposition intérieure & les divisions de la Légion, en donnant le tableau des Officiers qui

les commandoient, & l'ordre de leurs promotions. Des Réglemens, observés toujours avec une exactitude scrupuleuse, avoient prescrit aux Romains certaines observances & les précautions les mieux combinées pour tous les cas de la guerre. Il faut en être instruit pour entendre un Auteur tel que César, qui suppose ces connoissances à ses Lecteurs. M. Guischard a discuté quelques-unes de ces pratiques, celle entr'autres que les Romains suivoient, lorsque, pour passer de grandes rivières, il leur falloit jeter des ponts de bateaux. On admire encore les sages maximes qu'ils avoient adoptées pour la fortification & la police de leurs camps, de même que la manière dont ils pourvoyoient à leur sûreté, en établissant une chaîne de postes, tant d'infanterie, que de Cavalerie, & en les poussant en avant, aussi loin que le terrein & les circonstances l'exigeoient. La nécessité de pourvoir à la subsistance des troupes les obligeoit aussi à former des magasins, & à se procurer des trains d'équipages; quoique moins grands & moins dispendieux que ceux qui accompagnent aujourd'hui nos armées. Ce sont ces différens objets, & d'autres égale-

ment intéressans, que l'Auteur a traités dans les notes, à mesure que le texte lui en a fourni l'occasion. Une dissertation sur l'habillement du Soldat Romain intéressera ceux qui sont curieux de connoître à fond les habitudes & les usages de ce peuple, qui, pour porter ses armes d'une partie du monde à l'autre, a dû braver les climats, & se mettre au-dessus des injures du temps. La différence qui se trouve entre leur manière de vêtir le Soldat, & celle qui est d'usage aujourd'hui, a de quoi nous étonner. C'étoit pourtant des hommes comme nous, mais des hommes endurcis au travail par l'éducation & par des habitudes nationales qui facilitoient cette éducation. Dans ces différentes discussions, & dans celles qui ont pour objet spécialement la manière de combattre des Romains, M. Guischard s'élève avec force contre le préjugé de ceux qui prétendent réformer notre Tactique sur celle des Anciens. Au reste, quoique ce savant Militaire ne conseille pas d'imiter les Grecs & les Romains, eu égard à l'Ordonnance de leur Infanterie; leur histoire & leurs constitutions militaires offrent encore d'autres objets dignes de notre curiosité, & très-propres

à nous servir d'instruction. Qui est-ce qui n'admirera pas leur discipline, le choix de leurs Soldats, leur castramétation, leur vigilance, & les mesures qu'ils prenoient pour assurer leurs camps & leurs marches, leur frugalité & leur attention à s'épargner un nombre infini de besoins qui accablent, pour ainsi dire, aujourd'hui nos armées, les projets de campagne de leurs Généraux, leurs ruses de guerre, & tant d'exemples de fermeté, de présence d'esprit & de valeur, qu'ils nous ont donnés?

Le troisième volume de ces Mémoires critiques & historiques commence par l'histoire des Légions que César employa dans ses guerres. Cette histoire peut nous donner des lumières sur celle des guerres civiles, & sur l'état militaire des Romains dans les temps de la République. Un discours qui suit a pour objet de déterminer le vrai rapport entre les dates citées selon le vieux style dans les Commentaires de César, & dans les Auteurs contemporains, & celle du Calendrier que César réforma dans la suite. La traduction des *Cestes* de Jules Africain termine ce troisième volume. Cet Ouvrage n'avoit encore paru qu'en grec, & se

trouve parmi ceux des anciens Mathématiciens Grecs, que Thevenot a publiés à Paris en 1693. M. Guischard a fait sa traduction d'après un exemplaire manuscrit de cet Auteur, auquel le savant Mayboom avoit fait des corrections & ajouté des notes. Il rend compte, dans la Préface qui précède cette traduction, des circonstances qui regardent l'Auteur & le mérite de son Ouvrage. Jules Africain, né en Syrie dans le troisième siècle, vivoit sous le règne de l'Empereur Alexandre Sévère, auquel il avoit même dédié une partie de ses écrits, comme Eusèbe le rapporte. Il s'étoit acquis de la réputation par les cinq Livres de sa Chronologie, dans lesquels il représentoit, selon l'ordre des tems, l'histoire des principaux événemens, depuis la création du monde jusqu'à son siècle. L'Ouvrage est perdu pour nous; mais on sait qu'Eusèbe, Syncelle, Malala, Théophanes, Cédrène & d'autres Chronologistes l'ont copié. Dans les neuf Livres intitulés *Cestes*, Jules Africain traite dans un grand nombre de Chapitres toutes sortes de matières, suivant tantôt ses propres idées, & tantôt ne donnant que de simples extraits d'autres Auteurs. La Géo-

graphie, l'Histoire, la Géométrie, la Physique, la Médecine, la Magie, l'Art de la guerre, l'Agriculture, tous ces différens objets y étoient effleurés avec peu de méthode, & formoient la riche collection de ces Cestes. On sait qu'Homère appelle *Ceste*, la ceinture que Vénus prêta à Junon, & qu'il la décrit comme un tissu admirablement diversifié, où résidoient les charmes, les attraits, les amours, les amusemens, les entretiens secrets & le badinage. Jules Africain se flatta que la variété des matières qu'il tâchoit d'embellir par un style fleuri & agréable, charmeroit également l'esprit de ses Lecteurs, & mériteroit à son Livre le titre séduisant de *Cestes*. Il est possible, ajoute ici son savant Traducteur, que sa manière d'écrire ait eu de quoi plaire dans son temps, mais le peu qui nous reste de son Ouvrage, nous fait juger que ces charmes n'étoient point de tous les siècles. Les fragmens que M. Guischard a traduits ont fait partie du sixième & du septième Livre de ces Cestes, qui semblent n'avoir traité que de l'art de la guerre & des objets qui y avoient quelque rapport. Jules Africain, comme le

remarque ſon Traducteur, n'étant pas lui-même Militaire, parloit des affaires de la guerre comme Onoſandre, comme Végèce, comme d'autres Ecrivains de cette claſſe en parlent. Toutes les fois qu'ils copient les bons Auteurs de l'antiquité, leurs rapports nous intéreſſent & nous inſtruiſent; mais ce qu'ils ajoutent d'eux-mêmes ne fait pas toujours honneur à leurs lumières. Le premier Chapitre des Ceſtes & le commencement du ſecond contiennent des détails curieux & inſtructifs, qu'on lit avec intérêt : dans les Chapitres qui ſuivent, il n'eſt plus queſtion de la Tactique. Jules Africain y traite de matières qui, quoiqu'elles aient quelque rapport à la guerre, ſont plutôt du reſſort de la Phyſique & des Mathématiques : mais la manière dont il diſcute ces ſujets, n'eſt guère propre à lui mériter l'approbation de la Poſtérité, & ne dépoſe pas non plus en faveur de ſa morale. On le voit, lorſqu'il propoſe les différens moyens de nuire à l'ennemi, enſeigner l'art d'empoiſonner les puits, les rivières, les vivres & l'air même. Heureuſement tous ces artifices ſont expoſés ſi obſcurément, & fondés ſur des ſuperſtitions ſi abſurdes, qu'il n'eſt pas à

craindre que l'on ſoit tenté de profiter de ſes leçons. Comme nous avons très-peu d'anciens Auteurs qui aient parlé ſur l'art militaire, on ſaura ſans doute gré à M. Guiſchard d'avoir traduit celui-ci. Ce Militaire érudit ſait fort bien que les matières que traite Jules Africain n'intéreſſent pas également; mais on y trouvera du moins quelques particularités propres à enrichir nos connoiſſances, & à nous donner une idée de la ſcience militaire & de la manière de faire la guerre dans le ſiècle où l'Auteur a vécu.

M. Guiſchard a entièrement conſacré le quatrième & dernier volume de l'Ouvrage que nous annonçons à la défenſe de ſes *Mémoires militaires ſur les Grecs & les Romains* contre les *Recherches d'Antiquités Militaires*, par M. le Chevalier de Lo-Looz. M. Guiſchard a ſu éviter la ſécchereſſe ordinaire dans ces ſortes de diſputes: il approfondit pluſieurs points d'antiquités militaires que M. de Lo Looz n'a fait qu'effleurer. Il examine de nouveau la conſtruction de ce mur de brique que Trébonius éleva devant Marſeille ſous les yeux des aſſiégés, ainſi que toutes les circonſtances du fameux blocus d'Aléſie, dont on trouvera ici un nou-

veau plan. M. Guischard y a joint quelques ordres de batailles livrées par César en Afrique, & plusieurs autres objets dignes de l'attention des gens de guerre.

Les plans & les cartes géographiques qui servent d'éclaircissement ou de preuves à ces Mémoires historiques & critiques, sont exécutés avec netteté; & toute la partie tipographique de cet Ouvrage est en général très soignée.

Essai sur les Comètes en général, & particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre : par M. Dionis du Séjour, de l'Académie Royale des Sciences, & Conseiller au Parlement : chez Valade, Libraire, rue St-Jacques.

Pour donner une idée de cet excellent Ouvrage, & des circonstances qui l'ont fait naître, & pour inspirer au Public le desir de le connoître; nous ne pouvons mieux faire que de transcrire quelques endroits du rapport lu à l'Académie des Sciences, & imprimé à la fin de l'Ouvrage. Voici comment s'expriment les Commissaires *.

* MM. Dalembert, Bézout, Vandermonde & de la Place.

» Depuis que Newton eut découvert
» que les comètes étoient soumises,
» comme les planètes & leurs satellites,
» aux loix de la pesanteur universelle,
» & qu'elles décrivoient autour du so-
» leil des orbites plus ou moins alon-
» gées : ces corps, auparavant la terreur
» du monde, cessèrent de l'épouvanter.
» Mais, en devenant indifférens pour le
» vulgaire, ils furent d'autant plus in-
» téressans aux yeux des Philosophes. La
» détermination de leurs orbites, la théo-
» rie de leurs mouvemens, & la prédic-
» tion de leurs retours exercèrent la saga-
» cité des Géomètres & des Astronomes.
» La philosophie spéculative crut y trou-
» ver la raison de plusieurs phénomènes
» extraordinaires que nous offre la
» Nature & l'histoire des siècles reculés.
» Elle imagina que quelques-unes des
» comètes ont approché assez près de la
» terre pour la bouleverser de fond en
» comble, soit par le choc, ou en l'i-
» nondant au moyen de leurs queues,
» ou par l'excessive chaleur qu'elles peu-
» vent acquérir dans leur passage par le
» perihélie, ou enfin en agissant puis-
» samment sur elle en vertu de leur force
» attractive ; c'est ainsi que Vhiston, cé-

» lèbre Aſtronome Anglois, prétendit
» expliquer le déluge par l'inondation de
» la queue d'une comète, qu'il croit être
» la même que la fameuſe comète
» de 1680, qui, de toutes celles que
» nous connoiſſons, paroît avoir le plus
» approché de l'orbite terreſtre.

» Pour que l'action d'une comète ſur
» la terre puiſſe y produire des change-
» mens conſidérables, il faut ſuppoſer
» qu'elle en paſſe fort près : ſans cela, ſa
» vîteſſe & la petiteſſe de ſa maſſe ren-
» droient ſon effet inacceſſible : il étoit
» donc intéreſſant d'examiner ſi, parmi
» les comètes dont les élémens ſont con-
» nus, il n'en eſt aucune qui puiſſe ap-
» procher de la terre. C'eſt ce que ſe pro-
» poſa M. de la Lande dans un Mé-
» moire deſtiné à être lu dans l'Aſſemblée
» publique d'après Pâques 1773. Les cir-
» conſtances ne lui permirent pas d'en
» faire la lecture; mais l'objet du Mémoi-
» re communiqué par l'Auteur à quelques
» amis, & par ceux-ci à d'autres perſonnes,
» ſe trouva dénaturé par l'ignorance, &
» la peur ſe répandit dans le Public.
» L'Académie ſe rappelle l'impreſſion gé-
» nérale de terreur qu'il produiſit dans
» cette Capitale, & de-là dans les Pro-
» vinces

» vinces ; ſoit que la frayeur des hommes
» pour les comètes ne ſoit pas encore
» bien éteinte, ou, ce qui eſt plus vrai-
» ſemblable, parce que le vulgaire igno-
» rant & timide, n'ayant d'autre raiſon
» pour ſe raſſurer contre les phénomènes
» un peu ſinguliers de la Nature, que
» l'exemple & l'autorité des perſonnes
» éclairées, s'alarme aiſément, lorſqu'il
» ſe perſuade qu'elles ont annoncé quel-
» que événement fâcheux.

» Pour tranquilliſer le Public & ſe juſ-
» tifier en même temps des aſſertions ri-
» dicules qu'on lui imputoit, M. de la
» Lande publia ſon Mémoire. La ſenſa-
» tion qu'il fit, jointe à l'intérêt de ſon
» objet, réveilla l'attention des Géomè-
» tres, & particulièrement celle de M.
» du Séjour : il ſe propoſa d'éclairer cette
» matière du flambeau de l'analyſe, &
» c'eſt ce qui a donné lieu à l'Ouvrage
» dont nous allons rendre compte ».

MM. les Commiſſaires de l'Académie donnent enſuite un extrait de cet Ouvrage, que les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas de mettre en entier ſous les yeux du Lecteur : nous dirons ſeulement que l'Ouvrage de M. du Séjour eſt

précédé d'une Préface, dans laquelle, après avoir rassemblé les différentes opinions des Philosophes anciens & modernes sur la nature des comètes & sur leurs influences, il expose d'une manière très-claire, & à la portée du commun des Lecteurs, l'objet de son travail. Quant à l'Ouvrage même, il est divisé en onze Sections, dans lesquelles l'Auteur traite tout ce qui regarde les comètes qui peuvent approcher de l'orbite de la terre, en ayant égard à toutes les circonstances de leurs mouvemens, & aux attractions réciproques de la terre & des comètes, & il fait voir que, suivant toutes les règles des probabilités, nous n'avons rien à redouter de ces corps. Il donne ensuite les équations du fameux problême, où il s'agit de déterminer, par trois observations, l'orbite d'une comète supposée parabolique, & une méthode très-élégante pour avoir exactement l'orbite, lorsqu'on le connoît déjà à-peu-près.
» Enfin l'Ouvrage est terminé par une
» notice très-intéressante & très-bien
» faite de toutes les comètes qui ont été
» observées avec assez d'exactitude, pour
» que l'on ait pu calculer leurs orbites.
» Cette notice renferme non-seulement

» leurs élémens, le nom des Astronômes
» qui les ont découvertes, calculées &
» observées, & les constellations qu'elles
» ont parcourues; mais en présentant, de
» plus, en peu de mots l'histoire des pré-
» jugés des différens siècles sur les co-
» mètes, & des craintes qu'elles ont
» inspirées avant que leur théorie fût
» connue; elle fournit les preuves les
» plus sensibles de l'avantage des Scien-
» ces.

Tels sont les objets que M. du Séjour a traités dans son Ouvrage; on voit qu'il n'a rien oublié de ce qui a quelque rapport à la théorie générale des comètes, &, en particulier, de celles qui peuvent approcher de la terre. Il nous a été impossible de donner dans cet extrait une idée même imparfaite des méthodes dont l'Auteur a fait usage, c'est dans l'Ouvrage qu'il faut les suivre : nous nous contenterons d'observer qu'elles sont aussi simples & présentées aussi clairement qu'on puisse le desirer. Indépendamment du mérite de l'analyse, l'Ouvrage de M. du Séjour nous paroît très-intéressant, en ce qu'il doit rassurer contre la crainte des comètes. Jamais leurs effets n'a-

voient été discutés d'une manière aussi étendue & aussi précise; la probabilité de leur danger n'avoit point encore été soumise à une analyse aussi rigoureuse; &, puisqu'il en résulte qu'elle est infiniment petite ou nulle, l'Ouvrage de M. du Séjour a le double avantage d'être utile au progrès des Sciences, qu'il enrichit d'une nouvelle théorie, & à la tranquillité des hommes, en les délivrant d'une frayeur imaginaire.

Quoique cet Ouvrage soit fondé sur une analyse très savante, il nous paroît cependant intéressant même pour les Lecteurs qui ne seroient point initiés dans les calculs. Il présente des résultats exposés avec beaucoup de clarté, & un grand nombre de remarques fines & judicieuses, qui n'ont point encore été développées. Nous croyons donc qu'on ne peut trop en conseiller la lecture à ceux qui s'occupent de ces matières, ou qui sont curieux de s'en instruire.

M. de Fintac, ou le Faux Connoisseur, Comédie en trois actes & en vers. A Genève, & se vend à Paris chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de vieille Bouclerie, 1775.

Nous invitons à lire cette Pièce ; le Lecteur y trouvera des scènes bien écrites, intéressantes & qui l'amuseront.

Abrégé du cours complet de Mathématiques, ou précis de Mathématiques à la portée de tout le monde, à l'usage des Colléges & des Pensions; ouvrage destiné à l'instruction des Enfans du plus bas âge, & de ceux qui n'ayant pas le secours d'un Maître de Mathématiques, veulent s'initier dans cette science en peu de temps & sans beaucoup de peine; avec figures. Par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Montpellier. Vol. in-12, prix 38 sols, franc de port par tout le Royaume. A Paris, chez Ruault Libraire, rue de la Harpe; & chez l'Auteur, au Collége des Trésoriers, rue de Richelieu-Sorbonne.

L'Auteur traite d'abord, dans cet abrégé, des opérations ordinaires de l'arithmétique & des fractions. Il passe ensuite à l'algèbre, & présente cette science, dont le seul nom rebute bien des gens, avec une simplicité & une clarté satisfaisante. Il parle des raisons, pro-

portions, progressions géométriques & arithmétiques, de la régle de trois & de celle de compagnie. Il dit même quelque chose des logarithmes, des équations & de l'infini. La géométrie se divise naturellement en trois parties. Dans la première, l'Auteur parle des lignes & des angles; dans la seconde, des surfaces, de leurs mesures & de leurs rapports; dans la troisième, des solides, de la mesure, & du rapport de leurs surfaces & de leurs solidités. Cet abrégé est terminé par un petit traité de géométrie-pratique, dans lequel l'Auteur enseigne à mesurer la hauteur d'une tour accessible ou inaccessible, la largeur d'une rivière qu'on ne peut passer, la hauteur & la pente d'une montagne; à lever le plan d'un terrein, à mesurer ce terrein, à lever une carte géographique, & enfin le nivellement.

Du calcul infinitésimal & de la géométrie des courbes, pour servir de supplément au Tome premier de la Philosophie, par M. Beguin, Licentié en Théologie, de la Société Royale de Navarre, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au Collége de Louis-le-Grand.

. . . *Quàm pulchrum in principiis, in origine rerum*
Defixisse oculos & nobile mentis acumen?
Pervolat hùc sapiens. . . .

Anti-Lucr.

Brochure in-8°. avec des planches. Prix 1 liv. 10 s. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Le calcul infinitésimal, c'est-à-dire le calcul de la grandeur par ses élémens infiniment petits ou considérés comme tels, a, par rapport à sa nouveauté, d'abord été appelé *géométrie nouvelle*. Par rapport à la manière dont cette partie des mathématiques envisage son objet, &, par rapport aux découvertes admirables que l'on a faites par son moyen, on l'a aussi appelée *géométrie sublime*, *géométrie transcendante*. Ces expressions sont justifiées par l'exposition que fait M. Beguin des principes, des règles & des applications du calcul même.

En considérant la grandeur par rapport à ses élémens, l'on peut se proposer deux choses, ou de trouver l'expression de l'élément infiniment petit d'une grandeur donnée, ou de remonter de cet

élément à la grandeur même. C'est pourquoi le calcul infinitésimal se divise en deux, eu égard à ce double objet ; en calcul différentiel & en calcul intégral. M. B. traite de l'un & de l'autre, & remplit par ce moyen la promesse qu'il avoit faite à la fin du Tome premier de sa *Philosophie* de donner un supplément à la question de *la quatitité des corps*, qui est l'objet de la mathématique. Ce supplément mérite d'autant plus l'accueil du Public, que le traité du calcul infinitésimal & la géométrie des courbes manquent dans la plupart des élémens de mathématiques, en particulier dans ceux dont il est fait usage dans les Colléges.

Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire & de rafiner le salpêtre. Par M. Tronson du Coudray, Capitaine au Corps de l'Artillerie. Brochure in-8°. A Upsal, & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Ce Mémoire ne contient qu'une partie d'un travail considérable que M. du C. avoit commencé sur la poudre. Ce mémoire a été présenté à l'Académie royale des Sciences de Paris, & les Commis-

ſaires nommés pour l'examiner ont applaudi aux recherches de l'Auteur, & ont jugé ſon Mémoire digne d'être publié dans le recueil des Mémoires approuvés par l'Académie. Mais comme ce recueil n'eſt ni commode, ni d'une acquiſition facile, & que les expériences contenues dans le préſent Mémoire doivent intéreſſer les Officiers d'artillerie & de marine & pluſieurs Artiſtes, l'Auteur a été ſollicité de le faire imprimer ſéparément. Dans cet écrit M. du C. traite de la meilleure manière d'extraire & de rafiner le ſalpêtre, pour parvenir à compoſer des poudres plus actives & moins ſujettes à ſe gâter dans les magaſins du Roi, objet important pour l'artillerie qui ne l'eſt pas moins pour les intérêts de S M. L'Auteur après avoir acquis toutes les connoiſſances néceſſaires pour porter dans la fabrication du ſalpêtre toutes les lumières qu'on peut tirer de la phyſique & de la chymie, a parcouru & examiné avec ſoin les différens ateliers établis dans le Royaume pour la préparation du ſalpêtre. Il a vu avec étonnement que nos Salpêtriers n'avoient point de pratiques conſtantes, qu'aucun n'étoit en état de rendre raiſon des différens procédés qu'ils exécutoient, & qu'en conſéquence il ſon-

toit des différentes fabriques de Paris, de Languedoc & de Lorraine, des salpêtres de différentes qualités. Cette considération étoit suffisante pour déterminer un Physicien éclairé & laborieux à étudier successivement tous les procédés de cet art, à se rendre compte des différentes pratiques usitées, à balancer leurs avantages & leurs défauts; enfin à exécuter toutes les expériences nécessaires pour reconnoître & déterminer dans chaque partie de cette fabrication la meilleure manière d'opérer. Le détail de ces expériences doit être vu dans l'ouvrage même; & nous dirons avec les Commissaires de l'Académie qu'il seroit à souhaiter que le Ministère mît l'Auteur à portée de réitérer sur des quintaux de salpêtre & de sel marin, les expériences qu'il n'a pu faire que sur quelques livres de ces deux sels. Il est certain qu'on ne peut faire de bonne poudre qu'avec de très bon salpêtre, & qu'en perfectionnant sur les principes établis par l'Auteur, l'extraction, la cuite & le rafinage de ce sel, pour passer ensuite à l'examen de la fabrication de la poudre, on parviendroit aisément à la rendre plus vive & plus durable.

Mémoires de l'Académie Royale de Chirur-

gie. Tomes, treizième, quatorzième & quinzième. Prix 9 liv. les trois volumes reliés. Ces trois volumes forment le tome cinquième de l'édition in-4°. dont le prix est de 14 liv. relié. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Ces Mémoires remplis de faits & d'observations lumineuses, sont des objets d'étude pour tous ceux qui s'adonnent à l'art de guérir. Les gens du monde les liront aussi avec fruit. Ce sont de très-bonnes consultations sur différens accidens qui peuvent les intéresser. Ces Mémoires leur apprendront du moins à distinguer parmi la foule des gens officieux qui veulent les traiter dans leurs maladies, le Praticien éclairé de celui qui en usurpe le nom. Comme les objets y sont très-variés, nous nous contenterons de les indiquer ici. Le treizième volume de l'édition in-12, nous entretient sur les tumeurs fongueuses de la dure-mère, par M. Louis; l'encephalocèle, ou hernie du cerveau, par M. Ferrand; les plaies du sinus longitudinal supérieur de la dure mère, par M. Lassus. Les ouvrages suivans sont un examen de la doctrine des Auteurs anciens & modernes, sur

l'application du trépan à l'endroit des sutures ; un Mémoire dans lequel on propose un nouveau procédé pour traiter le renversement des paupières, par M. Bordenave ; un précis historique de la doctrine des Auteurs sur l'opération qu'ils ont proposée pour remédier au renversement des paupières ; de nouvelles remarques sur la prétendue régénération des chairs dans les plaies & les ulcères ; un Mémoire sur plusieurs maladies du globe de l'œil, où l'on examine particulièrement les cas qui exigent l'extirpation de cet organe, & la méthode d'y procéder, par M. Louis; une suite d'observations sur les maladies du sinus maxillaire, par M. Bordenave ; d'autres observations sur une maladie du sinus maxillaire, par feu M. de Garangeot.

Le quatorzième volume renferme de nouvelles observations sur les fistules salivaires, par M. Louis ; une suite d'observations sur le bec de lièvre; un Mémoire sur quelques exostoses de la mâchoire inférieure, par M. Bordenave; un Mémoire sur la nécrose de l'os maxillaire inférieur; un autre Mémoire sur les maladies intérieures de la bouche. Ce dernier Mémoire est divisé en quatre paragraphes. Il est question dans le premier de l'excroissance

fongueuse des gencives ; dans le second, de la gangrène scorbutique des gencives, dans les enfans, par feu M Berthe ; d'une observation sur les effets rapides de la pourriture aux gencives, par M. Capdeville ; & d'un avis de M. de la Peyronie sur la grangrène épidémique des gencives aux enfans trouvés. Le troisième paragraphe parle des humeurs sublinguales ; le quatrième de la rescision des amygdales tuméfiées, & des concrétions pierreuses des amygdales. La suite du volume présente un Mémoire physiologique & pathologique sur la langue, par M. Louis ; un précis d'observations sur le gonflement de la langue, & sur le moyen le plus efficace d'y remédier, par M. de la Malle ; des observations sur un corps étranger qui perçoit la trachée-artère, par M. de la Martinière ; d'autres observations sur une portion d'amande de noyau d'abricot dans la trachée-artère, par M. Lescure ; & une suite d'observations sur les corps étrangers dans la trachée-artère ; des expériences sur ces cas ; & des remarques sur l'expectoration supposée des vaisseaux pulmonaires. Le volume est terminé par des remarques & observations sur l'usage des fumigations dans la phthysie pul-

monaire, & par un Mémoire ſur la fracture de la clavicule, & une deſcription d'un nouveau bandage pour cette fracture, par M. Braſdor.

La quinzième & dernier volume offre un Mémoire ſur les anus contre nature, par M. Sabatier; un autre Mémoire ſur la conſtruction des bandages pour les hernies, par M. Camper; des remarques ſur les ſignes illuſoires des hernies épiploïques, par M. Pipelet le jeune; un Mémoire ſur le danger des cauſtiques pour la cure radicale des hernies, par M. Bordenave; des recherches hiſtoriques ſur la cure radicale de l'hydrocele, par M. Sabatier; des remarques ſur les accouchemens laborieux par l'enlèvement de la tête, & ſur l'uſage du levier de Roonhuyſen dans ce cas, par M. Camper; un eſſai ſur les amputations dans les articles, par M. Braſdor; un Mémoire ſur les luxations conſécutives du femur, par M. Sabatier; un Mémoire ſur les anciennes luxations, par M. Guyenot; & un autre Mémoire ſur l'uſage de la chaleur actuelle dans le traitement des ulcères, par M. Faure. Un ſupplément à différens ſujets traités dans le recueil, termine ce quinzième volume.

Mémoire sur la manière dont on extrait en Corse le fer de la mine d'Elbe, d'où l'on déduit une comparaison de la méthode Catalane en général, avec celle qui se pratique dans nos forges. Par M. Tronson du Coudray, Capitaine au Corps de l'Artillerie, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. Vol. in-8°. avec figures. Prix broché 3 liv. A Upsal, & se trouve à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Parmi les objets que la Corse présente à la curiosité du Naturaliste & du Physicien, un de ceux qui mérite le plus son attention, c'est, nous dit M. du C. au commencement de ce Mémoire, la manière dont on y extrait le fer de la mine d'Elbe, la seule que jusqu'à présent on ait exploitée dans cet Isle. On n'y connoit point nos fourneaux, on n'y fond point la substance de la mine; les parties terreuses seules sont liquéfiées, & le fer, débarrassé d'elles, reste en lopin au fond de l'espèce de creuset où se fait tout le travail. Ce sont les mêmes ouvriers, qui en vingt-quatre heures donnent à la mine un premier grillage, la bocardent, la grillent une seconde fois, en extraient le fer,

l'affinent & le rendent égal, & peut-être supérieur aux meilleurs fers de Suède. Dans les Forges les plus considérables, quatre hommes qui se relèvent de six heures en six heures, & trois dans les autres, suffisent à toutes ces opérations; & ils les exécutent sans autre feu que celui d'une simple Forge proprement dite, c'est-à-dire d'une aire de huit à dix pieds de long sur cinq à six de large, plate dans toute son étendue, excepté autour de la tuyère, où elle forme un bassin demi-circulaire d'environ un pied & demi de rayon, profond de six à sept pouces, dont le bord est incliné & percé d'un trou par lequel on fait couler le laitier. C'est sur cette aire, semblable à celle de l'affinerie dans nos forges, & où le bassin dont il vient d'être parlé remplace le creuset, qu'on entoure de charbon la mine ou le fer, sur lequel on veut opérer. Le feu y est excité par la tuyère d'une trombe à un seul corps, & c'est avec un marteau de deux ou trois cents de nos livres au plus, qu'on renarde & qu'on étire le fer. M. du C. donne dans son Mémoire un détail très-satisfaisant de ces opérations qui paroissent être les mêmes pour le fond que celles qui se pratiquent en Catalo-

gne, dans la Navarre, & en général dans tout le voisinage des Pyrennées. Ainsi le compte que M. du C. rend de la méthode usitée en Corse peut servir à faire connoître la méthode Catalane en général.

Exercice de dix jours de retraite pour toutes sortes de personnes, & , en particulier, pour celles qui sont consacrées à Dieu dans l'Etat Religieux. Par M. l'Abbé de Marsis, Curé de la ville de Gourdon, 2 vol. *in*-12; à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, & la veuve Mequignon, rue de la Juiverie.

Des Sermons, des Entretiens, des Réflexions sur les vérités de la Morale Evangélique forment la matière de ces exercices très-propres à nourrir la piété, & à nous rendre les devoirs du Chrétien plus faciles.

Direction spirituelle pour s'occuper saintement avec Dieu, à l'usage des Novices de l'Ordre de Notre Dame du Mont-Carmel; nouvelle Edition dédiée à Madame Louise de France, Prieure des Carmelites de Saint-Denis, vol.

in 12, petit format : à Paris, chez Lottin, l'aîné, Libraire-Imprimeur, & Eugène Onfroy, Libraire, rue St-Jacques.

L'Editeur a, dans cette nouvelle Edition, purgé la diction des mots surannés, corrigé les inversions qui obscurcissoient le texte, & jeté quelque clarté dans le tout, en admettant des divisions de chapitres & de paragraphes. L'Ouvrage est précédé d'un tableau des Princesses de la Maison de France, issues par filiation directe ou légitimée ; & des Demoiselles nées des Princes de cette auguste Maison, ou issues de ses différentes branches, par extraction naturelle, qui ont embrassé l'Etat Monastique.

Etrennes d'un Médecin, Ouvrage où l'on donne les moyens sûrs de remédier promptement aux différens accidens qui menacent la vie, tels que ceux qui sont causés par les poisons, les vapeurs vénéneuses, *&c.* & à une foule d'incommodités dont on est journellement attaqué. Année 1775, vol. *in*-16, à Paris, chez Vincent, Impri-

meur-Libraire, rue des Mathurins.

Les inſtructions que ce Livret contient ſont ſimples, faciles, à la portée de tout le monde : elles ſont fort abrégées, mais ſuffiſantes dans bien des cas, & toujours aſſez étendues pour ſervir du moins d'avis ſalutaire à ceux qui comptent leur ſanté ou celle de leurs proches pour quelque choſe. L'Auteur a porté ſur-tout ſon attention à faire connoître les ſecours que l'expérience a indiqués contre les évanouiſſemens, ſouvent mortels, occaſionnés par les vapeurs du charbon, des ſouterreins, du vin en fermentation, *&c.* : ces inſtructions ſont rangées par ordre alphabétique, pour faciliter les recherches. C'eſt encore dans cette vue que l'Auteur a joint à ce petit Dictionnaire une Table par laquelle on ſe mettra facilement au fait de tous les objets qui y ſont traités.

Recherches critiques & topographiques ſur la ville de Paris, depuis ſes commencemens connus juſqu'à préſent, avec le plan de chaque quartier : par le ſieur Jaillot, Géographe ordinaire du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers.

Quid verum... curo & rogo, & omnis in hoc sum

Hor. Lib. I. Epist. I.

Dix-huitième Cahier *in*-8°., Quartier de Saint André des Arcs: à Paris, chez l'Auteur, Quai & à côté des Grands-Augustins, & chez Aug. Mart. Lottin, aîné, Imprimeur Libraire, rue Saint-Jacques.

Ce dernier Cahier forme le dix-huitième de la suite, & nous offre des instructions sur le quartier de Saint-André des Arcs. La Sorbonne, l'Académie Royale de Chirurgie, les Eglises de St-André des Arcs & de Saint-Severin, les Cordeliers, les Religieux de la Trinité de la Rédemption des Captifs, vulgairement appelés les Mathurins, les Grands-Augustins, & plusieurs autres articles de ce Cahier présentent le même esprit de critique & de discussion, qui a guidé l'Auteur dans ses précédentes recherches.

Les Etrennes de Clio & de Mnémosyne, vol. *in*-12 de 376 pages: à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Des Tablettes, des Mémoriaux, des

Recueils propres à orner l'esprit, ou soulager la mémoire composent ces Etrennes, qui contiennent 1°. des Tablettes Elémentaires & Chronologiques de l'Histoire ancienne, universelle, sacrée & profane, jusqu'à la naissance de J. C.; 2°. un Mémorial historique avec le mois, le jour & l'année auxquels les événemens sont arrivés. Cette espèce de notice de l'Histoire moderne embrasse les siècles depuis J. C. jusqu'au temps présent; 3°. un Tableau de l'Histoire de France en vers techniques; 4°. un choix d'Apophtegmes, d'Adages, de Sentences, d'Anecdotes. Comme ce choix n'est pas la partie la moins intéressante de ces Etrennes, nous en citerons quelques articles. Un homme de beaucoup d'esprit & de savoir répondit très-philosophiquement à un de ses amis, qui le félicitoit sur sa grande réputation : « hélas! je ne » suis connu que dans une des quatre » parties du monde, que dans un Royaume » de cette partie, que dans une ville de » ce Royaume, que dans un cercle d'a» mis de cette ville, & encore j'entends » dire tous les jours que l'amitié est aveu» gle! »

On représentoit à un prodigue qu'il prenoit le grand chemin pour aller à l'hô-

pital, & qu'il devroit du moins garder une poire pour la soif. » Votre remon-» trançe est inutile, dit-il, car je n'aime » pas le fruit.

Un jeune homme qui venoit de voir représenter une Tragédie de Dryden, intitulée *Cléomènes*, lui dit, en se mocquant de la continence du Héros de la Pièce, que, quand il étoit tête-à-tête avec une femme, il savoit mieux employer son temps que ce Roi de Sparte : » cela se peut, répondit froidement le » Poëte ; mais aussi vous me permettrez » de vous dire que vous n'êtes pas un » Héros ».

Un Philosophe, à qui l'on demandoit quelle couleur convenoit le mieux au visage des femmes, répondit avec autant d'esprit que de vérité, que c'étoit celle de la pudeur.

Le Comte de Bristol, qui étoit venu avec Charles, Prince de Galles, & le Duc de Buckingham en Espagne, y resta comme Ambassadeur d'Angleterre, après le départ du fils de Jacques I, & fut, en sa qualité, le témoin & l'agent de la rupture du mariage de l'Infante avec Charles. Le Roi d'Espagne, content de sa conduite, & plein d'estime pour ses

vertus, vouloit, mais en vain, le combler de bienfaits. Après que le Comte de Bristol eut pris son audience de congé, le Comte Duc d'Olivarez vint lui offrir encore un présent de dix mille écus de la part de Philippe II. » La chose demeurera secrette, lui dit-on, & le Roi » d'Angleterre n'en saura rien. —Je vous » demande pardon, répartit l'Anglois : » je connoîs un homme qui le diroit au » Roi, mon Maître; & c'est le Comte » de Bristol lui-même ».

On demandoit à M. de Fontenelle la différence que l'on pourroit faire du bon & du beau, il répondit avec son ton spirituel : » ah, ah, le bon! il a besoin de preuves, & le beau n'en demande point ».

Dans le temps de la vogue des bouffons Italiens sur le théâtre de l'Opéra de Paris, M. de *** qui étoit au parterre, ennuyé d'un intermède Italien, prit le parti de sortir. Un partisan des bouffons, qui s'étoit reculé pour le laisser passer, crut faire une bonne plaisanterie, en disant assez haut : » on voit bien qu'il ne » faut que du foin à M. de *** : je ne » veux point, Monsieur, vous l'ôter de » la bouche, répondit celui-ci.

Ce Recueil d'apophtegmes, de bons-mots, d'anecdotes, présente aussi plusieurs maximes de conduite, des observations morales, des résultats historiques. Celui qui a pour objet la population actuelle du globe terrestre, comparée à celle qui existoit encore il y a deux mille ans, peut fournir à celui qui étudie l'histoire, des sujets de réflexions sérieuses. Ces Etrennes peuvent donc être regardées comme un présent très-propre à faire aux jeunes gens, & à tous ceux qui desirent sur l'Histoire un répertoire portatif, qui soit instructif & varié.

Almanach d'Agriculture, nécessaire à tout Laboureur, Fermier, Cultivateur, &c. où l'on expose par chapitre tous les élémens de cette science, & tout ce qui peut concerner les bestiaux, la culture des terres, les engrais, les labours, les semailles, les récoltes, la conservation des grains, & généralement tout ce qui a rapport aux différens travaux de la campagne. Troisième cours. Année 1775. Par M. P. D. L. B. A Paris, chez Dorez, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Observations

Observations sur les moyens de préserver les animaux de la contagion; chez Michel Racle, Imprimeur de l'Intendance, à Bordeaux.

M. Félix Vicq d'Azir, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin de Mgr le Comte d'Artois, Membre de l'Académie Royale des Sciences, nommé par elle Commissaire, & envoyé par le Gouvernement pour faire des recherches physiques & médicinales sur la maladie épidémique qui attaque les bestiaux dans les Généralités de Bordeaux, Bayonne, Auch & Montauban, est parti de Paris le 2 de Décembre pour la Guienne. Il vient de publier à Bordeaux un ouvrage qui a pour titre : *Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion & pour en arrêter les progrès.* Cet ouvrage a été sur le champ distribué dans toute l'étendue du pays où règne la contagion. Déjà les progrès sont presque tout-à-fait arrêtés dans le Bordelois & dans l'Agenois. M. Vicq d'Azir est maintenant à Condom, où il a établi deux Hôpitaux vétérinaires; l'un, pour tenter qu'elle est celle des méthodes curatives qui mérite

d'être préférée; l'autre, pour faire différentes expériences sur la communication du virus contagieux.

Il examine dans cette brochure, 1°. Les moyens préservatifs dans un pays encore sain, mais très-voisin d'un autre pays infecté.

2°. Les moyens préservatifs dans un pays où les premiers signes de la contagion commencent à se manifester.

3°. Les moyens préservatifs dans un pays où la contagion a déjà fait des progrès.

Voici son procédé pour purifier les étables, ainsi qu'il a été pratiqué avec succès aux environs de Bordeaux.

Je suppose, dit M. Vicq d'Azir, que l'on ait ôté & enfoui le fumier, & que l'étable ait été bien nettoyée & regrattée par tout.

Celui qui voudra purifier une étable un peu grande, sera muni d'une bouteille de vinaigre, de huit onces d'acide vitriolique, de deux poignées de sel marin, de poudre à canon, de nitre en poudre & de soufre.

Il commencera par mettre des cendres dans une terrine; au milieu des cendres il placera un verre rempli de sel de cuisine;

il fera chauffer le tout; il apportera le pot ou la terrine toute chaude dans l'étable, & il versera l'acide vitriolique, peu à peu, sur le sel. On peut faire la même opération aux deux extrémités de l'étable.

Il fera du feu en différents endroits de l'étable, sur tout là où étoit l'animal infecté, le long des murailles, & dans les angles.

Il promenera de la paille longue allumée sous les auges, & dans les trous des murs.

Pendant que les feux allumés brûleront toujours, il frottera les auges avec un balai, ou quelque chiffon trempé dans du vinaigre. On aura auparavant ratissé & même verloppé les auges, s'il est possible.

Il jetera dans ces feux allumés de la poudre à canon; il aura soin de ne pas la semer çà & là; mais il en jetera une pincée dans un espace un peu étendu, afin qu'elle fasse une petite explosion.

Lorsqu'il n'y aura plus de flamme sur les charbons, il jetera du nitre en poudre. Il emploiera sur-tout avec plus d'avantage les pelotons ou masses de nitre un peu considérables.

Leur fusion a un effet plus marqué.

Sur les charbons enfin, il jetera du

ſoufre ; il ſortira de l'étable ; il la refermera bien exactement.

Il n'épargnera point les lits qui ſe trouvent dans les étables, d'autant plus qu'ils appartiennent ordinairement aux Vachers.

Il brûlera la paillaſſe & les matelas ; les draps ſeront mis à la leſſive, & le bois de lit ſera traité comme les auges & rateliers.

Pendant quelques jours il allumera du feu dans l'étable, & il y brûlera du ſoufre.

Il laiſſera l'étable toujours ouverte, devant & après cette opération.

Cinq ou ſix jours après il blanchira l'étable avec de la chaux, délayée dans l'eau.

Ce procédé eſt fort ſimple, & peut être facilement mis en uſage dans toutes les Métairies.

Épîtres en vers ſur la manie des Jardins Anglois, & contre les Cenſeurs injuſtes des Ecrivains du ſiècle ; par M. de C. feuille de 16 pages. On en trouve des exemplaires chez les Libraires au Palais Royal, & chez Lacombe, Libraire rue Chriſtine ; prix 12 ſols.

Le Poëte se déclare le partisan du fameux le Nôtre ; il aime la nature embellie par l'art, & non cet art qui, voulant imiter la nature, la défigure.

Dans ce parterre régulier,
Dont les nobles contours à vos yeux se dessinent,
Où diverses couleurs ensemble se combinent,
Que blâmez-vous ? Quel en est le défaut ? —
L'art. — Quoi ! l'art, dites-vous ? Mais par-tout
il en faut.
J'ai retenu ce mot qu'a dit un Sage aimable :
* *Votre pure nature est fort insupportable.*
Le plus beau naturel, on ne peut le nier,
Si l'art ne le polit est informe & grossier :
Sans art, que ferez-vous qui plaise ou qu'on admire ?
Sans art, créer un art, est sottise ou délire ;
Il en faut même à la beauté.

Il est un but auquel il faut s'arrêter.

Passer le but, c'est le manquer.
Voilà précisément le point où nous en sommes :
Ce n'est pas sans péril qu'on succède aux grands
hommes :
Leurs talens ont rendu leur métier hasardeux ;

* M. de Voltaire.

Ce qu'ils ont fait si bien on voudroit le mieux
faire ;
Qu'arrive-t-il ? On exagère ;
On croit les surpasser, & l'on reste loin d'eux.

Le Poëte rappelle dans une épisode l'aventure d'un Lord qui achète une superbe Terre où il détruit les beautés régulières de l'art pour y substituer l'irrégularité d'une nature négligée ; il fait abattre une magnifique avenue ; il appelle ensuite un fameux Architecte, & veux le consulter ; mais l'Architecte lui dit de réparer l'avenue, & qu'ensuite il lui donnera des conseils. Le Poëte se plaint sur-tout de la manie étrange de vouloir meubler les jardins à l'Angloise,

De ces monumens faux que l'art a contrefaits.

. . . .

Tout ce grotesque amas de modernes ruines,
Simulacres hideux dont votre art s'applaudit,
Qu'est-ce ? qu'un monstre informe, un enfant
décrépit ?

Puisse cette Épître diminuer la manie des jardins Anglois, & ramener le bon goût en donnant à la nature les formes nobles & régulières qui ajoutent à sa beauté ou qui masquent ses défauts !

Cette Épître est suivie d'une autre, en vers, en faveur des Écrivains du siècle, contre leurs injustes Censeurs. Ces deux Épîtres font honneur au goût, aux talens & au zèle de l'homme de l'Homme de Lettres qui en est l'Auteur.

Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation & la prononciation, & un abrégé des règles de la versification françoise, dédiés à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang : par M. Restaut, Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi; onzième Edition, corrigée très-exactement & augmentée de la vie de l'Auteur. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, vis à vis la rue de la Parcheminerie.

Les fréquentes Editions de cet Ouvrage prouvent combien il est utile & recherché dans l'éducation. C'est un de ces livres classiques dont on ne peut se passer; c'est un Maître qu'on a souvent besoin de consulter : aussi la Grammaire de M. Restaut, & l'abrégé qu'il en a fait

lui-même ont été mis, de son vivant, sans sa sollicitation & à son insçu, sur la liste des livres ou plans d'études que l'Université de Paris a présentés au Parlement. Quoique cette onzième Edition paroisse après la mort de l'Auteur, on peut assurer qu'elle est supérieure à celles qu'il a publiées lui même, parce qu'on y a fait usage des dernières corrections de M. Restaut, & que l'on y a corrigé plusieurs négligences échappées à l'Auteur. La partie typographique y est aussi beaucoup plus soignée: mais il faut se garantir des Editions contrefaites de cet Ouvrage, qui sont toutes mal imprimées & remplies de fautes. La bonne Edition correcte & faite avec exactitude sur le Manuscrit de l'Auteur, se trouve signée au dos du titre, du nom du Libraire (*Lottin le jeune*), pour la distinguer des impressions furtives & fautives. De plus, l'Edition de Paris a 648 pages, sans compter la Préface, l'Avertissement, *&c.*, tandis que les Editions contrefaites ont souvent quatre vingt à cent pages de moins; ce qui doit faire juger de leurs défauts.

On trouve chez le même Libraire pour les commençans de l'un & de l'autre sexe, l'*Abrégé des Principes de la*

Grammaire Françoise de M. Restaut, dédié aux Enfans de France; nouvelle Edition, beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée d'une Table alphabétique des Matières.

Connoissance pratique des médicamens les plus salutaires, simples & composés, officinaux & extemporanés ou magistraux, internes & externes, &c. ou nouveau Dispensaire, qui contient, 1°. la Chimie pharmaceutique; 2°. les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses & usages des médicamens simples; 3°. les préparations & compositions des Pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, *&c.* 4°. les formules ou recettes choisies des hôpitaux Anglois, celles des Médecins les plus célèbres. Par M. Lewis, Ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Editeur, 3 vol. *in* 8°. petit format. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques.

Nous dirons, avec l'Editeur de cette traduction, qu'il seroit difficile de trouver un Ouvrage sur les médicamens,

qui fût aussi convenable que celui-ci pour quiconque se destine à la pratique de la Médecine, ou s'en occupe : en effet, cet Ouvrage renferme complettement ce que le Praticien doit presque toujours avoir présent à la mémoire sur la Chimie pharmaceutique, sur la nature, les effets & les vertus des médicamens simples, des préparations & des compositions médicales. Il offre un choix très-bien fait des remèdes officinaux & magistraux, actifs & sûrs, ainsi que les plus propres à remplir les indications des maux curables chez toutes sortes de Sujets, ou à remplacer, quand il en est besoin, les remèdes que conseillent les Auteurs anciens & modernes. Les diverses parties que contient ce Dispensaire sont traitées avec clarté, avec précision, avec une connoissance approfondie, soit de la nature & des effets des remèdes, soit des principes de Pathologie & de Médecine clinique. On y a fait usage des observations & expériences faites depuis trente ans pour apprécier les remèdes & les idées qu'on en avoit précédemment. La réunion de ces connoissances nécessaires au Praticien dans l'exercice journalier de sa profession, le dispensera de consulter

ſur ces matières un grand nombre de livres de Pharmacie, de Chimie, de matière médicale, de formules officinales & magiſtrales.

Ce Diſpenſaire, nous dit l'Editeur dans un Avertiſſement, a été diviſé en trois volumes, parce qu'on avoit deſſein d'y joindre tous les divers noms ou titres latins & françois, tant des remèdes dont il eſt parlé dans ce livre, que de ceux qui ont été omis à deſſein, ſoit remèdes ſimples, ſoit préparations, ſoit compoſitions, ſoit formules officinales & magiſtrales qui ſe trouvent dans les pharmacopées, recueils de formules, & traités des maladies. A l'article de chaque remède omis, comme n'étant pas aſſez actif ou aſſez sûr, ou aſſez bien compoſé, on joignoit la raiſon de ſon excluſion, une idée de ſa nature & de ſes effets, avec l'indication des remèdes de ce Diſpenſaire, qui peuvent être ſubſtitués avantageuſement au remède omis: mais ce travail étant devenu trop conſidérable, l'Editeur s'eſt contenté d'en extraire quelques remèdes ſouvent cités dans les Livres Anglois, comme les pilules de Plummer, la poudre de Dover, les pilules de Ward, la poudre de James, l'eſ-

ſence antimoniale d'Huxham; quelque préparations fort vantées récemment, comme la magnéſie blanche & calcinée, le remède de Blackrie, d'autres préparations dont on étend l'uſage, comme l'air fixé, la teinture des cantharides, les décoctions de mezeréon, de morelle, *&c.* l'explication de pluſieurs compoſitions, & des Tables utiles.

On ſait que la diète ou les alimens légers & les boiſſons qui ſe preſcrivent aux malades, contribuent ſouvent à leur guériſon, autant que les autres parties de régime, & que les remèdes mêmes: mais les alimens uſités en Angleterre ne ſont pas familiers aux autres nations; & les Livres Anglois, ſoit les originaux, ſoit les traductions, ne font que les indiquer par les noms & titres qu'ils portent dans le pays; ce qui embarraſſe la plupart des Lecteurs étrangers, & les empêche de bien entendre les traitemens des maladies, publiés par des Anglois. Ces conſidérations ont engagé l'Editeur François à joindre à ſa Traduction les formules ou recettes de ces boiſſons & alimens médicinaux.

Hiſtoire de la Chirurgie depuis ſon origine

jusqu'à nos jours; par M. Dujardin, du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, & de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature : tome premier *in*-4°., prix broché, 12 liv. 10 f., & relié, 14 liv. 10 sols. A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou.

L'art de la Chirurgie, confondu long-temps avec la Médecine proprement dite, parce qu'il n'étoit exercé que par ceux qu'on appeloit *Médecins*, n'a point d'époque particulière & précise, qu'on puisse assigner à son origine; mais il est de toute évidence, comme le remarque M. Dujardin, qu'i a précédé la Médecine interne, puisqu'ayant pour objet des maux palpables & très-sensibles à la vue, les premiers secours qu'on pouvoit attendre de la main des hommes ont dû s'y porter. Dans ces ténèbres impénétrables, il ne restoit à l'Historien de la Chirurgie d'autre parti à prendre que de parcourir toute l'antiquité, de revenir même sur les pas des Historiens de la Médecine, de chercher toutes les traces de cette Médecine opérative ou réelle, que l'on a nommée Chirurgie, & d'en dis-

tinguer les premiers essais des procédés purement médicinaux. M. Dujardin, en suivant ainsi la marche de l'art d'âge en âge, autant qu'elle pouvoit être apperçue ; en a conduit l'Histoire jusqu'au point de partage où la Médecine & la Chirurgie, sans se désunir, quant à l'objet général, ont vu la main du temps, qui a produit leurs progrès, poser leur limites respectives, & leur assigner leurs fonctions différentes.

L'Auteur, pour n'omettre aucune singularité de l'Histoire de la Chirurgie, donne une idée des superstitions dont fut d'abord infecté l'art qui pouvoit y donner le plus de prise; mais, pour ne point embarrasser de ces ridicules pratiques l'ordre des faits intéressans qu'il avoit à recueillir, il en a fait une courte exposition dans l'introduction de cette Histoire. Il est traité dans cette même introduction, de la circoncision & de la castration, comme de deux opérations insolites pour les Chirurgiens, mais appartenantes à la Chirurgie.

On ne publie encore que le premier volume de cette Histoire de la Chirurgie: ce volume est divisé en quatre livres, qui renferment tout ce qu'on a pu

trouver ſur la Chirurgie des plus anciens peuples connus, au moins par les monumens, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Aſſyriens, les Egyptiens & les Grecs. L'accouchement, qui doit avoir été une des premières & des plus anciennes opérations de la Chirurgie, a d'abord attiré les regards de l'Hiſtorien, & c'eſt par-là que commencent ſes recherches ſur la pratique de l'art. Il fait voir enſuite l'état de la Chirurgie ſous les Patriarches ou chez les Hébreux & les Egyptiens; ce qui conduit à l'embaumement des cadavres uſité chez ce peuple. Ce premier livre eſt terminé par des recherches ſur la Chirurgie des Chinois & des Japonois. L'Hiſtorien obſerve que ce n'eſt pas tant l'ancienneté de ces derniers peuples, qu'il ne s'agit point de diſcuter dans un Ouvrage de cette nature, qui l'a porté à les placer ici; que la ſimplicité de leurs mœurs, leur éloignement pour celle des autres nations, & la conformité de leur Médecine encore toute ſuperſtitieuſe, informe & groſſière, avec celle des plus anciens peuples.

Le ſecond livre contient la Chirurgie des Grecs & des Peuples à-peu-près con-

temporains, depuis les temps, nommés *fabuleux*, & ceux qu'on appelle *héroïques*, dont le ſeul Homère comprend preſque toute la tradition, juſqu'au temps d'Hippocrate. C'eſt à l'époque de cet homme célèbre, appelé le *Père de la Médecine*, & qui l'eſt également de la Chirurgie, qu'on verra cette dernière prendre ſa forme & ſa conſiſtance. Ainſi le troiſième livre embraſſe l'état de la Chirurgie Grecque ſous Hippocrate & ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains. A cette époque, l'Hiſtorien a cru devoir préſenter exactement tout ce qu'il y a d'eſſentiel ſur la Chirurgie dans les écrits d'Hippocrate, parce qu'il eſt évident que c'eſt donner ſur cet art non-ſeulement la doctrine de ce grand Maître, mais encore toute la tradition de ſon temps, & des temps même qui l'avoient précédé; tradition intéreſſante, & dont la chaîne eſt continuée par ſes ſucceſſeurs.

Dans le quatrième & dernier livre, l'Hiſtorien expoſe l'état de la Chirurgie chez les Romains, avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Egyptiens, & les révolutions de la Chirurgie à Rome. Celſe fait la principale époque de

cette partie de l'Hiſtoire; auſſi tout ce que ſes huit livres contiennent ſur la Chirurgie eſt extrait ſoigneuſement, & rapproché ici dans un grand détail.

Nous avons différens écrits ſur l'Hiſtoire de la Chirurgie, mais ces écrits ſont fort ſommaires, & n'offrent le plus ſouvent qu'une chronologie sèche & peu liée. L'Hiſtoire de M. Dujardin peut donc être regardée comme un Ouvrage neuf, & d'autant plus digne d'être accueilli, qu'il a exigé beaucoup de recherches, qui ne produiſent jamais en raiſon de ce qu'elles ont coûté. Son Hiſtoire, en raſſemblant la ſomme de nos connoiſſances en Chirurgie ſous un même point de vue, facilitera l'étude de cet art, & empêchera peut-être qu'on ne nous donne ſi ſouvent, pour des découvertes importantes, des procédés conſignés depuis long-temps dans des écrits même célèbres, mais qui n'avoient point apparemment été aſſez lus.

Traité de la conſtruction théorique & pratique du ſcaphandre, ou bateau de l'homme, approuvé par l'Académie royale des Sciences. Par M. de la Chapelle, Cenſeur royal de l'Académie de

Lyon, de celle de Rouen, & de la Société royale de Londres. Vol. in-8°. enrichi de figures en taille-douce. Prix 3 liv. 12 s. broché. A Paris chez Debure père, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-cœur, & chez l'Auteur, rue Ste Anne, au bureau de la Loterie de l'Ecole Royale militaire, butte St Roch.

M. de la Chapelle, Auteur du *ventriloque* publié en 1772, avoit promis au public dans cet ouvrage qu'il ne feroit pas long temps sans mettre la dernière main à un traité sur la construction théorique & pratique du *scaphandre* ou du *bateau de l'homme* de son invention. C'est ce traité que nous venons d'annoncer. Toute personne, forte ou foible, la plus neuve ou la moins exercée dans les travaux méchaniques pourra y apprendre, sans maître, ou sans autres secours que la propre industrie naturelle à construire méthodiquement, & par principes, un corselet avec lequel hommes & femmes pourront, tout habillés, beaucoup mieux que sans vêtemens, nager sur le champ, sans l'avoir jamais appris, en se tenant tout de bout à flots, plongés seulement

jusques vers la région des mamelles Cette espèce de cuirasse permet de faire à la nage, par son moyen, toute sorte de manœuvres, comme de manger, boire, lire, écrire, combattre, charger le fusil ou le pistolet, tirer, chasser, pêcher, se sauver des naufrages, sans pouvoir jamais couler à fond, ni avoir à craindre la crampe ni l'épuisement des forces, calfater un vaisseau en pleine mer, ou l'y radouber; faire passer à un corps de troupes, sans ponts, sans bateaux, sans radeaux, & surtout sans bruit, les plus grands fleuves & les plus rapides; lui faciliter une descente par mer sur une côte ou sur une terre, & même de cheminer au milieu des eaux les plus profondes, comme sur un plan solide.

M. de la Chapelle après avoir démontré contre l'opinion commune, dans une dissertation assez étendue, que l'homme, même sans la peur, ne nage point naturellement comme les quadrupèdes, & fait voir la très-petite ressource de nager en pleine mer, en conclut le besoin qu'il y avoit d'inventer un nouvel art d'entrer, de se soutenir, de manœuvrer, & même de marcher tout de bout au milieu des eaux les plus profondes

comme en terre ferme. Afin d'y parvenir, M. de la Chapelle commence par examiner les qualités du liége dont il se sert, combien il senfonce dans l'eau, quel poids il peut soutenir à sa surface, quel est à peu près le centre de gravité du corps humain, jusqu'à quel point il doit plonger tout de bout dans l'eau pour s'y tenir ferme, & combien, en cet état, il pèse plus que le volume d'eau où il plonge: tous ces points bien déterminés, M. de la C. cherche quelles sont les parties du corps que l'on doit charger ou revêtir de liége. Cela le conduit à la préparation de cette écorce, aux dimensions, au nombre, au poids & à l'équilibre des pièces ou des morceaux qu'il veut employer. Après avoir bien discuté tous ces différens objets, M. de la C. vient à la construction effective du *bateau de l'homme* ou du *scaphandre*, dénomination composée de deux mots grecs *scaphè*, bateau, esquif, & *andros*, homme.

M. de la C. détermine scrupuleusement dans son traité toutes les opérations du scaphandre. Il décrit avec beaucoup d'ordre & de clarté la longueur, la largeur, la qualité & la préparation des toiles sur lesquelles il faut placer les morceaux de

liége, la manière de les arranger & de les assurer, les outils que cela exige, les précautions qu'il faut prendre pour donner à ce travail la plus grande perfection. Le calcul le plus aisé, avec des figures très-exactes & bien développées, achève de donner à tous ces détails la plus grande précision; de manière qu'avec la moindre portion d'intelligence & d'adresse, on pourra se faire des scaphandres aussi parfaitement que les plus habiles ouvriers. Quand cet habit est achevé, s'il y est survenu défaut d'équilibre, M. de la C. montre comment, sans rien défaire, on peut sur le champ le rétablir, & même augmenter, en certains cas, la force de ce corselet dans les eaux, sans y rien réformer. Un pantalon à étriers pour marcher tout debout au milieu des eaux les plus profondes; des nageoires fort simples pour aider la progression, & un bonnet pour y serrer des provisions en cas de besoin, achèvent de donner au scaphandre un appareil complet. Les usages de cet habit sont amplement exposés chacun dans leur chapitre. 1°. Pour l'amusement de l'un & l'autre sexe; 2°. pour la santé des hommes & des femmes. 3°. Pour la chasse. 4°. Pour la pêche.

5°. Pour le passage des grandes rivières par des troupes. 6°. Contre les dangers ou les naufrages sur mer ou sur les rivières. 7°. Pour y radouber ou calfater un vaisseau. 8°. Pour faciliter une descente de troupes sur des côtes. 9°. Pour y faire aiguade. 10°. Pour faire des radeaux à la nage en pleine mer, pouvant servir de refuge après un naufrage, ou même avant, quand il est jugé inévitable. 11°. Pour apprendre à nager tout seul d'une manière sûre & en fort peu de temps.

M. de la C. n'a point négligé de faire connoître les ouvrages sur l'art de nager sans aucunes machines ; & il finit par l'histoire de ceux qui en ont imaginé dans les mêmes vues que lui.

Ce traité est enrichi de figures avec des notes relatives au sujet. Elles accompagnent le texte au bas des pages, & elles expliquent les causes physiques des effets singuliers qu'offre ce traité.

Examen du Ministère de M. Colbert, vol. in-8°. A Paris de l'Imprimerie de d'Houry, Imprimeur Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

L'Auteur nous prévient dans sa pré-

face qu'une dispute d'opinion qui s'éleva entre une personne éclairée & lui au sujet des divers éloges de Colbert, qui ont concouru pour le prix de l'Académie françoise a donné lieu à cet écrit qui contient des discussions importantes. Ces discussions pourront servir à éclaircir plusieurs grandes questions d'administration politique. L'Auteur s'applique surtout à faire voir que l'agriculture ne peut prospérer que par le secours des arts. Il ajoute que pour qu'elle ait toute son utilité pour un État en particulier; elle doit être excitée par les consommations au dedans, & nullement par les ventes de ses denrées au dehors. « La vente nue » au dehors des dentées de subsistance ne » peut, dit-il, jamais être regardée en » général pour un État principal, que » comme une vente pauvre & peu heu» reuse. Elle est pis encore, si on y fait at» tention; elle est meurtrière pour le » pays vendeur, parce que, si dans les » proportions connues, le travail d'un » homme suffit pour en nourrir quatre » autres, un pays qui commerce de ses » subsistances, quand il peut en nourrir » des ouvriers, ses Sujets, donne à au» trui sa propre population. Non-seule-

» lement il fait alors ce fâcheux ſacrifice ;
» mais il ſouffre encore bien d'autres per-
» tes : il ſe prive du prix des travaux de
» ces mêmes hommes ; la patrie perd des
» bras pour ſa défenſe, & des contribua-
» bles pour ſes beſoins ; parce que le tra-
» vail étranger, auquel cet Etat a recours
» par la négligenee de ſes arts domeſti-
» ques, lui en paye la valeur en échange,
» & ne la ſolde pas en bénéfices pour lui.
» Dès-lors, combien de pertes accumu-
» lées ? Il n'eſt guères poſſible d'imagi-
» ner de diſpoſition qui ait plus de déſa-
» vantages pour un grand Royaume qui
» a admis un pareil procédé ». L'Auteur ne ſe diſſimule point les objections qui peuvent lui être faites par les Partiſans du ſyſtême contraire, & il y répond. Il établit encore pluſieurs maximes relatives aux manufactures, aux Colonies & au commerce extérieur qui le conduiſent à un examen raiſonné du Miniſtère de Colbert. L'Auteur en terminant cet examen conſacre en peu de mots ſon opinion ſur ce grand homme. « Je recon-
» nois, dit-il, que la France lui doit les
» vrais fondemens de ſa proſpérité. J'eſ-
» time encore que Colbert a été dans ſa
» partie le premier & preſque le Légiſ-
» lateur

» lateur universel. Sully, son précurseur,
» pour l'économie, pour l'ordre; son
» modèle, & celui de tout Ministre,
» pour la pureté des sentimens personnels,
» pour l'amour du bien de l'état, ne s'é-
» leva point au même rang que Colbert.
» Ce dernier fut particulièrement un Mi-
» nistre Créateur & Législateur. En ani-
» mant notre territoire, nos arts, il a ap-
» pris à ce Royaume sa véritable, sa seule
» destination; il l'a effectuée par des loix,
» & a tracé enfin dans presque toutes les
» parties, un Code & des maximes d'ad-
» ministration qui sont encore notre règle.
» En un mot, son génie & ses principes
» méritent encore de régner parmi nous;
» de même que sa mémoire est digne de
» subsister à jamais dans le cœur & dans
» l'esprit de tous les vrais François.

ACADÉMIES.

I.

AMIENS.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, célébra le 25 Août 1774, la Fête de Saint-Louis, dont le

panégyrique fut prononcé par M. l'Abbé Brasse.

M. d'Agay, Intendant de la Province, & Honoraire de l'Académie, en ouvrit la séance publique par un discours, ayant pour sujet cette vérité politique & littéraire, *combien les sciences & les arts contribuent à la félicité publique.*

Un ton noble & modeste, beaucoup d'ordre & de goût, les vues & les idées d'un homme d'état, les pensées & le style d'un homme de lettres, voilà ce qui caractérise cet excellent discours. Mais ce qui en augmente le mérite, c'est que l'homme public qui en est l'auteur, porte dans son administration les principes annoncés dans son ouvrage, & qu'il en remplit tous les objets aussi-bien qu'il est écrit. L'Académie délibéra que ce discours seroit imprimé.

Après son discours, M. l'Intendant lut à l'Assemblée les Lettres de noblesse dont le Roi a honoré M. Grellet. Cette illustration accordée à la Littérature & à un Citoyen de la Capitale de notre Province; cette grâce, un des premiers bienfaits du nouveau règne, annonce trop éloquemment l'auguste protection que Sa Majesté daigne promettre aux Lettres, & intéresse

trop ceux qui les cultivent, pour que nous ne nous fassions pas un devoir de mettre sous les yeux de tous les corps littéraires du Royaume le préambule des Lettres d'ennoblissement accordées à M. Gresset.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous présens & à venir, salut. Les avantages que les sciences, les belles lettres & les arts procurent à notre Royaume, nous invitent à ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à leur maintien & à leur progrès. Les titres d'honneur répandus avec discernement sur ceux qui les cultivent, nous paroissent l'encouragement le plus flatteur que nous puissions leur accorder. Parmi ceux de nos Sujets qui se sont livrés à l'étude des belles-lettres, notre cher & bien-amé Jean-Baptiste-Louis Gresset s'est distingué par des ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'autant mieux méritée, que la religion & la décence, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation a depuis long-temps engagé l'Académie Françoise à le recevoir au nombre de ses Membres, & nous l'avons vu avec satisfaction nous

offrir en qualité de Directeur les hommages de cette Académie, la première fois que nous avons bien voulu l'admettre à nous les présenter, à l'occasion de notre avènement à la Couronne. Nous savons d'ailleurs qu'il est issu d'une famille honnête de notre ville d'Amiens, que son ayeul & son père y ont rempli différentes charges municipales, & qu'ils y ont toujours, ainsi que le sieur Gresset lui-même, vécu de cette manière honorable, qui, en rapprochant de la noblesse, est en quelque sorte un degré pour y monter. A ces causes, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance & autorité royale, anobli, & par ces présentes signées de notre main, anoblissons ledit sieur Jean-Baptiste-Louis Gresset, & des titres & qualités de Noble & d'Ecuyer, l'avons décoré & décorons, &c. &c. &c.

M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, fit l'éloge de feu M. l'Evêque d'Amiens, (L. F. G. d'Orléans de la Motte)... On le nommoit à la Cour le Saint Evêque; il n'y parut jamais qu'appelé par les besoins de son Eglise, ou par les intérêts de la religion. Les Courtisans qui avoient cru d'abord ne trouver en lui qu'un homme de bien, y reconnurent

bientôt un homme d'eſprit, qui auroit eu tout le leur & même toutes les fineſſes de leur métier, ſi elles euſſent pu s'allier avec la franche profeſſion de la vertu. Au reſte, elle eſt plus eſtimée à la Cour, que ne le penſent communément ceux qui n'en ſont pas. D'ailleurs le Roi & la Reine donnoient l'exemple de la conſidération due au Saint Prélat. Il étoit aimé de M. le Dauphin, qui aimoit dans les autres cette vertu qu'il avoit éminemment lui-même. Il étoit reſpecté par cette Princeſſe auguſte, qui n'ayant rien trouvé de grand que les hauteurs du Carmel, regardoit notre Saint Evêque comme Elie, dont il avoit tenu long temps la place dans ce cloître, où elle eſt une autre Thérèſe. Il s'étoit, comme le Prophète, enfui une ſeconde fois dans le déſert; mais une ſeconde fois le Ciel le renvoya multiplier l'huile dans Sarepta; pour parler ſans figure, il revint dans ſon Egliſe, dans ſon Diocèſe, continue à faire pour les autres le bien que dans la ſolitude il n'eût fait que pour lui même.

M. d'Eſmery, Médecin & Profeſſeur de l'Ecole de Botanique, tenue à Amiens, ſous la direction de l'Académie, lut un Mémoire hiſtorique ſur les jardins des plan-

tes, & notamment sur celui que l'Académie a formé en cette ville.

M. Sellier donna un projet de dessèchement d'une partie de la vallée de la Somme, près Abbeville.

M. Vallier, Colonel d'Infanterie, termina la séance par la lecture d'un Poëme, dont le sujet est le parallèle des deux sexes, relativement à la politique & à la littérature. On y admira sur-tout le portrait de l'Impératrice-Reine, & celui de la Reine, son auguste fille. En parlant des anciennes divisions de la France & de l'Allemagne, M. Vallier dit,

Ces deux Puissances divisées,
Dans la fureur de leurs assauts
Regrettoient leurs succès en prévoyant leurs maux.
Toutes deux connoissoient la force de leurs armes,
Admiroient leur valeur, la craignoient tour-à-tour :
Elles sembloient sentir qu'un jour
La Paix avec l'Hymen rameneroit ses charmes,
Et les réuniroit à la voix de l'Amour...!

Le prix de littérature fut adjugé à *l'Eloge d'Adrien Daillez*, fait par M. le Franc de la Neuville, Licencié ès-Loix.

Le prix de Physique fut donné à M.

de Luc, Citoyen de Genève, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, pour l'invention d'un *Hygromètre comparable.*

Cet instrument manquoit à la physique ; & la gloire principale de l'Inventeur est d'avoir fourni aux autres Physiciens les moyens de perfectionner son invention, par les procédés les plus ingénieux, joints aux vues les plus fines, & aux observations les mieux faites.

Le prix de l'École de Botanique a été accordé à M. Galhaut, d'Amiens.

L'Académie propose pour sujet du prix qu'elle doit donner en 1775. *L'éloge de Dom Luc d'Achéry, né en Picardie.*

Les ouvrages seront reçus jusqu'au premier Juillet exclusivement, & adressés francs de port à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Amiens.

L'Académie avoit fait célébrer le 20 Juillet un service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi. M. l'Abbé de Richery, un des Académiciens, prononça l'Oraison funèbre. Une éloquence majestueuse, sombre, attendrissante & religieuse fut celle de l'Orateur, qui présenta, sur tout, le portrait le plus ressemblant du Monarque Bien-aimé dont il

parloit, & qui sembloit parler lui même, *defunctus adhuc loquetur*; c'étoit le texte sacré de ce discours éloquent.

I I.

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1776.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le prix de l'année 1776, la question suivante :

Comment l'air, par ses diverses qualités, peut influer dans les Maladies Chirurgicales; & quels sont les Moyens de le rendre salutaire dans leur traitement?

Le Prix consistera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, suivant la fondation de M. DE LA PEYRONIE.

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leur Ouvrage; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure; & ce papier ne sera

ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité le Prix.

Ils adresseront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux Frontières de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1775 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1776, qui se tiendra

le Jeudi après la quinzaine de Pâque, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage ſur quelque matière de Chirurgie que ce ſoit*, au choix de l'Auteur; *Elle adjugera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1775.*

Le même jour, Elle diſtribuera cinq Medailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, ſoit Académiciens de la Claſſe des Libres, ſoit ſimplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1775, un Mémoire, ou trois Obſervations intéreſſantes.

I I I.

L'Académie Royale d'Ecriture a tenu ſa ſéance publique le mardi 29 Novembre, dans ſa ſalle, rue des Mauvaiſes Paroles. Elle étoit préſidée par M. le

Noir, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police, & par M. Moreau, Procureur du Roi, lesquels se font un plaisir d'encourager les travaux de cette Académie, parce qu'ils en sentent toute l'importance, tant pour l'instruction de la jeunesse, que pour la perfection des moyens nécessaires pour démasquer à la Justice les pernicieux talens qui troublent la Société.

M. Harger, Secrétaire, a ouvert la séance par la lecture d'un discours qui contenoit des détails intéressans sur les avantages que le public retire de l'établissement des Académies, & particulièrement de celle d'écriture; des travaux de laquelle il fit part à l'Assemblée. Il rendit compte ensuite de ceux dont elle s'est occupée pendant l'année dernière, & a terminé son discours par une réflexion digne du sujet qu'il avoit à traiter. Il fit voir que cette Académie, par la connoissance qu'elle a des degrés de liberté dont les mains sont susceptibles, pouvoit jeter un grand jour sur la lecture des chartres, eu égard aux abréviations dont elles sont surchargées, en déterminant dans un ouvrage complet ce qui a pu donner lieu aux différens traits qui les composent.

M. Potier le jeune, Ecrivain du Cabinet du Roi, & Professeur d'écriture, lut ensuite un discours sur la partie qui lui a été confiée.

M. Pourchasse, Professeur d'arithmétique, rendit compte en peu de mots de l'origine & de l'utilité de la science des nombres. Il termina sa dissertation par un précis du plan qu'il se proposoit de faire.

M. Poiret, Professeur de vérification, a démontré combien cet art qui ne doit son existence qu'à la cupidité des hommes, est nécessaire, si ce n'est pour délivrer entièrement la Société des tentatives des faussaires, au moins pour la garantir de leurs succès. Son discours a été terminé par l'annonce du plan qu'il a adopté.

M. Mahieu, Professeur de grammaire françoise, après s'être plaint de l'espèce d'anarchie qui règne dans l'orthographe, a analysé les différens moyens dont on peut se servir pour faire connoître ses pensées, tels que les gestes, la voix & l'écriture. Il s'étendit sur les deux derniers, & termina par quelques réflexions intéressantes sur les parties du discours.

M. Dambresville, Directeur, en s'ac-

quittant des hommages de l'Académie envers les Magistrats qui l'ont honorée de leur présence, fit un tableau fidèle du peu de cas que l'on fait de l'écriture, & des dangers qui en résultent. Il a parlé en homme pénétré de son sujet, & a, ainsi que ses confrères, donné des preuves de sa sensibilité au bonheur qu'a la Nation de retrouver dans Louis XVI, un Monarque père de ses peuples, capable par ses grandes qualités de sécher leurs larmes, & d'occuper le premier Trône de l'univers.

La séance a été terminée par la distribution des médailles que M. Le Noir a faite à M. Guillaume, ancien Directeur, & à MM. Bédigis, Potier l'aîné, Paillaisson & Collier, anciens Professeurs.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE royale de Musique a repris, le mardi 10 Janvier, les représentations d'*Iphigénie en Aulide*, Tragédie lyrique en trois actes; poëme de M. le

B. du R. musique de M. le Chevalier Gluck.

Nous avons rendu compte, dans le Mercure de Mai 1774, de cet Opéra, qui a été interrompu au milieu de ses plus grands succès, par le deuil général de la France. La sixième représentation, qui est la première de cette reprise, a été accueillie avec beaucoup d'applaudissemens. Plusieurs changemens heureux & quelques morceaux de musique ajoutés dans les scènes & dans les divertissemens, assurent encore davantage la fortune de cet Opéra. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit, dans un assez grand détail, des beautés particulières de cet ouvrage intéressant. Les rôles sont remplis, à cette reprise, avec encore plus d'énergie & de vérité par les premiers talens, par Mlle Arnould, par Mlle Duplant, par MM. Legros, Larrivée, Gelin. On a mis dans le spectacle plus de pompe & d'appareil; & les divertissemens, embellis par les talens supérieurs de Mlle Guimard, de Mlle Pesslin, de MM. Vestris, Gardel & Dauberval, ont paru aussi avoir, à cette reprise, des formes plus élégantes, plus variées, & dessinées plus avantageusement.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ordinaires du Roi, ont donné le vendredi 6 de Janvier une représentation d'une Comédie en vers & en un acte, intitulée le *Gâteau des Rois*, & précédée d'un Prologue. Cette petite Pièce est de M. Imbert, connu avantageusement par le poëme du *Jugement de Pâris*. Il a eu moins de succès au Théâtre. Son Prologue a été fort applaudi ; il annonçoit l'intention de l'Auteur qui ne donnoit cette bagatelle que pour l'à propos du jour des Rois ; on l'a trouvée assez bien écrite, mais peu de gaieté & un dénouement usé au Théâtre. Voilà ce qu'on a pu décider d'après une première représentation. M. Imbert l'a retirée. Nous apprenons qu'elle va être imprimée avec des changemens considérables ; nous en rendrons compte aussitôt qu'elle aura subi le jugement de l'impression.

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, continuent les repréſentations d'*Henri IV*, qui avoient été interrompues par l'indiſpoſition de M. Clairval. Ils ſe diſpoſent à donner inceſſamment la *Fauſſe Magie*, Comédie en deux actes, paroles de M. Marmontel, muſique de M. Grétry.

Petit écrit ſur l'Arrêt du Conſeil du 13 Septembre 1774, qui permet le libre commerce des bleds dans le Royaume.

Je ne ſuis qu'un Citoyen obſcur d'une petite Province très-éloignée ; mais je parle au nom de cette Province entière, dont tous les habitans ſigneront ce que je vais dire.

Nous gémiſſions depuis quelques années ſous la néceſſité qui nous était impoſée de porter notre bled au marché de la chétive habitation qu'on nomme Capitale. Dans vingt villages, les Seigneurs, les Curés, les Laboureurs, les Artiſans étaient forcés d'aller ou d'envoyer à grands frais à cette Capitale : ſi on vendait chez ſoi à ſon

voisin un setier de bled, on était condamné à une amende de cinq cent livres; & le bled, la voiture & les chevaux étaient saisis au profit de ceux qui venaient exercer cette rapine avec une bandolière.

Tout Seigneur qui, dans son village, donnait du froment ou de l'avoine à un de ses Vassaux était exposé à se voir puni comme un criminel: de sorte qu'il fallait que le Seigneur envoyât ce bled à quatre lieues au marché, & que le Vassal fît quatre lieues pour le chercher, & quatre lieues pour le rapporter à sa porte, où il l'aurait eu sans frais & sans peine; on sent combien une telle vexation révolte le bon sens, la justice & la nature.

Je ne parle pas des autres abus attachés à cette effroyable police; des horreurs commises par des Valets de Boureau ambulants, intéressés à trouver des contraventions ou à en forger; des querelles quelquefois très-sanglantes de ces Commis avec les Habitans auxquels on ravissait leur pain; des prisons dans lesquelles cent prétendus délinquants étaient entassés; de la ruine entière des familles; de la dépopulation qui commençait à en être la suite.

C'est dans l'excès de cette misère que nous apprîmes qu'un nouveau Ministre était venu à notre secours. Nous lumes l'Arrêt du Conseil du 13 Septembre 1774. La Province versa des larmes de joie, après en avoir versé long-tems de désespoir.

J'avoue que jadmirai l'éloquence sage, convenable & nouvelle avec laquelle on faisoit parler le Roi, autant que je fus sensible au bien

que cet Arrêt faisait au Royaume. C'était un père qui instruisait ses enfans, qui touchoit leurs plaies, & qui les guérissait : c'était un maître qui donnait la liberté à des hommes qu'on avait rendus esclaves.

Quelle est aujourd'hui ma surprise de voir que des Citoyens pleins de talens condamnent dans l'heureux loisir de Paris, le bien que le Roi vient de faire dans nos campagnes ! Le Ministre, certain de la bonté de ses vues, permet qu'on écrive sur son administration, & on se sert de cette permission pour le blâmer.

Un homme de beaucoup d'esprit, qui paraît avoir des intentions pures, mais qui se laisse peut être trop entraîner au paradoxe, prétend, dans un ouvrage qui a du cours, que la liberté du commerce des grains est pernicieuse, & que la contrainte d'aller acheter son bled aux marchés est absolument nécessaire.

Je prends la liberté de lui dire que ni en Hollande, ni en Angleterre, ni à Rome, ni à Genève, ni en Suisse *, ni à Venise, les Citoyens ne sont obligés d'acheter leurs nourritures au marché. On n'y est pas plus forcé qu'à s'y pourvoir des autres denrées. La loi générale de la police de tous les peuples est de se procurer son nécessaire où l'on veut ; chacun achète son comestible, sa boisson, son

---

* A Rome & à Genève, les Boulangers sont obligés de prendre le bled aux greniers de l'Etat, non au marché. A Londres, malgré d'anciennes loix tombées en désuétude, tout est libre, comme en Hollande & en Suisse.

vêtement, son chauffage par tout où il croit l'obtenir à meilleur compte : une loi contraire ne serait admissible qu'en temps de peste, ou dans une ville assiégée.

Les marchés comme les foires n'ont été inventés que pour la commodité du Public, non pour son asservissement : les hommes ne sont pas faits assurément pour les foires ; mais les foires sont faites pour les hommes.

Le Critique se plaint de la suppression des marchés au bled. Mais ils ne sont point supprimés ; notre petite ville est aussi bien fournie qu'auparavant, & le Laboureur a gagné sans que personne ait perdu ; c'est ce que j'atteste au nom de vingt mille hommes.

Dire que la liberté de commercer anéantit les marchés publics, c'est dire que les foires de St Laurent & St Germain sont supprimées à Paris, parce qu'il est permis de faire des emplettes dans la rue St Honoré & dans la rue St Denis.

La raison la plus imposante de l'ingénieux Critique est la perte que peuvent souffrir quelques Seigneurs dans leurs droits de halles.

Mais, premièrement, ces Seigneurs sont en petit nombre ; je ne connais personne dans notre Province qni ait ce droit. Il n'appartient guères qu'à des terres considérables, dans lesquelles il se fait un grand commerce, & où les Marchands des environs viendront toujours mettre leurs diverses marchandises en dépôt. Aucun marché n'est abandonné dans les Provinces voisines de la mienne

Secondement, si quelques Seigneurs souffraient une légère perte dans la petite diminution de leur droit de halles, la Nation entière y gagne ; & la Nation doit être préférée.

Troisièmement, s'il ne s'agissait que d'indemniser ces Seigneurs, supposé qu'ils se plaignent, le Roi le pourrait très-aisément, sans altérer en rien la grande & heureuse loi de la liberté du commerce, loi trop tard adoptée chez nous, qui arrivons trop tard à bien des vérités.

Quatrièmement, il paraît impossible que dans les gros bourgs & dans les villes le Laboureur néglige de porter son bled au marché; car il est sûr de l'y faire emmagasiner en payant un petit droit. Son intérêt est de porter sa denrée dans les lieux où elle sera infailliblement vendue; & non pas d'attendre souvent inutilement que les Paysans ses voisins, qui ont leur récolte chez eux, viennent acheter la sienne chez lui. Il me paraît donc prouvé que la liberté du commerce des bleds produit des avantages immenses au Royaume sans causer le moindre inconvénient. J'en juge par le bien que cette opération a produit tout d'un coup dans quatre Provinces dont je suis limitrophe. Mon opinion n'est pas dirigée par l'intérêt; car on sait que je ne vends, ni n'achète aucune production de la terre: tout est consommé dans les déserts que j'ai rendus fertiles.

Il ne m'appartient pas d'avoir seulement une opinion sur la police de Paris; je ne parle que de ce que je sais & de ce que je vois.

Après cet Arrêt du Conseil, qui doit être éternellement mémorable; je ne vois à craindre qu'une association de Monopoleurs; mais elle est également dangereuse dans tous les Pays & dans tous les systêmes de police, & il est également facile par-tout de la réprimer.

On ne fait point de grands amas de bled sans que cette manœuvre soit publique. On découvre

plus aisément un Monopoleur qu'un Voleur de grand chemin. Le monopole est un vol public: mais on ne défendra jamais aux Particuliers d'aller aux Spectacles ou aux Eglises avec de l'argent dans leur poche, sous prétexte que des Coupeurs de bourses peuvent le leur prendre.

On nous objecte que le prix du pain augmente quelquefois dans le Royaume. Mais ce n'est pas assurément parce qu'on a la liberté de le vendre; c'est parce qu'en effet les terres des Gaules ne valent pas les terres de Sicile, de Carthage & de Babilone. Nous avons quelquefois de très-mauvaises années & rarement de très-abondantes; mais en général notre sol est assez fertile. Le commerce étranger nous donne toujours ce qui nous manque: nous ne périssons jamais de misère. J'ai vu l'année 1709, j'ai vu Madame de Maintenon manger du pain bis: j'en ai mangé pendant deux ans entiers, & je m'en trouvais bien Mais, quoi qu'on ait dit, je n'ai jamais vu une mort causée uniquement par l'inanition. C'est une vérité trop reconnue, qu'il y a plus d'hommes qui meurent de débauche que de faim. En un mot, on n'a jamais plus mal pris son temps qu'aujourd'hui pour se plaindre.

Je dis même que dans l'année la plus stérile en bled, le Peuple a des ressources infinies, soit dans les châtaignes, dont on fait un pain nourrissant; soit dans les orges, soit dans le riz, soit dans les pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui par tout avec un très-grand soin, & dont j'ai fait le pain le plus savoureux avec moitié de farine.

Je sais bien que si tous les fruits de la terre manquaient absolument, & si on n'avait point de vaisseaux pour faire venir des vivres de Bar-

barie ou d'Italie, il faudrait mourir. Mais il faudrait mourir de même si nous avions une peste générale, ou si nous étions attaqués de la rage, ou si notre Pays était englouti par des volcans.

Fions-nous à la Providence; mais en travaillant. Fions-nous sur-tout à celle d'un Ministre très-éclairé, qui n'a jamais fait que du bien, qui n'a aucun intérêt de faire le mal, qui paraît aussi utile à la France que son Père l'était à la ville de Paris, & qui pousse la vertu jusqu'à trouver très-bon qu'on le critique, ce que les autres Auteurs ne souffrent guères.

F. d. V. S. d. F, & T. G. o. d. R.

2 *Janvier* 1775.

VERS faits au Château de Villebon, où est mort le célèbre Sully, après avoir vécu trente ans depuis sa retraite.

BEAUX lieux je sens à votre aspect
Que mon ame s'élève & qu'elle est attendrie;
Tout inspire ici le respect,
Tout rappelle à mon cœur l'ami de la Patrie,
Le meilleur des Sujets, le plus grand des mortels;
La France lui doit des Autels:
Je viens lui rendre un pur hommage.

» Ce marbre * retrace l'image
» De la candeur & de la vérité,
» De l'aimable simplicité
» Qui régnoit dans le premier âge.
» Le bonheur des humains enflammoit tous ses
» vœux;
» C'est sous un ministère sage
» Que les Princes sont grands & les Peuples
» heureux.
Hélas! l'affreuse jalousie
Le força de venir habiter ce séjour;
Il y gémit des erreurs de la Cour;
Il vit avec douleurs que la cruelle envie
Y détruisoit les fruits de ses *rares* talens.
Il regretta trente ans
Le bien qu'il auroit fait le reste de sa vie.

Par M. de Chennevieres.

Nota. On a mis ces vers dans l'Almanach des Muses, mais on en a retranché les huit vers qui sont marqués avec des guillemets à la marge, & le mot qui est souligné à l'avant dernier vers.

---

* La statue de M. le Duc de Sully qui est en marbre blanc dans une galerie.



Première solution de la suite de ce Problême : Trouver pour l'éducation des enfans la forme la plus propre à en faire des grands hommes.

En posant pour principe que l'homme doit être regardé comme la matière, l'ouvrier & l'ouvrage de son éducation, & en concluant delà que le premier moyen pour lui être utile dans cette grande entreprise, est de l'aider à rabattre ses regards & son attention sur lui-même; j'ai bien senti que ce seroit la hardiesse de lui avoir rendu ce qui lui appartient dans l'art de le former, qui pourroit causer le plus d'étonnement. Ainsi je vais tâcher de prévenir les frayeurs que l'on en pourroit concevoir, ou joindre au détail des motifs qui m'y déterminent, celui des précautions qui doivent en écarter le danger.

Causes pour mettre chaque Elève à la tête de son éducation.

Les enfans sont des hommes & qui veulent être traités en hommes dès le moment qu'ils respirent; leurs premiers cris ne sont autre chose qu'une revendication de leur indépendance. Faut-il les laisser s'y agiter jusqu'à s'en dégoûter d'eux-mêmes? Faut-il les abattre sous le poids de la domination? Ou faut-il enfin ne leur ôter qu'une partie de leur liberté naturelle?

Pour éclairer notre choix sur ces trois systêmes, il n'y a qu'une chose à faire sur chacun: c'est d'en mesurer

mesurer l'étendue, ou de voir d'où il part, & où il doit aboutir.

La nature & la raison sont deux parallèles très-proches l'une de l'autre, & dont les surfaces & les dehors sont également dangereux. C'est entre ces deux lignes que nous naissons tous : c'est entre ces deux lignes qu'il nous faut marcher. Toute autre route est fausse & pernicieuse. Ainsi le premier vice de l'éducation, c'est d'arracher les enfans de la place qu'ils y occupent, au lieu de les y aller trouver. Combien ne seroit-il pas plus naturel de les regarder comme une troupe de sauvages, ou de n'employer que les mêmes moyens pour les humaniser, qu'un sage employeroit avec les autres dans le milieu de leurs déserts ? La supériorité de nos forces sur eux n'est point un titre pour en substituer l'usage à celui de la raison. Nous ne tarderons pas à nous élever tant contre cette barbarie, que contre l'enchaînement des abus qui la rendent presque nécessaire. C'est une famille entière à exterminer ; mais il n'est pas encore temps de l'entreprendre : cela nous écarteroit trop de notre but.

Si l'on n'a pas bien entendu ma comparaison des enfans avec les sauvages, en voici une qui est plus analogue à nos mœurs, & qui détermine aussi bien que l'autre la vraie manière de les instruire & de vivre avec eux : c'est de les regarder & de les traiter en tout, comme nous le ferions pour les plus chers & les plus respectables de nos amis, s'ils venoient se mettre sous notre discipline, pour y apprendre quelque langue ou quelque science que ce pût être. Voilà tout mon systême pour les hommes qui se sont fait un microscope de leur raisonnement. Je vais continuer de l'étendre pour les au-

tres ; car je desire que tout le monde m'entende.

Il n'y a guères de partis plus turbulens, même parmi les hommes qui devroient être raisonnables, que ceux que l'on appelle mitigés ; & pour les enfans, c'est la mort : leur goût est d'être tout un, ou tout autre. Il semble qu'ils prévoient que l'on va les ensevelir dans la foule des ames communes en les écartant des extrémités, ou qu'ils s'imaginent que l'on ne leur rend une partie de ce qui leur appartient que pour légitimer l'usurpation de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on ne fait par là que les rendre plus méchans, & qu'il faut, ou renoncer au rapport des effets avec leurs causes, ou convenir qu'il n'est pas plus possible de leur apprendre à marcher droit avec cette conduite en zigue-zague, que de leur aider à élever leur ame en la tenant dans une crainte & une oppression perpétuelle.

Si nous ajoutons à ces réflexions si frappantes qu'il n'y a point d'enfans, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, qui ne soient aussi bien maîtres de ne s'approprier que ce qu'ils veulent des leçons qu'on leur donne, que d'empoisonner ce qu'ils en prennent; ne s'en suivra-t-il pas delà que c'est dans leur ame que se forme & se consomme tout le mystère de leur éducation, & qu'il n'y a point d'homme par conséquent qui soit moins à portée de voir à quel point ils en sont de leur ouvrage, que ceux qui s'imaginent le diriger au travers du voile de la crainte & du pédantisme.

Si c'est dans l'ame des élèves que se consomme le mystère de leur éducation, c'est dans l'ame des élèves que doit être l'œil du maître : & ce n'est pas même assez qu'il y soit ; il faudroit qu'il y fût placé de manière à pouvoir étendre ses regards aussi aisément du côté de l'avenir, que sur le présent & le

passé ; & comme cette faveur est toujours le prix de la confidence seule, & de la confidence la plus intime, je crois pouvoir assurer, & ne jamais trop répéter que le premier & le plus essentiel de tous les devoirs d'un instituteur pour ses élèves, est de s'insinuer & de se maintenir constamment dans le centre même de leur confidence.

Loin de nous ces hommes qui ne voient que du grand autour des grands, & que du petit autour des petits ; ces hommes qui se feroient honneur de jouer aux noix avec un Prince, & qui en rougiroient avec leurs enfans. Il n'y a rien de moins propre que des hommes si hommes, pour former des hommes. Si un artiste n'aime pas son ouvrage, jusqu'à se faire un amusement d'en observer les moindres traits, on ne doit point en attendre de chef-d'œuvre.

Cette loi si générale n'est qu'une moitié de celle de l'instituteur. Ce n'est point assez pour lui d'aimer tout dans ses élèves, il faut qu'il ne néglige rien pour s'en faire aimer. Ainsi, au lieu de se borner à faire les premières avances de l'amitié pour chacun d'eux, il doit les continuer, quelques obstacles qu'il y trouve, jusqu'à ce qu'il le voie venir, & toujours d'une manière conforme au caractère de celui qu'il veut gagner. S'il lui tombe un génie qui n'aspire, comme Scipion, qu'à ce qu'il y a de plus élevé dans la vertu, il ne s'occupera, comme Lélius, qu'à lui servir d'échelle & d'appui. Quand on lui en amenera d'aussi furieux qu'Oreste, il s'armera d'une patience égale à celle de Pylade, jusqu'à ne cesser de lutter contre leur manie qu'après les en avoir fait purifier. Enfin s'il lui en vient, qni paroissent n'avoir aucune prétention à l'immortalité, que sa générosité ne reste point au-dessous de celle de Pollux pour Castor,

ou qu'il ne cesse de se remuer & de s'employer pour eux qu'après leur avoir fait trouver quelques traits qui puissent les faire admirer. S'il y a des esprits que les trophées de leur voisins empêchent de dormir, il y en a d'autres qui ne se réveillent qu'au bruit des applaudissemens dont ils sont l'objet.

Je sens bien que les maîtres auront de la peine à se voir ôter le plus flatteur de leurs droits, qui est de pouvoir couper en plein drap pour leurs leçons, ou de faire apprendre ce qu'ils veulent, quand ils le veulent & comme ils le veulent. Il est en effet bien plus court & bien plus facile d'enseigner de loin à une troupe d'enfans ce que l'on veut qu'ils fassent, & de punir ceux qui ne le font pas, que d'être toujours dans la crainte soi-même de perdre leur confiance. Mais comment faire? Est-ce la commodité des maîtres que l'on doit avoir en vue dans un systême d'éducation, ou l'avantage des élèves? Si c'est la commodité des maîtres, on ne la trouvera point ici pour ceux qui n'en font le métier que pour le faire; mais on doit l'y trouver, & dans toute sa plénitude, pour ceux qui ne s'occupent que de la perfection de leurs disciples, parce que c'est cette perfection qui m'a servi de point d'alignement dans tout mon systême; & je crois pouvoir assurer qu'une méthode qui met l'instituteur à portée d'avoir toujours l'œil sur l'ouvrage de ses élèves, & de pouvoir les y aider de ses conseils & de ses services, doit être mille fois plus avantageuse que celle où l'on peut le forcer d'avouer qu'il travaille en aveugle avec eux, & jusqu'au point d'ignorer si des leçons ne leur sont pas plus nuisibles qu'utiles.

Il faut entendre par les leçons qui sont plus nuisibles qu'utiles, toutes celles qui tendent à dénatu-

rer les enfans de quelque manière que ce soit. La première qualité du grand homme est d'être tout lui-même, ou de n'avoir rien d'étranger. C'est ce qui a fait dire à Boileau, que *le vrai seul est beau, que le vrai seul est aimable, & qu'un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.* Ainsi je crois qu'il n'est pas nécessaire de nous étendre davantage sur cet article, pour en pouvoir conclure que le véritable esprit de l'éducation n'est point d'inspirer aux enfans ni des sentimens, ni des goûts, ni des vertus factices; mais de leur aider à développer les germes qu'ils en ont reçus de la Nature, & qu'il ne doit pas être moins dangereux pour eux de suivre une méthode qui a pour but d'amener leurs caractères à l'uniformité, qu'il ne le seroit d'être toujours serrés pour faire prendre à leur corps la même configuration.

Ces vérités ne feront que devenir de plus claires en plus claires, à proportion que nous avancerons; mais comme il me paroît qu'elles le sont déjà assez pour donner l'envie de les mettre en pratique, & que nous ne voulons pas exposer personne à en manquer l'épreuve, nous allons passer aux moyens d'en écarter les écueils, ou d'en assurer le succès.

Précautions à prendre pour ne rien risquer en mettant les enfans à la tête de leur éducation.

Si nous détournons l'autorité du maître de dessus la tête des enfans, ce n'est que pour la répandre sur tout leur entour. Il ne seroit pas raisonnable qu'il leur laissât faire ce qu'ils voudroient pendant que quelqu'autre leur feroit faire ce qu'il vou-

droit, ou qu'ils feroient faire eux-mêmes ce qu'ils voudroient par quelqu'autre. Nous ne voulons qu'ils soient libres qu'à condition de ne voir que des personnes aussi libres qu'eux. Il ne faudroit peut être, ou qu'un peu trop d'empressement pour eux, ou qu'une flatterie mal placée, ou qu'un ton de maître vis-à-vis d'un domestique, ou que la soumission rempante de ce malheureux pour jeter dans leur ame le plus grand des crimes contre Dieu, & des vices contre l'Etat, qui est d'identifier l'autorité à sa personne. On ne voyoit rien de tout cela dans l'âge d'or, & c'est des douceurs prétendues de ce siècle chimérique que nous voulons les amener à préférer les principes de l'ordre & de la société civile à la confusion de l'anarchie. Enfin notre méthode favorite pour leur instruction, est de leur faire sentir le besoin de chaque chose, avant de les appliquer à la chercher & de les amener au point de voir en eux-mêmes ce qu'elle doit être, avant d'examiner ce qu'elle est. C'est la route que nous prendrons avec eux pour nous créer une police. Mais pour mettre plus de suite & de clarté dans cette partie de notre systême, nous allons la soudiviser en trois conditions aussi indispensables pour en garantir les effets dans la pratique que pour en démontrer la facilité dans la théorie. Voici ces trois conditions.

1. Que les enfans que l'on rassemble pour en faire une classe n'aient pas plus de quatre ans chacun.

2. Que la classe ne soit guère de plus ni de moins que douze.

3. Que ce soit le même maître qui la conduise depuis le commencement de l'éducation jusqu'à la fin.

ARTS.

GRAVURES.

I.

* *Descente de Croix & son Pendant, d'après les Estampes gravées par Reimbrand.*

CES deux Estampes, gravées par Reimbrand, ont pour titre, *A la Gloire de Dieu;* l'une représente Notre-Seigneur montré au Peuple, & l'autre Notre-Seigneur, que l'on descend de la Croix après sa mort. On sait combien ces deux Morceaux sont recherchés, & combien ils méritent de l'être. On y trouve l'abondance de la composition, la variété des expressions, & surtout cet effet piquant qui fait seul l'éloge de ce Peintre fameux. Ces deux Estampes sont très-rares, & dès lors à un très-haut prix.

Le sieur Le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, & dont les productions ont eu le bonheur jusqu'à-présent d'être agréables au Public, vient de faire exécuter

* Le premier tableau est dans la Galerie du Landgrave de Hesse-Cassel.

des Copies de ces deux Estampes. En dirigeant cet Ouvrage, il a tâché principalement qu'on rendît, autant qu'il étoit possible, l'illusion des Originaux, le même jeu dans la manœuvre, le même esprit à rendre les formes, & les moyens pour produire l'effet. Le but qu'il s'est proposé dans cet essai, a été de pouvoir procurer aux Amateurs l'avantage d'avoir à un prix modéré des morceaux dont le prix est excessif. Les Originaux sont poussés jusqu'à huit & neuf louis, & le prix des Copies est de trois livres chacune. Si cet essai plaît & réussit, il donnera de la même manière ce que Reimbrand a fait de mieux.

La demeure du sieur LE BAS, *Graveur du Roi, est rue de la Harpe, à Paris.* 1775.

I I.

Septième & huitième Cahiers des cris de Paris, dessinés d'après nature, & gravés par M. Poisson. Prix 1 l. chaque Cahier. A Paris, chez l'Auteur, Cloître Saint-Honoré, maison de la Maîtrise, au fond du jardin.

I I I.

Portrait en médaillon de Louis François.

Gabriel d'Orléans de la Motte, Evêque d'Amiens, ancien Supérieur des Carmélites de St-Denis, dédié à la très Révérende Mère Ste Thérèse de St-Augustin, Prieure des Religieuses des Carmélites de Saint-Denis, gravé d'après le tableau original qui appartient à Madame la Comtesse de Bouzac. A Paris, chez le sieur Bradel, Graveur, rue des Sept Voies, au Collége de Fortet, proche Sainte-Geneviève.

IV.

Portrait en médaillon de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon, gravé, dédié & présenté à S. A. S. par Lebeau. A Paris, chez l'Auteur, rue St Jacques, maison de la Veuve Duchesne.

V.

Recueil de nos plus beaux Jardins modernes, de Biron, de Lautrec, de Boutin, de la Bouexiere, de la Folie-Pajeau, de l'Hôtel de Pompadour à Fontainebleau, de Berny, de Chantilly, de Versailles, de Carolsruhe en Allemagne, & plusieurs compositions de jardins à l'An.

gloise, avec descriptions en vingt cinq planches, petit *folio* : 7 livres 4 sols broché.

Plan des Jardins de Bellevue, par M. d'Ill : prix 1 livre 4 s.

A Paris, chez le sieur le Rouge, rue des Grands Augustins, vis-à-vis l'Hôtel St-Cyr.

V I.

Le Marché aux Herbes d'Amsterdam, gravé d'après le Tableau original de Gabriel Metzu, appartenant à M. Blondel de Gagny, par M. David.

L'effet piquant de ce Tableau, qui n'étonne pas moins qu'il attache, la variété ingénieusement répandue dans les plus petits objets, la belle disposition des plans & des grouppes qui semblent placés pour se soutenir & se faire valoir réciproquement, font d'excellentes leçons pour un Artiste attentif. Mais, pour copier avec le burin un tableau de ce rare mérite, il falloit un Artiste habile qui sût bien en saisir l'esprit, & même en exprimer la couleur ; c'est ce que M. David, élève de M. Le Bas, Graveur du Roi, a exécuté très-heureusement sous la direction de son Maître,

On admire avec raiſon, outre le brillant de ſon burin, un beau deſſin, une touche sûre, & cet effet de l'enſemble qui ne laiſſe rien à deſirer. Il a ſu principalement répandre dans ſon faire, un ſourd qui fait bien reſſentir l'oppoſition de chaque groupe, & qui ſatisfait également le Connoiſſeur & l'Artiſte. Ainſi l'Eſtampe, indépendamment du plaiſir qu'elle fait & doit faire aux Amateurs, eſt encore de la plus grande inſtruction : elle a vingt deux pouces & demi de hauteur, & dix ſept pouces & demi de largeur; elle ſe trouve à Paris chez M. Le Bas, Graveur du Roi, rue de la Harpe. *Prix* 12 *liv.*

MUSIQUE.

I.

Billet d'invitation, à voix ſeule, avec accompagnement de deux violons & baſſe, par M. Albanèſe, Muſicien du Roi. *A Paris, au bureau du journal de muſique, rue Mont-martre, vis-à-vis celle des Vieux-Auguſtins. Prix* 1 *l.* 4 *ſ.*

Ce morceau fort applaudi dans les ſociétés, étoit attendu avec impatience. C'eſt

un caprice de Musicien, comme *le Privilège du Roi*, mis en musique par M. de la Borde. M. Albanèse, impatient de ce qu'il ne trouvoit point de paroles à son gré, s'est avisé de mettre un jour en musique un billet qu'une femme aimable venoit de lui écrire pour l'inviter à dîner. La singularité de cette idée, la variété des mouvemens & l'expression de la musique, rendent cette plaisanterie très-piquante.

I I.

Recueil d'airs & arrietes choisies, avec accompagnement de guittare ou mandore, dédié à Madame la Marquise de Brulart, par Mlle Péan, œuvre I. prix 7 l. 4 s. A Paris chez l'Auteur, rue du Sépulchre, Fauxbourg St Germain, vis-à-vis la petite rue Taranne; chez M. Jolivet, rue Françoise; & aux adresses ordinaires de musique.

La jeune *virtuose* dont nous annonçons l'ouvrage, joint à l'harmonie pleine & agréable de ses *accompagnemens*, l'exécution la plus précise & la plus satisfaisante. Elle ne s'est pas seulement attachée à la régularité des accords, elle a encore le mérite d'en avoir rendu l'exécution fa-

cile & à la portée des personnes qui ont quelque usage de la guittare. Elle mérite d'autant plus d'être encouragée, qu'elle réunit à des talens distingués, la douceur & l'honnêteté des mœurs, la modestie du caractère, & la complaisance la plus marquée pour les Dames & Demoiselles qui lui font l'honneur de l'appeler pour recevoir ses leçons.

III.

Les Etrennes des Citoyens, ou la joie publique, chanson à la gloire du Roi Louis XVI. Musique & paroles, prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez M. Bordet, Marchand de musique, rue St. Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal.

IV.

Dans le mois de Décembre, nous avons annoncé une contredanse intitulée les charmes de la France; & nous avons mis par Bacquoy Guérin, & c'est M. Bacquoy Guédon.

Recueil de Menuets avec la basse chiffrée, dédié à M. le Marquis de Matharel, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, Gouverneur d'Honfleur, Pont-l'Evêque & Pays d'Auge, &c.

&c. &c. par M. Bacquoy Guédon, ci-devant Danseur du théatre françois.

Recueil de menuets, avec la basse chiffrée, dédié à Mde. Le Bret, par le même Auteur.

Recueil de contredanses allemandes & françoises, avec la basse chiffrée, par le même.

Collection de contredanses allemandes & françoises, avec les figures, par le même.

Les plaisirs de Henri IV, contredanse à huit figurans, de la composition du même Auteur.

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Potterie, la première porte cochère à main gauche en entrant par celle de la Tixéranderie; chez Mlle Castagnerie, rue des Prouvaires, à la Musique royale; & aux adresses ordinaires de musique.

V.

Almanach musical, 1775, petit in-12 de 178 pages. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & au bureau du journal de musique, rue Montmartre, vis-à vis celle des Vieux-Augustins. Prix 1 liv. 4 f. & par la poste franc de port dans tout le Royaume 1 liv. 10 f.

Cet almanach qui paroît pour la première fois, sera vraiment utile pour les Musiciens & pour tous ceux qui aiment la musique. Il contient l'indication des fêtes musicales de Paris pour l'année 1775, l'annonce des découvertes concernant la musique, faites ou publiées en 1774, la notice des ouvrages de musique vocale ou instrumentale & des ouvrages concernant la musique qui ont paru dans l'année; la liste des Auteurs ou Compositeurs; l'état de la musique des Eglises de Paris; les listes des Organistes, Maîtres de musique & d'instrumens, Copistes, Graveurs, Fondeurs de caractère & Imprimeurs pour la musique, Marchands de musique du Royaume & des pays étrangers, Luthiers & Facteurs d'instrumens, &c.

Ces listes sont suivies des anecdotes musicales de l'année 1774, de couplets à mettre en musique & de chansons notées.

Ceux qui appercevront des fautes ou des omissions dans cet almanach, sont priés d'en donner avis au Bureau du journal de musique. On se servira de la voie de ce journal pour publier sur le champ ces corrections, en attendant

l'almanach de l'année prochaine, où elles seront faites avec soin. La notice des ouvrages de musique ou concernant la musique, paroît fort exacte, & a dû coûter bien des recherches. Elle contient 234 articles, dont plus de 80 n'avoient été encore annoncés nulle part. Cette notice jointe à l'annonce des découvertes & des anecdotes musicales de l'année, formera une sorte d'histoire de la musique, qui deviendra par la suite fort intéressante pour les Amateurs.

GÉOGRAPHIE.

I.

NOUVELLE Carte réduite de la Manche de Bretagne, en trois feuilles de papier grand-aigle, contenant toutes les côtes de France depuis Dunkerque jusqu'à Ouessan & les côtes d'Angleterre depuis Colchester, qui est au nord de la Tamise jusqu'au Cap Clare en Irlande, les Brasciages, & qualités des fonds, tant en dedans qu'en dehors de la Manche, le nombre des pieds d'eau que la mer monte & baisse perpendiculairement le

long des côtes les jours de la nouvelle & pleine lune, les vues des terres, telles qu'elles paroiſſent de la mer, & pluſieurs nouvelles utilités très-eſſentielles, qui n'ont jamais paru ſur aucune carte de navigation, & dont un marin eſt journellement dans le cas d'avoir beſoin. Publiée ſous l'approbation de l'Académie Royale des Sciences.

Cette carte qui eſt dédiée au commerce, ſe trouve chez l'Auteur, rue St-Jacques, au Havre, & chez le ſieur Mérigot l'aîné, Libraire, Quai des Auguſtins à Paris, qui a le dépôt des cartes hydrographiques; prix, 7 liv. 10 ſ. les trois feuilles. Les Marchands de provinces, qui vendent des cartes, en en prenant un certain nombre, auront une diminution honnête. L'on trouve chez le ſieur Degaulle tout ce qui concerne la navigation.

Il fait des envois d'inſtrumens, & n'en vend aucun qu'il n'en garantiſſe la préciſion par un billet ſigné de ſa main.

II.

Atlas Elémentaire où l'on voit, ſur des cartes & des tableaux relatifs à l'objet, l'état actuel de la conſtitution poli-

tique de l'Empire d'Allemagne. 1°. Les Cercles en général, les Archevêchés, Evêchés, Universités, les Etats qui ont droit de battre monnoie, les Villes Monétaires, *&c.* La situation, l'étendue respective, les enclaves, le nombre & le rang des Electorats, Principautés, Abbayes, Comtés, Baronnies, Seigneuries, & généralement tous les Etats immédiats qui donnent droit de séance aux Diètes générales & particulières de l'Empire. 3°. Les principaux territoires immédiats, qui ne donnent pas droit de séance aux Dières. 4°. Un indice de tous les cantons de la Noblesse immédiate en Souabe, en Franconie, & sur le Rhin. 5°. Les différentes routes & postes de l'Empire, & les Villes où l'on trouve des relais pour les Couriers & Voyageurs. 6°. Grand nombre de lieux remarquables par leurs productions ou établissemens, comme mines, forges, fabriques d'armes, manufactures, bains, haras, *&c.* 7°. Le commencement des Etats d'Empire, l'époque des principales loix, des établissemens & événemens qui ont produit par degrés l'état actuel de l'Allemagne, avec un Abrégé méthodique du droit public de l'Empire; Ouvrage propre à faciliter l'étude de ce droit

public, utile à l'éducation de la jeune Nobleſſe, & à tous les Officiers curieux de connoître ce qui compoſe le Corps Germanique, ſes différens Etats & les divers degrés de puiſſance de chacun de ſes Membres : le tout compoſé & vérifié d'après les meilleures cartes nationales, la Géographie de M. Buſching, les Ouvrages de MM. Schmauſſ & Pfeffel, les Inſtitutions au droit public de l'Allemagne, par M. Gérard, *&c.* dédié & préſenté au Roi par l'Abbé Courtalon, Précepteur des Pages de Madame, & ci devant de ceux de feue Madame la Dauphine, Mère du Roi, avec approbation & privilége du Roi 1774, 1 vol. *in* 4°.

L'Allemagne eſt partagée en tant d'Etats & de Principautés, qu'elle méritoit un Atlas géographique & hiſtorique pour la faire connoître dans ſes diviſions. C'eſt ce qui a été parfaitement exécuté par M. l'Abbé Courtalon. Les papiers publics de l'Allemagne lui rendent ce témoignage non ſuſpect. Il faut lire dans le diſcours préliminaire de cet Ouvrage les avantages que l'on peut en retirer pour la connoiſſance des lieux, de la politique & de l'hiſtoire de cette contrée.

ANECDOTES.

I.

CALVIN, au ſortir d'un ſermon, où il avoit expliqué, à ſa manière, le myſtère de la prédeſtination, vint demander à dîner à ſa ſervante. „ Je ne vous en ai „ point fait, répondit-elle froidement; &, comme elle vit qu'il s'emportoit, elle lui rétorqua ſon argument favori. „ Dieu, lui dit-elle, a prévu, de toute éternité, „ que vous dîneriez aujourd'hui, ou que „ vous ne dîneriez pas : s'il a prévu que „ vous dîneriez, vous en trouverez, in- „ dépendamment de mon foible miniſ- „ tère : s'il a prévu que vous ne dîneriez „ pas, je vous en aurois fait en vain „.

I I.

Louis XIV ſe plaignoit des Algériens : ils lui envoyèrent des Ambaſſadeurs que le Roi reçut aſſez mal : „ Je „ ferai bombarder votre ville, leur dit- „ il, & la détruirai de fond en comble „. „ V. M. Sire, répondit le Chef de l'Am- „ baſſade a t elle daigné faire calculer les „ frais que lui occaſionneroit cette entre- „ priſe ? Quand il m'en coûteroit quatre „ millions, reprit le Roi, qu'importe ? „ pourquoi me faites-vous cette queſ-

» tion ? Sire, ajouta l'Ambassadeur, c'est
» que, si Votre Majesté veut nous don-
» ner la moitié de cette somme, elle y
» gagnera l'autre moitié, & n'aura point
» à courir les risques de l'entreprise.

Réponse d'une Dame à la Lettre sur le mariage, insérée dans le second volume d'Octobre.

De Paris, ce 27 Octobre 1774.

Monsieur, ayant appris par le second volume d'Octobre qu'une personne honnête desireroit trouver une Demoiselle qui, en l'épousant, pût faire son bonheur; je prends la liberté de vous annoncer la fille d'une Dame de mes amies, que je connois depuis sa tendre enfance, & qui s'est élevée sous mes yeux. Elle est actuellement âgée de 18 ans & quelques mois. Le ciel ne l'a pas favorisée du côté de la fortune; mais sachant se contenter de peu, la mere & la fille vivent très-décemment dans leur état. Cette Demoiselle est d'une bonne santé, & depuis l'âge de treize ans elle n'a point été malade, quoiqu'elle ne sorte presque jamais & qu'elle fasse peu d'exercice.

Elle ne voit d'autre compagnie que moi, & deux ou trois autres Dames qui viennent quelquefois chez sa mere; elle quitte même souvent les personnes avec qui elle se trouve pour se retirer seule dans son cabinet, où elle s'occupe à la lecture de quelque livre de piété ou de morale; & lorsque son esprit a besoin de délassement, elle ne le va point chercher dehors, mais elle s'amuse à jouer des instrumens, ou à chanter: ce qu'elle fait à des heures réglées.

Elle eſt d'un caractère très-doux & très-ſociable, enjouée avec ſes amies, mais fort timide ; la moindre perſonne étrangère lui fait perdre ſa gaîté, elle devient alors ſérieuſe, & la crainte de mal parler l'occupe tant, qu'elle n'oſe prononcer un ſeul mot ; sa ſenſibilité va juſqu'à l'excès : une flatterie la fait trouver mal, quoiqu'elle ne connoiſſe pas les perſonnes. Pour la ſageſſe, il eſt difficile d'en avoir plus qu'elle : c'eſt ſon plus grand mérite.

Elle eſt très-ſoumiſe à ſa mere, & depuis dix ans que je les connois, elles n'ont pas eu le moindre débat enſemble. Elle a appris d'elle-même à lire & à écrire. Je ne lui ai montré que peu de mois l'italien & la muſique ; maintenant elle poſſede ces ſciences mieux que moi.

Elle a une belle voix de taille, dont l'étendue eſt depuis le *ſi* d'en bas juſqu'à celui d'en haut, ce qui fait deux octaves.

Elle a beaucoup de goût pour le chant ; elle réuſſit parfaitement dans la muſique italienne & françoiſe, quelqu'air qu'on lui préſente.

Pour la danſe, elle ne la connoît que de nom, ne l'ayant jamais aimée, non que les préjugés vulgaires l'ayent décriée dans ſon eſprit, mais parce que naturellement elle a de l'éloignement pour elle.

La morale & l'hiſtoire ſont les ſeuls objets de ſa lecture ; le plus beau roman l'ennuie, au point de ſe ſentir accablée de ſommeil, auſſi ſont-ils bannis de ſa bibliotheque : non qu'elle les croie dangereux, elle a aſſez de raiſon pour les mépriſer & pour dédaigner de les lire.

Elle s'occupe très-peu de ſa parure, & ne ſe ſoucie point de ces colifichets que les femmes d'aujourd'hui recherchent avec tant d'ardeur ; on

pourroit même lui reprocher de se négliger trop & d'outrer la simplicité dans les habits.

A l'égard de la figure, sans être belle, elle n'a aucun désagrément. C'est une brune qui a de fort beaux yeux & de la régularité dans les traits; un air modeste la rend encore plus intéressante. Elle est d'une taille médiocre, mais bien proportionnée, & sans défauts remarquables.

Son esprit est juste & cultivé; les flatteries ne la touchent pas. Lorsque des gens sans mérite lui prodiguent des louanges, elle me dit: « J'aime-» rois mieux être blâmée justement par des per-» sonnes d'esprit, que de me voir louée par des » sots ».

Elle a beaucoup de talent pour la poësie italienne, & si dans ses loisirs elle compose quelques pièces de vers, elles sont toutes en cette langue. J'en citerai quelqu'unes.

SONNET.

Non sol a te sposo ma tenero amante,
Mia vita, sarò, ne sparger d'obblio
Il girar, de lustri postrà i foco mio,
Ni un' altra beltà rendermi inconstante.

Quante volte il dico, e pure ognor tremante
Sospetti quella fè, & paventi, oh dio?
Ch' io mi anaadi il altro laccio,
Che m'accenda d'amor piu bel sembiante.

Deh rassi curati e dove il trovare
Quando di tradirti voglia havrei
Chi quel che perderei mi potria rendere?

Ah lascia lascia cor mio di temere

E credimi fedel quanto tri sei
O ben terminerò questo misero vivere.

Il y a aussi plusieurs petits airs qu'elle a faits, dessein de les mettre en musique : en voici quelques-uns.

CANZONETTA.

Amo se il mio dolore
Ti muove a pietà
Rendimi la mia vita
Rendimi lesposo infedel
Sebbene quel perfido core
Spezzò l'antico laccio
Il perderlo così oh dio
Mi sembra per troppo crudel. *

Ces échantillons suffisent pour donner une idée de sa maniere d'écrire. Si d'après ce que je viens de marquer, elle plaît, je vous prie, Monsieur, de le faire savoir par la voie de ce Journal; alors elle se fera connoître, & l'on pourra venir chez elle, afin de prendre avec sa mere les arrangemens nécessaires & convenables à ce sujet; mais avant de se déclarer, elle desireroit s'instruire du caractere de celui qui la rechercheroit; faites-en part, s'il vous plaît, à la personne dont il s'agit.
J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, J. A. M. WHITTON.

P. S. Vous ferez, si vous le jugez à propos, part

* Il y a d'autres sonnets & d'autres chansons en italien, que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de rapporter.

de

de cette Lettre au Public, les personnes ne le trouveront pas mauvais.

Des circonstances, dont il seroit inutile de rendre compte au Public, ont empêché la publication de cette Lettre dans l'instant où elle devoit paroître. On défère aujourd'hui aux avis de quelques personnes, aussi respectables par leurs connoissances que par leur amour de l'humanité, qui ont cru que l'impression en pourroit encore être de quelque utilité.

Lettre de M. le Docteur Maty, Garde du Muséum Britannique, & Secrétaire de la Société Royale, à son Fils, résidant à Paris.

Londres, le 21 *Juin* 1774.

Vous ne pouvez, mon très-cher Ami, m'apprendre de nouvelle plus intéressante que celle de l'inoculation, à laquelle Sa Majesté & ses augustes Frères viennent de se déterminer. Le coup affreux qui a privé la France de son Chef, est devenu un trait de lumière pour son Successeur. Instruit par ses pertes, il a vu l'épée de feu suspendue sur sa tête. En détourner la direction devoit être le premier exploit de son règne; & son premier bienfait, celui d'en délivrer ses Sujets. Quel triomphe pour la philosophie? Quelle époque dans les annales du Royaume? Chaque enfant que le jeune Monarque arrache à la mort va désormais l'appeler son père; une nouvelle posté-

rité lui devra sa vie & ses charmes; &, au lieu du pénible souvenir de tant de milliers d'hommes sacrifiés au desir des conquêtes & de la gloire, qui souvent empoisonne les derniers jours des plus grands Rois, il jouira du prix le plus flatteur de son héroïsme, & comptera ses jours par le nombre d'heureux Citoyens qu'il aura conservés.

Depuis plus de vingt ans, mon cher Ami, j'ai entrevu l'Aurore de ce beau jour; &, je le dis avec un sentiment délicieux, j'ai tâché d'en hâter la venue. Du pays où vous êtes né, pays si cher à mon cœur, où mon ame s'est fortifiée & où j'ai fixé mon tombeau, je communiquai les lumières que j'acquérois à la terre où j'ai reçu la naissance, & à celles d'où vos pères furent chassés Particulier obscur, je ne pouvois faire que peu de chose, & ce peu je l'ai fait; j'ai prouvé sur moi-même l'innocence de l'inoculation, & je me flatte que vous me savez gré de vous avoir sauvé avec vos deux sœurs dans un âge assez tendre, & dans le même jour, des périls d'un mal d'autant plus redoutable qu'il est plus retardé. Je méprisai dans le temps les invectives de ceux qui me reprochoient le sacrifice barbare de ce que j'avois de plus cher. Plusieurs familles, dans ma petite sphère, se félicitent d'avoir été hardies à mon exemple, & j'ai assez vécu pour avoir souvent eu occasion de m'attendrir avec celles qui n'ont pas eu la force de le suivre.

Vous avez lu dans les écrits de ce Philosophe aimable, que je ne nommerai jamais qu'avec l'impression de la douleur mon cher la Condamine, le précis d'une longue conférence littéraire sur ces sujets intéressans: cette correspondance, vous le savez, n'a fini qu'avec sa vie, & ses dernières Lettres contenoient encore les épanchemens de son ame pour sa Patrie & pour son Roi. Que ne vit-il

actuellement pour jouir de la douce satisfaction de voir ses vœux accomplis? Que n'ai-je pu moi-même concourir, autrement que par la foible expression des miens, à la conservation de jours si chers à l'humanité? Car un bon Roi fait le bonheur des Nations qui l'environnent, presque autant que de la sienne.

Je ne suis point surpris des alarmes des Parisiens, l'objet est aussi grand que nouveau; & où les affections sont vives, les craintes, comme en amour, sont souvent puériles. Dans cet instant de crise, que ne puis-je exciter la confiance de ce bon Peuple & prévenir sa joie! c'est le grand objet de cette Lettre que je griffonne à la hâte, & que je souhaite que vous rendiez publique.

Nos trois Princes, vous dit-on? Devoit-on exposer à la fois toutes nos espérances? Exposer! mon cher Fils! c'est conserver qu'on devroit dire. Les atômes invisibles & destructeurs voltigent dans l'air; ils sont dans les Maisons Royales, peut-être dans l'air de ceux qui approchent le Souverain; voudriez-vous que ses frères l'eussent peut-être, dans leur convalescence, exposé au risque qu'ils avoient évité. Lui-même, eût-il été tranquille observateur de leur fermeté? L'avantage du préservatif le touchoit il moins qu'eux? Et devoit-il recevoir l'exemple que la naissance l'invite à donner?

Mais n'y a-t-il donc absolument aucun risque dans l'inoculation, & s'il s'en trouve le moindre, se pardonneroit-on, en cas d'accident, de l'avoir fait courir à son Roi? Sans vous renvoyer aux écrits de M. de la Condamine, où vous trouverez des réponses générales & précises à cette frivole objection, je vous répondrai simplement que pour des jours aussi précieux, le risque est absolument nul; celui que l'opération, faite

ſuivant la méthode publiée en Angleterre, peut laiſſer, ne tombe jamais que ſur des Sujets mal conditionnés, mal préparés ou mal traités; parce que la ſaignée faite en aveugle par un Barbier de campagne à un homme dont la veine eſt petite ou mal ſituée, entraîne quelquefois des accidens qu'il étoit maître de prévenir & qu'il eût dû prévoir, s'enſuit-il qu'il n'y ait rien à craindre quand le bras eſt comme il doit l'être, & que le Chirurgien ſait ſon métier? Jugez ſi l'obſervation, les précautions, les attentions peuvent manquer quand le zèle eſt dirigé par le ſavoir & l'expérience, & qu'il eſt abondamment fourni de conſeils & de ſecours. Auſſi puis-je bien vous déclarer que mon eſprit eſt ſans le moindre doute & que dans la place du ſage Directeur qu'on a choiſi, j'oſerois, ſur ma tête, répondre du ſuccès.

On ſe récrie enfin ſur la ſaiſon, au milieu de l'été, dans les chaleurs, au ſortir des plus douloureuſes impreſſions, pourquoi ne pas attendre l'automne & la tranquillité? Attendre, mon Ami! La voix du Ciel n'a-t-elle pas fixé l'inſtant? Vous connoiſſez Milady B., elle attendit auſſi, & ſe reprochera toute ſa vie les ſcrupules & les délais qui lui ravirent un fils unique. Sans m'échauffer cependant, ma réponſe eſt encore courte; il n'y a point de ſaiſon où l'opération doive être différée: elle réuſſit également dans toutes, & je n'en connois aucune qui poſsède des avantages excluſifs. J'ai vu mon compatriote, le Docteur Ingenhouſz, le ſauveur de la famille Impériale, revenir en triomphe avec le Baron Dimſdale, de ſes courſes dans des villages attaqués en été d'épidémies fatales. L'inoculation, adminiſtrée par de telles mains ſur des centaines de perſonnes de tout ſexe & de tout âge, les ſauvoit conſtamment toutes, & le Génie de la France lui aſſure un égal ſuccès.

Adieu, mon bon Ami, la poste part, & je ne veux pas la perdre, en sacrifiant quelques instans à vous réitérer les expressions de ma tendresse.

AVIS.

I.

OUVRAGES DE MUSIQUE,

Proposés au rabais jusqu'au 1 Mai 1775.

Les Auteurs du Journal de Musique viennent d'acquérir à la vente du fonds de Madame Le Clerc un choix des Ouvrages des plus célèbres Compositeurs, tels que M. J. J. Rousseau, Pergoleze, Geminiani, Locatelli, Tartini, Hasse, Vivaldi, Corelli, Bezozzi, Gossec, Kennis, &c. Comme ils n'ont fait cette acquisition que dans l'espoir de se rendre utiles aux progrès de l'Art, en facilitant au Public, & sur-tout aux Artistes l'acquisition & l'étude des chefs-d'œuvre des plus grands Maîtres, ils croient devoir suivre l'exemple qui a été donné dans la Librairie pour la vente des Mémoires des Académies Royales des Sciences & des Belles-Lettres, & de plusieurs autres Livres excellens. Dans cette vue ils proposent les Ouvrages suivans à un rabais d'environ moitié, jusqu'au premier Mai prochain. Cet intervalle de quatre mois paroît suffisant pour que les Amateurs, les Artistes & les Marchands des Provinces & des pays étrangers soient avertis de ce rabais, & puissent en profiter; c'est pourquoi ce terme sera de rigueur, & après le premier Mai ces Ouvrages seront remis & reste-

ront fixés pour toujours au prix ordinaire des autres Ouvrages de Musique du même genre.

On s'adressera à Paris à M. GANTIN, *Commis du Journal de Musique, au Bureau du Journal, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux-Augustins.* Les personnes de Province sont priées d'affranchir les lettres & le port de l'argent, & d'indiquer par quelle voie il convient de leur faire tenir les objets de leurs demandes, si elles ne veulent pas user de celle de la Poste, aux conditions ci-après.

OUVRAGES AU RABAIS.	*Prix au rab*		*Anc. prix.*	
Sonates à violon seul.	l.	f.	l.	f
Geminiani, op. 1	6		10	
Geminiani, op. 4	6		12	
Guerini, op. 1	3		6	
Guerini, op. 2	3		6	
Guillemain, op. 1	6		12	
Guillemain, amus. op. 18 . . .	3		6	
L'Abbé fils, 8 œuvre	3	12	7	4
Tartini, op. 1	6		12	
Tartini, op. 2	3		6	
Tartini, op. 3	6		10	
Tartini, op. 6	3		6	
Tartini, op 9	3		6	
Tartini, variations	1	16	3	12
Locatelli, caprices	12		21	
Duo pour violons.				
Beranger, op. 1	3		6	
Guillemain, œuvre 5	3		6	
Forster, op. 1	3		6	
Gianotti, op. 7	3		6	
Gianotti, op. 11	3		6	
Tessarini, op. 1	1	16	3	12

Suite des duo pour flûtes.	Prix au rab l.	s.	Anc. prix l.	s.
Tessarini, op. 2	1	16	3	12
Paganelli, op. 4	2	8	4	
Paganelli, op. 5	2	8	4	
Duo pour flûtes.				
Windling, op. 1	2	8	3	12
Guerini, op 3	1	16	3	12
Bourgoin, op. 1	1	16	3	12
Corelli, 2 part. du 5 œuvre	1	16	3	12
Smalle, op. 1	2	8	4	
Spourni, op. 7	1	16	3	12
Roget, op. 1	2	8	4	
Roget, op. 3	1	16	3	12
Tellemann	3		6	
Chinzer, op. 4. *Allettamenti.*	2	8	4	
Tambourin & violon.				
La Valliere, œuvre 1	3		5	
Duo de violoncelles ou bassons.				
Braun, op. 6	3		6	
Fesch, 1	2	8	5	
Fesch, 2	2	8	5	
Fesch, 3	2	8	5	
Les gentils airs	3		6	
Violoncelle & basse.				
Triemer, op. 1	3		6	
Lepin, amateur, op. 1	3		6	
Trio.				
Bezozzi, op. 2	4	4	9	
Bezozzi, op. 3	4	4	9	
Bezozzi, op. 4	4	4	9	
Camerloker, op. 1	3		6	
Camerloker, op. 2	3		6	

Suite des trio.	*Prix aurab*		*Anc. prix.*	
	l.	ſ.	l.	ſ.
Jomelli, op. 1	3		6	
Haſſe, op. 2.	3		6	
Campione, op. 2.	3	12	6	
Campione, op. 7.	3	12	7	4
Pugnani, op. 2.	3	12	7	4
Goſſec, op. 1.	3	12	6	
San-Martini, op. 1.	3		6	
San-Martini, op 4.	6		12	
San-Martini, op. 6.	3		6	
San-Martini, op. 7.	3		6	
Noëls de Lalande.	1	16	3	12
Kennis, op. 2	3	12	7	4
Kennis, op, 3.	4	4	8	
Krafft, op. 2.	3		6	
Vaguenſeil, op. 1.	3		6	
Quatuor.				
Corelli, op. 1, 2, 3 & 4. . . .	15		30	
Alberto Gallo, op. 1.	3		6	
Alberto Gallo, op. 2.	3		6	
Camerloker, op. 3.	4	4	9	
Camerloker, op. 4.	4	4	9	
Handel, ouvertures, liv. 1. .	3		6	
Handel, ouvertures, liv. 2. .	3		6	
San-Martini, op. 5.	6		12	
Celebri autori.	3		6	
Concerto & ſymphonies.				
Corelli, op. 5, par Geminiani.	12		21	
Corelli, op. 6.	12		21	

Suite des Concerto & Symphon.	*Prix au rab*		*Anc. prix.*	
	l.	f.	l.	f.
Geminiani, op. 2.	6		12	
Geminiani, op. 3.	6		12	
Vivaldi, *les quatre saisons*. . .	12		21	
Vivaldi, *l'estro armonico*. . . .	12		21	
Mahaut, op 1.	4	4	9	
Mahaut, op. 2.	4	4	7	4
Pieces & sonates de clavecin.				
Handel, 1 livre.	6		12	
Handel, 2.	6		12	
Handel, 3.	2	8	5	
Handel, 4.	4	4	8	
Scarlatti, op. 2.	4	16	9	
Albertis, op. 1.	3	12	6	
Paradis Napolitano	4	16	9	
Opéra & opéra-comiques.				
Le devin du village.	6		10	4
La serva padrona.	4	16	9	
Les deux cousines.	6		12	
Les sœurs rivales.	6		12	
Sophie, ou le mariage caché. .	7	10	15	
Le petit maître en province. .	6		12	
Ragonde.	4	10	9	
Ariettes détachées des opéra-comiques.				
Du devin du village.		18	1	16
Des sœurs rivales.		18	1	16
De Sophie.	1	4	2	8
Du petit maître.		18	1	16
De la Bergere des Alpes.	1	4	2	8

I v

Suite d'Ariettes détachées des Opéra-comiques.	*Prix au rab* l.	f.	*Anc. prix.* l.	f.
De Ragonde		12	1	4
Nouveaux airs choisis avec d'autres paroles, à l'usage des jeunes personnes qui apprennent à chanter	1	4	2	8
Ariettes avec symp, & cantatilles				
Corillis, de M. Lefebvre		18	1	16
L'éloge de l'amour, du même.		18	1	16
Le célibat, de M. Clément		18	1	16
Les soupirs, de M. Légat		18	1	16
La naissance de Vénus, du même		18	1	16
L'éloge de la voix, du même . .		18	1	16
Le réveil d'Alcidon, du même . .		18	1	16
La fête d'Eglé, du même		18	1	16
Le bouquet d'Iris du même . .		18	1	16
Ceïx & Alcyone, du même. . .		18	1	16
L'heureuse rencontre, *duo* du m.	1	4	2	8
Le printems, de M. l'Abbé Feray.		18	1	16

Les personnes des Provinces qui voudront recevoir par la Poste quelques-uns des Ouvrages ci-dessus, ajouteront pour le port deux sols par livre aux prix marqués, en sorte qu'elles feront passer à M. Gantin *3 livres 6 sols, franc de port, pour les articles fixés à 3 livres, &c. & que le* Devin du Village *ne leur coûtera que 6 livres 12 sols, franc de port, jusqu'aux extrémités du Royaume.*

II.

Nécrologe des Hommes célèbres de France.

Cet ouvrage, qui contiendra l'éloge des Hommes célèbres morts l'année dernière, est actuellement sous presse & paroîtra le mois prochain.

La souscription est de 3 liv.; on s'adresse au Bureau Royal de Correspondance, rue des deux Portes St Sauveur.

On souscrit au même Bureau pour les étiquettes des deuils de Cour, moyennant 3 liv. par an, & 24 liv. pour l'abonnement à la Gazette du Commerce, Arts & Finance. Les Nouvelles Ephémérides Economiques, substituées à ce Journal d'Agriculture, coûtent également 24 l. par an.

III.

Préparation Antimoniale de Jacquet.

Cette préparation, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, est un des meilleurs fondans qu'on puisse employer dans le traitement de différentes maladies; elle est souveraine sur-tout dans celles qui proviennent de l'épaississement de la lymphe, comme scrophules, lait répandu, maladies de la peau, & particulièrement les dartres qui se trouvant repercutées, occasionnent les plus grands ravages. La cruelle maladie des Nègres, vulgairement appelée le *pian*, ne résiste pas à son efficacité; & c'est d'après les cures les mieux constatées qu'elle a été envoyée dans les

Isles pour le compte du Roi, & que MM. de Compagnie des Indes en ont fait passer dans leu établissemens.

On trouve la préparation antimoniale chez le sieur Jacquet, ancien Chirurgien de Mgr le Prince de Wirtemberg, rue de Vaugirard, vis-à-vis l'ancienne Académie de la Gueriniere.

I V.

Manufacture Françoise de Tapisseries en papiers brochés, nués, & papiers peints, chez Mlle Hemery, rue Comtesse d'Artois, au Café d'Apollon, vis-à-vis la rue Mauconseil.

Toutes les fabriques de ce genre se sont parées, jusqu'à ce jour, du titre de Manufactures de papiers Anglois, & il est facile de s'appercevoir des efforts qu'elles ont fait pour en imiter les dessins.

L'ambition de mériter le titre de Manufacture Françoise, a déterminé celle ci à n'exécuter que des dessins François, à s'appliquer à leur donner les grâces & l'élégance qui caractérisent tous les ouvrages François; le suffrage & l'applaudissement du Public l'ont convaincue en même temps qu'elle ne s'est point écartée de son objet, & qu'en matière de goût, notre Nation en vaut bien une autre.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Conſtantinople, le 17 Novembre 1774.

On a avis que l'eſcadre Ruſſe de l'Archipel ne s'occupe que de ſon départ, & que les Grecs congédiés du ſervice de Ruſſie, profitant de ſon inaction, ſe ſont mis à exercer, comme on l'avoit prévu, le métier de Pirates. Le Chevalier de Vintimille, commandant la barque *la Sardine*, en a déjà détruit quelques-uns; & le Capitan-Pacha ſe diſpoſe à envoyer des bâtimens de courſe, pour leur donner la chaſſe & rétablir la tranquillité.

Le Ramazan occaſionne néceſſairement quelques langueurs dans les affaires qui ſe traitent à la Porte: c'eſt pourquoi on n'y voit guères à préſent que les Agens de Ruſſie, occupés principalement à réclamer des Eſclaves, ce qui ſe fait aſſez paiſiblement, malgré le préjudice que pluſieurs particuliers en éprouvent.

De Vienne, le 7 Décembre 1774.

Des lettres d'Inſpruk font mention d'un phénomène qui a été obſervé au mois d'Octobre dernier, & dont elles expoſent ainſi les circonſtances. On voulut pêcher un étang qui eſt à deux lieues de Stockach. En conſéquence on en leva l'écluſe: mais l'eau, au lieu de s'écouler ſur le champ, comme on devoit s'y attendre, fut quel-

ques minutes dans le plus grand repos : ensuite elle jaillit en l'air avec impétuosité, à la hauteur de douze pieds ; & lorsquelle fut retombée sur elle-même, il en sortit une fumée épaisse, mêlée de petites étincelles très-vives, & de flammes assez ardentes pour brûler la peau, les cheveux & les habits de trois personnes, qui ne s'étoient pas retirées à temps. Les pièces de bois de l'écluse & du réservoir s'allumèrent ; & il en auroit peut-être résulté un incendie considérable, si l'eau, prenant alors son cours, n'eût éteint les flammes & mis fin à ce phénomène.

Les loups continuent d'infester la Hongrie : un Ecclésiastique a été dévoré dernièrement par trois de ces animaux.

Depuis quelques jours le temps est au dégel ; mais le froid qu'il a fait auparavant a été si rigoureux que plusieurs personnes en sont mortes sur les chemins.

De Lisbonne, le 6 Décembre 1774.

On a depuis peu découvert la Statue équestre du Roi ; & les Conneilleurs ont vu avec satisfaction qu'elle avoit parfaitement réussi. Cette Statue a vingt pieds cinq pouces de proportion : on y a employé cinquante-quatre mille trente-deux livres de métal. L'Artiste s'est principalement distingué par la perfection qu'il a sçu donner à la terre dont le moule étoit formé. Elle étoit si solide qu'elle n'a cédé en aucun endroit à l'impulsion du métal. Le même a trouvé la composition d'une porcelaine remarquable par sa dureté & par sa blancheur, & qui est à l'épreuve du feu le plus violent.

De Rotterdam, le 15 Décembre 1774.

Le bruit court ici que le Roi de Maroc a déclaré la guerre aux Etats Généraux, & que les hostilités commenceront le 1r Janvier prochain. Cette nouvelle, quoiqu'ayant besoin d'être confirmée, a fait hausser d'un & demi pour cent les assurances pour le Levant. Ceux qui, en la supposant certaine, cherchent à pénétrer les causes d'une rupture aussi inattendue, soupçonnent qu'elle a été excitée pour détourner les Hollandois de tout commerce avec les Colonies Angloises de l'Amérique.

De la Haye, le 16 Décembre 1774.

Des lettres de Surinam, en date du 10, du 12 & du 29 Août, contiennent de nouveaux détails sur la guerre que les Colons, appuyés par les troupes du Colonel Fourgeou, poursuivent vivement contre les Nègres déserteurs. Tandis que cet Officier les harcèle dans les bois, les habitans de la Colonie, aidés des Noirs qui leur sont restés fidèles, défendent avec succès leurs plantations. Dans une de ces actions, où la Bourgeoisie elle-même répoussle les Rebelles, le plus redoutable d'entre eux, nommé Bonni, a été tué Dans d'autres, en ruinant totalement les villages qu'ils occupoient, on leur a enlevé les moyens de nuire & de subsister. C'est d'après ces avis certifiés, que la ville d'Amsterdam, persuadée que les seules forces de la Colonie suffisent pour mettre fin à cette guerre, s'est opposée, il y a quelque temps, à ce qu'on y envoyât d'Europe de nouvelles troupes régulières & dont l'entretien est fort coûteux.

De Civita-Vecchia, le 25 Novembre 1774.

La vacance du Saint Siége a fait suspendre ici toutes sortes d'armemens maritimes; & on ne reprendra celui des Frégates Papales qu'après l'élection du nouveau Pontife.

La Congrégation économique du Conclave a confirmé la traite du bled que Clément XIV avoit accordée au Fermier de l'Etat de Castro, qui, en conséquence, fait passer à Livourne & à Gênes, plusieurs bâtimens chargés de cette denrée.

La nouvelle machine qui a été inventée pour réparer les excavations causées par la mer au mole de ce port, & dont on a fait des expériences l'été dernier, a parfaitement réussi: les tempêtes survenues en automne, ne l'ont point ébranlée. Il est à présumer qu'on se décidera à en faire faire de pareilles, pour garantir toute la circonférence extérieure de ce mole, dont deux angles & une partie du front menacent ruine.

De Gênes, le 13 Décembre 1774.

Nos Négocians informés que le Dey d'Alger a accordé la permission d'exporter de ses Etats cent mille sacs de bled pour Marseille, où l'on en attend encore une plus grande quantité de Suède, se hâtent de se défaire de celui qu'ils ont.

De Versailles, le 29 Décembre 1774.

Le Roi a jugé à propos de partager entre ses quatre Secrétaires du Cabinet l'exercice de la plume, qui étoit autrefois affecté à un seul. En conséquence Sa Majesté a décidé qu'à compter du

1er Janvier prochain, ces quatre Secrétaires entreroient en exercice de la plume, & serviroient par année, suivant leur rang d'ancienneté. Conformément à cette décision, l'exercice de 1775 sera rempli par le sieur de Palerne.

De Paris, le 2 Janvier 1774.

Le 26 du mois dernier, on fit au Château des Tuileries, dans la galerie de la Reine, en présence des Administrateurs, la distribution des Maîtrises & Apprentissages, grands prix & prix de quartier de l'Ecole Royale gratuite de Dessin Le sieur Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par un Discours; & les Elèves, au nombre de deux cent vingt, reçurent les prix des mains du sieur le Noir, qui délivra aux sieurs Lallemand & Aignon le jeune un brevet pour se perfectionner dans la construction des bâtimens; au sieur Visterre, la Maîtrise de Menuisier; au sieur Marchand, celle de Confiseur; au sieur Cannette, celle de Ciseleur; & au sieur Boullier, celle d'Orfévre.

Le Hameau de Lavau-Monjourdé, Paroisse de Folies, situé à sept lieues de Limoges, & composé de dix-huit feux, a été entierement réduit en cendres par un incendie arrivé le 10 du mois dernier. Il y a péri beaucoup de bestiaux. Toute la récolte de l'année a aussi été la proie des flammes; & les habitans n'ont pu sauver que ce qu'ils portoient sur eux.

PRÉSENTATIONS.

Le Marquis de Juigné, Maréchal-de-Camp, fut présenté au Roi par le Comte de Vergennes,

Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & fit ses remercimens à S. M. en qualité de son Ministre plénipotentiaire à la Cour de Russie.

Le sieur le Bret, Avocat-Général au Parlement de Rouen, fut présenté au Roi le 26 Décembre, & fit ses remercîmens à Sa Majesté pour la charge de Greffier en chef du Parlement de Paris.

Le 4 Décembre, le sieur Guyot, Procureur-Général du Roi en son Conseil de Corse, fut présenté à S. M. par le Garde des Sceaux; & à la Reine, par la Comtesse de Noailles, sa Dame d'honneur.

Le 8 Janvier, la Marquise de Briges fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de la Fayette.

NOMINATIONS.

Le Roi a disposé du Consulat de Bagdad, vacant par la mort de l'Evêque de Babylonne, en faveur de Dom Miroudot, Abbé de Geripont.

Sa Majesté a accordé le Consulat général des Isles Vénitiennes au sieur Cavelier, Consul à la Canée; & a disposé de celui de la Canée en faveur du sieur d'André.

MARIAGES.

Le 25 Décembre, le Roi, la Reine & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Matharel Fiennes, Capitaine de Cavalerie, avec Demoiselle de Lamberrye.

Le 28 Décembre Leurs Majestés & la Famille

Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de Raullin de Belval, avec Demoiselle de Gaudechart de Querrieu.

NAISSANCE.

La Grande-Duchesse de Toscanne est accouchée à Florence le 23 Décembre, à neuf heures du soir, d'un Prince.

MORTS.

Le nommé Martin Pawelowski, bas-Officier de la Compagnie des Invalides de Werther, est mort à Potsdam le 6 Novembre, âgé de 103 ans & 4 mois. Il étoit né en Pologne, sur les frontières de la Turquie, & n'avoit jamais été malade. Il a eu de sa femme, qui est actuellement âgée de 87 ans, douze garçons, dont dix sont morts. Les deux qui restent sont au service dans le premier & le second bataillon de la Garde Royale.

Louis Potier de Gesvres, Duc de Tresmes, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de la Province de l'Isle de France, Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour S. M. du pays de Caux & Baillage de Rouen, Gouverneur particulier des villes & Châteaux de Soissons, Laon & Pont-Audemer, est mort à Paris le 28 Décembre, dans la 80e année de son âge.

François Felix-Chalut, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Ste Chapelle, & Abbé commen-

dataire de l'Abbaye Royale de Clairmont, Diocèse du Mans, Ordre de Cîteaux, est mort à Paris, le 28 Décembre, âgé de 69 ans.

Marie-Louise Hubert, épouse de Michel, Marquis de Vassan, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoises, Capitaine des Levrettes de la Chambre du Roi, est mort à Paris le 28 Décembre, âgée de 57 ans.

Charles Obrien, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, & Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom, est mort à Paris le 29 Décembre, âgé de 17 ans.

Christine Ersdoter est morte le 6 Novembre, à Linde, âgée de 103 ans.

Jean-Pierre de Joly, ancien Avocat en Parlement, du Conseil de Monsieur & de celui du Duc d'Orléans, Lieutenant de Robe-Longue, & Juge de la Capitainerie de Vincennes, homme de Lettres estimable, à qui l'on doit la traduction des Ouvrages de Marc-Aurèle, est mort à Paris le 7 Décembre, âgé de 78 ans.

N. le Dran, ancien premier Commis des Affaires étrangères, est mort, le 18 Décembre, au bourg de St Cloud, âgé de 88 ans. Il étoit entré aux Affaires étrangères en 1711, & avoit été nommé premier Commis en 1725. Il avoit conservé toute sa tête jusqu'au dernier moment.

Magdeleine-Geneviéve Garrot, veuve de Jean-François Duret de Ville-Juif, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, est morte à Paris le 27 Décembre, âgée de 91 ans.

Marie Valade, du village de Thomas, Paroisse d'Allais, Election de Sarlat en Périgord, est morte le 19 Novembre, âgée de 112 ans. Cette femme a vaqué, pour ainsi dire, jusqu'au dernier moment

de sa vie, aux travaux intérieurs de sa maison; & il n'y avoit guères que deux ans qu'elle avoit cessé de vaquer à ceux du dehors.

Reynaud Durand, Jardinier, habitant de Grenoble, y est mort le 2 Décembre, dans la 103e année de son âge; il avoit été marié deux fois, & il a eu de sa seconde femme un garçon & quatre filles, dont la plus jeune est née le 1 Mai 1750. Quoique sa raison fût un peu baissée, il ne laissoit pas néanmoins de montrer de temps en temps de la mémoire & de la présence d'esprit. Il cultivoit encore lui même son jardin, sept ou huit ans avant de mourir.

Marie-Anne de Malortie de Boudeville, Comtesse de Hombourg, Baronne d'Ecutigny, veuve du Comte de Martainneville, Mestre-de-Camp de Cavalerie, est morte en son Château de Martainneville en Picardie, le 28 Décembre, âgé de 81 ans.

LOTERIE.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 50, 17, 87, 42, 18. Le prochain tirage se fera le 6 Février.

TABLE.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le second volume du Mercure du mois de Janvier 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Janvier 1775.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

